L'Aventure d'une âme en peine, par Gilbert-Augustin Thierry



Thierry, Gilbert-Jules-Augustin (dit Augustin-Thierry). L'Aventure d'une âme en peine, par Gilbert-Augustin Thierry. 1875.

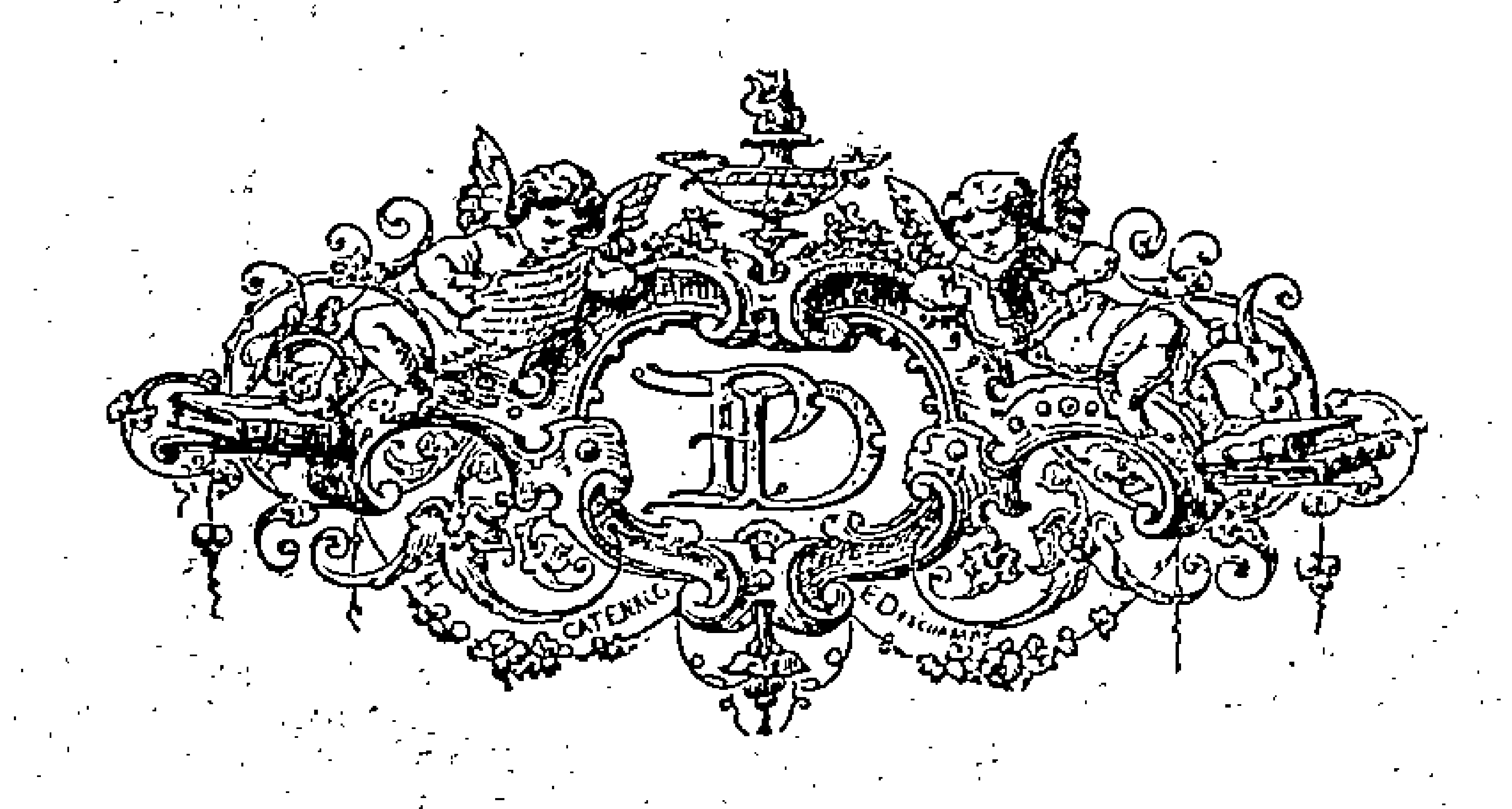
L'AVENTURE

D'UNE

AME EN PEINE

PAR

GILBERT-AUGUSTIN THIERRY



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

L'AVENTURE

D'UNE

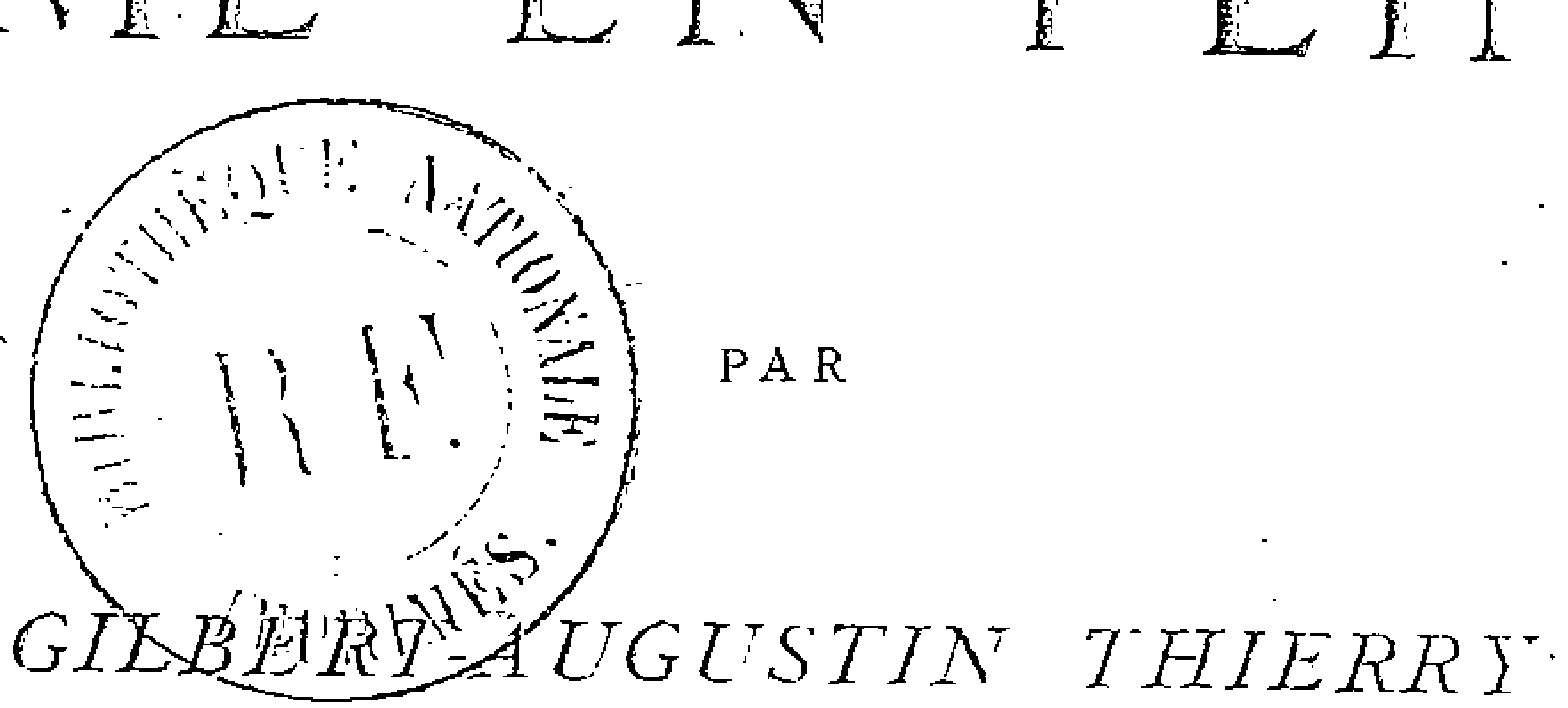
AME EN PEINE

Paris.— Imp. VIÉVILLE et CAPIOMONT, rue des Poitevins, 6.

L'AVENTURE

D'UNE

AME EN PEINE



PAR

GILBERT-AUGUSTIN THIERRY



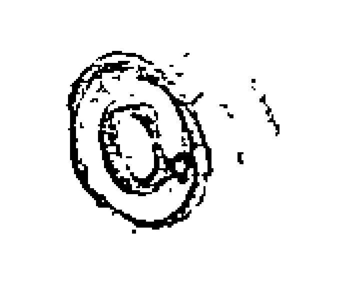
PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1875



JE DÉDIE CE LIVRE

A LA CHÈRE ET DOULOUREUSE MÉMOIRE

DE MON PÈRE

AMÉDÉE THIERRY

Le Roman historique, cette forme du grand art, d'où naguère encore sont sortis tant de chefs-d'œuvre, paraît être aujourd'hui délaissé, dédaigné, discrédité. Ceux qui, explorateurs de l'immensité de l'âme humaine, consacrent leur talent à en décrire les accidents multiples — instincts, appétits, passions — semblent vouer leur étude exclusive à la peinture de nos mœurs contemporaines. Tout entiers au présent, ils négligent le passé ; l'heure qui s'écoule leur fait oublier les heures écoulées. Aussi, trahi par ces habiles, le Roman historique est-il devenu de nos jours une lamentable chose, rapsodie sans style, ramas d'une prose sans nom : littérature de carrefour, où seule se complaît la tourbe des illettrés... Celle-là, tourbe trop nom-

breuse, plèbe non pensante que l'on rencontre hélas! parmi les privilégiés comme parmi les déshérités de la Fortune, ne nous importe guère. Elle a, pour la divertir, ses amuseurs en titre: nous déclinons l'honneur de si glorieux emploi.

Mais il est un noble public — les *honnêtes gens*, ainsi le qualifiait-on jadis — qui demande au théâtre ou bien au livre autre chose qu'une intrigue vulgaire, embrouillée de personnages grimés à l'antique, ou costumés à la moderne; qui, dans l'œuvre de l'écrivain, recherche avant tout une méditation, une philosophie, un enseignement social... Eh bien! c'est à ce grand public que l'auteur s'adresse; c'est lui qu'il interroge ici :

Le temps n'est-il pas enfin venu de mettre hardiment l'homme d'aujourd'hui face à face avec l'homme d'autrefois?

L'homme, quoi qu'on ait dit, n'est pas un type éternel. Il ne se survit point à lui-même; ses vertus et ses vices ne se perpétuent pas sur son tom-

beau... A chaque siècle d'ailleurs sa compréhension du bien, son intelligence du mal ! Pas plus que la haine, pas plus que l'amour, l'admiration ou la réprobation humaine n'a la pérennité. Les Harmodius, les Timoléon, les Brutus, héros incontestés dans la Cité antique, ne sont plus pour le Monde moderne qu'assassins trop heureux — et si les martyrs des Cirques romains furent pendant de longs âges appelés gens de foi sublime, un âge vint aussi où on osa les appeler gens de fanatisme séditieux!... Les crimes sociaux surtout, l'extermination de l'Idée par l'Idée, du Principe par le Principe, ne sont-ils pas nommés, selon la victoire ou la défaite, œuvre pie, œuvre impie? Les massacres de Cabrières et de Mérindol étaient commandés par un Président de Parlement, un chef suprême de la Justice sur terre!... la Saint-Barthélemy a été besogne du peuple entier de Paris, égorgeur qui, dans cette « bonne saignée d'août, » se croyait médecin, guérisseur peut-être!... et certes les Tricoteuses ne pensaient point

avoir du sang à leur robe, quand, par vingtaines, elles dansaient la carmagnole autour de l'échafaud de Louis XVI !

Non : le père et l'enfant n'ont pas même conscience, même notion du juste et de l'injuste, de l'honneur et de l'infamie. C'est là une vérité certaine que trop souvent a méconnue l'École romantique, jusque dans ses plus admirables conceptions... Claude Frollo, le prêtre — un prêtre du quinzième siècle ! — se séchant de désespoir parce qu'il rougit d'aimer une bohémienne... Triboulet, le bouffon — un bouffon de François Ier ! — se tordant les mains parce que sa fille est maîtresse de roi... Didier, le galant — un galant presque contemporain de la d'Entragues ! — vomissant l'injure à la face de Marion, parce que Marion est femme prostituée et publique... sont fous des jours nouveaux qu'eussent bafoués les sages des anciens jours !... En vérité, la moralité de ces gens-là ne se mesurait pas à si haute toise !...

Si, comme l'affirme la Sagesse antique, l'Histoire est l'initiatrice souveraine du genre humain, enseignant à la fois l'ignorant et le savant, l'humble et le superbe, l'esprit qui pense et l'âme qui croit, le Roman historique a le droit peut-être de revendiquer sa part dans si noble destinée. Sans évoquer les grandes ombres de ces grands morts que l'Histoire seule voit surgir devant elle, il fait pourtant passer son souffle sur les os de ces millions d'êtres sans nom qui furent nos pères. Il ranime la poussière dispersée de ces inconnus ; il lui rend vices et vertus ; il en crée des hommes — et ces hommes se présentent pour être jugés à son jugement. Pierre le manœuvre, Jacques le paysan, Jean le soldat comparaissent devant lui, comme devant l'Histoire comparaissent un Auguste, un Charlemagne, un Napoléon... Ainsi compris, le Roman historique a l'obligation, a le devoir d'être équitable. Fils de l'Histoire vivante et vraie, comme l'Histoire, sa mère, dominant impassible et les âges et les hommes, il ne doit accuser ni défendre ; il

n'est ni la haine, ni l'amour : il rend sentence. Alors, en illuminant le passé, il devient le flambeau qui éclaire le présent dans sa marche vers l'avenir ; — alors, mettant l'aïeul devant la face du petit-fils, la Mort sous le regard de la Vie, il permet à la Conscience d'aujourd'hui de juger la Conscience d'autrefois !

Une pareille étude, utile en tous les temps, est plus utile encore à une époque troublée comme la nôtre. La France d'aujourd'hui — notre France — traverse en ce moment d'effroyables épreuves. Si cruelles sont nos misères que nos ancêtres n'en ont jamais pleuré de semblables ! Aussi beaucoup se rencontrent-ils parmi nous, qui s'écrient : « Nos pères étaient mieux fortunés parce qu'ils étaient plus sages !... Heureux ceux qui vécurent hier !... Maudit soit le jour qui s'est levé, lui qui nous vaut de telles douleurs ! »

C'est à ceux-là surtout, amants effarés du passé mort et des cendres éteintes, que ces pages sont destinées.... Que valait donc cette vieille France —

la France de nos pères ?... Qu'étaient ses magistrats et ses prêtres ; sa Loi et son Dieu ?... Voilà ce qu'il importe de connaître ; voilà ce que ce livre veut essayer de dire.

L'heure présente est aux grandes audaces : qu'on pardonne à l'auteur d'avoir osé.

Octobre 1874.

AU LECTEUR

On lit dans les registres du Parlement de Paris, au procès criminel de Jean Châtel, cet « abandonné » dont le couteau s'abattit un jour sur la face d'un roi de France, les étranges aveux que voici :

« Interrogé.... a respondu ledict Chastel qu'ayant
» opinion d'estre oublié de Dieu, et estant asseuré
» d'estre damné (à cause de son incestueuse pas-
» sion) comme l'Antéchrist, il vouloit de deux
» maux éviter le pire....

» Interrogé si se mettant en ce désespoir il
» pensoit estre damné ou sauver son âme par ce

» meschant acte, a dit qu'il croyoit que cest acte
» estant faict par lui serviroit à la diminution de
» ses peines..... »

Effroyable folie!... J'aimais! j'avais damné mon âme!... Pour la sauver, il me fallait frapper un roi : j'ai frappé un roi!

Ces mystérieuses paroles, où se fait si naïvement entendre la démence d'un homme — la démence d'un peuple — la démence d'un siècle, ont inspiré à l'auteur les pages qui vont suivre.

PREMIÈRE PARTIE

TIMOR MALEFICUS

LIVRE PREMIER

ACTÉON

LE MAULDICT DE MARTINCOURT

I

CROIS CROISSANT CROISSANT CROIS.

La vingt-sixième année du règne du galant roi François fut assurément une année bénie entre toutes. A la vérité, la sécheresse fut pitoyable, la canicule fit rage, dévorant vendanges et moissons, le pain bis se vendit plus cher que pain blanc, et le vin *rôti* coûta jusqu'à six écus le muid parisien; — mais cette année-là vit éclore en la boutique du sieur Borel, libraire, *A la Thémis, sous le Palais,* la première version française du traité græco-latin de cet insigne Ponticus Lipsius, le von der Brücke de Leipsick!

Rarement, on peut le dire, docteur s'était montré plus docte, allemand plus allemand; jamais livre n'avait moins senti son cuistre et son savantasse. « Τά τὴς Φυσέως ἐρῶτικα, *sive Atomaticæ Declinationes,*

seu Conjunctiones Mathematicæ Cœlorum, Terrarum, Marium, Animalium, Entium per Universalitatem Naturæ, id est de cujuslibet Rei Entitate, » lisait-on sur le frontispice de la grande édition d'Outre-Rhin. Admirable titre par ma foi! que le traducteur français avait ainsi translaté, à la française : « *L'Épitome des Amours, Esbats, Joyeusetés des dieux Olympiens avec les mortels.* »

Dans cet encyclopédique in-folio, plein de choses profondes, admirables, sublimes, où l'auteur démontrait à chaque page la cause des causes et la fin des fins, les Aristarques remarquèrent surtout l'audacieuse ingéniosité grâce à laquelle l'omniscient Ponticus éclairait l'origine ténébreuse de la famille Le Mauldict de Martincourt.

Pareille découverte, mirifique et stupéfiante, valait presque trouvaille de Phénix, voire de dompteuse de Licorne.

Les Mauldicts, sieurs de Martincourt et de Martinval, de Hurecourt et de Saint-Remi, occupaient alors, sur le versant méridional des monts Faucilles, d'assez vastes domaines, terres allodiales, fiefs simples, il est vrai, mais ne mouvant que d'eux-mêmes, avec quatre châteaux ayant censive et droit de poteau sur quatre paroisses. C'étaient gens de bon lignage, se qualifiant volontiers hauts et puis-

sants seigneurs, fort connus des bailliages franc-comtois, renommés aux pays d'Empire, famés sur les terres du roi de France. — Riches parmi les plus riches, disait d'eux la gent corvéable à la ronde, et certes, telle assertion n'était pas mensonge. Possédant depuis des siècles le guéret de la plaine, le genêt de la montagne, depuis des siècles lesdits sieurs entassaient en leur trésor le fouage et le forage, le champart et la mainmorte... Nobles parmi les plus nobles, auraient pu ajouter les gentilshommes de la province, et semblable propos eût été vérité. Le nom d'un Mauldict se lisait inscrit sur le *Doomsday-Book* de Guillaume le Bâtard, et la *Chanson de Jérusalem* faisait par deux fois mention d'un Martincourt. Leur écu *d'argent à la croix de gueule cantonnée de huit croissants affrontés de même*, était couleurs maintes fois sonnées dans maints tournois, et personne, en Lorraine comme en la comté bourguignonne, n'ignorait la devise :

Crois croissant croissant crois.

Or, il faut savoir que ces quatres mots, si clairs en apparence pour les simples et les ignorants, mettaient *à quia* les doctes et les habiles; traités sur traités explicatifs n'avaient encore rien expliqué : jamais croix héraldique n'avait été croix plus dure pour les maîtres en la science blasonnante.

Chose étrange ! Établis de longue date dans la Vosge franc-comtoise, les sieurs de Martincourt ne se connaissaient pourtant ni affins ni amis dans la contrée. Hardis compagnons, à la solde du plus offrant, de père en fils ils traînaient leur vie par les camps, la jouant dans les batailles, aux quatre coins de l'Europe ; reitres avec La Marck, lansquenets sous Fleurange, gendarmes aux ordres du sieur Jean-Jacques. Parfois, après quelque dix ans d'absence, rentrait au gîte un sieur de Martincourt, ramenant dans son bagage force ducats et pistoles, chevaux et haquenées, orfèvrerie d'argent et d'or, fruits de ses lontaines rapines ; plus une compagne, son épouse sans aucun doute, femme venue de Milan ou de Pampelune, du Mantouan ou de la Biscaye : c'est ainsi que se perpétuait la race.

Aussi la maison de Martincourt était-elle vue de fort mauvais œil par la gent titrée du pays, jeunes ou vieux, femmes ou filles, filles surtout ; et sottises, bourdes, bourderies allaient leur train, trouvant aisément débit ou créance, oreille pour écouter, bouche pour redire. On causait, on jasait, on glosait. Tout, chez un telle soudardaille, offrait prise à la critique, le maître et le valet, la livrée comme la bannière. Cette bannière, ce champ d'argent à la croix et aux croissants de gueule, soulevait, suscitait des haro sans nombre : « Blason sa-

crilége! criaient les uns. Quoi! porter à la fois de Jésus et de Mahomet!... Et quelle devise, Monsieur Saint-Christophe? Quelle devise!! Proclamer de la sorte sa foi dans le croissant, son mépris de la croix? Ah! les mécréants! les païens! les renégats! » — D'autres faisaient observer que l'écusson, sans support ni tenant, était timbré d'un de ces odieux *casques contournés*, emblème si désagréable d'ordinaire aux gens qui manquent de philosophie. « Bâtards fils de bâtards! se plaisait-on à dire; félons et ruffiens de par leurs ancêtres, ceux qui étalent au soleil armoiries si diffamées!... » Bref, vingt et vingt sornettes semblables, qu'on s'entredonnait dans les gentilhommières à la ronde, alors que les portes étaient closes, et la valetaille absente.

Quant au menu peuple d'alentour, serfs et manants, depuis longtemps il avait coutume de saluer d'un funèbre *De Profundis* la venue au monde de ses amés seigneurs.

Le nom patronymique de la famille, ce sinistre nom de Mauldict, était prétexte aux récits les plus bizarres, aux plus épouvantables histoires. On prétendait que, maudits dans leur race, marqués du doigt de Dieu à travers les âges, ces barons sans aveu étaient tous condamnés à laisser leur dépouille en pâture aux corbeaux des jachères, aux loups de la varenne. Aussi, à chaque baptême nouveau, en-

tendait-on le même lamentable refrain : « Allons, allons ! encore un Mauldict dont le destin est d'avoir l'agonie du juif, la sépulture du chien !... Pieux Jésus ! à celui-ci du moins feras-tu miséricorde ?... » Toutefois le pieux Jésus ne faisait guère miséricorde, et la mort semblait s'acharner, sanglante, mystérieuse, implacable, frappant sans répit et le père et l'enfant.

De mémoire d'homme, pas un seul Martincourt n'avait eu l'heur d'obtenir cette laide chose qui se nomme belle mort, et de trépasser dans son lit, avec l'accessoire voulu de confesseurs et de cierges.

Rodolphe III, *le Louche*, celui-là même qui s'étonnait que le bon pape Alexandre ne sût pas dire la messe, avait subitement disparu au combat de Fornoue, et jamais nul n'était venu raconter si le *de cujus* était mort hacquebuté ou bien arquebusé, détail toujours intéressant à connaître pour celui qui hérite.

Son fils Henri, l'ami du jeune Adventureux Fleurange, était passé de vie à trépas d'une façon plus tragique encore. Surpris, grâce à une ingénieuse trahison, dans la bicoque où il commandait, par les Suisses du cardinal de Sion, ce capitaine avait été, en l'honneur de Notre-Saint-Père le Pape Jules, pendu haut et court à l'un des créneaux du donjon.

Seul peut-être, Jean *le Taciturne* avait quelque peu fait mentir la légende. Un matin, on l'avait trouvé expiré, — dans sa chambre, il est vrai, — mais empoisonné, fort joliment d'ailleurs et à la vénitienne. L'enquête ne put établir si c'était œuvre de fils, de frère ou de maîtresse.

Et de même pour toute la lignée, de mâle en mâle, d'aïeul en arrière-neveu..... En vérité, pour lui valoir si terrible damnation sur terre, quel sang criait donc contre cette race infortunée ?...

C'est ainsi que devisaient les bonnes langues, rustres, hobereaux, dames, damoiselles, sur le compte de leur prochain détesté, les sieurs de Martincourt. Mais, soit insouciance, soit plutôt superbe, lesdits sieurs laissaient jaser à l'aise ; le casque contourné s'étalait impudemment comme timbre de leurs armoiries, ni plus ni moins que couronne de roi ou bonnet d'électeur, et, maudits ou non, ces gens-là se montraient aussi fiers de leur parage qu'un Lévis de son cousinage avec la Vierge.

II

FILS DE DIANE.

— « Or donc, s'était dit cet insigne Ponticus Lipsius, von der Brücke de Leipsick, nous lisons dans Claude Donat, le grammairien, que Virgile Maron, le poëte, reçut d'Octavian César, l'empereur, trois cent vingt mille sesterces pour trente-deux vers en l'honneur du défunt Marcel, cette fleur si tôt moissonnée. Quoi! vingt, trente, quarante mille grands blancs par hexamètre! ô Dieux du Pinde!... Certes, je ne suis pas le Cygne Mantouan : mais, *proh Jovem!* ma prose a bien son prix! » — et, ce disant, l'insigne Ponticus Lipsius, von der Brücke de Leipsick, s'était mis en route pour la châtellenie de Martincourt.

Introduit dans l'appartement de messire Rodolphe, quatrième du nom, il avait trouvé cet illustre capitaine occupé à défoncer de son poing fermé un solide morion de fer : c'était pour essayer la force de son bras. De temps en temps, le digne

gentilhomme s'arrêtait, saisissait un hanap, l'emplissait de vin de Moselle et le vidait d'un trait : c'était pour éprouver la capacité de son estomac. En apercevant l'homme en *us*, messire Rodolphe voulut bien interrompre son noble exercice, et prenant place dans un fauteuil, il prêta l'oreille à l'importun.

Monsieur Ponticus ouvrit un livre qu'il tenait à la main, et commença d'une voix toute glorieuse :

« Septième Ogdoade. Livre III, Chapitre IV.

» *Des Amours de la vénasque Diane, et des lignées et descendances issues d'icelle déesse.* »

Le sieur de Martincourt, demeuré longtemps en Italie, était quelque peu clerc ; le récit des amours de Diane, déesse de chasse et de chasteté, lui parut chose plaisante à écouter : il écouta.

Voici donc ce que Ponticus Lipsius débita tout d'une haleine :

« Ainsi qu'il advint à Vénus Aphroditè, déesse de
» Beauté, éprouver humaine faiblesse pour divers
» humains, et entre tous pour Pâris, pasteur, fils
» de roi, lequel, comme oncle de Francus, a donné
» son nom à la cité et vicomté de Paris, encore

» qu'aucuns docteurs veuillent y voir la sentence
» grecque *parrhésos*, en langue latine *verbosus*, à
» cause que le peuple de Paris est gent discou-
» reuse, friande de beaux discours, grande amie
» des clameurs, émotions et troubles populaires,
» laquelle Vénus, dis-je, aima aussi Anchisès, des-
» quelles amours est issu Æneas, vrai fondateur de
» Rome, lequel Æneas est le père d'Ascanius,
» lequel Ascanius eut pour arrière-neveu l'empe-
» reur Julius Cæsar, triomphateur de la nation
» française..... »

Le sieur de Martincourt poussa un gros soupir, et, se levant, alla remplir son hanap jusqu'aux bords : imperturbable, le docte von der Brücke poursuivit :

« ..... ainsi advint-il à Diane, déesse de chasteté,
» se sentir un jour brûler pour un mortel de mor-
» telle flamme. Car, comme la bonne déesse Diane,
» nommée aussi par les Grecs Phœbè et Hécatè, et
» par les Romains Astréa et Lucine, grande chas-
» seresse, allait chassant par les bois et forests
» d'Arcadie, se plaisant ouïr loups hurler, sangliers
» grogner, cerfs brâmer, daims bêler, oiseaux ca-
» queter, si trouva-t-elle délice à écouter les
» amoureux soupirs du chasseur Actéo, et encore
» qu'elle en eût, lui fallut-il passer par où tous
» dieux et déesses, avaient déjà passé. Et d'icelles

» amours nacquit un fils. Et comme elle était assise
» près l'enfant, qui geignait, criait et piaillait, ainsi
» qu'ont coutume nouveau-nés piailler, crier et
» geindre, se prit-elle, la bonne déesse, à réputer
» amèrement à quelle risée elle allait être en butte,
» pour s'être montrée si cruelle aux Olympiens,
» mais si humaine aux Humains. Lors donc l'âme
» courroucée, s'écria-t-elle en regardant le petit
» pleurard : *Mauldict sois-tu!* soit par esprit de
» détestation, soit plutôt pour conjurer sorts et
» maléfices, et par emploi et usage de cette formule
» familière aux anciens Grecs, que professeurs et
» pédagogues nomment *antiphrase*, comme pour
» dire : *Béni sois-tu!* ainsi que l'on voit appeler
» bienfaisantes les malfaisantes Euménides, et hos-
» pitalier l'inhospitalier Euxin... »

L'insigne von der Brücke crut opportun de respirer après cette magnifique et cicéronienne période. Quant au sieur de Martincourt, il ne buvait plus ; son poing laissait en repos le morion défoncé : pâle, le cou tendu, le regard fixe, ce gentilhomme écoutait avec une émotion mal contenue l'intéressant récit des ébats de Diane et d'Actéon. Debout, en face du capitaine, le savant allemand put jouir un instant de son triomphe. Il reprit cependant sa lecture, non sans redresser légèrement son échine, jusqu'alors courbée :

« ..... Mais bientôt vit-on qu'elle était vraiment
» mère, la bonne déesse, car elle commença par
» prédire hauts et nobles destins au rejeton issu
» d'elle, et à la race d'icelui, disant : *Crois ! crois-*
» *sant, crois!* par nouvel emploi de cette figure
» commune aux antiques poëtes, et qu'aucuns
» appellent *métonymie,* c'est-à-dire : *Crois, fils*
» *du croissant, crois!* car, le sait un chacun, crois-
» sant est emblème de Diane Astrée, comme soleil
» de Phœbus Apollo, et hibou de Minerve Athénè,
» déesse des Athéniens... Et depuis lors, ont porté
» les descendants de Diane écu d'argent par
» image de la lune argentée, et croissant de
» gueule par sanglant emblème du sang que ré-
» pandit le chasseur Actéo. Et après fortunes di-
» verses, ils vinrent s'établir au pays de Lorraine,
» où ils forment une maison redoutable dans les
» âpres jeux de la guerre, et plaisante dans les
» doux loisirs de la paix. »

Telle fut la lecture de l'insigne Ponticus ; et quand celui-ci eut fini, Rodolphe le Mauldict de Martincourt, saisissant de ses larges mains le maigre bras de l'Allemand, honora coup sur coup son hôte d'une double accolade :

— Homme divin, lui disait-il, honneur et miracle de notre temps!... Tu as raison : nous som-

mes bien les arrière-neveux de la vénasque Diane !

Puis il ajoutait à mi-voix :

— Le croissant d'Astréa!... Qui donc osera désormais parler des sacriléges de ma race, des affronts faits à mon blason?..... Bâtards de déesse! Celà vaut, j'imagine, fils légitimes d'honnête femme !

Sur l'heure, le noble capitaine appela l'intendant de son château, et fit compter trois cents écus au merveilleux généalogiste. Le docte von der Brücke se confondit en remercîments; c'était dix fois plus qu'il n'avait jamais espéré. Le soir, Mæcenas toujours galant et généreux, Rodolphe IV, invitait l'insigne Allemand à dîner à son banc de cuisine.

Or, quinze mois après cette belle lecture, la dame de Martincourt, une espagnole venue d'Irun, mettait au monde son second fils, et le nouveau-né, encore que son parrain s'appelât Thomas, recevait sur les fonts baptismaux l'aimable nom d'Actéon.

III

MONSIEUR ACTÉON.

De bonne heure, monsieur Actéon, cadet de Martincourt, avait trouvé dans l'Église une mère des plus carressantes. Nul enfant ne s'était senti choyer par l'Épouse de Jésus-Christ à l'égal de cet arrière-neveu de la chasseresse Diane : tendresse qu'expliquait assurément la glorieuse venue d'un aussi beau fils, peut-être aussi quelques souvenirs accordés par les dieux du présent aux divinités du passé. Toutefois, M. de Martincourt, le père, était bien entré pour quelque chose dans la sainte prospérité de sa famille. On l'avait vu le suivant, l'assidu de messieurs de Guise, postulant et sollicitant ; obtenant beaucoup, demandant plus encore. Pour son aîné : compagnies et escadrons ! pour son puiné : gros bénéfices et riches prébendes !

A douze ans, monsieur Actéon, élève en l'Université de Paris et membre de la *très-honorable*

Nation de France, avait déjà charge d'âmes dans trois paroisses;

A quinze ans, il recevait une belle et bonne abbaye, avec très-peu de moines et beaucoup de fermes;

Enfin, le matin même où l'héritier des croissants passait sa Sorbonnique, le chapitre de Langres apprenait qu'il comptait un chanoine en plus, une chanoinie en moins.

Depuis lors, la céleste rosée n'avait discontinué de tomber drue, serrée, abondante sur le tonsuré, le sous-diacre, le diacre, si bien qu'un beau jour, messire de Martincourt, prêtre, s'étant mis en tête de faire son pouillé général, l'avait trouvé composé de la sorte :

Six abbayes ou prieurés, bénéfices simples, tenus par économat;

Soit, bon an mal an : dix mille et quelques cents écus;

Dix-sept chapelles, cures ou prébendes, bénéfices obligeant à résidence, — adoncques administrés par dix-sept petits vicaires, croquants du bas clergé;

Soit encore, avec les grosses dîmes, les menues, les vertes et les novales, le charnage, la grappe et le champart : trente mille livres à l'actif du titulaire, et trois mille à son passif;

Ou bien encore : soixante écus annuels pour cha-

cun des petits vicaires, somme qui permettait à ces braves gens de prêcher d'exemple, lorsqu'ils faisaient en chaire l'éloge de la pauvreté;

Au total : vingt-trois prébendes possédées en pluralité;

C'est-à-dire, en langage de Mammon : soixante bonnes mille livres de rente, payées à la Saint-Jean en beaux deniers comptants, et non en monnaie de singe ou en gerbe de feurre.

Le tout était d'ailleurs fort magnifiquement dépensé à Paris par messire Jean-Thomas-Actéon de Martincourt, prêtre attaché à la Grande-Aumônerie et prédicateur par quartier de Sa Majesté le Roi Très-Chrétien, dernière faveur obtenue par l'intrigue paternelle. — Bien longtemps avant les Sept Sages, on savait déjà que l'eau va toujours à la rivière.

Messire Jean-Thomas-Actéon II de Martincourt était en ce temps-là un galant cavalier de fière et haute mine, aux yeux noirs, aux cheveux séraphiquement frisés, aux moustaches mignonnement troussées vers le ciel. Sa mère, d'origine espagnole, lui avait appris à jouer du luth, et il en pinçait mélancoliquement, tout en chantant de petits vers de sa façon, ariettes que mettait en bémol l'intendant de la Musique Royale, le sieur de Beaujoyeux. Dames et damoiselles en raffolaient.

Quant à Dieu, il avait aussi sa part dans les succès de son ministre. Maître passé dans le bel art de bien dire les beaux sermons, M. de Martincourt attirait tout un peuple à ses Carêmes et à ses Avents. On s'empressait, on s'entassait en l'église où prêcheur si joli aplanissait les voies du Seigneur. Il faisait beau contempler alors monsieur Actéon dans son surplis de dentelle, le voir déployer les séductions de sa théologie badine, lever les yeux au ciel, pousser de gros soupirs, implorer le « Jésus de son âme » et s'arrêter soudain comme étouffé par l'émotion qui étranglait sa voix. Cœur de chêne, enveloppé d'un triple airain, celui que la Grâce n'aurait su pénétrer en ce jour!

Orateur plein d'onction, mais par dessus tout aimable casuiste, monsieur Actéon était doux au péché, plus doux encore au pécheur. Où donc eût-on découvert dans Paris entier plus agréable confesseur? Chaque matin, c'était merveille de voir chaises et carrosses stationnant aux portes de Saint-Germain l'Auxerrois; merveille encore de voir emplissant l'église, dévotes faisant pied de grue, femmes de tous âges, femmes de tous rangs, la fleur de la Cour, la quintessence de la Ville! Les hommes eux-mêmes donnaient l'assaut à ce confessionnal hospitalier... Il savait si bien son monde, ce fils de Diane caché sous la soutane du prêtre! Il en

comprenait si parfaitement et les obligations et les lois! Quelle indulgente sagesse dans ses plus sévères réprimandes! Quels trésors de miséricorde pour ramener vers Dieu les plus endurcis!

Un pénitent réclamait-il l'absolution avant de se rendre à un duel?

— Sans doute vous êtes gentilhomme? demandait monsieur Actéon;

Et si la réponse du batailleur était affirmative, monsieur Actéon de morigéner doucement, puis de dire :

— La Sainte Église, mon fils, ne condamne pas toujours le meurtre. Un manant peut tuer pour sauver sa vie; un bourgeois, pour défendre ses biens : Dieu n'a pas voulu que l'honneur d'un gentilhomme fût de moindre prix... Vous craignez le ridicule? Vous redoutez la note de lâcheté? — Battez-vous donc, cher enfant; oui, battez-vous sans crainte : « *Duellum est mera defensio viri equestris!...* » Je n'exige de vous qu'une seule chose : si vous devez tuer, hélas!... ô mon fils, ne tuez pas du moins par esprit homicide!

Un galant de Cour s'accusait-il d'avoir débauché quelque fille :

— Péché mortel! se hâtait de dire le confesseur.

— Dois-je épouser? demandait parfois le séducteur; j'ai fait promesse solennelle de mariage.

Monsieur Actéon regardait fixement le questionneur :

— Est-elle de noble race ?

— Non : le père vend du drap sous les piliers des Halles.

Alors monsieur Actéon, après un instant de silence :

— Rien ne vous oblige à l'épouser, mon fils. Telle est la distance de vous à elle que jamais l'espoir de devenir votre femme, la femme d'un gentilhomme! n'a pu entrer dans son petit cœur de drapière. La cause probable de son péché, comme du vôtre, est donc un simple dérèglement des sens. Vous avez confessé la faute... voici l'absolution.

Ces décisions, d'autres encore, qui ne sentaient nullement leur bigot, avaient mis le confessionnal de l'héritier de Jupiter fort en crédit parmi les honnêtes gens. — On sait qu' « honnêtes gens » n'a pas toujours voulu dire « gens honnêtes. »

Au reste, à voir mignon d'Église si paré, si musqué, si frisé, on devinait que la Céleste Épouse, quoique « noire et belle, » n'était pas l'unique maîtresse de ses désirs. Le fameux sonnet de « *la Belle Pénitente* » révéla aux moins clairvoyants la secrète raison qui mettait d'aussi mystiques sourires sur la lèvre du bel Actéon.

Voici donc comment ce cœur dolent, trop ou-

blieux du Droit Canon, osait déplorer son martyre :

Vous, à qui mon regard sut parler en silence,
Alors que ce regard n'aurait point dû vous voir ;
Vous dont l'œil aussitôt répondit : Espérance !
A celui qui ne peut savoir ce qu'est Espoir ;

A vos pieds bien aimés, dans un jour de démence,
J'ai jeté sans remords et serments et devoir....
Vous, ô ma volupté ! vous, mon âpre souffrance !
Que je voudrais vous fuir si j'osais le vouloir !

Vous fuir ?.. Ah ! vain propos ! Fuit-on une Sirène ?...
Bientôt je reviendrais, courtisan de ma reine,
Et de ma Pénitente amant impénitent !

Si dur est mon tourment, qu'enfin je me rebelle !
Car, c'est du même coup souffrir deux morts, ô Belle !
Ne pouvoir vous aimer, las ! et vous aimer tant !...

Mourir deux fois ! et cela parce que l'on aime en se défendant d'aimer ! Quelle adorable chute ! Quel extrait de quintessence du plus raffiné galimatias !... Et pourtant, il mentait, l'abbé ; il mentait, en poëte ; car il ne mourut pas, non, pas même une seule fois ! — car il put aimer ! — car il aima !

Or, la « Belle Pénitente » n'était autre que Madame la Princesse de Condé, cette déité si dure à Monsieur d'Anjou, frère du Roi, la Daphné

qu'on accusait d'avoir jeté un sort sur le cœur de l'Apollon Gaulois. L'aventure fit quelque bruit dans le monde, et parvint même aux oreilles du Valois. Celui-ci s'en montra fort irrité, et guetta l'occasion de témoigner son dépit.

L'occasion ne se fit pas longtemps attendre.

Ce fut le dimanche vingt-deux juillet, jour de la Sainte Marie-Madeleine, que l'orage éclata sur le trop séduisant faiseur de rimailles.

Ce jour-là, l'église Saint-Germain contenait à grand'peine le flot pressé des fidèles. Henri d'Anjou, prêt à partir pour la Pologne, avait voulu entendre une dernière fois encore les phrases dorées du Chrysologue franc-comtois. Chacun savait que le sermon de monsieur Actéon devait être semé de traits galants, de pensées neuves, de choses conçues et dites dans l'art du fin des fins. D'ailleurs la matière le comportait — et de reste. Tant d'espoir ne fut pas déçu, et l'orateur se surpassa lui-même. Ce fut, hélas! son dernier chant, le chant du cygne. Une heure durant, il parla, en termes d'une ineffable tendresse, de « la belle Amoureuse, cette mystique mouche accourue du fond des déserts, tout assoiffée des baisers du Seigneur. » La péroraison surtout était d'un merveilleux goût :

« Aimer! s'écriait le prêcheur... toujours aimer!...

puis te repentir, pour aimer encore!... Tel fut donc ton destin, ô marmoréenne enchanteresse du paradisiaque empyrée!... »

Et en prononçant cette brûlante homélie, monsieur Actéon semblait parler à la défunte Madeleine; mais son regard fixé sur « la Belle Pénitente » lui envoyait son âme dans chaque mot, chaque murmure, chaque soupir de sa bouche.

Monsieur d'Anjou paraissait ravi.

Quand l'office fut achevé, au moment de quitter l'église, Son Altesse fit appeler le prédicateur : Elle voulait lui donner un témoignage de sa royale satisfaction. M. de Martincourt s'approcha tout radieux :

— Monsieur, lui dit le prince, vous dont la voix sait trouver de si touchants accents, quand elle pleure sur la patrie céleste, n'avez-vous jamais accordé un soupir à votre patrie de la terre?

— Monseigneur?... répondit le bel Actéon assez intrigué.

Monsieur, frère du Roi, reprit :

— La seigneurie de Martincourt n'est pas, je crois, fort éloignée de Langres?

— Non, Monseigneur, elle en est distante de quelques lieues seulement.

— Eh bien! Monsieur, partez sans retard... aujourd'hui même... Sur ma demande expresse,

Monsieur de Langres vous a choisi pour son vicaire général.

M. de Martincourt devint très-pâle.

— Mais, balbutia-t-il, ce sont là des fonctions qui obligent à résidence sérieuse, et...

— Allez, Monsieur! interrompit le duc d'Anjou d'une voix rude, allez!... On vous dit plein d'indulgence pour le péché, de mansuétude pour le pécheur : vous aurez nombre d'occasions de montrer la douceur de votre âme dans ce nouvel emploi.

Et, tournant le dos, le Valois s'éloigna, sans rien vouloir entendre.

Une heure après ce gai colloque, l'impénitent confesseur était aux pieds de sa pénitente :

— Je vous aime!... disait-il d'un ton désolé... Je vous aime!... et je pars!...

— Fol! fol! répondait la princesse, en menaçant le galant du doigt. Puis, entre deux éclats de rire :

— Partez, croyez-moi!... partez sans gémir ainsi... Monsieur de Langres est un vénérable prélat, chiragre et podagre, qui menace de bientôt mourir en odeur de sainteté, et...

— Ne plus vous voir!. continuait le dolent Actéon.

Mais la dame, moitié pleureuse, moitié badine :

— Fol adoré !... Ignorez-vous ce que disent en leur jargon ces Messieurs de la basoche ? *Le mort saisit le vif...*

M. de Martincourt ferma les yeux. Dans son rêve éveillé, soudain il crut voir miroiter devant lui mître, crosse, anneau, couronne fleuronnée de duc, hermine de pair, bref, attirail et attifets d'évêque de Langres.

Lors, baisant discrètement le bout des doigts tant aimés, il partit pour sa résidence.

IV

LE GRAND-VICAIRE ARCHIDIACRE DE LANGRES.

Hélas! l'Écriture l'a dit : « La femme est plus amère que l'absinthe. »

Le trop confiant Actéon n'était même pas en vue de son rocher de Langres, que déjà, pénitente volage, Madame de Condé prenait confesseur nouveau, un aimable père Jésuite, auteur d'un galant traité : « Sur les saintes courtisanes, » — et qui, de ci, de là, morigénant cette inconstante, savait bien, en dépit d'elle-même, l'envoyer en Paradis...

Et, pendant ce temps, l'exilé voyait l'heure monotone succéder à l'heure, le mois remplacer le mois, l'année chasser l'année; — si bien qu'un jour ce bel Actéon s'éveillait tête grise, simple lieutenant d'évêque, tout comme s'il eût encore possédé cheveux noirs et bouche vermeille...

Douze années s'étaient écoulées, fécondes pour lui en espérances déçues, en amères désillusions. Le vénérable, podagre et chiragre Monsieur de Lan-

gres avait depuis longtemps rendu son âme à Dieu, et livré à toute l'irrévérence des vers du cercueil le troisième pair ecclésiastique du royaume. Mais, en dépit de l'adage de basoche, le *mort n'avait pas saisi le vif;* la crosse épiscopale n'était point tombée aux mains du grand-vicaire; la couronne fleuronnée ne surmontait pas son blason.

Monsieur, duc d'Anjou, était maintenant le Roi, et le Roi avait rancœur des injures faites à Monsieur, duc d'Anjou. D'ailleurs, protecteur de l'Église gallicane, cet hoir de Francus la protégeait magnifiquement. Au saint homme défunt, Sa royale Sagesse avait donné pour héritier un personnage ayant vraiment du sang — plus de sang même qu'un Martincourt! — Charles II d'Escars, lui baillant ainsi, avec l'aide du Saint-Père, *titre* d'évêque de Langres, marquisat de Coublanc, comté de Montsaugeon, baronnies de Gurgy, Mussy et Lussy, châtellenies et finages divers, droit de pertuisanage et droit de sel, arpents de bois et fauchées de prés, soit, à l'environ, cent mille écus de rente : — bref, en faisant un sucesseur des Apôtres... C'était au reste un fort joli bellâtre, ce Charles II d'Éscars, passé maître en l'art du bilboquet, et vingt fois plus gaillard, dans l'alcôve d'une belle, que sous les voûtes d'une cathédrale! En ce temps là, d'aucuns, parmi Nosseigneurs les évêques titulaires, n'avaient même

pas reçu la tonsure, et M. d'Escars était de ceux qui ne se souciaient guère de sentir les ciseaux sacrés testonner leur coiffure. Aussi pratiquait-il si bien la résidence, qu'en sept années, le troupeau confié à sa houlette avait eu l'heur d'entrevoir jusqu'à deux fois son bon pasteur : au surplus, prélat des plus canoniques, nommé par le roi, agréé par le pape, et qui gardait en poche dispenses et provisions du Saint-Père.

Grand-vicaire, administrateur du diocèse, messire de Martincourt gouvernait donc épiscopalement doyennés, cures, prieurés et chapelles. Il avait official, théologal et pénitencier, juridiction volontaire et contentieuse. Archidiacre lui-même, il commandait aux archidiacres, se livrait à de fréquentes visites, exerçait tous droits de correction et de censure : mieux qu'une « main » ou qu'un « œil » d'évêque, pour parler la langue des Saints Conciles, il se comportait en évêque à peu près complet — évêque, hélas! sans anneau et sans crosse; soutane écarlate, et non pas robe franchement violette!... Deux fois pourtant, le chancelier de France avait couché sur la liste des *nommés à Rome* les titres et qualités de ce beau faiseur d'homélies : deux fois le roi s'était hâté d'effacer cet odieux nom de Martincourt. Alors, piqué au vif, monsieur Actéon avait osé écrire au chancelier, le priant

de cesser à l'avenir ses bienveillants offices. « Je n'ai goût ni appétit de la mître, disait la » lettre menteuse; humble de cœur, j'éprouve une » âpre jouissance à me sentir méconnu! »

Pauvre archidiacre! on le savait si bon gentilhomme qu'on le crut sur parole.— L'antique adage disait vrai : « Colère, courte folie! »

Incurable douleur! Avoir été et n'être plus!... Oh! si la Belle Pénitente se fût rencontrée, en tels jours de défaillance, avec son fol adoré, l'eût-elle reconnu dans cet homme vieilli avant l'âge, à la face pâlie, à la stature courbée?... Mais elle-même, où pouvait-elle être, la rieuse princesse? — Hélas! déjà là-bas, où sont les neiges d'antan!...

Chaque matin, par les feux de l'été ou la bise de l'hiver, le grand-vicaire, descendant la colline de Langres, se plaisait à errer de longues heures dans la campagne, sombre, taciturne, pliant sous le faix de ses pensées, songeant amèrement au jour de la veille, plus amèrement encore à celui du lendemain... Parfois, durant sa marche solitaire, il voyait se dresser devant lui comme d'enivrantes visions d'autrefois. Il cheminait près de celle qui n'était plus, —prêtait l'oreille à la voix harmonieuse, — souriait au sourire adoré : semblable au promeneur qui, perdu sous les grands bois, croit percevoir le rhythme lointain d'une mélodie connue..... —

il s'arrête..., il écoute..., il entend..., alors qu'autour de lui, tout est solitude et silence!... Et soudain, pour se fuir lui-même, ce désespéré hâtait le pas. Il rentrait dans sa demeure; il penchait sur les livres sa tête si tôt blanchie, demandant au travail opiniâtre le remède de tous les maux : l'oubli!... Hélas! l'oubli souhaité venait trop vite; le passé, rêve pour lui sans retour, pâlissait bientôt dans sa mémoire; le souvenir de l'amour éteint s'éteignait dans ce cœur : seule, la haine y restait, et brûlante et vivace, — implacable, car elle était impuissante!

Quoi! se sentir si petit, quand on s'est cru destiné à devenir si grand! Avoir pour soi naissance, fortune, mérite, et n'être, jusqu'à son heure dernière, qu'un pauvre prêtre de diocèse!... Oh! comme dans ces tête-à-tête avec lui-même, M. de Martincourt sentait son orgueil distiller tour à tour et le miel et l'absinthe!

« Tu souffres! lui disait la voix intérieure. Et pourquoi donc? Humble ou puissant, n'es-tu pas toi-même? N'as-tu pas conscience de ce que tu vaux?... D'autres, venus de plus bas, sont assis plus haut que toi? Que t'importe, si tu les domines de toutes les hauteurs de ton génie?... Méconnu! pauvre méconnu, tu pleures! Ah! ce n'est pas sur toi que doivent couler tes larmes. Pleure plutôt sur ce monde qui ne t'a pas compris!... *Il est venu parmi*

les siens, et les siens ne l'ont pas soupçonné... Que tel soit également ton lot : n'a-t-il pas été celui de Dieu ! »

Mais aussitôt, la même voix reprenait :

« Et pourtant, quel autre naquit plus digne de gouverner les hommes?... Évêque, tu serais devenu cardinal; et l'on t'eût vu quelque jour, précédé de la croix d'or, t'acheminer légat du pape en ce royaume. Jesu pie! Comme ta main eût pesé lourdement sur ce siècle ! Comme elle eût su châtier la société laïque et ses perpétuelles révoltes contre l'ordre établi de Dieu ! »

Alors, partie sur l'aile des rêves, l'ambitieuse pensée prenait son vol vers ces régions peuplées de mirages, où elle se plaisait à bâtir sa république. Plus de frontières, de patrie, de monarques terrestres! Un pape, prêtre des prêtres et roi des rois, étendant son double sceptre sur tous les peuples de la terre, enfants de sa famille! Puis, rangés autour de l'inébranlable trône, — plus bas, il est vrai, pourtant bien haut encore, — sous les rayons de l'infaillible lumière, évêques et prêtres gouvernant provinces et villes, écrasant, eux aussi, le monde laïque sous le poids de leur science, de leur vertu, de leur sainteté!... Rêves bizarres! Illusions décevantes! L'extrême servitude pour tous : pour soi-seul, l'extrême domination !...

Aussi, quand, retombé de ces altitudes sereines sur cette odieuse terre de Langres, où le tenait enchaîné l'inique vouloir du siècle, M. de Martincourt avait à gouverner, c'est-à-dire, croyait-il, à sévir, malheur au clerc qui comparaissait au Tribunal de l'Église, sous l'inculpation d'une faute canonique! On pouvait voir cet impitoyable juge casser et réviser chaque arrêt de l'Ordinaire. Jamais, selon lui, l'official diocésain n'avait prononcé condamnation suffisamment rigoureuse. Sous cette main libérale, les *censures* se transformaient en *peines;* la *suspense locale* en *interdit personnel* : parfois même, elle devenait la *dégradation verbale.* — « Prêtres! disait le terrible justicier alors qu'il châtiait sans rémission, prêtres, je vous apprendrai à tous comment se doit conduire un prêtre! »

Tel était cet homme, au nom duquel tout tremblait dans le diocèse de Langres. Sinistre personnage, en vérité, qu'environnait le mystère, non moins que la terreur! Sa vie retirée, son isolement opiniâtre était motif à mille récits fantastiques. D'aucuns le prétendaient sorcier, et passé maître dans les arts de vaine observance ou de magie. Son œil noir, disait-on, habitué à contempler les démons face à face, gardait comme un reflet des feux de l'enfer : nul ne pouvait supporter l'éclat scintillant

de sa prunelle. Lui-même, monsieur le légat du Pape, avait nettement éprouvé qu'autre chose est soutenir l'œillade d'une jolie femme, autre chose le regard d'un familier de Belzébuth.

Certain jour où le grand-vicaire archidiacre de Langres était venu solliciter audience :

— Qu'il entre ! avait répondu l'aimable Monsignore ; qu'il entre, ce glorieux enfant de l'Église, ce foudre d'éloquence, ce.....

Soudain, le nonce s'était arrêté court : le visiteur franchissait le seuil de la porte.

— *Jettatore!* balbutia le prélat en détournant précipitamment la tête. Pendant ce temps, le théologien de Son Éminence, allongeant deux doigts de sa main droite, faisait la *coma* derrière son dos.

Ces contes, vingt autres encore, forgés de même, avaient cours dans le diocèse, tout en se débitant sous le manteau... Aussi, lorsqu'au déclin du jour, on voyait le grand-vicaire entrer, morose et farouche, dans quelque église déserte, chacun, prêtre ou laïque, s'empressait de saluer bien bas, puis s'éloignait avec effroi...

Et c'est ainsi que, haineux à tous et de tous haï, atteint d'une mélancolie étrange, spectre familier de ses heures sombres, M. de Martincourt parcourait ce chemin de la vie, pour lui désormais sans autre horizon que la tombe.

Il y avait douze années déjà que ce dur pasteur laissait peser sa lourde main sur le troupeau commis à ses soins, quand une aventure des plus singulières vint pour longtemps défrayer la médisance publique.

Une nuit, le prêtre gardien de la basilique Saint-Mammès, crut vaguement entendre des gémissements éveiller les échos de la vieille cathédrale. Il se leva plein de hâte, et, traversant la sacristie, pénétra dans l'enceinte du chœur. Nef et bas-côtés, tout était solitude : aucun bruit profanateur ne troublait le vaste silence. Le prêtre allait regagner son logis, quand un soupir, distinctement entendu cette fois, lui fit tourner la tête et observer avec plus d'attention. Alors, sous un rayon de la lune, il lui sembla entrevoir, perdu dans l'ombre d'un pilier, un homme qui gisait affaissé, défailli.

Il ne se trompait pas. Près de lui, dans les ténèbres, se tenait un homme, un homme immobile et courbé sur la dalle.

— Que faites-vous ici... à pareille heure? demanda brusquement le gardien de l'église.

L'homme redressa la tête en frissonnant, et du doigt désigna l'autel :

— Là! là! murmura-t-il, elle est là!... Que vient-elle m'annoncer, la détestable damnée?...

Surpris, presque effrayé, le prêtre regarda :

le chœur était désert; déserte s'étendait l'abside... L'homme ainsi prosterné, ce dévôt de la nuit, n'était-il donc qu'un pauvre insensé?,... Le prêtre se pencha vers le misérable, s'apprêtant à parler à ce fou selon sa folie.

Mais soudain, il poussa un cri d'étonnement. O stupeur! il venait de reconnaître le grand-vicaire du diocèse.

— Monsieur de Martincourt!.....

Il n'en put dire davantage. Déjà le prélat était rentré en pouvoir de ses sens, et, d'une voix impérieuse :

— Assez, Monsieur, assez!... Laissez-moi seul ici!... J'ai à prier... à prier longuement... à prier toute la nuit.

Puis, d'un ton plus bas, et, comme se parlant à lui-même :

— Bientôt... dans un instant peut-être, une goutte de mon sang aura coulé... Quelqu'un d'entre les miens va être jugé au jugement de Dieu!

Or, trois jours après semblable événement, une terrible nouvelle jetait l'épouvante aux pays de Bassigny et de Vallage. Le château de Martincourt, ce rempart des catholiques dans la Vosge franc-comtoise, avait été emporté d'assaut par un parti de lansquenets Allemands. Pillage, massacre, in-

cendie, la gent huguenote n'avait rien épargné à ce nid de papaux.

Dans cette abominable nuit, le vieux Rodolphe IV et son fils aîné avaient tous deux trouvé la mort. De l'illustre lignée de Diane, il ne restait plus qu'un seul descendant :

Monsieur Actéon Le Mauldict de Martincourt.

LIVRE DEUXIÈME

ULTRA SANGUINIS EFFUSIONEM

I

MESSIRE JACQUES LE LION.

Ce fut l'an du salut 1587, au mois de février — si les rôles du procès sont bien exacts — que l'official de Langres, Jean Tabourot, rendit contre Jacques Le Lion, curé de Hortes, ce beau jugement qui frappa de suspense le révérend personnage.

A ne rien céler, peu de gens s'en affligèrent; d'aucuns même proclamèrent la peine infiniment trop douce. Car, en vérité, ont eût difficilement rencontré chrétien d'espèce plus païenne, clerc de vie moins édifiante; pétri du limon de l'orgueil, imbu des nouveautés du siècle; — bref, un vrai parpaillot sous le drap noir de sa soutane. Depuis longtemps d'ailleurs le doyen rural avait l'œil sur un pareil homme, guettant le moment de lui infliger quel-

qu'une de ces *corrections fraternelles*, qui sont à la fois l'absinthe du corps et le miel de l'âme; mais semblable occasion ne s'était guère présentée avant ladite année 1587.

Il advint donc, vers ce temps-là, qu'un huguenot, habitant la paroisse de Hortes, étant mort en huguenot et sans confession aucune, Jacques Le Lion, soit faiblesse singulière, soit encore mépris de ses devoirs, laissa inhumer cette dépouille hérétique dans la terre bénite de son cimetière. Aussi, grand scandale à la ronde, protestations des âmes pieuses; puis, décision de l'official qui, déclarant suspens le pasteur sacrilége, privait, six mois durant, cet indigne de tous les fruits de son bénéfice. En outre, messire Tabourot, observateur rigoureux des Saints Canons, condamnait le prêtre suspens à déterrer de ses propres mains l'impur cadavre pour le jeter n'importe où, — lui laissant ainsi le choix entre le grand chemin et la rivière..... Assurément, un tel arrêt sentait bien un peu l'indulgence; mais, ce jour-là, l'official avait siégé, l'âme en belle humeur, sans doute parce que M. de Martincourt, son supérieur bien aimé, était en ce moment absent, et besognant au loin.

« *Suspensus exclususque ab omni executione ordinis et beneficii* » disait, en son latin d'Église, l'arrêt de messire Tabourot, c'est-à-dire :

Etre frappé de suspense, encore que l'on soit « homme d'âge, de prudhomie et suffisance requises ; »

Ne point toucher, pendant six longs mois, une gerbe de ses guérets, un écu de sa dîme;

Voir primices, censives et champarts s'engouffrer dans le coffre d'un économe de séminaire ;

Laisser à son petit vicaire toutes les joies d'un baptême, toutes les douleurs d'un enterrement;

Entendre du matin au soir les chuchottements de ses paroissiens, les rires étouffés de ses pénitentes!...

Et cela, parce qu'on a jeté sur le corps d'un sujet du Roi un peu de cette terre, qui, de par nos juristes, appartient au Roi!... Ah! Dieu de justice! pareille iniquité criait vengeance !

Donc, le soir même du jour où semblable jugement lui avait été signifié, messire Le Lion harnachait son petit cheval, et quittait en grand secret cette paroisse de Hortes, où désormais, pendant une demi-année, chacun allait pouvoir et naître et trépasser sans l'entremise de son curé. Trois jours durant, le voyageur trotta par monts et par vaux, en dépit de la neige, se moquant de la bise; et, au matin de sa quatrième chevauchée, il franchissait l'enceinte de la bonne ville de Dijon, dans la duché de Bourgogne.

Certes, Dijon est une noble cité, superbe, bien

bâtie, avec deux forts châteaux, Talant et Fontaine, pour mâter le bourgeois aux jours de Lanterlut; — bref, c'est la reine, l'abrégé, le microcosme du monde bourguignon... Et cependant, sans donner un coup d'œil à Jacques ou à Jacqueline, messire Le Lion traversa rapidement rues, ruelles, carrefours, se dirigeant vers le lieu où la Thémis bourguignonne tient sa Cour et possède son palais.

Bientôt on put le voir, tout poudreux de son voyage, pénétrer dans cette grand'salle, où d'aucuns prétendent que les pas des plaideurs sont absolument pas perdus. Au premier sergent de rencontre, le nouveau venu s'informa si maître Feuret se trouvait à l'audience. Ainsi nommait-on certain avocat des plus avocassants, chicaneur renforcé, processif, rioteur, depuis longtemps le refuge et l'asile des prêtres en détresse.

Ledit maître plaidait en ce moment par-devant Messieurs de la Grand'Chambre : même à travers la porte entre-baillée, on le pouvait entendre se frapper la poitrine, et prendre le Ciel à témoin de la bonté de sa cause.

Mons Feuret fit répondre qu'il n'en était encore qu'à sa *triplique*, mais qu'il serait concis... Donc, longtemps, fort longtemps, messire Jacques Le Lion fit pilier dans la grand'salle, au milieu du

continuel va-et-vient des plaidereaux venus de tous les bailliages du ressort.

Enfin, la porte s'ouvrit, et le vieux maître parut. Il semblait radieux. Depuis le matin, il avait parlé, criaillé, gesticulé, et il avait gagné! Pour l'instant, il s'en allait, au bras de son contradicteur, cuver dans un banquet fraternel l'ivresse de sa victoire : pouvait-on plus noblement pratiquer l'oubli des injures ?

Messire Le Lion salua bien bas le glorieux vainqueur, et se mit en posture de lui exposer sa cause. Mais, dès sa troisième phrase, il fut interrompu :

— Bien, bien! disait maître Feuret; j'ai l'esprit vif et le concept prompt... Je connais maintenant votre affaire, autant..... mieux que vous-même!

En même temps, d'un geste superbe, enfonçant son bonnet, et croisant sa toge :

— Par les dieux immortels, voilà qui m'indigne!... La tombe est chose religieuse, *res religiosa*, enseignent doctement les Prudents latins!... Votre official est donc un chacal et votre grand-vicaire une hyène?

Le curé de Hortes ne répondait rien, opinant simplement du menton.

— Votre nom? poursuivit ce terrible maître Feuret.

— Jacques Le Lion, répliqua le consulteur, presque effrayé d'entendre ces trois syllabes retentir en si formidable lieu.

Alors le maître, d'un ton sublime :

— La nature provide a créé le lion pour être la terreur du chacal et de l'hyène!!.. Ergo! loin de nous la crainte vaine!... Nous protestons!... Abus, en vérité, je le répète, abus!... Nous allons jusqu'en Parlement de Paris, et..... et mon fils plaide votre affaire... Avez-vous là vos pièces?

Messire Jacques Le Lion ouvrit son manteau, et en tira un sac d'assez belle dimension. Mons Feuret palpa rapidement le fond du sac : il s'y trouvait quinze petits écus, ayant servi naguère à dépêcher en paradis quinze âmes habitantes du purgatoire.

— Est-ce là tout? demanda, non sans grimace, le praticien de chicanes.

— Tout, répondit assez piteusement messire Le Lion.

Le vieux maître demeura un instant soucieux; mais bientôt, se tournant vers son confrère, l'avocat battu et content :

— N'importe!... Un appel comme d'abus!... Peste!... *Rem magni momenti!*... Quel début pour mon fils le Parisien!

Lors, saluant du bonnet, il continua sa route,

emportant sur son dos le sac, — et dans le sac, le procès, — et sous le procès, les écus.

Le curé de Hortes suivit des yeux les deux maîtres. Ils marchaient avec de grands gestes, s'arrêtaient brusquement, se regardaient bien en face, et se prenaient à rire..... Enfin, ces Messieurs disparurent par la porte de la buvette.

Le même jour, le prêtre appelant enfourchait son bidet, puis lestement reprenait le chemin de sa paroisse. Il fit diligence, et goûta bientôt cette suprême joie d'apercevoir, comme dit l'autre, la fumée de sa maison.

C'était l'heure où la cloche du soir donne sa note mélancolique, l'heure où le village entier se repose, joyeux, chantant, aimant. Mais nul front ne s'inclina devant le nouvel arrivé; aucune bienvenue ne fut adressée au voyageur. Il passa, silencieux, au milieu du silence, et les femmes, en le voyant, détournaient la tête, et les petits enfants le désignaient du doigt.

Seul, le jeune vicaire accueillit son curé avec les transports de la joie la plus vive :

— Quelle absence ! disait-il entre deux embrassades; quelle longue absence !...

Noble cœur, ce petit vicaire; âme véritablement d'élite !

II

PIA DETRACTIO.

A l'heure même où Jacques Le Lion arrêtait enfin sa monture à la porte de son logis, M. de Martincourt reprenait possession de l'hôtel épiscopal de Langres.

Jamais le grand-vicaire ne s'était senti d'humeur plus sombre; jamais orage aussi menaçant n'avait été amoncelé sur les abîmes de son cœur. Six mois auparavant, tête haute, sourire aux lèvres, cet homme était parti pour l'Assemblée générale du Clergé :

« J'irai, avait-il dit, je romprai mon trop long silence : comme autrefois, le bruit se fera autour de mon nom!... »

Et il était venu; et il avait parlé.

Son âme de fiel s'était épanchée sur tout ce qu'elle haïssait, invectivant hommes et choses : l'Université, les Parlements, le Roi.

« Alma mater » avait été traitée, — irrévérence profonde! — « de prostituée gallicane; »

Messieurs les robins, de « vile cabale Gersonienne!... »

Le Roi très-chrétien de « vilain Hérode!... »

Point de subvention, moins encore de décime pour le « Sardanapale; » mais une bonne et prochaine saignée à la veine basilique!....

Venin dépensé en pure perte! voix criant dans le désert!..... Personne, parmi Nosseigneurs de l'Église, ne s'était levé pour répondre à ces audacieux défis. Pas une clameur, pas un murmure! — rien, hélas! qu'un bruyant éclat de rire, seule réponse qu'avaient baillée belle la cabale Gersonienne, et la séquelle gallicane.

Rage et douleur!.... une huée pour toute persécution; une huée pour tout martyr!.... Et, la rougeur au front, la haine dans l'âme, l'orateur avait à jamais quitté cette insultante Assemblée.

Oh! ce rire, cet éclat de rire!... En ce moment, le grand-vicaire de Langres l'entendait encore, résonnant à ses oreilles, éveillant un écho dans chaque presbytère de son diocèse. Que n'avait-il reçu plutôt, l'insolent prélat, quelque soufflet sur la joue droite! Au moins, aurait-il eu la ressource de tendre la joue gauche, et de faire le saint personnage!..... Mais non! il se sentait mortelle-

ment frappé, frappé en plein cœur. Lui! l'homme redouté, il devenait l'homme ridicule!

C'est ainsi que, dans le silence de la nuit, Actéon de Martincourt écoutait les gémissements de son orgueil.

Seul, au milieu d'une vaste salle, son cabinet d'étude, il se repaissait d'amères pensées, oublieux de l'heure qui s'écoulait, succédant à l'heure. Cependant, il redressa la tête et, s'approchant d'une table sur laquelle brûlait un flambeau :

— Au travail! s'écria-t-il avec rage; le travail n'est-ce pas l'oubli?

Sur cette table s'étageaient par monceaux des lettres de maintes grandeurs, toutes soigneusement scellées, portant toutes au dos quelque suscription, ou française ou latine. *Clam legendum*, lisait-on sur la plupart d'entre elles.

Du premier coup d'œil, M. de Martincourt devina ce que lui voulaient ces missives diverses, et un sourire chagrin vint aussitôt entr'ouvrir ses lèvres.

— « *Homo homini lupus!* » murmura-t-il en s'asseyant. Qu'aurait dit le philosophe antique, s'il nous avait connus, nous autres prêtres?

Il étendit le bras, et sa main prit au hasard un de ces plis discrètement cachetés.

Cette première lettre, courte et brève, ne contenait que quatre lignes sans signature :

« Que Votre Révérence le sache : Messire Jacques
» Le Lion, curé de Hortes, un Gallican endurci,
» s'est vanté publiquement de ne jamais recon-
» naître les décrets du saint Concile de Trente. »

— Nous verrons bien !..... en vérité, nous verrons bien ! répéta M. de Martincourt, et ilreplia le mystérieux billet.

Longtemps les doigts du prélat continuèrent à dépouiller les papiers épars; longtemps ses yeux s'efforcèrent de déchiffrer ces écritures variées. Mais l'âme était absente; elle errait, vagabonde, loin du lieu où se tenait le corps.

Et pourtant, la plus fugitive des pensées eût dû rester enchaînée par l'horreur d'une pareille besogne ! Tout ce que la lâcheté humaine peut inventer d'infâme, ce que la haine ose imaginer d'atroce s'étalait avec impudeur à chacune de ces lettres secrètes. Détraction, Révélation, Indication, ces mille vocables dont l'Église a baptisé une seule et hideuse chose — la Délation, — semblaient s'être donné rendez-vous sur cette table, près laquelle se tenait accoudé le veilleur opiniâtre.

Hélas! est-il besoin d'avoir longtemps étudié les mœurs du monde sacerdotal, pour savoir combien

sont distincts l'honneur suivant le laïque, et l'honneur suivant le prêtre? « La délation est » chose pieuse, nous apprend un canoniste fameux » du seizième siècle... Dénoncer à votre supérieur » le péché d'un frère, c'est préserver autrui, si la » faute est publique; c'est encore vous sauver » vous-même, si la faute est occulte... Dénoncer, » c'est faire l'œuvre de l'histoire. » — *Pietas est denuntiatio*, a osé écrire cette plume... O bassesse, perversité, ignominie de l'âme humaine!

De longue date, le grand-vicaire de Langres connaissait l'âcreté du venin que sait distiller une âme dévote. Plusieurs fois cependant on eût pu le voir hocher tristement la tête, et serrer les lèvres avec dégoût..... Une de ces lettres parut enfin fixer son esprit et commander son attention.

C'était celui-là encore un billet anonyme : quelques lignes au plus; écriture contrefaite, style laconique, sentant le mystérieux et l'étrange :

« Troisième maison, sur la droite, en entrant » dans le village de Hortes. Logis de la femme » Guérin.

» Une jeune enfant est élevée par cette femme » sous la qualité mensongère de sa nièce.

» Que votre Révérence ne s'y trompe pas : c'est » la propre fille du curé de la paroisse, messire » Jacques Le Lion.

» Hélas! hélas! la femme séduite était sa propre » pénitente! Le fait est notoire, et le scandale pu- » blic.

» Les petits enfants du catéchisme se refusent à » la compagnie de cette lignée bâtarde et sacri- » lége.

» Or, le Divin Maître nous l'a dit : Mieux » vaudrait être jeté dans la mer avec une meule » au cou que de scandaliser un petit enfant! »

— Toujours les mêmes accusations, moyens abominables, pratiques infâmes! fit M. de Martincourt, et il froissa la lettre avec dépit.

Puis, après un moment de silence :

— Sa pénitente!... Aimé de sa pénitente!.... Lui aussi!.....

Il avait repris sa triste tâche, heureux d'échapper aux songes de la nuit, heureux surtout de fuir, pour une heure, l'importune hantise de ses pensées. Soudain sa taille se redressa; une rougeur subite colora son visage : ses yeux venaient de lire ce qui suit :

« A Messire le grand archidiacre, vicaire géné- » ral du diocèse de Langres, — ceci est adressé » non pas comme à un juge, mais comme à un » père : *non tanquam judici, sed patri.*

» Le Docteur Angélique nous l'enseigne : Tout » prélat est un père..... Or, révéler au cœur d'un

» père les erreurs de son enfant, n'est-ce pas faire
» acte de pieuse charité?

» Que Votre Révérence le sache donc, — mais
» le sache *extra judicium*, — un grand scandale
» s'apprête; un de nos frères va pécher contre ses
» frères. Maintes fois, lui parlant seul à seul, j'ai
» voulu ramener dans le droit chemin cette âme
» dévoyée : elle n'a tenu compte de mon admo-
» nition charitable. O douleur! le pécheur est
» revenu vers son pĕché, le chien impur a de
» nouveau couru vers ses vomissements!.....
» J'ai donc suivi la règle tracée par le Divin
» Maître : aujourd'hui, j'avertis l'Église.

» Messire Jacques Le Lion, curé bénéficier de
» Hortes, est secrètement parti depuis trois jours
» pour Dijon. Son intention, paraît-il, est de for-
» mer un appel comme d'abus contre la sainte pé-
» nitence que lui infligea notre révéré juge official.

» O mon père! quel scandale pour les cœurs fai-
» bles! quelle pierre d'achoppement pour les âmes
» hésitantes!... Seigneur! Seigneur! éloignez de
» nous ce calice! »

Cette fois, la lettre était signée, — signée de deux initiales : L. M., vicaire de la paroisse de Hortes.

M. de Martincourt s'était levé. Pâle, frémissant, il arpentait à pas pressés la vaste salle, s'arrêtant

subitement, pour reprendre aussitôt sa marche. Bientôt, il appela :

— Qu'on éveille à l'instant mon official! commanda le prélat; j'ai à lui parler... et sans retard.

Le grand-vicaire n'attendit pas longtemps.

Une demi-heure ne s'était pas écoulée, et déjà Messire Tabourot accourait tout ensommeillé. Le digne homme! Pour lui quelle douce surprise!... Aussi ses paroles coulaient-elles onctueuses, tandis qu'il exprimait à son supérieur bien-aimé sa grande joie de le voir de retour. Mais celui-ci, sans vouloir répondre :

— Qu'est-ce donc, Monsieur, qu'un prêtre nommé Jacques Le Lion, et quelle faute a commise cet homme?

Fort ébahi d'un tel accueil, M. Tabourot se hâta de dire :

— Jacques Le Lion, curé de Hortes, est un prêtre dont l'incurie a permis qu'on inhumât en terre sainte le corps d'un hérétique. J'ai condamné ce clerc à six mois de suspense.

— Quoi! six mois de suspense pour un sacrilége puni par les Canons d'excommunication?... Six mois de suspense?... Et voilà tout?...

— J'ai cru que mieux valait clémence que rigueur, balbutia benoîtement le juge.

Et M. de Martincourt :

— Vous avez eu tort de croire cela, Monsieur! votre indulgence n'est que duperie.

Le prélat marcha vers la table, y prit la lettre dénonciatrice, et vint la mettre devant les yeux de l'official. L'official regarda, et devint fort pâle à son tour.

Pendant quelques instants les deux prêtres s'observèrent en silence; puis le grand-vicaire reprit à travers la chambre le cours de sa promenade enfiévrée.

— Que résoudre? demandait anxieusement le bon monsieur Tabourot, qui, les yeux fichés en terre, se tenait droit, roide, immobile, — ni plus ni moins qu'un cierge pascal au jour de la Quasimodo.

Il ajouta encore :

— Les Ordonnances Royaux encouragent l'appel comme d'abus, et, pour ma part, je n'oserais jamais.....

— Bien! bien! interrompit M. de Martincourt; Tout ceci reste mon affaire..... Ayez soin seulement, Monsieur, que demain, dès la première heure, ce Jacques Le Lion comparaisse devant moi.... Surtout, ni bruit, ni scandale!

— *Sine strepitû aut figura judicii,* fit observer M. Tabourot, osant risquer une savante parole :

— c'était un homme nourri de la moelle et substance des textes canoniques.

Sans daigner féliciter son Ordinaire, sans même paraître goûter si admirable à-propos, le farouche prélat congédia l'official d'un geste.

Demeuré seul, M. de Martincourt vint reprendre place dans sa grande chaise gothique.

Longtemps il prolongea sa veille, songeur morose et soucieux. Mais enfin, lorsque l'aube laissa voir ses premières pâleurs, messire Actéon avait presque retrouvé le sourire.

— Celui-là du moins, se disait-il, oh! non, celui-là ne se raillera pas de moi!

III

EX INFORMATA CONSCIENTIA.

Quand messire Jacques Le Lion se présenta, vers les premières heures du jour, à la maison épiscopale, le vicaire général était déjà courbé sur sa tâche quotidienne.

— Qu'il entre! enjoignit brièvement M. de Martincourt. — Le curé de Hortes se trouva introduit devant la face de son prélat.

Tout d'abord Jacques Le Lion s'inclina humblement, sans oser franchir le seuil. — Le grand-vicaire ne releva même pas la tête.

Assis dans sa chaise gothique, un *in-folio* à fermoirs d'argent entre les mains, M. de Martincourt paraissait rivé, corps et âme, à la plus attachante des lectures.

— Approchez, Monsieur! ordonna-t-il d'une voix sèche.

Messire Le Lion s'avança donc à petits pas, puis s'arrêta de nouveau, comme entravé dans sa marche par le respect.

— Plus près! grommela le prélat, l'œil toujours fixé sur son livre ; et, désignant du doigt le fauteuil qu'il occupait.

— Plus près, Monsieur... et à genoux!

La physionomie du curé de Hortes dénonça quelque étonnement ; cependant, sans faire aucune objection, il s'approcha, se courba, et posa genoux en terre :

— Et maintenant, continua le grand-vicaire daignant interrompre sa lecture, faites les prières voulues. Je vais entendre votre confession.

— Ma confession ?

— Votre confession.

Le pénitent malgré lui ne contredit ni ne répliqua : d'un air résigné, il se mit à murmurer les premiers mots du *Confiteor*.....

Ce fut un récit diffus, un narré de fautes diverses, de manquements canoniques, d'irrégularités cléricales, de péchés et véniels et mortels. A chaque aveu, M. de Martincourt inclinait le menton, sans faire aucun commentaire.

— « Ensuite ? » se bornait-il à dire.

Bientôt la voix dolente se tut, et l'invariable demande n'éveilla plus de réponse..... Il y eut alors un long moment de silence : les deux hommes se regardèrent sans parler.

Enfin le prêtre suspens fit un mouvement pour

se relever : peu satisfait sans doute, le confesseur lui posa la main sur l'épaule.

— Vous n'avez donc plus rien à déclarer?..... Rien? plus rien?

— Rien dont j'ai gardé mémoire.

— Courte mémoire! — et la voix de M. de Martincourt se prit à ricaner d'insolente façon — trop trop courte mémoire, en vérité!..... C'est grande pitié, Monsieur, que votre présomptueuse ignorance n'ait jamais voulu méditer les décisions du saint Concile de Trente. Vous sauriez aujourd'hui peut-être que le pieux Synode qualifie de péché mortel, « *gravissimum peccatum* » l'incontinence du laïque ; d'indigne turpitude « *turpe et indignum,* » l'avilissement du prêtre... concubinaire comme vous êtes!

Une rougeur fugitive empourpra le front de l'homme ainsi outragé.

— Votre conduite, poursuivit le grand-vicaire, est le scandale de la paroisse confiée à vos soins..... Vous êtes devenu incapable de faire le bien.

— Il est vrai, mon père, répondit messire Le Lion avec humilité, *peccavi!* Mais la faute est fort ancienne ; l'absolution d'abord, la mort ensuite, ont creusé un abîme entre mon passé et mon présent..... Celle qui fut jadis mon péché, a depuis longtemps quitté cette vie mortelle.....

— Et l'enfant? demanda brutalement M. de Martincourt.

Un léger tressaillement révéla seul que ce mot avait éveillé un écho dans le cœur du père : quant au prêtre, il continua, taciturne, à demeurer à genoux.

Le confesseur prit de nouveau la parole :

— Au surplus, Monsieur, telle n'est point la question pour le moment. A chaque chose son temps; à chaque méfait sa peine. Passons donc!... Jacques Le Lion, vous êtes accusé aujourd'hui d'une faute plus grave encore, d'un crime perpétré contre l'Église même.

— Moi, mon père? balbutia le curé de Hortes.

Le vicaire général prit sur la table l'*in-folio* aux fermoirs d'argent, l'ouvrit, et, le tendant à son trop discret interlocuteur :

— Lisez, et instruisez-vous! lui dit-il.

Le volume offert aux méditations du bénéficier de Hortes, était une édition complète des Constitutions, Brefs et Encycliques pontificaux, publication alors sévèrement interdite en France, comme attentatoire aux libertés et franchises gallicanes. Celle-là sortait des presses du vénitien Ziletti, et un religieux franciscain, « *jurisconsulte prestantissime* » — l'humble frère Mineur se rendait cette justice — avait enrichi le pieux volume de gloses et de commentaires. Du premier coup d'œil, Jac-

ques Le Lion reconnut certain chapitre de la Bulle *in processû cœnæ Domini*, chapitre à lui familier, où l'excommunication se trouvait distribuée d'une main magnifique et vraiment papale, *à tous chanceliers, vice-chanceliers, conseillers ordinaires ou extraordinaires, membres des Parlements et des Présidiaux* assez osés pour citer un clerc à leur barre, *à tout archevêque, évêque, prêtre, diacre, simple tonsuré* assez éhonté pour y comparaître.

— Lisez donc, Monsieur! reprit d'un ton fort haut le grand-vicaire, que le silence de son inférieur commençait à courroucer.

Mais celui-ci, toujours à genoux, avait relevé le front, et, de sa main, écartait doucement le précieux bullaire :

— A quoi bon cette lecture? Votre Révérence ne l'ignore pas : je ne suis point Italien; je suis un prêtre de l'Église gallicane. L'appel comme d'abus est pour nous un droit : Français, j'ai donc invoqué les lois de la France.

Le grand-vicaire contempla stupéfait ce clerc qui, suspens et presque anathème, osait encore lui résister en face. Néanmoins, il prit sur lui de se contenir.

— Et quel est, Monsieur, l'avocat chargé par vous de répandre l'injure sur vos supérieurs et sur vos frères?

— Maître Feuret.

— Maître Feuret?... Bien!... fort bien!... Ce Feuret n'est-il pas cousin d'un hérétique, blasphémateur de son Dieu, brûlé avec Taffinon, sous le feu roi Henri?... Eh oui!... vous le saviez assurément?... Voilà pourquoi vous l'avez choisi pour conseil, pour patron! A merveille, Monsieur, je vous félicite.

L'entretien prenait un tour menaçant : Messire Jacques le comprit sans doute; car, dépouillant son masque d'assurance :

— Mon père, j'ignorais ces détails; mais puisque la toge de maître Feuret recouvre un ennemi de l'Église, je vais adresser une lettre à cet homme, pour annoncer mon désistement, sauf à choisir un autre avocat, et...

— Épargnez-vous ce soin, Monsieur. Dès demain, vous allez quitter la paroisse dont vous êtes la honte et le scandale; dès demain, l'abbaye du Mont-Dieu vous ouvrira ses portes... Là, du moins, dans le silence et dans le recueillement, seul à seul avec vous-même, vous pourrez méditer et pleurer, vous repentir, mon fils, et sauver votre âme.

Immobile, muet de stupeur, Jacques Le Lion écoutait résonner ces menaces, messagères trop certaines de son malheur. Un sentiment indéfinis-

sable, tour à tour effroi et colère, envahissait lentement son être : Jacques Le Lion se voyait traîtreusement pris à l'artifice d'un piége. Il comprenait qu'il était condamné, condamné sans miséricorde! D'abord, la terreur fut en lui plus forte que l'indignation ; sa poitrine se souleva pleine de révolte; mais, cette fois encore, sa tête s'inclina résignée, sa voix balbutia suppliante :

— L'arrêt de Votre Révérence me semble fort rigoureux, mon père; la pénitence que vous m'imposez n'est-elle pas bien sévère?

— Elle n'est que juste, répliqua sèchement M. de Martincourt.

Cette simple phrase, « elle n'est que juste, » ces cinq mots d'un style banal, produisirent sur l'homme agenouillé un effet étrange. Soudain, tel qu'un vin enivrant, la colère lui jaillit au cerveau; le démon de rébellion le mordit au cœur : cette nature mal domptée bondit sous l'aiguillon.

Eh quoi! depuis une heure, il était là, courbé vers le sol, genoux rivés dans la poussière, lui, un prêtre! lui, un homme! et pourtant ce Martincourt maudit — un pécheur, celui-là, parmi les pécheurs! — ne soupçonnait même pas la souffrance, la torture d'une telle humilité! Il ne soupçonnait pas?... Mais, si!... l'implacable!! Il devinait, il comprenait, il voyait, heureux et triomphant!... Oh non,

non! son atroce plaisir ne se pouvait prolonger davantage!!!

— Oui, j'ai failli! reprit messire Le Lion — et geste, parole, regard, tout en lui semblait porter un défi provocant — *Peccavi!*... Aussi, vous, mon père, vous qui êtes sans péché, me jetez-vous la première pierre!... Voilà donc la justice de l'Église!... Moi, simple fils de paysan, je commets une irrégularité? *væ mihi!* Pour moi, l'interdit, l'anathème, la claustration! Tel est mon lot! — notre lot à nous, pauvres hères, croquants du bas clergé!... Seigneur Dieu! que ne suis-je né noble, beau fils de noble! Agréable au Monde sans déplaire au Ciel, comme on m'eût beaucoup pardonné d'avoir beaucoup aimé! Que de faveurs, de bienfaits, de récompenses répandues sur ma faute! Prélature, archidiaconé, évêché peut-être... — l'injurieux parleur fit une pause — ... pour peu, Messire, que mon mérite se fût trouvé à la hauteur de mes ambitieuses concupiscences!

Il se tut, effrayé lui-même d'un pareil discours, et, levant la tête, porta vivement la vue sur monsieur Actéon.

L'amant repenti de la « Belle Pénitente » avait écouté sans interrompre. Hautain, impassible, joignant les mains, et comme abîmé dans une contemplation silencieuse, le prélat tenait sa prunelle

fixée sur l'espace. Les yeux de Jacques Le Lion suivirent la direction de ce regard, et aussitôt l'audace du misérable prêtre se transforma en une muette épouvante.

Sur un des panneaux de la muraille, et faisant face à M. de Martincourt, on remarquait encastré dans la boiserie, un tryptique aux couleurs éclatantes, aux teintes heurtées. C'était une de ces compositions familières à l'École espagnole, mélange hideux de larmes et de sang, peinture de la vie se tordant au toucher de la mort. La tradition voulait y voir le chef-d'œuvre du célèbre Prévost de Gray, ce commensal aimé de feu l'évêque monsieur Claude de Longwic. Le maître avait emprunté son sujet au chapitre si connu du Livre des Macchabées : la Flagellation d'Héliodore. A l'entrée du Lieu Très-Saint, devant le Tabernacle de l'Éternel, le violateur du temple gisait terrassé, palpitant. Deux anges le maintenaient, et du poing et du genou ; tandis que, suspendu dans les airs, un Séraphin fustigeait de son fouet l'audacieux sacrilége. A chaque coup, l'adorateur des « dieux infâmes » se ramassait en d'atroces contorsions ; le sang coulait, les chairs tombaient ; mais l'impitoyable exécuteur des célestes vengeances frappait, frappait sans trêve.

Voilà ce que contemplait le grand-vicaire et un

affreux sourire, délateur de sa pensée, se montra sur ses lèvres.

Jacques Le Lion vit le sourire... et Jacques Le Lion comprit.

Le grand-vicaire cependant avait allongé la main, et par trois fois frappé sur la table placée devant lui. A ce signal, une tapisserie se souleva et deux hommes portant la livrée des Martincourt entrèrent dans la salle : ils saluèrent et vinrent se ranger contre la muraille.

D'un brusque mouvement, le curé de Hortes s'était remis sur pied. Pâle, le poing crispé, la voix frémissante, il déchaînait maintenant sa fureur, telle qu'une bête sauvage trop longtemps captive :

— Ha!... ha!... Messire... c'était donc un guet-apens!... un infâme guet-apens!!... Malheur à vous, si un seul de vos spadassins ose toucher à ma personne!...

Pour seule réponse, le grand-vicaire étendit un doigt vers le rebelle, et les deux valets se ruèrent aussitôt sur cette proie. Il y eut lutte, lutte brutale, mais de courte durée. Arraché du sol, terrassé bientôt, Jacques Le Lion se sentit fortement garrotté.

— Maudit, maudit sois-tu!! criait-il dans sa rage insensée, toi qui violentes ainsi un homme sans défense!!

Enfin, comprenant la vanité de ses injures, le misérable se tut.

M. de Martincourt avait présidé impassible à cette exécution sommaire. Il reprit alors la parole. Sa voix, tout à l'heure âpre et dure, résonna pleine d'onction et de tristesse ; son œil s'abaissa, compatissant et doux.

— Mon fils, dit-il avec une lenteur solennelle, écoutez dans l'humilité de votre cœur les mots que va prononcer ma bouche. Ils seront cruels pour vous ; toutefois, croyez le bien, ils seront plus cruels encore pour votre père... Jacques, l'irrégularité de votre vie, l'esprit d'orgueil et de révolte qui sans cesse agite votre âme, m'obligent à vous imposer une assez rude pénitence... Oh! ne me regardez pas ainsi, cher enfant! Vos yeux me jettent l'étincelle de votre haine; éteignez, je vous en conjure, cette flamme de l'enfer!... Le maître qui châtie, châtie parce qu'il aime. C'est en pleurant que le père abaisse la main sur l'enfant de son cœur!...

L'orateur interrompit sa pieuse harangue pour contempler son « très-cher fils. » Le « très-cher fils » s'était soulevé sur un coude, et dardait sur le très-cher père un regard chargé des plus féroces passions.

Après un instant de silence, le prélat pour-

suivit : la voix douceâtre et désolée redevint le verbe hautain du justicier :

— Donc, *ex informatâ conscientiâ*, Nous, Actéon de Martincourt, grand archidiacre, vicaire général du diocèse de Langres, statuant sur un cas réservé — le crime du confesseur avec sa pénitente — nous conformant d'ailleurs au treizième Canon de la vingt-cinquième session du sacré Synode de Trente, ayant soigneusement évité le scandale d'un jugement public sur la seule constatation du fait, condamnons Jacques Le Lion, prêtre de notre obédience, dûment convaincu d'irrégularités, fautes et crimes canoniques, à subir la correction paternelle de la Verge, qui lui sera infligée aujourd'hui même en notre prison épiscopale.

Puis, d'un ton subitement radouci :

— Allez, mon fils, et ne péchez plus !

A ces mots, messire Le Lion éclata de rechef en injures. Mais déjà les deux estafiers l'avaient entraîné dehors.

IV

LA GRIFFE DE MARTINETTE.

La prison de l'Officialité de Langres était une chartre ayant bon renom entre toutes les chartres de France.

Assurément, comme demeure, elle était loin de valoir palais de roi, voire maison d'évêque; même ses huit cellules eussent pu être aisément classées parmi les « cachots noirs; » toutefois, ce n'était pas un de ces culs de basse-fosse, fangeux et vermineux, où la justice féodale laissait si volontiers pourrir ses justiciés : les Ordonnances royaux avaient congrûment corrigé cette barbarie gothique.

Plus basses que le sol de dix marches à peine, et si spacieuses qu'à moins d'être géant on y pouvait entrer debout, les huit cellules de la prison officiale recevaient en outre l'air et le jour par des soupiraux mesurant au moins quatre grands pieds carrés. Les ceps, grues et grillons rivés à la

muraille, quoiqu'en bon fer forgé, ne blessaient pas trop leur homme; — même, en un coin de la geôle, se trouvait une litière de paille, destinée au sommeil de ces condamnés que ne tient plus éveillés le remords... Au reste, nosseigneurs de Langres en usaient magnifiquement avec leurs prisonniers, ne leur demandant guère plus de six sols par jour pour le pain, l'eau et le gîte, le papier du greffier, la chandelle du prévôt et le balai du doyen. Où donc eût-on rencontré dans la chrétienté entière plus agréable geôle?

A la vérité, on y fustigeait bien parfois, souvent même; mais cela paternellement, sans aucunement violer la jurisprudence du royaume et les libertés gallicanes. « *Non ultrà sanguinis effusionem!* » Le sang d'un Français n'est-il pas l'exclusive propriété du Roi de France?

Ce fut là, dans la cellule Saint-Hérulphe, que se vit introduire messire Jacques Le Lion. Un guichetier le délivra de ses liens, et se retira sans faire payer « la bienvenue. » D'ailleurs, ni ceps aux pieds du condamné, ni entraves à ses mains; pas la moindre inscription de son nom sur le registre d'écrou. Évidemment, avant le soir, le captif devait être ou libre ou transféré dans quelque autre prison.

Quand l'infortuné se vit bien seul, sans témoin

de ses larmes, sans délateur de son désespoir, il tomba inerte sur la paille croupie, ramassée à l'un des angles du cachot. Jacques resta quelque temps plongé dans un morne abattement : stupide, hébété, il regardait dans le vide, il prêtait l'oreille au silence. Le sang battait fébrilement ses artères ; son cœur se soulevait ; sa poitrine haletait sifflante ; — et lui, dans la torpeur de sa pensée, il écoutait insensible gronder l'orage qui secouait son être. Tout à coup il se redressa ; ses poings se contractèrent avec rage ; sa bouche lança un sanglot : il se souvenait !... Son œil dilaté aperçut alors, là, devant lui, cette hideuse peinture, cause de tant d'effroi, — et l'ange acharné sur sa victime, et l'homme gisant à terre parmi les contorsions. O démons de l'Enfer ! l'horrible chose !... Mais déjà, ange tortionnaire, homme torturé, tout s'était évanoui...

Lugubres visions ! visions d'un rêve sans sommeil ! Et maintenant, Jacques croyait être perdu sous de sombres arceaux. Devant ses pas, un cloître se déroulait immense ; et lui, il marchait, marchait sans repos... La sinistre solitude ! le mystérieux silence !... Ah ! !... le tintement d'une cloche a traversé les airs ! le bruit d'une psalmodie plaintive a passé jusqu'à son oreille !... Le Mont-Dieu ! ! — c'était le Mont-Dieu ! !... Oui,

oui ! Jacques le reconnaissait à présent, l'asile du désespoir, le tombeau dont nul n'était encore sorti vivant! Il le reconnaissait!!... Ce murmure cadencé annonçait le chant des Frères prosternés devant l'Éternel : eh bien ? pourquoi donc ne mariait-il pas sa voix à leurs voix ? Que ne mêlait-il ses larmes à leurs prières?... Ah ! c'est qu'il n'était, lui, qu'un reclus méprisé, qu'un prêtre dégradé, qu'un pécheur indigne de la sainte compagnie des moines!... Pour toi, misérable, les pieuses humiliations, les sévices sacrés, les charitables injures, — toutes ces tortures du corps, qui peut-être, hélas ! ne sauveront même pas ton âme !

Captif à jamais! A jamais enseveli parmi les vers d'un tel sépulcre! Adieu les plaisantes prairies où la Marne roule son eau parmi les saules! — et les coteaux habillés de vignes! — et, plus loin, dans la brume mouvante, les sombres forêts des Vosges ! Adieu tout ce que tu aimas, le grand air, les vastes horizons, la liberté!... Ce cloître humide, ces murs suintants, ces dalles disjointes, voilà donc pour toujours ta cité, ta patrie, ton monde ! Pour toujours ? — Oh! non : regarde!... Là-bas, dans un étroit enclos, sous la croix d'un Calvaire, ils ont bêché le sol, ils ont ramassé la terre en humble monceau; ils en ont recouvert ta dépouille ignorée, ta dépouille sans nom, ta dépouille sans

larmes... « JACOBUS SACERDOS... » — et c'est là tout ce qui reste de toi!!...

Longtemps, dans l'horreur de sa funèbre vision, vivant, le reclus pleura sur sa mort. Mais soudain une pensée plus déchirante encore lui traversa le cœur. — Et son enfant?... ce pauvre être si précieusement caché!... Qui donc en aurait souci désormais? Qui daignerait aimer de quelque amour ce détestable scandale?... O Christ! Dieu des petits enfants, serais-tu le seul à sourire à l'orpheline, le seul à prendre en pitié la créature coupable d'avoir eu un tel père?.....

Le prisonnier fut enfin tiré de sa rêverie douloureuse. Un homme, robuste gaillard à la forte carrure, venait d'entrer et se tenait devant lui. Une soutanelle tombant jusqu'à ses genoux, une tonsure dessinée sur son crâne, indiquaient suffisamment que celui-là encore appartenait à l'Église. Il portait, négligemment jetée sur son dos, une longue lanière garnie de plomb, — le *fouet de France,* pour employer la classification de Messieurs des hautes œuvres. Du premier coup d'œil, Jacques Le Lion reconnut le diacre exécuteur des sentences de l'Officialité.

Ce personnage s'approcha du captif, et lui posant la main sur l'épaule :

— Eh bien?... sommes-nous prêt? demanda-t-il avec bonhomie.

En même temps, soulevant un anneau rivé au sol, il faisait mine de lier les poignets du patient.

Ce dernier s'y refusa :

— Pourquoi m'attacher les mains ? Ma sentence ne m'y condamne pas... Au reste, vous n'avez rien à craindre : je saurai subir ma peine sans révolte et sans plainte.

Le porte-fouet tonsuré hocha la tête d'un air incrédule. Néanmoins, jetant à terre la corde dont il s'était muni :

— A la bonne heure! j'aime mieux qu'il en soit ainsi. Entre révérends clercs d'ordre majeur comme nous sommes, on se doit bien quelques égards. D'ailleurs, sachez-le, toute résistance serait inutile.

Du doigt, il désignait deux autres estafiers qui, derrière la porte entre-bâillée, s'apprêtaient à fournir main-forte.

Jacques Le Lion dépouilla ses vêtements et mit à nu ses épaules; mais soudain, comme il allait s'agenouiller :

— Et le grand-vicaire? et le maudit?... Pourquoi n'est-ce pas lui?... Cet homme n'est point encore évêque, ce me semble : serait-il trop beau fils,

pour manier lui-même le fouet de ses corrections?

Le porte-lanière se prit à sourire :

— Sa Révérence connaît son droit-canon. Ne vous affligez pas : Sa Révérence viendra elle-même achever la correction paternelle... Son temps est précieux, et quatre-vingts coups de fouet...

— Quatre-vingts coups de fouet! exclama le misérable Jacques; quatre-vingts coups de fouet!!.... mais, c'est la mort!... Dieu! Dieu! aie compassion de mon âme!

Et il se laissa tomber à genoux.

Le diacre fit un pas en arrière, se campa fortement sur ses jambes, puis leva le bras.

La courroie plombée décrivit dans l'air un large cercle, et vint s'abattre avec sifflement sur le dos du supplicié.

L'homme fustigé ne poussa pas même un soupir.

Le fouet de France porta un second coup, porta un troisième; mais au quatrième, un hurlement aigu souleva la poitrine de messire Jacques : la douleur avait été plus forte que toute la force de sa volonté.

— Assez! assez!!..... grâce et pitié!

Vaines supplications! L'exécuteur poursuivait impassible;

Et le fouet de France s'élevait, et il s'abaissait avec une régularité parfaite, une cadence rhythmique...

Bientôt le dos du condamné, lacéré, déchiré, déchiqueté, ne présenta plus aux morsures des lanières qu'une plaie ruisselante. La peau pendait arrachée, le sang distillait goutte à goutte — le questionnaire n'en frappait que de plus belle!

Enfin, Jacques Le Lion cessa de jeter ses cris; ses genoux refusèrent de le soutenir; masse inerte, il s'affaissa, le visage contre terre.

En ce moment, la porte de la cellule s'ouvrit : le grand-vicaire apparut au seuil de la geôle.

A l'aspect de cette pâle figure, qui regardait attentive, l'exécuteur avait interrompu sa besogne :

— Justice est faite, dit-il respectueusement; soixante-dix-neuf coups ont été portés. J'attendais Votre Révérence.

M. de Martincourt allongea le bras, et le fouet maculé de sang passa entre ses mains. S'approchant alors de la plaie humaine étendue sans mouvement, silencieux il contempla cette chose.

La lumière blafarde qui glissait d'une haute fenêtre éclairait pleinement les deux sinistres personnages : — l'offenseur terrassé, l'offensé debout et triomphant. Quant au clerc flagellateur, discrète-

ment, il s'était mis à l'écart : ne devait-il pas laisser entière liberté à son supérieur? Mais celui-ci, d'ordinaire cœur vaillant et superbe, hésitait tout frissonnant. Cependant, il s'arma de courage, et leva un bras débile.

Une dernière fois, la courroie ensanglantée retomba sur l'homme évanoui.

Le coup était si faible qu'à peine parut-il effleurer le supplicié... Mais soudain, à l'attouchement du fouet, Jacques Le Lion s'était redressé d'un seul bond :

— Misérable!! hurla-t-il, — et, de ses doigts crispés, il étreignit son ennemi à la gorge.

Surpris de cette agression, M. de Martincourt poussa un cri d'effroi, et rejeta vivement la tête en arrière.

Dans ce brusque mouvement, la soutane de soie écarlate et le collet de toile blanche se déchirèrent : l'épaule du prélat apparut à nu.

Alors, à la pâle clarté répandue dans la prison, chacun put apercevoir que monsieur Actéon, seigneur de Martincourt, grand-vicaire, archidiacre de Langres, portait, à la naissance du cou, un effroyable signe.

C'était une cicatrice hideuse, triple stigmate d'un aspect étrange et repoussant. On eût dit qu'un oiseau de proie, épervier gigantesque, s'é-

tait complu jadis à enfoncer sa griffe dans la chair palpitante, et, s'envolant ensuite, avait ainsi laissé l'indélébile souvenir de son embrassement.

Le diacre tourmenteur vit la marque, et il recula stupéfié.... Mais, lui aussi, Jacques Le Lion avait vu ; car lançant un rire strident et sauvage :

— La serre de Martinette!! s'écria-t-il, le Signe de la Bête!!

Et violemment, de son bras gauche, il ramena vers lui le maléficié. En même temps, il trempait sa main droite dans le sang qui découlait de ses blessures :

— Tiens!.... Tiens, maudit!!.... A jamais rappelle-toi Jacques Le Lion!!...

Par deux fois, les ongles souillés de cet homme s'abattirent sur la marque infernale.

Le soir de ce même jour, une bonne escorte conduisait Jacques Le Lion au couvent du Mont-Dieu, et remettait le prêtre indigne entre les mains du prieur. M. Joseph Benin, secrétaire intime du grand-vicaire, était en outre porteur d'une lettre confidentielle pour le R. P. Athanase.

« C'est une âme à sauver, disait la missive :
» veuille ou non veuille, nous la sauverons !
» Coupez, tranchez, brûlez! La main du médecin
» ne doit ni s'émouvoir, ni compatir : pour être
» salutaires, ses opérations veulent être cuisantes.
» Soyez donc bon jusqu'à la cruauté ; aimez, s'il
» le faut, jusqu'à la haine !... »

Le digne prieur remarqua surtout la dernière phrase de la pieuse épître :

« ... Un jour peut-être, quand les années auront
» blanchi sa tête et refroidi son cœur, pourrons-
» nous permettre à ce grand coupable la vue d'un
» monde qu'il a si fort scandalisé... Peut-être?...
» Car, en vérité, je vous le dis, mon père, mieux
» vaudrait pour le reclus mourir dans le repentir
» et la prière, qu'être exposé par notre criminelle
» faiblesse à revenir sans vergogne sur ses vomis-
» sements! »

LIVRE TROISIÈME

ELLE!!!

I

LA VEILLE DU JOUR.

Six jours avaient passé sur la honteuse scène de la flagellation, jours d'hiver, de froidure et de neige. Déjà, entre les mains exercées du R. P. Athanase, Jacques Le Lion commençait à savoir ce que durent les nuits sans sommeil, ce que valent les douleurs sans larmes; déjà même il comprenait pourquoi certains êtres se rencontrent ici-bas, qui aspirent à la mort.

Quant à son cruel justicier, M. de Martincourt, nul n'aurait pu dire ce qu'il advenait de lui. Dans un accès d'humeur bizarre, le grand-vicaire avait congédié sa maison, ne gardant qu'un serviteur, un familier de ses heures sombres.

« O solitude! s'était-il écrié d'un ton farouche, j'ai faim de ton âpre volupté!... »

On savait seulement que, depuis l'aube naissante jusqu'au crépuscule mourant, M. de Martincourt demeurait retiré dans son appartement, invisible aux regards, s'abîmant sans doute dans quelque lóngue et douloureuse méditation. Nul n'approchait, pas même pour apporter la nourriture quotidienne. Vers le soir pourtant, le serviteur pénétrait dans la chambre redoutable, et, pour tout aliment, déposait en silence un peu de pain et d'eau. Maintes fois, dans le calme de la nuit, cet homme avait cru entendre des sanglots retentir dans l'appartement de son maître; mais sà terreur n'avait jamais osé franchir la porte du réduit prohibé.

Ce jeûne austère, cette volontaire séquestration durèrent six longs jours : enfin, dans la soirée du septième, le prélat consentit à rompre le cercle d'isolement dont il s'entourait à plaisir.

Il était trois heures de l'après-midi quand M. Benin, le secrétaire intime, fut introduit dans le cabinet épiscopal. Derrière lui marchait un très-jeune clerc, coquet et muguet, aux joues enluminées d'un pudique vermillon, aux cheveux bouclés et frisés.

— Monsieur Louis Picardet! se hâta de dire M. Benin, en présentant son souriant acolyte.

Celui-ci fit une fort belle révérence : d'un geste amical M. de Martincourt lui désigna un siége.

— Asseyez-vous, Monsieur, dit le prélat... Et vous, monsieur Benin, prenez votre plume : j'ai besoin de vos bons offices.

M. Joseph Benin poussa un étroit tabouret près la table de travail.

— A vos ordres, Monseigneur, — et M. Joseph Benin salua obséquieusement.

Se levant alors, le grand-vicaire se mit à dicter la lettre suivante, tout en marchant à pas saccadés dans la chambre.

« *A maître Hugues Picardet, docteur ès-droit*
» *civil et ès-droit canon, jurisconsulte de France*
» *et de Germanie, advocat près la Cour suprême*
» *du Parlement de Paris.*

» Maître, la Renommée, aux ailes rapides et à
» la tonnante voix, a dû vous l'apprendre : un la-
» mentable scandale se prépare devant la face de
» Justice. Un prêtre à moi, détestablement perverti
» par les grands mots d'un certain avocat Bourgui-
» gnon, prévaricateur et pillard, bâtisseur et
» crépisseur de procès, le sieur Feuret, — ce mien
» prêtre, dis-je, m'ose actionner *comme d'abus*,
» par-devers la Cour de votre Parlement de Paris !
» Impure coalition, où la vile chicane donne la
» main à la révolte impie, et qu'il nous faut

» vaincre, écraser, terrasser!... Donc, maître, j'ai
» recours à vous.

» Je ne veux point vous rappeler aujourd'hui
» par quels puissants et solides liens, depuis
» bien longtemps votre fortune se rattache à la
» mienne. Placés par l'inique hasard dans une
» humble et précaire condition, les vôtres ont tou-
» jours trouvé chez les miens appui, protection,
» — mieux encore, amitié, estime. Vous n'avez
» pas oublié sans doute ce jour où feu votre
» père, le tabellion intendant de nos terres de
» Bassigny, apprit de la bouche de mon regretté
» seigneur et père (dont Dieu ait l'âme!), que
» son fils serait élevé *sumptibus nostris* en
» l'Université de Paris; ce jour où l'on vous
» choisit pour devenir le vieux compagnon de mes
» jeunes années! — O maître! souvenez-vous! —
» Ledit tabellion, votre père, mettant votre main
» droite entre mes deux mains : « Beau fils, s'écria-
» t-il, nos barbares ancêtres juraient jadis per-
» pétuel vasselage de terreur : moi je veux jurer
» perpétuel vasselage de reconnaissance! » —
» Vasselage de reconnaissance, monsieur Pi-
» cardet! Le serment du père est encore aujour-
» d'hui, j'en suis sûr, le serment de l'enfant.

» Mais pourquoi parler d'oubli? Faire un tel
» affront à votre mémoire serait du même coup

» avoir en soupçon votre cœur : or, nul ne l'ignore,
» personne n'est plus digne que vous de l'estime
» des âmes pieuses. N'êtes-vous pas toujours
» demeuré fidèle au milieu de la gent infidèle?
» et, dans ces pitoyables jours où nos Parle-
» ments, retournant leurs robes, se font vale-
» taille de roi, — vous, je le sais, vous n'avez
» jamais adulé qu'un seul pouvoir : Dieu !

» Donc, du courage ! *Macte animo!* Montrez aux
» langues trompeuses et blasphématrices de ces
» Gallicans, comment retentit haut et clair la
» voix d'un vrai catholique ! Qu'ils discourent pour
» César, les flatteurs de César ! — A vous,
» courtisan de Dieu, la cause de Dieu ! Qu'un
» autre brigue les mortelles faveurs d'un mo-
» narque mortel : — plus ambitieux, méritez le
» sourire du Roi immortel, de Celui qui aime et
» récompense les siens, de Celui-là enfin, maître,
» dont le règne est proche ! »

M. de Martincourt signa sa lettre, puis la relut à haute voix, heureux de la trouver si pleine de mots sonores et de pompeuses périodes.

Dans un coin de la chambre, un sac de cuir gisait à terre : le grand-vicaire le ramassa, l'ouvrit et y plaça son épître, ainsi que divers autres papiers. Il s'apprêtait à fermer le tout, quand, portant la main à son front :

— J'omettais le principal ! s'écria-t-il.

Ce principal apparut bientôt hors la poche de la soutane écarlate, sous la forme et figure d'une bourse des mieux garnies : vingt-cinq pièces d'or, de bon or sonnant et trébuchant.

— Voilà de maîtresses pièces qui manquaient au dossier ! murmura l'oublieux plaideur avec un méchant sourire.

Il versa le principal sur l'accessoire, et liant le sac, par trois fois y apposa son cachet armorié.

Enfin le grand-vicaire sembla se souvenir du jeune clerc aux frisures de chérubin. Il s'approcha donc de celui-ci, et lui faisant signe de se lever :

— Vous êtes monsieur Louis Picardet ? demanda-t-il.

M. Louis Picardet s'inclina profondément.

Le questionneur poursuivit :

— Vous avez quitté le collége de Navarre depuis tantôt six mois, et êtes venu à Langres pour entrer dans les ordres. Bachelier et sous-diacre, vous vous trouvez aujourd'hui attaché à l'église cathédrale Saint-Mammès ; notre confiance vous a même préposé à la garde du saint Trésor.

Monsieur le bachelier Picardet s'inclina plus profondément encore. L'interrogant prélat reprit :

— J'ai promis à l'avocat votre père d'avoir tou-

jours les yeux fixés sur son fils. Or, Monsieur, je vous sais actif, intelligent, exact; aussi je n'hésite pas à remettre à votre zèle l'intérêt, la gloire, le salut de notre diocèse.

Monsieur le bachelier sous-diacre Picardet, ne pouvant s'incliner davantage, mit la main sur son cœur. .

— Vous allez partir pour Paris, continua le grand-vicaire, et vous porterez fidèlement à l'avocat votre père les pièces que voici.

Tout en parlant, M. de Martincourt tendait le sac de cuir contenant le procès, — accessoire et principal.

— Il s'agit de certain litige dont vous m'entretiendrez par lettre... Dites également à l'avocat votre père qu'à dater de ce jour j'attache son fils au service de ma personne... Allez, Monsieur!

— Et quand partirai-je? demanda le jeune homme.

— A l'instant, Monsieur.

Le bachelier Picardet paraissait véritablement glorieux; cependant, il ne vidait pas la place...

— Qu'attendez-vous? fit son bienveillant supérieur, avec un accent quelque peu rude.

Le bachelier Picardet répondit en balbutiant :

— C'est que, Messire, il me vient un scrupule... Nul n'est averti de mon départ précipité... L'église

et le saint Trésor seront donc sans gardien pour cette nuit ?...

— J'y pourvoierai, dit simplement M. de Martincourt.

Puis, d'une voix singulièrement émue :

— Faites-moi remise sur l'heure des clefs dont vous êtes le dépositaire.

— Les voici, Messire...

Et le jeune sous-diacre présentait un trousseau de clefs de dimensions diverses.

— ...Elles y sont toutes... Voici d'abord les clefs de la basilique; celles de la sacristie; celles enfin qui ouvrent l'armoire où l'on garde le saint Trésor.

— Et cette autre? demanda M. de Martincourt dont l'œil brillait d'un vif éclat, cette autre d'un travail si bizarre?

— Cette autre ?... c'est la précieuse clef, la clef du coffret où l'on a déposé la châsse des trois Rois Mages.

— Ah! s'écria le grand-vicaire, précieuse clef en effet!...

Il s'en était emparé d'une main tremblante.

— Savez-vous, Monsieur, si le coffret est en ce moment scellé ?

— Non, Messire; mais la châsse qui contient les saintes reliques est fermée sous triple cachet.

— C'est bien! fit le prélat, congédiant d'un signe de tête son messager.

— Partez donc, Monsieur! et que la fin du jour vous trouve déjà sur la route de Paris!

Le bachelier Louis Picardet salua jusqu'à terre et sortit.

M. Benin faisait mine également de se retirer : d'un geste, le maître arrêta ce mouvement de retraite :

— Vous aussi, Monsieur, tenez-vous prêt à partir demain, dès la première heure. J'ai une mission d'importance à vous confier, un signalé service à demander à votre habileté.

— Un service à rendre à Votre Révérence ?... Oh! Messire, j'irai jusqu'aux bornes du monde, jusqu'aux confins des Garamantes, jusque....

— Non, pas si loin, interrompit sèchement le grand-vicaire; jusqu'au village de Hortes d'abord; de là, vous gagnerez mon château de Martincourt... Il suffit, laissez-moi!

Quand la portière de tapisserie fut retombée sur ce dernier visiteur, M. de Martincourt traversant à pas lents la chambre d'étude, vint s'appuyer contre le châssis de la fenêtre. Son regard se porta vers le ciel. La grande voûte se développait sur la ville, sombre, grise, blafarde. De lé-

gers flocons de neige se balançaient suspendus dans l'air, tandis que, plus bas, vers la plaine, les nuages tourmentés par la bise couraient au ras du sol... Un frisson involontaire contracta les membres du prélat :

— La nuit sera froide, horriblement froide, sous la nef déserte, murmura-t-il. Et cependant, j'irai!... Oui, j'irai... puisque les astres refusent de me répondre...

Quittant la fenêtre, il se mit à marcher avec agitation. La fièvre allumait ses yeux; un arrogant sourire se dessinait sur ses lèvres. En même temps, il s'apostrophait avec force, — et c'eût été chose terrible à entendre, le soliloque de ce superbe!

— Tu hésites, tu trembles! cœur débile, âme pusillanime!... et tu prétends savoir?... Savoir! Posséder toute sagesse, toute science, toute gloire!... Échapper aux insomnies, aux remords, aux épouvantes!... Avoir présents les secrets de l'avenir!... Être presqu'un Dieu!!... Oui, oh! oui, j'irai! J'oserai contempler l'Ange face à face!.... L'Ange?... Mais si j'allais sortir de ce formidable colloque, plus aveugle que Saul, plus frappé qu'Ananias?... Si l'Ange ne venait pas?... si l'autre... si la damnée.....

La voix frémissante n'acheva point : d'un geste

d'effroi, M. de Martincourt ramena ses doigts crispés sur son visage. Bientôt pourtant, écartant ce voile :

— N'importe! Je veux savoir... et je saurai!

Il vint reprendre place à la même croisée, et posa son front brûlant sur le plomb du vitrage. La neige tombait maintenant en muets tourbillons, étendant son linceul sur la terre gelée..... Dans la rue, mendiant sans asile, rebut laissé à la borne, un pauvre enfant grelottait sous le givre : « J'ai faim! » disait à chaque passant son refrain monotone. Hélas! vaine prière! Nul ne s'arrêtait devant la main ouverte : — il faisait si froid!... D'un œil sec, le grand-vicaire contempla cette misère plaintive. Puis, reportant la vue autour de lui, il embrassa d'un regard la chambre somptueuse, où plus fortuné que le Fils de l'Homme, lui, son prêtre, il abritait sa tête. Hautes tapisseries fermant accès au vent, vaste cheminée où flambait un quartier d'arbre, meubles précieux, bahuts, cabinets, crédences, assemblages d'ébène, incrustations d'ivoire — le possesseur de tant de richesses vit tout cela... et pourtant sa bouche se prit à dire :

— Oh! oui... Il a raison, Il a raison!..... Heureux ceux qui ont faim!...... Souffrir la faim, est-ce donc là souffrir?...

Et les deux mains du prélat se joignant dans une étreinte désespérée :

— Dieu!... Dieu!... Dieu!! s'écria-t-il en courbant la tête.

La lointaine vibration d'une horloge dont le marteau sonna cinq heures, arracha le morose personnage à son étrange pensée. Le jour baissait rapidement. M. de Martincourt alla s'asseoir près de sa table de travail, et traça rapidement les caractères d'une nouvelle lettre :

« *A haute et puissante dame Marie-Isabelle, douairière de Martincourt.*

» Madame ma mère, M. Benin, le messager qui » vous remettra cette lettre, déposera également » à vos pieds une petite fille, pauvre enfant main- » tenant abandonnée de tous, excepté de Dieu!

» C'est le fruit d'un amour horrible, infâme, » sacrilége : c'est la fille d'un prêtre! Mon bras a » châtié sans rémission le père de cette infor- » tunée; mais mon bras n'a pas le droit de » s'étendre sur une tête innocente. Préserver » l'orpheline de la faim, la sauver de l'éter- » nelle perdition, tel est mon impérieux devoir. » Ce devoir, Madame, vous m'aiderez à l'ac- » complir.

» Vous commettrez donc le cher dépôt à quel-
» qu'une des femmes attachées à votre personne.
» La Rolande Maréchal me paraît digne de votre
» choix. Fidèle entre nos fidèles, son mari a
» trouvé la mort dans cette lamentable nuit où
» la mort frappait sans pitié son seigneur, mon
» vénéré père. J'ai fait serment que le fils de
» cet homme serait par moi traité comme mon
» propre fils.

» D'ailleurs vous l'avez appris, Madame, une
» étrange fatalité semble indissolublement unir
» le sort de la famille Maréchal au sort de no-
» tre race. Sa destinée est depuis des siècles
» notre destinée ; le fer qui la frappe nous frappe;
» son sang coule à l'heure où est répandu notre
» sang !.... Loi bizarre, dont nul encore ne s'est
» demandé la cause! Impénétrable mystère dont
» personne n'a osé chercher le secret — personne,
» sauf moi, Madame, qui veux savoir, et qui
» saurai, un jour sans doute..., bientôt peut-
» être !

» C'est dans cette famille de féaux que doit
» grandir, ignorée de tous et s'ignorant elle-
» même, la chétive créature que Dieu m'a confiée,
» et que vous appellerez Dieudonnée. Puisse la
» pauvre petite ne jamais soupçonner sa nais-
» sance!... Puisse-t-elle surtout ne pas éprouver

» plus tard que trop souvent, hélas! la colère de
» Dieu poursuit sur l'enfant les forfaits de son
» père !... »

M. de Martincourt s'arrêta : une pensée subite lui avait plissé le sourcil :

— Folie! folie! balbutia-t-il. Quelle fatalité d'enfer me pousse à rapprocher de moi la fille du prêtre sacrilége, de l'homme qui connaît mon secret, de celui qui m'imposa la marque de son sang?...

Il passa la main sur son front, comme pour chasser l'obsession d'un rêve :

— N'importe! ajouta-t-il avec résignation; les astres ordonnent : je me soumets!... L'Étoile ascendante m'a dit hier : « Ne laisse pas périr la fille du prêtre flagellé : il faut que le Destin s'accomplisse! » — J'obéis... Le Destin? Qui donc peut se flatter de lui résister? Dociles, il nous conduit : rebelles, il nous traîne!...

Le grand-vicaire demeura quelque temps soucieux. Il ajouta encore :

— Au surplus, qui sait?... Quand sera venu le grand Jour de Colère, cette bonne action pèsera peut-être dans la balance du Juge; peut-être, du fond de l'abîme, la voix de celle que je vais sauver de la mort s'élèvera-t-elle, demandant merci, criant pitié pour moi... Peut-être?...

Et il hocha la tête en silence. Enfin, il signa la lettre, puis la scella de ses armes.

L'ombre cependant était descendue; déjà le crépuscule ne répandait plus qu'une obscure clarté.

— La dernière heure du jour! s'écria M. de Martincourt avec anxiété... Et cet homme qui ne vient pas!... Et il me faut commencer la Veillée!... Et je ne suis pas en état de grâce!...

Le grand-vicaire eut à peine le temps de commettre le péché de colère. La tapisserie se souleva; et M. Tabourot, l'official, se montra à l'entrée de la chambre.

— Voici la dernière heure du jour, dit-il; je viens me mettre aux ordres de Votre Révérence...

Mais le prélat s'était précipité vers le vieillard, et, se jetant à deux genoux :

— Mon père! mon père!... hâtons-nous!... écoutez-moi... écoutez-moi sans retard! La nuit est déjà si proche!... Je vais vous faire ma confession; la confession générale de mes fautes et de mes crimes!...

Ce bon monsieur Tabourot ne répliqua rien et alla s'asseoir dans la grande chaise gothique, en réprimant un léger soupir.....

Hélas! l'infortuné, dans son empressement, était venu sans avoir aucunement soupé.

II

AU LEVER DU JOUR.

Cette nuit-là, malgré les approches du printemps, la froidure fut âpre et piquante. Jusqu'aux lueurs naissantes du jour, la bise déchaînée fit rage sur la ville assoupie, jetant sa grande plainte sans merci et sans trêve.

Cette même nuit, M. Benin, le secrétaire intime, au sortir d'une fort belle partie de bête hombrée, qui lui avait bien coûté deux messes, fit, au carroir des *Cours*, une rencontre assurément merveilleuse. A la réverbération de la neige, il aperçut un homme qui, tête nue, manteau sur la face, rasait murs et maisons, se dirigeant vers la cathédrale Saint-Mammès..... Curieuse hallucination d'une âme déconfite! Le très-capot M. Benin trouva que ce vagabond nocturne ressemblait indécemment à son pasteur bien-aimé, messire le grand-vicaire de Langres. Il suivit l'homme du regard, le vit monter les degrés de la basilique,

ouvrir une des portes latérales, se retourner inquiet, et soudain disparaître à ses yeux.

Fort ébahi d'un tel spectacle, M. le secrétaire intime rentra dans son logis, où durant la nuit entière, son imagination évoqua maints songes étonnants, tout comme si ledit secrétaire se fut endormi sous la table après quelque pieux repas chez quelque pieux doyen.

. . . .

. . . .

. . . .

Lorsque le grand-vicaire eut refermé la porte de l'église, il se prit à frémir d'étrange façon. La poitrine haletante, le sourcil dressé, l'œil ouvert, il regarda..... L'obscurité était profonde, et sous les arceaux cintrés, la nef s'étendait pleine de mystères et de terreurs. Là-bas, vers le chœur, une faible clarté scintillant dans l'ombre, dénonçait l'endroit où régnait, dans son tabernacle, le Saint des Saints; mais partout ailleurs la nuit, — la vaste nuit... Il écouta. Le silence l'enveloppait autant que la solitude. Au dehors, le vent redoublant de furie fouettait en forcené les vitraux qui grinçaient dans leurs gaînes de plomb; mais, sous les sombres voûtes, aucun bruit, aucune voix, aucun murmure...

Tout à coup, M. de Martincourt reprit sa marche,

et, d'un pied rapide, emporté, se dirigea vers la lampe absidale : tel qu'un enfant peureux il courait fièvreusement à la lumière. Sous son pas précipité, les larges dalles résonnaient en lugubres notes, éveillant les mille échos de la basilique endormie. Parfois, on eût dit que dans les bas-côtés de l'église, quelqu'un cheminait à même hauteur, invisible compagnon perdu dans l'ombre. Alors, le marcheur s'arrêtait brusquement : — brusquement tout se taisait aussitôt... Décevante illusion d'un cœur troublé! nulle créature humaine ne se trouvait là pour épier le téméraire visiteur; il était bien seul, cet errant de la nuit, seul dans l'horreur de ces ténèbres silencieuses.

M. de Martincourt avait ouvert la grille du chœur, et, s'approchant de l'autel, en avait monté les degrés. Dépouillant son manteau, il retira de ses plis trois livres qu'il déposa sur la pierre consacrée. C'étaient autant d'exemplaires des saintes Écritures, manuscrits du quinzième siècle, aux riches enluminures de pourpre, d'azur et d'or. Il les rangea dans un ordre symétrique. Un livre fut placé à chaque extrémité de l'autel; le troisième reçut pour appui la porte du tabernacle. Ces apprêts touchaient à leur fin quand l'horloge de Saint-Mammès fit entendre le sourd grincement qui précède la voix plus éclatante de l'heure. Minuit sonna.

— La Veillée commence! balbutia le grand-vicaire, — et, au moment où, pour la douzième fois, le marteau frappait le timbre, emplissant de notes vibrantes et l'église et la ville, M. de Martincourt se laissa tomber face contre terre, bras en croix.

Longtemps il demeura dans cette humble posture, plus immobile qu'un simulacre de marbre sur sa couche funéraire. Ses lèvres s'agitaient, épanchant sans doute quelque prière; mais une oreille tendue eût plus distinctement saisi le bourdonnement d'un insecte que les paroles murmurées par cette bouche. Une seule fois, l'extatique suppliant leva la tête. Le vent avait cessé de mugir, la neige faisait trêve, et le voile nuageux du ciel, en cet instant déchiré, permettait d'entrevoir le mince croissant d'une première lune. Le mystérieux dévôt s'aperçut alors qu'un rayon lumineux, descendant par la rosace d'un transept, l'enveloppait tout entier de pâles clartés. Il posa de rechef son front sur la pierre, et reprit son taciturne soliloque.

La Veillée s'écoulait : et cette âme prosternée conversait toujours avec Dieu — était-ce bien avec Dieu? — en d'aussi étranges oraisons.

L'horloge de l'église annonça la quatrième heure après minuit.

A cette voix sonore, répétée par l'écho de la voûte, le veilleur agenouillé secoua sa léthargie sans sommeil. Il se redressa vivement, alluma les grands cierges du chœur, et, pénétrant dans la sacristie, reparut bientôt en habit sacerdotal. Il avait revêtu l'aube, l'étole, la chasuble, et portait un calice recouvert de son voile. Montant à l'autel, il s'assura que l'hostie était dans la patène, et, contre l'habitude, versa de suite dans le vase, l'eau d'abord, puis le vin. De nouveau cependant, il rentra dans la sacristie, pour en sortir de nouveau quelques moments plus tard.

Ses deux mains à présent soutenaient, non sans peine, un vaste reliquaire, étincelant de pierreries, et que fermaient d'un triple sceau de larges cachets en cire rouge. Le sinistre célébrant remonta vers l'autel, plaça le reliquaire sur la pierre de consécration, et se tint immobile. Il semblait hésiter devant quelque terrible et monstrueux dessein..... Pour la seconde fois, depuis son arrivée furtive, il tourna les yeux vers les hautes croisées de la nef, et regarda le ciel. La lune répandait toujours autour d'elle sa neigeuse auréole; pourtant l'astre baissait déjà sur l'horizon : encore un peu de temps, et le jour allait naître...

Soudain, d'un geste emporté, le prélat rompit

les cachets, et sa main gauche ouvrit hâtivement la châsse.

Trois têtes humaines se trouvaient là, soigneusement enserrées dans une étoffe de soie. Le violateur de la tombe écarta le précieux linceul — trois crânes scintillants apparurent sous le feu des cierges.

Durant quelques instants, M. de Martincourt contempla les ossements ainsi étalés de ceux-là qui avaient été des hommes; puis, d'une voix tout émue :

— Les voilà donc, ces trois grands Mages, ces puissants de la Science, dont l'invincible Ghonen contraignit jadis l'Étoile à marcher devant eux!...

Il étendit le bras pour saisir une des têtes, mais aussitôt le retira comme frappé d'épouvante.

L'horloge de la cathédrale sonna quatre heures et demie.

— Le temps fuit! murmura le grand-vicaire, Quelques minutes encore — il sera trop tard!... Et cependant, je n'ose!... Ose donc! reprit-il, invectivant contre lui-même, ose donc, cœur misérablement lâche!... puisque tu veux posséder le secret de ta vie!...

Et s'emparant brutalement d'un des crânes, il souleva la hideuse face devant sa propre face :

— Scadrac! dit-il, adressant la parole à l'horri-

ble chose, ô redoutable Kisam, sois-moi propice! Je vais interroger les Livres : ordonne aux Livres de me répondre!

Et sur le front de Scadrac la bouche crispée du maléficiant osa laisser tomber un baiser.

En même temps, sa main gauche, introduite dans la cavité de ce crâne, en arrachait une substance terreuse, blanchâtre, — poussière humaine que le sacrilége contempla dans une muette fascination :

— Cerveau, âme mortelle! dit-il enfin, est-ce là tout ce qui reste de toi, quand l'âme immortelle s'est éteinte?...

Ouvrant alors les doigts, l'objurgateur du Kisam jeta autour de lui cette poudre volée au sépulcre, et d'une voix forte :

— Poussière! débris de celui-là qui sut toutes choses, disperse-toi dans les airs, pour que ma poitrine t'absorbe! Circule dans mes artères, ô poussière! et que ton être se mêle à mon être!

Il dit, et replaça dans son linceul la relique profanée; puis, soulevant la tête du second Mage :

— Mesçac! ô glorieux Nachas, sois clément!... Je vais évoquer l'Ange... tu sais... Aovoth! — Je veux être Aovoth moi-même!...

Et par deux fois, les lèvres contractées du vi-

vant s'appliquèrent sur les yeux béants du mort.

Un encensoir allumé brûlait sur l'autel : la substance dérobée au crâne du Nachas fut posée sur les charbons ardents :

— Poussière! disait l'évocateur, je te joindrai à la myrrhe, et, t'exhalant par les airs, fumée vivifiante, tu féconderas mon cerveau! O poussière, toi qui fus son âme, viens t'unir à mon âme!...

— Te voilà, Habbed-Nego! continua l'infâme sacrilége, s'adressant au dernier des rois Mages; Habbed-Nego, le plus vénéré des Kaschaphs, je t'implore!... Daigneras-tu m'apprendre le grand mystère — le mystère de la vie — le mystère de la mort!...

Et la bouche de celui qui parlait vint s'appuyer sur la bouche de celui-là qui ne parlait plus.

Mais cette fois encore, la main de l'exorciste trembla. Une suprême profanation devait être commise par elle : cette main hésita... Elle hésita! Bientôt pourtant, s'élevant au-dessus du calice, on eût pu la voir verser lentement dans le vin et dans l'eau préparés la cendre maléfique du dernier des Mages :

— Poussière! disait le détestable imprécateur, mêle-toi à ce breuvage! Que ton essence, ô poussière, soit mon essence!... Que celui qui fut Toi devienne celui qui est Moi!...

Le grand-vicaire néanmoins ne porta pas le calice

à sa bouche; mais descendant jusqu'à la dernière marche de l'autel, il courba la tête et joignit les mains...

La messe commença.

Messe bizarre, en vérité, où le prêtre, à la fois célébrant et servant, donnait et les versets et les répons! Messe profane, honteusement murmurée dans la nuit sombre, après le coucher du soleil, avant le lever de l'aurore!

« *Au commencement était le Verbe, et le Verbe résidait en Dieu!...* »

L'officiant préludait au sacrifice par les paroles mêmes qui eussent dû le terminer.

La cérémonie se poursuivit de cette étrange façon. Après l'*Évangile de saint Jean*, ce fut le tour des dernières oraisons; vint ensuite l'*Agnus Dei*, précédant le *Pater noster*.

Enfin, le prêtre en était au moment solennel de l'*Élévation!...* Oserait-il, dans son impiété, prononcer les mots mystiques, dont la vertu transforme le vin en sang, ces mots terribles qui, du blé de la terre, font une chair palpitante?...

Il osa!

Le front baigné de sueur, le sacrificateur abominable répéta les antiques prières de la *Consécration;* il invoqua « la mémoire de la glorieuse Vierge Marie; » plein d'audace, il interpella « le

Dieu éternel, véritable et vivant... » Et quand il n'eut plus qu'à dire la phrase redoutable, il monta frissonnant à l'autel.....

« *Prenez et mangez; car ceci est mon corps...* »

Les doigts du démoniaque élevèrent l'hostie, la rompirent, — et cet homme mangea!...

« *Prenez et buvez en tous; car ceci est le calice de mon sang...* »

Et haussant jusqu'à ses lèvres l'horrible breuvage, cet homme but!

Alors, comme saisi d'une frénésie folle, ce pontife d'enfer renversa violemment le calice, dépouilla ses habits sacerdotaux, les froissa, les jeta par terre, les foula sous ses pieds, et vint précipitamment reprendre place à la première marche de l'autel.

La Messe sacrilége, la *Messe noire* était consommée.

M. de Martincourt était maintenant à genoux, et, sur un rhythme solennel, prononçait les paroles que voici :

« O Toi, Nombre mystérieux, effroyable Chiffre — Être infini, gardien des mondes, — Unité et Légion, — Lumière et Ténèbres, — Créateur et Créature, — Type de Dieu, Essence de l'homme, — Tout et Rien, — Bien et Mal, — ô Toi, Schemhamphorasch, — Écoute!....

« Un homme a été flagellé jusqu'au sang par moi un homme; j'ai été marqué de ce sang. — Celui-là, je l'ai enseveli vivant dans une tombe vivante... Brisera-t-il quelque jour son sépulcre?... Se dressera-t-il devant ma face?...

» Écoute encore :

» Une maudite, vendue jadis au Maudit par un des miens, fait, à travers les siècles, peser sa main sur ma race infortunée : tous, nous périssons sans merci!... Je suis le dernier rejeton de la misérable famille. Dois-je succomber, moi aussi, sous la morsure de ce *chien terrestre?*

» Daigne donc, ô Clarté inspiratrice de Salomon, rayonner sur le plus infime de tes invocateurs! Daigne envoyer vers lui l'un de tes Esprits, l'un de tes Veilleurs aux portes de Lumière, car ton serviteur veut savoir!... »

L'exorciste se tut, parut écouter; puis sa cantilène bizarre continua.

— « Esprits terrestres, qui habitez notre monde, bruissements des forêts, murmures des ruisseaux, échos des grands monts sonores, ô vous qui vivez en nous, comme nous vivons en vous, — que l'un d'entre vous daigne venir à moi!

— » Esprits aériens, qui voguez dans l'espace, étincelants regards du soleil, lueurs scintillantes de l'étoile, prisme diapré de la rosée, blan-

cheurs éclatantes de la neige, — que l'un d'entre vous se détache de l'éther, pour venir vers celui qui l'implore !...

— » Et Toi, Toi en qui s'abîme tout ce qui fut et tout ce qui sera, — tout ce qui est; perpétuité de la vie même dans la mort; — ô Léïla! parais!... »

Ainsi parla l'évocateur, qui, d'un pied ferme, gravit pour une dernière fois les marches de l'autel.

Il se dirigea vers le livre par lui placé sur la gauche, glissa une patène entre les feuillets et ouvrit brusquement.

Les pages du manuscrit s'écartèrent comme d'elles-mêmes au *Livre d'Amos le prophète*. Le grand-vicaire compta neuf versets à partir de la première page à gauche, et, serré par l'émotion, il lut :

— « *A quoi bon t'enfuir de devant le lion, si tu*
» *rencontres un ours? — ou si, t'appuyant au mur*
» *de ta maison, tu vois un serpent se dresser et te*
» *mordre?* »

Fort troublé de ce qu'il venait d'*observer*, M. de Martincourt alla précipitamment au second livre, vers la droite de l'autel.

A l'aide de sa patène, il l'ouvrit également.

Ce furent les imprécations lancées contre Job par le Néhamite, son insultant ami, qui s'offrirent aux yeux de l'interrogateur......... Sinistre

coïncidence ! Le neuvième verset de la page gauche s'adaptait parfaitement à la phrase tronquée du *Livre d'Amos*, et complétait le texte d'une façon terrible :

— « *Il sucera le venin de l'aspic, et la morsure* » *de la vipère le tuera.....* »

Le pratiquant de *Vaine Observance* lut, et, pâle, livide, se mit à trembler de tous ses membres. Pareil à un homme hébété par l'ivresse, il se soutenait à grand'peine; sa gorge laissait échapper des mots entrecoupés, vains propos formés par la terreur :

— Jugé au jugement! disait-il, jugé et condamné !!...

Puis, avec une indicible angoisse :

— Au moins, là-haut, aurai-je miséricorde?....

Et il marcha vers le troisième livre, le livre appuyé contre le tabernacle.

Il l'ouvrit.

Cette fois il avait sous les yeux le Nouveau Testament, l'Évangile, la Bonne Nouvelle..... La Bonne Nouvelle! Son cœur battait. Ah! sans doute, son regard devait rencontrer quelqu'une de ces paroles de pardon, tombées de la bouche de Celui qui mourut en aimant.

— Aurai-je miséricorde? répéta le pécheur haletant.

Et le neuvième verset lui répondit :

— « *Retirez-vous de moi, maudit, et allez au feu* » *éternel!* »

— Grâce!.... grâce!!... s'écria le grand-vicaire, et à bout de forces, il heurta du front le marbre de l'autel.

En ce moment, il lui sembla que — là — derrière lui, une main osait frapper trois légers coups sur son épaule.

— L'Ange!... voici l'Ange!! bégaya sa langue alourdie par l'épouvante.

Et lentement, lentement, l'évocateur retourna la tête.....

Soudain, une clameur stridente, aiguë déchira le vaste silence de l'Église.

— Elle!!....

M. de Martincourt venait de rouler jusque sur le pavé du chœur.....

Le jour se levait; déjà l'aube faisait glisser ses blancheurs naissantes par les larges fenêtres de la basilique, enveloppant d'une lueur douteuse et l'autel étincelant de lumière, et le vicaire général, grand archidiacre de Langres, gisant inanimé sur la dalle.

SECONDE PARTIE

AMOR MALEFICUS

LIVRE PREMIER

PAR UN BEAU JOUR DE MAI.....

I

BRAS DU ROI, SYNDIC DES MŒURS.

Ce jour-là, 17 mai 1610, M. Hugues-Antoine Picardet, procureur général en la Cour de Parlement de Bourgogne, s'était levé dès l'aube naissante. Il avait revêtu son jupon à la reître, sa soutane de drap noir, sa robe à parements de satin ; coiffé sa tête chenue d'une calotte de velours, puis, tout allègre, s'était mis en route vers ce Palais où siége sans prévariquer la Justice Éduenne.

La matinée était sereine, l'air plein d'azur, d'harmonies et de chansons. Déjà le soleil versait l'or empourpré de ses premiers rayons sur les maisons de la ville endormie. Mais l'âme de M. Hugues-Antoine Picardet était plus radieuse encore que ce radieux jour de printemps. M. le

Procureur général cheminait le nez au vent, souriant à l'espace, et fredonnant certaine courante du *Ballet de la Royne*, où s'étaient jadis déployées ses grâces baladines d'avocat beau danseur. En le voyant trottiner aussi guilleret, les rares promeneurs hochaient la tête; d'aucuns même se prenaient à penser : « Il est d'humeur enjouée ce matin..... Allons! allons! nous aurons avant peu quelque belle pendaison! »

M. le Procureur général frappait alors à son quinzième lustre; toutefois, malgré son âge septuagénaire, il se comportait en vieillard plein de verdeur, dispos encore et gaillard.

« Bras du Roi, Syndic des Mœurs, » depuis tantôt vingt-deux années, ce magistrat de Bourgogne n'était pourtant pas bourguignon. Longtemps avocat Parisien en faveur, et rival des Pasquier, des Dollé, des Arnauld, longtemps maître Hugues-Antoine Picardet avait passé pour un des princes de l'exorde, un des rois de la péroraison. Nul ne savait s'élever d'un vol plus sûr vers ces régions éthérées du Sublime, où jadis aimait à planer le Syrien Longin. « L'aigle de Paris! » se plaisait-on à dire au Palais. Le mémorable procès *Le Lion contre Martincourt* avait solidement établi si glorieuse réputation..... « Le

geste! le geste! » enseigne doctement Marc-Tulle Cicéron; et en cette cause, cet homme éloquent — maître Hugues-Antoine — avait eu un geste véritablement noble, un de ces gestes qui saisissent l'auditeur et le transportent *in medias res!* Enfonçant son bonnet sur sa tête, relevant sa robe, se frappant la poitrine, puis promenant sur les juges un long et profond regard : — « Je suis catholique ! » s'était-il écrié d'une voix tonnante. — Je suis catholique!.... Merveilleux début assurément, et qui avait mérité à l'aigle de Paris, beaucoup d'estime, mieux encore, beaucoup d'écus.

Or, quelque dix-huit mois après si lucratif exorde, la charge de procureur général au Parlement de Bourgogne s'étant trouvée à vendre, maître Hugues-Antoine l'avait prestement achetée.

Dans ces temps-là, en effet, dans ces jours de la vieille France, il faisait beau voir combien la Vierge Astrée se montrait de facile abord, et réellement aimable personne. Il n'était avocat crasseux, chicaneux, gaste-papier, qui n'eût espoir, certitude même, de s'appeler tôt ou tard Monsieur le Président au Bailliage, Monsieur le Conseiller au Présidial, Monsieur le Procureur général au Parlement : simple affaire de finance. En vérité, on dénichait bien toujours en un recoin de la France, dans le Béarn ou dans la Dombe, quel-

que Dandin nécessiteux, débiteur en péril de créancier, père en mal de fille à doter — trop heureux, celui-là, d'éviter la Maison du Roi, de racoler un gendre; bref, de signer un bon *contrat de résignation*..... Étonnant effet d'un tel contrat! Quatre-vingt mille livres comptées au Caton en détresse; pot de vin friand dépêché au Chancelier de France, épingles mignonnes offertes à sa maîtresse; quarante jours de fiévreuse attente..... puis, on s'asseyait, Caton soi-même, sur les hauts Lys de Justice; on devenait le régulateur des mœurs, l'amant de la vérité, la providence du pauvre, la terreur de l'inique! — Ce grand Sénèque l'a catégoriquement dit : « Le Juge doit être un dieu incorruptible, un dieu d'équité! »

Dieu incorruptible, dieu d'équité, œil de la loi, bras du Roi, syndic des mœurs, — voilà, en trop peu de mots, ce qu'était depuis vingt-deux ans messire Hugues-Antoine Picardet. Il remplissait de son renom les divers parquets du ressort; on le citait dans les cinq bailliages de la province comme le parfait modèle du procureur général *in abstracto*; habile entre les habiles, grand flaireur, fureteur, traqueur du gibier de potence; et zélé!... implacable ennemi de cette oisiveté où si volontiers se complairaient tourmenteurs et bourreaux. Avec lui, nul répit, aucun repos pour l'estrapade, le

gibet ou la roue : bref, un magistrat accompli!...

Donc, l'âme charmée des caresses de sa conscience, tout en arpentant le pavé rocailleux de la ville, il souriait, le digne homme, et il chantait. — Contentement de soi-même, suprême félicité du sage!...

Pourtant, autre chose encore que les caresses de sa conscience mettaient le sourire aux lèvres de M. Picardet et la chanson dans sa voix. La veille, il avait accompagné jusqu'à sa demeure dernière un de ses collègues bien-aimés, messire Claude Bourgeois, sieur de Crespy et d'Origny, président à mortier en la Grand'Chambre du Parlement..... Pauvre messire Bourgeois, si promptement décédé qu'il ne s'était pas laissé le temps de vendre sa charge!.... La funèbre cérémonie avait été des plus galantes : messe pleurée par les hautbois, violons et tambourins; cortége de sergents, de procureurs, d'avocats; députation des cinq bailliages; enfin, sur une longue file, la Cour s'avançant en robe. Au caveau de Saint-Bénigne, M. Picardet s'était fait entendre. Au nom de *Messieurs les gens du Roy*, il avait adressé une touchante harangue au puissant personnage qu'on venait de coucher dans six pieds de terre : « Adieu! s'était-il écrié, ô toi qui fus un

» Aristidès par l'équité, un Cicéro par l'élo-
» quence!... toi, qui, dans tes rapports, savais
» unir la plaisante douceur d'Isocrate à la fou-
» gueuse véhémence de Démosthène!... » Admirable péroraison, trois fois interrompue par les propres sanglots de l'orateur. La Cour entière s'était sentie émue, et le frère du défunt, un très-jeune Monsieur, déjà président aux Comptes, avait silencieusement pressé dans ses deux mains la noble main du harangueur. Puis, le discours fini et la dalle funéraire scellée, chacun, conseillers ou présidents, s'en était allé dîner en paix.

Mais, comme le disait, *recte quamquam jocose*, M. Ponticus Secundus, ce médecin allemand, docte fils d'un docte père : « *Fletus* et *lætus*, *lugens* et *ludens* étant choses isomorphes, isopodes, isopsèphes, sont choses adéquates. » Aussi, M. le Procureur général qui, la veille, avait beaucoup pleuré, se trouvait aujourd'hui en humeur de beaucoup rire.

Quand il fut parvenu dans son cabinet d'étude, il s'assit plein de nonchalance dans un vaste fauteuil de cuir, et, l'œil au plafond, évoqua, dormeur éveillé, les rêves les plus décevants. Il se voyait coiffé du mortier galonné; il revêtait toge, chaperon, manteau d'hermine, bref, la défroque, l'attirail du cher défunt..... Une ombre ce-

pendant s'étendait sur son ciel bleu, une ombre affectant la forme d'un conseiller, président aux Requêtes, la figure du propre neveu du trépassé. Oui, c'était un fait notoire, une chose véritablement révoltante : il osait, le conseiller Feuret, — Feuret de Fougent, comme se titrait aujourd'hui ce fils mal né d'un avocat infime, — il osait cabaler contre monsieur le Procureur général ! Rival de doctrine, ce gallican se posait en concurrent de place ! L'indécent personnage !... Quoi ! le digne, l'excellent messire Bourgeois était à peine désespéré de ses médecins, que déjà on l'avait vu en campagne, ce Feuret, postulant, sollicitant, pollicitant : écus de ci, maîtresses de là, — feu de toutes pièces !!... *Proh pudor!* Coiffé d'un mortier de Grand'Chambre, ce vieux Céladon coureur de ruelles !... Ah ! si la Cour subissait pareille ignominie, la face de Thémis en rougirait jusque sous son bandeau !... Mais, de bonne foi, que pouvait donc redouter M. Hugues Picardet ? N'avait-il pas pour lui son âge, ses mœurs, son droit, et surtout, surtout son ami, ami lui-même du confesseur de la Reine, le R. P. provincial de Martincourt ?

Ce nom de Martincourt, s'offrant subitement aux pensées du vieillard, lui fit froncer le sourcil : M. Picardet se leva brusquement :

— En vérité, dit-il à haute voix, le Provincial me doit bien un tel service. Il me le doit en mémoire de mon fils, ce pauvre Louis qu'il a si complètement perverti !

M. le Procureur général se mit à marcher avec agitation; il se parlait à lui-même, jetant ses phrases entrecoupées dans le silence de son cabinet.

— Orgueil humain ! voilà donc où tu as mené cet homme !... Il ne pouvait être évêque, il ne voulait rester simple archidiacre : il s'est fait Père Jésuite !... Père Jésuite, le neveu de Jupiter, l'héritier des croissants de Diane !... Beau châtiment pour le Roi, pour l'Église de France entière !... Père Jésuite !!

M. Picardet se croisa les bras en ricanant à bouche close :

— Quelle joie dans le diocèse de Langres, quand on sut que le grand-vicaire, le Martincourt, le Maudit, dépouillait la soutane écarlate, renonçait à la prélature, à son fouet et à ses œuvres !... Qu'avait-il besoin pourtant d'entraîner avec lui mon enfant ?... Il me souvient encore de leur double prise d'habit : c'était en la chapelle de la rue Saint-Antoine. Le légat du Pape assistait à la fête. Le P. Commolet y parla ; il exalta tous les régicides de l'antiquité : Aod, Jaël, Brutus, Aristo-

giton... Ignominie!... Quel regard de haine nous lançait ce Martincourt, à nous laïques, à nous magistrats!... Il partit de suite pour Douai, pour les terres du roi d'Espagne; il y devint, dit-on, un saint homme... Quel démon l'a donc poussé de Flandre en Bourgogne? quelle fatalité d'enfer l'a ramené recteur de Jésuites à Dijon, vice-provincial dans un ressort où je commande?

Le vieux parlementaire s'arrêta.

— Fatalité calculée! fatalité voulue! murmura-t-il en hochant la tête.

Il vint reprendre place dans son fauteuil.

— M'a-t-il assez humilié, le superbe!... m'a-t-il assez fait sentir quel était mon père — quel était le sien!... Je le hais!!

II

INVIDIOSA VETUSTAS.

Deux légers coups, discrètement frappés à la porte, firent soudain évanouir ces fantasques visions : un homme entra dans la chambre.

Se détournant à demi, M. Picardet reconnut le plus beau, le plus galant de ses substituts, M. Tabourot, le fils du feu procureur Tabourot des Accords.

En vérité, c'était merveille de voir robin si coquet, si muguet, si dameret! Tiré, serré, pincé dans son pourpoint de velours noir, la tête immobile sur une fraise pompeusement empesée, manteau mignon sur l'épaule, chaîne d'or au cou, épée espagnole battant la hanche, moustaches en crocs, cheveux en boucles, M. Tabourot saluait obséquieusement, en homme qui sait la distance d'un substitut à son procureur.

M. Picardet récompensa cette révérence d'un geste familièrement amical, et, prenant la parole :

— Vous nous avez hier, Monsieur, suppléé dans notre service; s'est-il produit quelqu'événement d'importance ?

Le jeune M. des Accords s'inclina, et son sourire démontra péremptoirement qu'il avait les dents blanches et bien rangées. Il répondit d'un ton doux et modeste :

— Rien absolument qui soit digne de notice, sauf l'interminable affaire des sorciers de Semur. Tous ils s'accusent à l'envi. Hier une femme a dénoncé son mari; une fille, sa propre mère!

— *Rara temporum infelicitas!* s'écria sentencieusement M. Picardet, vrai connaisseur des purs classiques.

M. Tabourot poursuivit :

— Nous avons maintenant sous les verroux cent cinquante prévenus, et leur nombre augmente chaque jour. La province entière y passera, Monsieur... Pourtant, il faudra bien faire la part du feu.

De rechef, M. des Accords se prit à sourire, exhibant de rechef l'émail de ses dents.

M. Hugues Picardet eut un léger hochement de tête qui voulait clairement dire : « Peste! que d'esprit pour un simple substitut! que serait-ce donc s'il était procureur en titre?... » Cependant son visage ne daigna pas improuver, encore moins

approuver : c'était un masque empreint d'une gravité antique.

M. Tabourot continua son rapport :

— Hier nous est arrivée une lettre de l'assesseur criminel au bailliage de Beaujolais : Le Lion a positivement été vu à Villefranche...

— Le Lion? demanda M. Picardet, paraissant interroger ses souvenirs.

— Oui, Le Lion, répliqua le beau substitut, le prêtre Le Lion... l'échappé du Mont-Dieu de Bassigny... l'assassin du révérend prieur Athanase.... Voilà dix-huit mois que cet homme met en défaut la police du royaume.

Le Procureur général eut un mouvement d'impatience :

— Sambleu! messieurs mes substituts, je vous défends de perdre votre temps à de telles sornettes. Laissez-moi de côté cette ridicule affaire! Vraiment, nous croit-on des sots?... Est-on sûr d'abord que Le Lion soit l'assassin véritable du P. Athanase?... Est-il resté dans le royaume, cet homme?... Vit-il encore?... J'affirme, moi, qu'il n'est pas à Dijon, mais bien à Paris... Eh! Messieurs de la Prévôté Parisienne, faites donc surveiller les entours du Pont-Neuf; placez vos mouches et vos épies en face de Tabarin... Un bon coup de filet! et votre homme est

pris — si votre homme est à prendre!... Voyons, passons à autre chose.

M. des Accords réfléchit un instant, et certain cette fois d'avoir visé juste :

— J'ai découvert enfin l'auteur des deux lettres anonymes : c'est une femme.

— Évidemment! dit en interrompant M. Picardet... Lettre anonyme : cœur lâche, main de femme!

— Elle s'est présentée hier à mon cabinet, poursuivit le Substitut, mais a refusé de me confier l'objet de sa visite. Elle désire parler au chef du Parquet en personne.....

— A moi?

— ... Et, chose plus surprenante encore, Monsieur le Procureur général, — la voix du jeune bellâtre devint quelque peu mystérieuse — la visiteuse n'est autre que la charmante, l'adorable, la divine Nina Hermosa!

— Nina Hermosa? demanda le vieillard; je ne connais pas ce nom... Quelle est cette créature?

Le joli substitut s'enhardit jusqu'au ricanement :

— Ah! Monsieur le Procureur général, voilà bien une étrange question! Assurément notre vénéré Président aux Requêtes, le conseiller Feuret de Fougent, ne me l'adresserait pas!

— Monsieur Feuret?... Monsieur Feuret est donc un familier de cette demoiselle? C'est en

pareille compagnie sans doute, qu'il puise les principes de son gallicanisme?

M. des Accords ne répondit rien, mais cherchant à retirer sa main imprudemment engagée entre l'arbre et l'écorce, il entonna les gloires de la Nina :

— Mademoiselle Hermosa, Messire, est une adorable comédienne, pour laquelle Dijon, ville et faubourgs, a des yeux et un cœur d'amant! Elle nous est arrivée depuis quinze jours, avec la troupe ambulante de Belle-Épine. Grâce à elle, la salle de la Comédie ne désemplit pas. Je l'ai vue l'autre semaine dans la *Chariclée*, une pièce du sieur Hardy, le poëte français... Ah! Monsieur le Procureur général, quel feu dans l'action! quelle passion dans les gestes! quelle pureté, quelle tendresse dans la diction!... Elle a fait pleurer jusqu'au greffier de la Tournelle... Une Espagnole, Monsieur le Procureur général, une Espagnole aux yeux noirs..., une Espagnole qui vous parle français, à la française, sans le moindre accent, tout comme une citadine du faubourg de Talant!

M. Picardet n'avait pas écouté une seule note de cet hosanna ; mais regardant d'un air narquois son enthousiaste substitut :

— Pourtant, grommela-t-il, son père, ce pauvre Tabourot des Accords, était homme de beaucoup

d'esprit!... Eh! toujours le proverbe grec : « Fils de héros, vrais idiots!... »

Puis, achevant à haute voix un soliloque commencé tout bas :

— Temps et mœurs!... Une femme sur les tréteaux! une femme derrière les chandelles!... Et moi aussi, dans ma jeunesse, j'étais passionné pour la Comédie; j'ai joué au collége de Navarre le Jodelle et le Baïf, — des poëtes, ceux-là, M. des Accords!... Le feu roi Charles venait nous voir et se plaisait à nos ébats scéniques... Il me souvient encore avoir chaussé le cothurne, avoir revêtu la stole pour tenir mon rôle de Didon, reine de Carthage... Vous faites l'étonné?... Oui, j'étais la reine de Carthage!... car jamais, au grand jamais, la morale de notre vieille France n'aurait toléré qu'une femme s'exhibât impudiquement sur des planches? Des hommes attifés en princesses, le masque sur la face, représentaient la Cléopâtre ou l'Antigone — et l'on pleurait, Monsieur, et l'on riait..., tout comme vous riez, tout comme vous pleurez aujourd'hui!... Enfin, la pièce récitée, folâtres écoliers, nous nous couronnions de pampres; solennellement, poëtes et acteurs, nous allions sacrifier quelque bouc encorné aux mânes de Thespis... Ah! c'était le grand art, l'art véritablement antique!

Et, louangeur du temps passé, M. Picardet rappelait ses triomphes de reine de théâtre, en homme qui volontiers, hélas! eût échangé sa dignité présente de magistrat septuagénaire contre les joyeuses misères d'écolier de vingt ans!

Sans respect pour ces vénérables souvenirs, M. Tabourot continua son bavardage :

— On dit merveilles de la nouvelle pastorale qui nous doit être donnée aujourd'hui : *Alcée*, je crois. On assure même que son auteur, le sieur Hardy, s'est déplacé tout exprès...

M. Picardet interrompit avec une indignation croissante :

— Une femme sur les planches!... Voilà comment en province, nos vieilles, nos respectables mœurs patriarchales se corrompent, par le fait de quelques turlupins venus de Paris! Vertubleu! si jamais votre Nina me tombe entre les mains, une bonne fleur de lys sur ses divines épaules lui remettra bientôt en mémoire les plus élémentaires notions de la pudeur!... En tout cas, porte close pour cette fille! Le temps d'un procureur général est trop précieux! D'ordinaire, ces créatures viennent nous déranger pour débiter quelques sornettes et nous chanter pouille de leurs créanciers ou de leurs amants. Foin de la compagnie de votre donzelle!... Avez-vous terminé votre rapport, Monsieur?

— J'ai terminé, répondit M. Tabourot, qui saluant son aimable chef, fit mine de sortir.

Il atteignit la porte et l'ouvrit à moitié. Se retournant alors vers M. Picardet, et avec son sourire coutumier :

— Monsieur le Procureur général a-t-il l'intention d'assister aujourd'hui à la belle cérémonie d'Ordination, qui doit avoir lieu à Notre-Dame?

— Et vous-même? répliqua sèchement M. Picardet.

— Si ma présence n'est pas absolument nécessaire au Parquet, poursuivit d'un ton piteux le joli Tabourot, je serais heureux de pouvoir aller à Notre-Dame... Je souhaiterais surtout entendre le R. P. de Martincourt; mon grand oncle était son official, et...

— Bravo! s'écria M. Picardet. On se lève à sept heures; — à huit heures on daigne venir au Palais; — à onze heures, rendez-vous galant dans une église; — à midi, c'est le dîner; — à deux heures, on se pare pour la Comédie; — à cinq heures, œillades et babils sur les promenades; — puis la collation, puis le souper fin, puis le brelan..., et jusqu'au matin la danse aux pistoles!... Telle est votre vie à tous, Messieurs les jeunes!... En vérité, n'avez-vous pas honte? Est-ce ainsi

que portaient autrefois leur robe les Olivier, les Thibault Baillet, les Michel L'Hôpital!

Néanmoins l'injurieux détracteur des mœurs nouvelles sembla se radoucir :

— Soit! reprit-il; je vous donne congé pour aujourd'hui. Mais dès demain, à votre service, Monsieur! Autrement, je mets sans pitié votre nom dans ma première Mercuriale.

Sans souffler mot, M. Tabourot des Accords salua et sortit.

Demeuré seul, le Procureur général resta quelque temps pensif. Ce jeune M. Tabourot, si charmant, si goûté dans les coulisses, avait évidemment chagriné son vénérable chef. Bientôt même, épanchant à haute voix son humeur morose :

— Les voilà donc, nos beaux-fils! fit en grondant M. Picardet; les voilà! voluptueux, brelandiers, baguenaudiers, marjolets, fainéants! portant des bottes à talons, des chapeaux à panache! Ils exhalent le muguet et la pomme de senteur! Oui; — mais incapables d'instruire la plus petite affaire, se trouvant mal à la moindre séance de torture! Race abâtardie, qui s'endort et s'éveille en souhaitant notre prochain décès!... Et dire que la mort leur donnera bientôt raison contre nous!

D'un geste rageur, le vieux magistrat ramena

vers lui sa vielle houppelande, et se redressant dans son vaste fauteuil :

— Pour nous, bonnes gens des anciens jours, faisons comme cet empereur romain : mourons en travaillant !

Il s'était mis à la tâche, et d'une main preste, dépouillait un volumineux dossier amoncelé devant lui. Il besognait en rude compagnon, troublant parfois le profond silence de son cabinet par quelques exclamations subites :

— Toujours la grande abomination de Semur ! Certes, l'espèce est rare, et digne de mon étude. Cependant, pour couronne, au bout de ma carrière, j'aurais préféré toute autre chose..., un beau cas de Lèse-Majesté, par exemple !

Ah ! cœur de l'homme, abîme insatiable !..... C'était pourtant une superbe affaire, la grande abomination de Semur, bien propre à rassasier l'âme la plus affamée d'ambition et de gloire !

Un village entier de sorciers huguenots était en cause ! Dangereux coquins, ces sorciers-là, effrontés lecteurs de *Grymoires* et de *Clavicules*, faisant trafic de la pluie ou de la sécheresse, vendeurs de potions d'amour, corrupteurs de l'éclat lunaire ! N'avaient-ils pas obtenu du Malin la détestable faculté de se transformer en bêtes de la ménagerie

diabolique — chats et loups, corbeaux et pies, voire, les plus habiles du moins, en tonnerre et en grêle!...

Certaine nuit, cette séquelle de démoniaques avait eu l'idée de prendre la figure d'une trombe immense, et d'assaillir ainsi le propre château de leur seigneur, un catholique de la vieille roche, un homme vraiment zélé pour le Saint-Père et pour la foi romaine. Dans leur rage d'hérétiques, nos drôles avaient ébranlé la toiture, défoncé les poutres, dispersé les tuiles; puis, à la première aube, recouvrant leurs faces humaines, ils s'étaient empressés, les raffinés hypocrites, de se rendre à leur besogne journalière; qui à son champ, qui à sa vigne.... Mais le bon seigneur n'était pas de ceux que les sorciers abusent. Il avait déposé une accusation en règle et l'estrapade avait joué. Maintenant le jour éclairait pleinement cette ténébreuse affaire; un jour d'une lumière étincelante : *dies luce clarior*, comme disent les docteurs et maîtres procéduriers. Les coupables avouaient : il ne restait donc plus qu'à brûler...

Toutefois si vétilleuse était la conscience de M. le Procureur général, que ce Syndic des Mœurs ne se tenait pas encore pour content! Penché depuis un long mois sur les livres des plus illustres démonographes, ses contemporains, gens de robe comme lui-même, le juge Loyer, le président Bodin,

le conseiller de Lancre, M. Picardet n'en voyait pas moins son for intérieur traversé par le doute. Cette science purement laïque, un tantet gallicane, œuvre peu sûre des derniers temps, lui laissait au cœur de pénibles incertitudes : cela sentait la nouveauté, — nouveauté spécieuse, il est vrai ; mais enfin nouveauté.....

« — A l'Église, pensa tout à coup ce rigoriste, à l'Église seule d'apaiser mes scrupules ! Faisons passer par l'alambic de la vieille Foi les drogues de nos modernes, et sachons en extraire une quintessence insupportable aux démons ! » Le traqueur de sorciers venait de se souvenir que jadis, en la duché de Bourgogne, sous les ducs Capétiens, la sainte Inquisition avait eu le glorieux privilége de serrer et d'arder la dépravation diabolique.

Appelant son greffier, M. Picardet lui ordonna d'aller chercher aux archives de la Cour les registres de la sainte Inquisition.

Le greffier des Gens du Roi, M. Moutonnet, une âme disciplinée en un corps plein de diligence, salua, sortit, et rentra bientôt, pliant sous le faix des registres et des liasses : il les déposa devant son chef redouté. Celui-ci ouvrit au hasard ce trésor de pieuses chartes, et se plongea voluptueusement dans la poussière du passé.....

Oh! que de choses instructives ou plaisantes s'offrirent, deux heures durant, à l'œil fasciné de M. le Procureur général! Toute la procédure des Dominicains contre les Maléfiques et les Mathématiques s'étalait naïvement dans ces pages poudreuses, sur ces parchemins jaunis : « simple diffamation, soupçon léger, soupçon véhément, soupçon violent; » méthodes « d'accusation, de dénonciation, de nomination; confrontation spontanée et confrontation violente; » puis les innombrables variétés de la « question ordinaire » et de « l'extraordinaire » : la « suspension, » avec son raffinement progressif de « démission simple, de choc géminé, et de quassation entière; les brodequins, la poire d'angoisse, la crémation des pieds, l'entonnoir..... » Lecture vraiment galante, morceau des plus friands, qui remplissait d'une joie sereine l'âme judiciaire de M. Picardet.....

Pour lui plus de doutes maintenant : il sentait! il voyait! il comprenait!

L'aiguille cependant avait cheminé sur l'horloge : le temps paraît si court dans un amoureux tête-à-tête! Rassasié, repu, M. le Procureur général n'était certes pas lassé. Par malheur il devait avant dîner rendre une importune visite à Monsieur le Premier de la Cour. D'un air chagrin, il ferma son registre. Mais tel un amant, quand a sonné

l'instant du départ, donne longuement le baiser d'adieu, s'éloigne à regret, s'arrête, se retourne, et accourt de nouveau vers la lèvre adorée; tel M. Picardet, revenant sur ses pas, ouvrit une dernière fois son livre bien-aimé; une dernière fois y jeta le regard.

Soudain, l'étonnement se peignit sur son visage. Le vieux magistrat se laissa retomber dans son fauteuil; il pencha curieusement la tête sur le parchemin : son œil venait d'apercevoir un nom bien connu — le nom des Mauldicts de Martincourt.

III

BAPHOMET.

L'œil exercé de M. le Procureur général ne s'était point trompé : le nom de Martincourt se trouvait inscrit dans ces archives de la douleur, du désespoir et de la mort. Sur une des pages de ce recueil, on lisait en effet ce qui suit :

« *Eadem die lunæ, quæ fuit* XXI *mensis septem-*
» *bris, convenerunt dicti domini commissarii, et*
» *fuit adductus ad præsentiam eorumdem vir no-*
» *bilis Gerardus de Martino Curti, miles, frater*
» *de Divionis Templo.....* »

Or, comme M. Picardet, docteur en l'un et l'autre droit, était de plus un maître-latineur, il traduisit ainsi, sans l'aide d'aucun Trésor ou Lexique, la prose du notaire inquisitorial :

« .....Ce lundi, vingt et un septembre, fut amené
» en présence des seigneurs commissaires, noble
» homme Gérard de Martincourt, chevalier, frère
» du Temple de Dijon..... »

Étrange hasard! le registre des « religieux Inquisiteurs de la Dépravation hérétique » s'était ouvert, comme de lui-même, au procès des Templiers de la province de Bourgogne.

Quatre-vingts inculpés, prêtres ou laïques, prieurs, commandeurs, chevaliers, simples servants d'armes, remplissaient de leurs misérables noms ces procès-verbaux d'infâmes tortures, d'aveux plus infâmes encore. Gérard de Martincourt y occupait surtout une large place. On eût dit que le notaire public, sur l'ordre des vénérables juges, avait pris soin de classer dans un dossier spécial les nombreux forfaits imputés à ce chevalier. Ce dossier était fort incomplet, et ses diverses minutes semblaient tronquées pour la plupart. Mais l'imagination d'un procureur septuagénaire vaut parfois celle d'un poëte. D'ailleurs, M. Picardet était poëte, et galant familier des Neuf Sœurs : n'avait-il pas mis un bon quart des Pandectes en vers latins?..... Aussi la puissance inductive de ce savant homme eut-elle vite comblé les lacunes du texte notarial, et reconstruit l'édifice intégral du procès.

Alors la pitoyable tragédie qui s'était jouée trois siècles auparavant, déroula de nouveau ses vivantes péripéties, et ses passions parlantes; alors évoqués de la tombe, apparurent bientôt les ac-

teurs de ce drame oublié — et le chevalier Gérard, drapé dans le manteau blanc du Temple, et les juges tourmenteurs, étalant sur leur tribunal la pompeuse misère, l'orgueilleuse humilité de leurs frocs de bure.

Lugubre histoire, histoire sinistre et sanglante!... Deux hommes s'y trouvaient en présence, l'un accusateur, l'autre accusé; celui-ci de haute lignée, noble chevalier, frère de la sainte milice du Temple; celui-là, de naissance obscure, serf enfant de serf, un de ces fécondeurs de la glèbe, qui sont, au dire de nos vieux juristes « le vêtement de la terre et son instrument animé. » Le chevalier avait nom Gérard, sire de Martincourt; le vilain, Jean, le Maréchal, *cognomine Marescallus*. Etait-ce un sobriquet, déjà transmis de père en fils, ou bien la simple désignation d'un métier? — Les pièces du procès ne l'apprenaient pas.

Saisi dans la maison du Temple de Dijon, le jour de la Pentecôte 1308, Gérard de Martincourt avait été écroué à la prison de l'Officialité. Au crime général d'appartenir à l'Ordre du Temple, s'ajoutaient deux chefs d'accusation, explicitement relevés contre le captif. Un novice, se portant *testis oculatus*, avait vu le chevalier brûler par trois fois de l'encens devant certaine idole, image hideuse d'un homme à cheveux d'or et à barbe

d'argent, — le *Mauffe*, comme l'appelait en son jargon provençal le novice dénonciateur. On reprochait en outre au chevalier Gérard de s'être composé sans vergogne un blason et une devise blasphématoires. Sur son écu, le croissant se heurtait à la croix, et chacun pouvait y lire ces paroles sacriléges : *Crois croissant croissant crois :* ce qui signifiait évidemment : Le croissant vaut bien la croix !

La fortune singulière du sire de Martincourt lui avait ménagé pour juges des gens d'humeur clémente. C'étaient le révérend évêque de Mâcon, l'Official son ordinaire, et l'Inquisiteur de Bourgogne, un honnête Franciscain, tout confit en douceur, peu enclin à donner les stigmates, encore moins à les recevoir. A côté d'eux siégeait également certain frère Nicolas de Padoue, de l'Ordre des Prêcheurs, personnage élevé dans les grandes traditions des Dominicains d'Italie, fervent zélateur de la foi due à l'*Apostole*, et comprenant l'amour du prochain conformément aux règles de son Ordre. L'Inquisiteur de France, Guillaume de Paris, avait dépêché sur Dijon ce pieux Italien, persuadé qu'il suffirait à raviver l'ardeur trop attiédie du Franciscain bourguignon. Dès le premier jour en effet, le bon frère Nicolas s'était déclaré fort scandalisé que l'on n'eût aucunement re-

trouvé dans le Temple l'effroyable image du Mauffe, si nettement aperçue par le novice. Il avait au surplus signalé la bizarre coïncidence de cette disparition avec la découverte d'un chat noir, de taille monstrueuse, saisi dans une des maisons de l'enclos : « Transformation corporelle du démon! » répétait ce savant homme, nourri de la moëlle de l'école Bolonaise..... *Ergò et per consequentiam*, il demandait trois épreuves de torture, à trois séances chacune, en l'honneur de la Sainte-Trinité et de son chiffre mystérieux.

Tout en s'inclinant devant cette science d'Outre-Monts, le Tribunal n'écoutait guère l'éminent théologien. Ainsi le chevalier de Martincourt n'avait été « soulevé » que deux fois, et deux fois sans choc géminé, « avec simple craquement d'os, » disait le procès-verbal. Bref, sauf le Padouan, personne, juges ou tourmenteurs, ne se montrait réellement sérieux.

Quant à l'accusé, ses explications sentaient impudemment le railleur :

Un Mauffe, l'homme barbu et chevelu! s'écriait ce menteur insigne. Mais c'était le vrai portrait du Sauveur Jésus ! sa propre image enluminée par l'imagier saint Luc!.... Le bon chevalier la tenait d'un duc grégeois, sénéchal dans l'île de Chypre..... Oui, très-souvent, pauvre pécheur, il s'était agenouillé devant la face qui fait trembler les Anges;

libre ou captif, il s'agenouillerait encore.... Bien plus, il engageait le seigneur évêque, le frère Padouan, le Tribunal entier, à courber comme lui leurs fronts et leurs cœurs..... Quel autre crime lui reprochait-on ? — De marier la croix au croissant ? De braver le ciel par un écu blasphématoire ? — Un écu blasphématoire, le plus dévotieux des blasons!!... Les vénérables juges étaient-ils assez mauclercs pour ignorer que croissant est signe de Rédemption autant que de Mahom ?.... Sur quel emblème — *salvis Reverentiis* — s'appuie donc la femme vêtue de soleil et de lune, la dame dont le pied est si lourd au Dragon ? — Sur le croissant!.... Transportez-vous dans la comté de Flandre, gagnez la cité de Bruges; et sur l'église de Jérusalem, vous verrez briller dans les airs le croissant marié à la croix! ....

A ces belles raisons, l'Évêque, l'Official, l'Inquisiteur de Bourgogne trouvaient peu à redire. Ils estimaient les réponses plausibles, presque probantes. Ordre fut donné d'élargir le chevalier de Martincourt . . . .

La mise en liberté cependant n'avait pas reçu exécution. Le procès criminel, — tout l'indiquait — avait pris une tournure imprévue.

Un témoin nouveau avait inopinément surgi, révélant de terribles choses..... C'était, au dire de

l'instrument notarial, un chétif vieillard, d'aspect misérable, au langage familier, à l'esprit simple et borné, *simplex et fatuus*. Il arrivait à Dijon, après une pénible route.

Interrogé d'abord et seul à seul par frère Nicolas de Padoue, cet homme avait fait connaître son nom :

« Jean, dit le Maréchal, *cognomine Marescallus;* »

Son pays :

« Les montagnes de la Vosge, *in Vogesiis montibus incola*; »

Ses qualités :

« Servant d'armes pendant quinze années aux » ordres du chevalier de Martincourt ; ayant même » parcouru à sa suite ces pays orientaux, où règnent soudans et amiraux mécréants. »

Il se portait dénonciateur et accusateur de son maître.....

Le frère Padouan lui avait adressé diverses questions :

« — Pourquoi s'était-il séparé du sieur chevalier, après si longue accoutumance? »

La réponse de Jean Maréchal était :

« — Le seigneur chevalier a mis mon âme en danger de mort.

» — Voulez-vous insinuer que ledit chevalier

» ait eu commerce avec les démons et autres es-
» prits impurs?

» — Oui.

» — Quelle est donc cette idole à la barbe ar-
» gentée devant laquelle chaque jour se prosterne
» votre maître?

» — Baphomet.

» — Quel est ce Baphomet? »

Suivait dans le procès-verbal du greffier un récit diffus, dû sans doute à l'imagination du vieux servant d'armes; bizarre légende, pouvant se résumer ainsi :

Un Grand-Maître du Temple, paraît-il, aurait éprouvé jadis une passion détestable pour la fille mécréante d'un roi musulman. « Elle sera sœur du Temple! » s'était-il écrié, et, violateur de ses vœux, il s'apprêtait à ravir la païenne. Soudain celle-ci était morte de mystérieux trépas. Alors toutes les fureurs de l'enfer étaient venues mordre au cœur le sacrilége poursuivant. Vivante, il avait aimé cette femme d'un amour coupable; morte, il la désirait maintenant d'un infâme désir. Expert dans les arts de la magie, le Templier osa évoquer l'âme de la trépassée. A son commandement, les flammes de l'éternel abîme rejetèrent entre ses bras la forme palpitante de sa maîtresse : ce furent, pendant une heure, d'effroyables embrassements!...

..... Et comme le terme du neuvième mois approchait, un jour que le Grand-Maître débitait à l'autel une menteuse prière, une voix cria en lui, — qui disait : « Porte tes pas vers le tombeau de la morte; ouvre et regarde!... » — Or, dans le tombeau, le corps de la damnée avait disparu; mais au fond du sépulcre se tenait couchée une étrange idole, l'idole du démon Baphomet, le fils abominable de ces démoniaques amours... Et depuis cette heure, Baphomet était adoré dans le Temple, tandis que la croix du Sauveur, renversée devant sa face, devenait pour tous les Frères l'objet des plus immondes outrages.

Ainsi s'était exprimé le témoin dénonciateur; le frère Pàdouan avait poursuivi son interrogatoire :

« — L'accusateur produisait-il d'autres faits à la charge de l'accusé? »

Et le vieux servant d'armes :

« — Oui, j'ai de nouvelles révélations à faire, — plus graves encore. » . . . .

. . . .

Ici, le registre inquisitorial offrait une lacune : la minute paraissait tronquée à dessein.

. . . .

. . . .

Quel sombre mystère le tribunal de la sainte

Inquisition avait-il pénétré? quel horrible secret était tombé dans l'oreille des juges?

Une des pièces du dossier présentait le chevalier de Martincourt comme un coquin de haut crime, hérétique, apostat, démoniaque, plus pervers qu'un Juif, plus méchant qu'un Maure.

Cette pièce, malgré sa sèche rédaction latine, était en effet une merveilleuse chose.

« *Au nom du Christ. Amen.*

» *Sachez tous par le présent acte public que l'an* » *du Seigneur 1308, troisième année du pontificat* » *du très-saint Père et Seigneur des Seigneurs,* » *Clément, par la divine Providence, Pape, cinquième du nom, le jeudi octave de la Toussaint, en présence du seigneur évêque de Mâcon,* » *du révérend official de Dijon, vénérable homme* » *Guy de Ruffet, de religieux et honorable homme* » *frère Étienne, confesseur de la duché de Bourgogne, ayant reçu pouvoir de l'évêque de Langres,* » *et de religieux et honorable homme frère Nicolas* » *de Padoue, de l'ordre des frères Prêcheurs, et* » *inquisiteur de la Dépravation hérétique; en présence des notaires, a été introduit un homme portant l'habit séculier et qui disait venir pour le* » *fait des Templiers.*

» *Interrogé sur son nom et sa condition, a déclaré s'appeler Jean, surnommé Maréchal, du*

» *diocèse de Besançon; a dit en outre avoir été de* » *l'Ordre du Temple, comme servant d'armes, à la* » *suite du sieur chevalier Gérard de Martincourt,* » *et cela, pendant quinze années.*

» *Sur les faits spécialement reprochés audit che-* » *valier de Martincourt, a déclaré le même témoin,* » *avec imprécation et sur le salut de son corps et* » *de son âme, avoir précédemment dit la vérité;* » *et de nouveau objurgué par religieux et honorable* » *homme frère Nicolas de Padoue, après avoir* » *touché corporellement les saints Évangiles de* » *Dieu, a persisté dans son accusation;*

» *Reprochant au sieur chevalier d'avoir jadis,* » *par emploi de philtres et sortiléges magiques,* » *perverti d'amour la propre sœur du déposant,* » *fille religieuse du Mont-Carmel, au pays de* » *Syrie;*

» Item, *d'avoir ravi de force et par main vio-* » *lente, en son couvent, ladite fille religieuse;*

» Item, *étant en la ville de Saint-Jean-d'Acre,* » *d'avoir vendu, par esprit diabolique, quelques* » *heures avant sa mort, l'âme de ladite fille reli-* » *gieuse au démon Baphomet;*

» *Interrogé s'il n'était pas né quelque enfant de* » *cette liaison abominable et sacrilége,*

» *A répondu le témoin qu'il était né un fils,* » *précieusement sauvé par le déposant et emmené*

» *par lui au pays des Vosges; car les frères du*
» *Temple sont dans l'usage d'offrir au démon Ba-*
» *phomet le sang de leurs propres enfants égorgés;*

» *Et requis une dernière fois de dire s'il ne par-*
» *lait pas ainsi par crainte, haine, espoir de quel-*
» *que bien temporel, a répondu le témoin que non,*
» *mais par seul amour de la vérité et pour le salut*
» *de son âme;*

» *Et a même ajouté ledit témoin qu'en raison de*
» *la personne,* ratione personæ, *les vénérables juges*
» *absolveraient sans doute le sieur chevalier Gérard*
» *de Martincourt;*

» *Mais qu'à défaut de châtiments humains, l'âme*
» *de la défunte religieuse suffirait en tous temps*
» *et en tous lieux à l'achèvement de sa propre ven-*
» *geance;*

» *Et requis d'expliquer sa pensée, ledit Jean*
» *Maréchal a gardé le silence.* » . . . . . .
. . . .

Telle était la prose du notaire apostolique.

Surpris, charmé de voir réunis sur une seule tête autant de crimes qualifiés, — rapt de religieuse, subornement par philtres d'amour, vente d'âme au démon, — M. Picardet relut jusqu'à trois fois sa précieuse trouvaille :

— Peste soit du galant! murmurait-il... Quel superbe cas à réquisitoire!

Une chose surtout lui tenait à cœur : l'accusé avait-il fait aveu, aveu assez complet pour donner aux vénérables juges bon appétit et calme sommeil?... Une note marginale apprit bientôt à M. Picardet qu'il ne saurait jamais le dernier mot de cette énigme.

Le chevalier Gérard avait été transféré à Paris, puis remis aux mains du Grand Inquisiteur de France, le frère Guillaume. Son crime, « vraiment atroce, » lui avait valu l'honneur de comparaître devant la terrible Commission nommée par le roi Philippe. Au Trésor Notre-Dame se trouvait donc l'arrêt absolutoire ou la condamnation!...

Mais, se répétait l'ingénieux Procureur général, est-il besoin de fouiller les archives parisiennes? Innocent ou coupable, le chevalier Gérard avait dû, suivant le rite, jeter son manteau blanc à la barre du sacré tribunal... Oui, tout le prouvait, hélas! apostat du Temple, il s'était constitué, ce frère, le dénonciateur de ses frères. — Renier, accuser, vouer les impénitents à la mort : le Grand Inquisiteur n'avait-il pas montré l'unique moyen d'obtenir la vie sauve!... La vie sauve à ce vendeur d'âme? Pour seul châtiment sans doute un blason diffamé, un casque tourné à senestre, un timbre

de bâtard? Quoi! pas autre expiation!... Et depuis lors ils se perpétuaient dans leur château de la Vosge, ces Martincourt, lignée de renégats, vivant défi porté de siècle en siècle à la justice de Dieu, ne redoutant rien ici-bas, rien — sauf peut-être la lourde et implacable main de la damnée!...

Tôt ou tard, avait dit Jean Maréchal, l'âme de la défunte achèvera sa vengeance!. . . . . . .

. . . .

. . . .

C'est ainsi que, dans la matinée du 17 mai 1610, M. Hugues Picardet, docteur en l'un et l'autre droit, et poëte en vers latins, lâchait la bride à la folle de son logis. Il avait oublié Monsieur le Premier, et l'heure où dînait d'habitude ce rigide personnage; il laissait en repos la ténébreuse affaire du Mont-Dieu, l'assassin Le Lion, le prieur Athanase, la demoiselle Nina, tout en un mot, jusqu'aux sorciers transfigurés en grêle dans le bailliage de Semur! Cette tête chenue, pleine d'incohérentes pensées, travaillait, travaillait d'insolite façon... M. Picardet songeait à son père, le tabellion champenois, qui jadis, dans son enthousiasme, avait juré vasselage de reconnaissance à la croix et au croissant maudits. — Ah! l'enthousiasme d'un notaire! chose rare, mais accident véritablement calamiteux!

Il se demandait encore, M. Picardet, comment la science toute germanique du docte Von der Brücke le père, ce Ponticus Lipsius, immortel outre-Rhin, avait pu transformer le croissant de Baphomet en un emblême de Diane... Et dans son âme, pour cet instant candide, M. le Procureur général s'émerveillait de ces hypothèses hardies qui germent spontanées dans le vaste cerveau d'un grand Allemand!

IV

A RENARD, RENARD ET DEMI.

Un bruit de cloches, secouées à triple carillon, vint tirer le morose songeur de l'abîme de ses pensées : Notre-Dame lançait sa grande voix aux mille échos de la ville. Brusquement éveillé de sa rêverie, le Procureur général se dressa d'un sursaut :

— Sonnerie joyeuse et joyeuse fête! dit-il... Vingt prêtres ordonnés du même coup!... En vérité, bien des mères vont pleurer tout à l'heure!...

Il sembla réfléchir un instant.

— Moi aussi, reprit-il, j'ai pleuré à pareille fête!... jadis... au temps où mes yeux contenaient encore des larmes!

Il se mordit la lèvre avec colère.

— Pauvre Louis!... un fils unique!... Ils me l'ont dérobé!... ils en ont fait un prêtre, un jésuite!... Et maintenant je mourrai seul, misérablement seul!... Pas une main amie ne sera là pour tenir ma main aux dernières heures de mon agonie!...

M. Picardet se leva, vint s'accouder à la fenêtre de son cabinet et laissa vaguer par la rue son regard indifférent. A l'appel sonore de la basilique, chaque maison ouvrait ses portes, cochères, carrées ou rondes. Déjà le pavé du Roi se couvrait d'une foule attifée en dimanche, femmes à collerette, hommes à fraise, qui se dirigeaient, pied léger, vers cette église si pressante en son invitation...

— Nombreux et brillant auditoire pour le P. de Martincourt! grommela M. Picardet. Que de bruit, depuis un mois, autour du sermôn qu'il va prononcer! « Obéissez à vos princes, car leur pouvoir vient de Dieu! » Riche matière assurément! Texte rare... au moins dans cette bouche! Vraiment, c'est miracle de voir l'ancien grand-vicaire de Langres si complètement ramené à résipiscence!... Obéissez à vos princes!... *Tu quoque!* Monsieur Actéon, vous qui m'écriviez naguère : « L'ami de César est l'ennemi-né de Dieu!... » Ah! cœur de l'homme, plus sujet encore à changement et à décrépitude que son propre visage!...

Et un sourire chagrin, sceptique, le sourire d'un procureur septuagénaire, grimaça entre les lèvres du vieillard.

Cependant le digne magistrat avait rajusté sa toilette, s'apprêtant à sortir. Mais au moment de

franchir le seuil de son cabinet, il s'arrêta stupéfié. Un homme, portant collet blanc, soutane et manteau noirs, trapu, ventru, joufflu, se tenait devant lui, tout saluant, tout souriant.

Quand d'aventure M. le Procureur général du Parlement de Bourgogne recevait la visite de quelque R. P. jésuite, il fallait admirer les graves salutations, les galantes embrassades dont mutuellement ces Messieurs honoraient leur robe! Ce matin-là, 17 mai, les choses se passèrent autrement. A peine, M. le Procureur général eut-il dévisagé le nouveau venu que, se reculant, et, d'un ton de profond étonnement :

— Louis! s'écria-t-il.

Le petit homme trapu, ventru, joufflu s'inclina :

— Monsieur mon père! dit-il d'une voix respectueuse.

Eh quoi! voilà donc ce que l'œuvre de vingt-trois années avait fait du ci-devant beau, charmant, pudique sous-diacre Picardet! Cette blonde chevelure aux boucles séraphiques, ces joues enluminées d'un candide vermillon, ces yeux limpides, ce regard virginal, — blanchi, fané, flétri, disparu tout cela!.... hélas! comme la parure d'un parterre, l'amour d'une belle, l'immortalité d'un poëte, la Constitution d'un empire!

— Louis, reprit M. Hugues Picardet, tandis que sa main tremblante invitait le cher enfant à s'asseoir, Louis, vous êtes maintenant à Dijon?

— Depuis huit jours, Monsieur — et le Jésuite s'inclina de rechef.

M. Picardet ressentit au cœur une douloureuse étreinte :

— Depuis huit jours! fit-il d'un air de reproche, et depuis huit jours vous n'avez pu perdre une minute à m'aviser de votre présence?.... Voilà pourtant trois longues années que votre père ne vous avait vu, mon fils!

Le jésuite répondit simplement :

— Croyez-le, Monsieur; mon amour filial a vivement souffert de ce silence contraint. Mais je suis prêtre et religieux avant d'être fils; j'écoute la voix de la sainte obéissance, avant de prêter l'oreille au cri de mon cœur.

A ces dernières paroles, une expression de navrante tristesse altéra la face un instant épanouie du vieillard.

— Allons! dit-il avec un soupir; je le comprends, mon fils, votre visite ne s'adresse pas à votre père..... Parlez donc, Monsieur : le Procureur général vous écoute.

Le R. P. Louis Picardet baissa les yeux, joi-

gnit les mains, et commença sur une note humble, doucette :

— Il y a quinze années, Monsieur, une incroyable nouvelle jetait la stupeur dans ce plaisant pays de France. Un homme misérable, souillé de vices, affolé de débauches, Jean Châtel, venait de porter une main sacrilége sur la personne de son Roi! Un hasard voulut, — hasard funeste! — que ce parricide, un moment écolier en notre collége de Clermont, se fût confessé à son ancien maître, un saint religieux, respectable à tous, de tous respecté, le P. Guéret. La pensée homicide était-elle arrivée dans cette confession sacramentelle aux oreilles du malheureux prêtre? Le meurtrier avait-il, au contraire, gardé pour lui seul son terrible secret? Qui pourra jamais le dire?.... Quoi qu'il en soit, Châtel, sous les gênes du tourmenteur, affirma qu'il avait parlé. Infâme lâcheté, imputable uniquement peut-être aux effarements de la torture, mais dont les conséquences, vous le savez, n'en furent pas moins effroyables!.... Aux jours des persécutions païennes, quand la sécheresse, la pluie ou le vent sévissait sur la terre, un cri de retentir aussitôt : « Les Chrétiens aux lions! » — A peine Châtel eut-il levé son bras parricide qu'une semblable clameur se fit entendre : « Au bûcher les Jésuites!.... » On vit alors, — ô bassesse préva-

ricatrice de l'âme humaine! — on vit des magistrats, chargés de brider les fureurs de la foule, obéir à ces fureurs mêmes, les exciter, les déchaîner, et bientôt, à l'abri d'une procédure dérisoire, nous livrer en pâture à leur propre haine!.... On pénétra dans nos maisons, on nous arracha nos élèves, on traîna devant un Parlement jusqu'à cinq prêtres infortunés, dont le seul crime était d'avoir subi la confession du pécheur!.... Abominable siècle, Monsieur, celui où l'estrapade prétend avoir raison de la conscience; où le bannissement pour les uns, la mort pour les autres est le salaire de la fidélité à un devoir!.... Mais à quoi bon rappeler ces lamentables scènes? Ceux dont la vie s'éteignit en exil, celui-là même dont les cendres furent dispersées en Grève, glorieux martyrs du sacrement de Pénitence, ne sont-ils pas morts en pardonnant?

Le révérend orateur fit une pause. Il paraissait très-ému, s'efforçant d'une main à contenir les battements de son cœur, tandis que de l'autre il étanchait la sueur qui humectait son front.

Pendant ce temps, soucieux, la poitrine serrée par l'angoisse, le digne magistrat son père, regardait avec tristesse ce fils trop éloquent. Toutefois, mettant à profit un court silence, il crut opportun, de redresser diverses propositions, qu'il jugeait

sans doute erronées. Conformant donc son débit au propre débit de son interlocuteur :

— Assurément, Monsieur, les arrêts des Parlements de Paris, de Rouen et de Dijon, qui, pour neuf années, expulsèrent votre Compagnie, m'ont toujours paru d'une rigueur excessive. Le cœur d'un confesseur doit être plus scellé que la tombe; et je tiens pour brutale l'apostrophe mémorable que vous adressait naguère l'avocat Dollé : « Hypocrites! penseriez-vous avoir violé le sabbat, en sauvant la vie d'un homme?.... » Le dirai-je néanmoins? La doctrine appliquée aujourd'hui par nos Cours souveraines, n'est pas, comme vous semblez le croire, une odieuse nouveauté. Les Rois et les Princes sont les vivantes images de Dieu sur la terre : leur résister, c'est résister à Dieu; les offenser, porter offense au Ciel.... Le crime de lèse-majesté est donc forfait tellement exécrable que nul confesseur n'a droit de garder un tel secret. Qui ne révèle pas, devient complice!.... Au temps du feu roi Henri II, un prêtre dénonça et le dessein et le nom de son pénitent : il fut hautement approuvé par son évêque. De nos jours, ce fut le P. Banchi, dominicain, qui dévoila les projets, la confession même de l'infâme Barrière, — et pour cette honorable délation, on lui offrit en récompense l'évêché d'Angoulême. Il y a huit

ans à peine, le régicide Guédon ouvre son âme au Pénitencier d'Angers, et ce saint prêtre, plein d'un beau zèle, fait avertir.....

— Abominations! s'écria, interrompant enfin, le R. P. Picardet. Sacriléges atroces!.... Certes, je ne suis ni le juge, ni l'accusateur de mes frères : mais, par le Dieu vengeur! ils auront, au grand Jour de Colère un formidable compte à rendre, ces prêtres indignes, à Celui qui sonde et les cœurs et les reins!

Le Procureur général eut un geste d'impatience :

— Ils comparaîtront sans crainte, répliqua-t-il; Dieu ne saurait condamner ceux qui, s'abritant de sa Parole, auront livré l'épée à l'épée.

Puis, adoucissant l'éclat grondeur de sa voix :

— Mais, en vérité, mon cher fils, votre visite a-t-elle pour unique objet le désir d'ouvrir un tournoi théologique contre votre père?

Visiblement troublé, le P. Louis ne répondit rien. Il tenait son regard obstinément baissé; il semblait maintenant vouloir s'imposer un incompréhensible silence.

Cependant un remarquable changement s'était opéré dans la personne de M. le Procureur général. Peu à peu, le digne magistrat avait rapproché son fauteuil de la chaise occupée par son révérend fils; sa figure, sombre tout à l'heure, s'était éclair-

cie; sa voix chagrine résonnait enjouée, bienveillante — même, il souriait à présent, M. Picardet; il souriait et de l'œil et de la bouche, vieillard bonhomme et sans malice!

D'un geste plein d'abandon, il laissa tomber sa main sur la main de son contradicteur bien-aimé :

— Gageons, mon cher Louis, que le sacrement de Pénitence, dont vous êtes l'avocat éloquent et convaincu, vous a révélé un intéressant — convenez-en, un terrible secret.

— Intéressant et terrible à la fois, repartit avec simplesse le bon Jésuite... Je suis venu vous dire, Monsieur : Veillez! on en veut à la vie du Roi!

— A la vie du Roi! s'écria M. Picardet qui se redressa pâlissant. A la vie du Roi!... Un complot?... Un assassinat peut-être?...

— Sachez-le donc, continua mystérieusement le révélateur, un homme s'est présenté devant un Père de notre Maison; il s'est confessé; il a imploré avec insistance l'absolution : « Je veux tuer, répétait-il, oui, tuer le Roi! » Alors, surpris, épouvanté, le confesseur...

— Le nom de cet homme? demanda d'un ton bref le Procureur général.

— Je ne le sais pas, Monsieur.

— Eh bien! le nom du confesseur?

— Je ne le sais plus, Monsieur.

Un éclair alluma l'œil du magistrat; un nuage menaçant s'étendit sur son visage : l'orage pourtant n'eut pas le temps de monter du cœur jusqu'aux lèvres, — il n'avait pas grondé, qu'il était déjà dissipé. La sérénité placide d'une belle âme reparut aussitôt sur la face de M. Picardet. Était-ce bien un Procureur général, le premier d'entre Messieurs les Gens du Roi, ce confident à présent si bénin, si badin, cet homme, le meilleur homme du monde?

— *Sigillum confessionis!* — et M. Picardet hochait joyeusement la tête — Oui, oui, je vous comprends... Ainsi donc, cher théologien, vous n'admettez aucune de nos maximes parlementaires, à nous autres robins? Pour vous, l'attentat de lèse-majesté est crime ordinaire, crime de droit commun, que la confession abrite, que le confesseur doit taire?... Malheur aux républiques où une semblable théorie viendrait à s'implanter! Mais passons!... Avouez-le néanmoins, notre espèce est fort différente. Il ne s'agit pas ici d'un péché commis : il s'agit d'un péché à commettre! Le forfait n'existe pas encore : on peut, on doit l'empêcher! Or, vous ne sauriez me démentir, les plus savants théologiens enseignent qu'en pareil cas, il est loisible de révéler le nom du criminel. Aussi...

Pour la seconde fois, le fils osa interrompre le père :

— Casuistique de Dominicains! fit-il avec une moue dédaigneuse. Je le sais; plusieurs de ces Pères n'ont pas craint de soutenir cette thèse : nos auteurs les ont toujours victorieusement réfutés... Ah! Monsieur le Procureur général, l'impiété et l'hérésie se font un malin plaisir de nous reprocher ce qu'on appelle la facilité de notre morale; on met complaisamment en regard la prétendue austérité des Frères prêcheurs... Hélas! on ignore combien ces bons Pères sont enclins à sacrifier l'intérêt du Ciel aux puissances du Monde!

M. le Procureur général salua d'un franc éclat de rire l'heureuse saillie du Jésuite son fils, et sans doute éprouvant le besoin de rassurer cette âme loyale :

— Non, brillant avocat! nul ne songe à établir de telles comparaisons. D'ailleurs, bien impie ou bien sot qui de nos jours prendrait ombrage de votre glorieuse Compagnie!... Ha! ha!... ils sont loin ces temps où un zèle peut-être excessif pour la céleste majesté de Dieu transformait vos théologiens en autant d'ennemis de la terrestre majesté des Rois! Le « tyran » n'est plus pour vous « cette ivraie que le fer arrache, la bête féroce se cachant sous un masque humain. » ... Chez vos casuistes, le tyran

a recouvré sa qualité d'homme; le tyrannicide se nomme assassinat. Autres temps, autres mœurs! Autres mœurs, autres doctrines! Aujourd'hui, mes Pères, vous portez au Roi, votre Sire, un amour profond, une inviolable fidélité. On le sait à Paris; on le saura ce soir à Dijon... En ce moment même, le plus éloquent de vos prédicateurs, le P. de Martincourt, ne lance-t-il pas du haut de la chaire le cri de saint Paul, notre vieux cri français : « Obéissez aux Rois! » Dieu soit loué, qui vous a mis au cœur pareilles tendresses pour votre Prince! Or, voilà qu'un méchant, un pervers, s'avise de jouer auprès de vous le rôle de tentateur, de solliciteur au parricide! Fanfaron de son crime, il ose vous confier qu'il va tuer le Roi!... Tuer le Roi! A cet aveu, son confesseur, — un sujet féal, — s'épouvante. Quel embarras! Il est Français et il est prêtre!... Ah! s'il pouvait sauver son Prince, sans perdre son pécheur!... Mais l'heure presse : terrible conjoncture! Impossible d'en référer au Général, au Conseil des Assistants : Rome est si loin!... Alors, vos Pères de Dijon s'assemblent, ils délibèrent, ils discutent..., bref, on députe au Procureur général, on lui députe — qui? — son propre fils : un fils est si puissant, quand il parle à son père; mieux qu'un autre il dénoncera le crime; mieux qu'un autre il saura préserver le criminel...

Ai-je deviné juste?... Vous gardez le silence!... N'importe! ne niez pas : j'ai deviné juste... Ah! Louis, Louis, quel sophisme! En vérité, pour arracher un seul coquin au châtiment qu'il mérite, laisserez-vous le soupçon planer sur mille et mille innocents? condamnerez-vous à la torture la ville et les faubourgs de Dijon? aux gênes les cinq bailliages de Bourgogne?..: Ah! cher, cher enfant!... est-ce donc là tout ce que vous suggère la charité chrétienne?...

L'entretien, si froidement commencé, devenait des plus affables. D'instant en instant, monsieur le chef du Parquet se montrait plus expansif, plus débonnaire. Dans un premier mouvement d'une dignité contrainte, il avait pu dire à son fils : « Parlez, Monsieur! » — maintenant il lui disait : « Parlez, cher enfant! » C'était vraiment un père!... Lassitude, chaleur du jour, nonchalance peut-être — sa tête s'était inclinée en arrière, ses yeux se fermaient à demi, presque sommeillants.

— Louis! mon Louis bien-aimé! quel bonheur pour un père, quand il se fait l'ange gardien de son enfant!... Vous êtes prêtre, vous êtes religieux, — hélas! je le sais, — mais, avant tout, n'êtes-vous pas mon fils?... un fils doublement cher, car un immense péril le menace. Écoutez donc votre meilleur ami! Dans nos détestables jours de folie

meurtrière, les complots contre la vie du Prince, sont choses trop habituelles. Dix-huit fois déjà... vous frémissez! oui dix-huit fois il s'est rencontré des Français qui ont levé la main sur leur seigneur et Roi — dix-huit fois les desseins monstrueux de ces hommes n'ont eu d'autre achèvement que l'écartèlement ou la roue... Nos lieutenants criminels sont si experts! leurs mouches et leurs épies si subtils! Votre coquin n'aura pas franchi les portes de Paris, qu'il sera reconnu, saisi, jeté dans une geôle. On le serrera, on lui donnera la question, et alors... alors, lâche comme ils sont tous, il pleurera, il parlera, il dénoncera — il nommera le confesseur.... le P. Doria?... le P. de Martincourt?... vous, peut-être?...

Et, se redressant brusquement, M. Picardet dévisagea le prudent émissaire.

Mais le Jésuite avait également relevé le front, et, l'œil fixé sur cet œil interrogateur, il secouait la tête, et il souriait.

Ces deux hommes, — le père, le fils, — s'observèrent en silence; bientôt pourtant, presque rougissant, le père baissa le regard sous le regard du fils :

— Oh! ne vous méprenez pas sur mes intentions, s'empressa-t-il d'ajouter : je ne veux point devoir à une surprise ce que j'attends de votre confiance.

Il s'empara pour la seconde fois de la main de son interlocuteur :

— Injurieux ami ! — la voix était basse, et comme honteuse — votre manque de tendresse me navre le cœur ! Pourquoi me contraindre à vous dire ce que vous avez deviné déjà ?... Louis, ne sommes-nous pas tous deux le même sang, la même chair ? La faute par vous commise est donc aujourd'hui devenue ma propre faute... Je vous parlerai sans détours... Vous n'ignorez pas quelles aveugles préventions, quelles rancunes vivaces animent le Parlement de Bourgogne contre votre Société. Monsieur le Premier vous hait, le Conseiller Feuret vous hait, la Grand'Chambre, les Requêtes, tout le monde enfin vous hait — tout le monde, sauf ce pauvre Procureur général que vous tenez en si cruelle suspicion !... Qu'un seul de nos Conseillers ait avis du crime projeté, et vous êtes perdus, mes Pères, oui, perdus sans ressources !... Voyons, Louis, un bon mouvement !... Vous me disiez en entrant ici — ah ! que votre cœur a dû saigner ! — vous me disiez : Je suis religieux avant d'être fils... Eh bien ! c'est le religieux que je conjure ; c'est au religieux que je crie : N'exposez pas de nouveau votre Ordre à la prison, à l'exil... au gibet ! Encore un coup, je vous en supplie : confiez à mon oreille le nom du meurtrier : — sur mon honneur de magis-

trat, sur mon salut de chrétien, jamais ma bouche ne dira comment pareil secret est venu jusqu'à moi!

Anxieux, M. Picardet se tut, et son étreinte fébrile pressa les deux mains du trop discret dénonciateur.

Celui-ci continuait de prendre le Ciel à témoin; il attestait sa candeur parfaite, sa profonde ignorance.

— Je ne sais rien, répétait-il, absolument rien!

— Oseriez-vous jurer ainsi par le saint nom du Christ? demanda solennellement M. Picardet.

— Par le saint nom du Christ!

Mais le vieux magistrat, moitié badin, moitié grondeur :

— Mensonge! cher enfant, mensonge officieux! faux serment!... Dieu soit loué pourtant! un tel parjure ne charge même pas votre conscience du moindre péché véniel.

Et M. Picardet le Procureur souriait benoitement; non moins benoitement souriait M. Picardet le Jésuite — joyeux sans doute de se reconnaître l'un et l'autre théologiens aussi consommés.

Cette lamentable scène se jouait depuis tantôt une heure entre ces deux personnages, quand le plus jeune des acteurs se leva subitement, et d'une voix tout aimable :

— *Caveant consules!*... Veillez donc soigneusement, magistrats et consuls!... Quant à nous, pauvres prêtres, notre devoir est rempli : nous n'avons plus qu'à prier. — En même temps, l'érudit parleur se dirigeait vers la porte.

Fort surpris d'un tel dénouement, le Procureur général repoussa son fauteuil, et se mit à suivre son fils par la chambre. Tous deux, ils marchèrent quelques instants sans échanger une parole.

Le vieillard était devenu fort pâle et son menton tremblait d'une façon menaçante. Le premier il rompit le silence :

— Ainsi, vous rejetez la main d'un ami!... Eh bien! soit! Messieurs de la Compagnie de Jésus! Frottez-vous à la Justice, puisque tel est votre plaisir... Sachez-le cependant, nous avons des remèdes souverains qui ravivent la mémoire éteinte, des spécifiques infaillibles qui délient les langues le mieux enchaînées!

— Que la volonté de Dieu s'accomplisse! repartit le Jésuite avec tristesse.

Cette réponse, pleine de résignation chrétienne, ne parut aucunement satisfaire l'irascible magistrat. Il appuya lourdement son bras sur l'épaule du religieux :

— Entre nous deux trêve de grands mots! Ecou-

tez mon ultimatum : Je veux connaître aujourd'hui le nom du régicide... En retour, je m'engage à ne laisser figurer votre Société ni dans l'instruction, ni dans les débats du procès. Toutefois, hâtez-vous, mes Pères : je vous donne jusqu'à ce soir pour réfléchir... Ce délai expiré, j'aviserai !

Le R. P. Picardet avait franchi le pas de la porte. Il s'arrêta, et, avec la sérénité d'un martyr japonais affrontant la cangue :

— Nos mains sont préparées pour les entraves... Mais, dans ses rigueurs, Monsieur le Procureur général n'oubliera pas celui qui, le premier, l'entretint du complot contre le Roi. Il se nomme Louis Picardet... et c'est son propre fils.

Un tressaillement qu'il ne put réprimer agita le corps du vieillard. Silencieux, immobile, il contempla cet enfant qui s'éloignait, sans même retourner la tête après l'insulte.

— Et voilà ce qu'ils en ont fait ! murmura-t-il avec une rage douloureuse ; voilà pourquoi ils l'ont député vers moi !

Rentrant alors dans son cabinet d'étude, M. Hugues Picardet se laissa choir sur ce grand fauteuil où naguère il évoquait de si plaisants fantômes. Soudain, sa figure se contracta ; la flamme de son regard s'éteignit ; un mouvement convulsif souleva

sa poitrine : vivement il porta la main vers son visage...

Que disait donc tout à l'heure Monsieur le Procureur général, et croyait-il en vérité que son œil ignorât encore ce qu'était une larme?

V

A L'AFFUT.

Cependant, d'un pas rapide, le P. Louis Picardet se dirigeait vers la basilique Notre-Dame.

Une curieuse transformation s'était produite dans la physionomie du bon Père : pareil au comédien sorti de la scène, il avait jeté le masque et dépouillé son personnage. Pour un instant, l'homme se retrouvait lui-même.

— C'en est trop! disait-il, exhalant son humeur chagrine par phrases entrecoupées; une telle épreuve dépasse mon courage... Cette cruelle entrevue m'a brisé le cœur... Qu'espérait-on?... Ressaisir l'avocat Picardet sous l'hermine du Procureur général?... Illusion qui me ferait pitié chez tout autre que le révérend Provincial — qui m'épouvante chez le P. de Martincourt!...

Puis, avec un geste d'ennui :

— Comment oserai-je avouer mon amère déconvenue?

Et toujours courant, toujours parlant, le P. Louis Picardet était arrivé devant la façade de Notre-Dame.

L'office de l'Ordination s'achevait. De leurs voix bruyantes, grosses et petites cloches annonçaient à la ville que vingt créatures humaines avaient cessé d'appartenir au Monde, pour devenir la chose de Dieu. Par les portes des nefs, s'écoulait déjà une foule pieusement parée, dévotement joyeuse : cavaliers se rangeant en haie, damoiseaux lançant l'œillade ; femmes jasant, glapissant, médisant : — menu fracas couvrant presque les derniers chants de l'orgue.

Sauf quelques conseillers et présidents de rebut, forçats des affaires quotidiennes, la Cour entière s'était transportée à cette attendrissante cérémonie.

D'abord, Monsieur le Premier... Il s'avançait de cet air grave, sérieux, austère, qui est le propre de Messieurs les Premiers, et ne leur laisse pour rivaux en belle mine que Messieurs les Ordonnateurs du cérémonial funèbre.

Ensuite, M. Feuret de Fougent, figure pour l'heure aucunement enjouée, physionomie piteuse et déconfite. Était-ce la vertu du sermon ultramontain qu'il avait dû entendre ?... Était-ce le doux

émoi d'offrir la main à Madame la Présidente, sa quadragénaire épouse ?... — La Cour n'eût pu prononcer.

Plus loin, venaient et M. Nicolas Bruslard, le digne fils de Monsieur le Premier Denis Bruslard — et M. Perpetuo Berbisey, de la Tournelle, — et M. Vincent Robelin — et M. Bénigne Frémiot — et M. le Goux de la Berchère...

Tous présidents!

Les Gens du Roi leur cédaient modestement le pas. Pourtant, que de noblesse aussi dans la démarche de M. Guillaume Le Gouz; de M. Marc-Antoine Millotet, les deux avocats généraux!

A respectueuse distance, confondu dans la foule, on pouvait admirer M. le substitut Tabourot des Accords. Il se montrait encore plus superbe, à cette heure de midi, qu'il n'était apparu le matin même. Resplendir au grand soleil, n'est-ce pas là ton privilège, ô Beauté véritable!... L'échine courbée, la bouche en cœur, il marchait aux côtés d'une auguste matrone, madame Rabasse, la veuve du plus riche orfèvre de la ville. L'aimable jeune homme! Avec quelle grâce ses doigts présentaient l'eau bénite!... Et madame Rabasse se redressait en veuve glorieuse d'avoir bientôt pareil gendre!... Devant eux trottait menu une petite personne, qui parfois s'arrêtait, se retournait, rougissait... puis

reprenait sa course pudique sous l'aiguillon de l'œil maternel.

Au bas du portail, une carrosse italienne, à six chevaux pompeusement harnachés, attendait la Grandeur de l'Évêque.

Enfin Charles II d'Escars, évêque et duc de Langres, troisième Pair de France, le porteur du sceptre royal aux cérémonies du Sacre, descendit, précédé de la bannière et de la croix.

Dieux paternels!.. Quoi! C'était là cette tête jadis si charmante, cette tête, cause de tant de jalousie, pour tous les joueurs de bilboquet, mignons du défunt roi! O Temps, inexorable Temps! Comme tu avais su lui donner la tonsure, à ce fraudeur des ciseaux consacrés!

Paré du rochet et du camail, sous le dais empanaché, derrière la crosse et le bougeoir, M. de Langres s'avançait — prélat maintenant irréprochable... « A bonne vie, bonne fin » et M. de Langres faisait bonne fin..... Il était aujourd'hui minoré, majoré, portier, exorciste, lecteur, acolyte; sous-diacre, diacre : prêtre en un mot — cet évêque!

Mais le front peut se plisser et le cœur rester sans rides : Charles d'Escars le démontrait chaque jour. A la portière de sa carrosse, trois dames, trois déléguées de la benoîte Confrérie des *Bonnes Mœurs domestiques*, — pourquoi donc madame la

présidente Feuret n'était-elle pas à ce poste d'honneur? — attendaient palpitantes. Trois nobles révérences accueillirent la venue de Sa Grandeur :

— Pasteur d'un beau troupeau! dit en souriant M. d'Escars.

— Plus beau lui-même! repartit, toute minaudière, la moins rougissante de ces belles.

Heureux jours, ces jours de la vieille France, où les évêques, vraies images du galant berger, connaissaient aussi bien, — mieux peut-être — le latin de leur Virgile que celui de leur bréviaire!

Quand le P. Louis Picardet arriva au parvis de Notre-Dame, les portes de la basilique étaient encore ouvertes. Par leurs baies ogivales, le soleil de mai versait à grands flots sa lumière dans la sombre nef. L'église paraissait avoir recouvré silence et solitude.

Prestement, le Jésuite gravit les marches du portail; déjà même il franchissait le seuil, quand soudain il trébucha contre un objet d'abord inaperçu. Dans sa hâte, il venait de heurter un homme endormi sous le porche.

C'était un sordide vieillard, aux traits repoussants, à la mine sinistre. De longs cheveux tombant incultes sur ses épaules, une barbe grisonne, hérissée, d'épais sourcils, des yeux tachetés de sang

et cerclés de bistre, tout se montrait hideux dans cet être flétri par l'âge, le malheur, la faim... Adossé contre la muraille, il sommeillait, mendiant effronté, sans nul souci de ces puissants de la terre, Conseillers ou Présidents, dont le pied dédaigneux avait dû le frôler en ce jour.

Troublé dans son repos, l'homme redressa vivement la tête. Taciturne, farouche, il toisa de bas en haut l'interrupteur de ses rêves. Bientôt pourtant, s'étendant de rechef sur la dalle, indifférent, le porte-haillons referma les paupières.

Le P. Louis Picardet passa outre. Il entra dans l'église, fit une courte oraison, et vint prendre place au dernier des bancs, près du bénitier.

Son rapide examen ne l'avait point trompé : depuis longtemps la foule avait déserté Notre-Dame. Toutefois, le Jésuite n'était pas seul.

A l'extrémité du chœur, au pied du maître-autel, un homme revêtu du costume ecclésiastique semblait prier avec ferveur. Le clerc ainsi agenouillé était un jeune homme ayant déjà franchi les premières années de l'adolescence, et parvenu à sa trentième année.

Décrire cette physionomie eût été difficile entreprise..... Certes, un commis de prévôté aurait pensé en être quitte, donnant pour signalement : « Figure maigre, cheveux noirs, yeux bleus... » Mais jamais

passe-port n'aurait su dépeindre, en sa prose policière, la fièvre qui couvait sous cette pâleur, la hautaine mélancolie épandue sur ce visage.

Il s'en rencontre ainsi parfois de ces êtres et chétifs et débiles, en qui vit et respire une âme — une âme dédaigneusement fermée aux passions du vulgaire, — l'âme d'un martyr ou du Bien ou du Mal, suivant le souffle de Dieu...

Rivé sur le pavé de marbre, anéanti sous le faix de sa pensée, le jeune clerc fixait dans l'espace un regard chargé d'ineffables tendresses : aspirations ultra-terrestres, inséparabilité, insatiabilité, langueur, ravissement suprême — un tel regard aurait pu dire tous les bonheurs, toutes les ivresses, toutes les jouissances de l'amour séraphique.

Et tandis que le contemplateur demeurait abîmé en sa mystique rêverie, il ne s'apercevait pas que derrière lui, on épiait chacun de ses gestes, on prêtait l'oreille au murmure de ses lèvres.

Perdue dans l'ombre d'un pilier, une femme se tenait là, debout, le corps jeté en avant, dans une anxiété silencieuse.

L'étrange créature! Avec son blanc visage, ses yeux brillants, ses cheveux annelés et relevés, noir diadème, sur son front, elle avait droit à être proclamée belle, même par les plus indifférents à la beauté. Revêtue du costume des veuves, elle por-

tait, non sans une grâce coquette, le long crêpe des grands deuils. On eût dit, à la voir ainsi, une épouse haletant de désirs sur la tombe d'un époux : — on eût dit encore une mère en extase devant le berceau vide à jamais de son enfant..... Parfois, un tressaillement nerveux secouait sa frêle stature, un soupir convulsif soulevait sa poitrine... parfois aussi elle tournait la tête; puis, inquiète, observait autour d'elle.

L'arrivée du P. Picardet lui arracha un mouvement de colère désolée.

Cependant, elle fit un pas en avant. Déjà elle elle s'apprêtait à sortir de l'ombre du pilier, quand un vieillard parut à l'entrée de la sacristie :

— M. de Martincourt! dit-elle en jetant un léger cri d'effroi.

Alors, tombant à genoux, hâtivement la femme rabattit son voile, se cacha la figure, et inclina son front jusque sur la pierre. Immobile, elle semblait maintenant pousser vers Dieu quelque supplication désespérée.

VI

AVANT LE DÉPART.

Le P. de Martincourt s'arrêta. Par deux fois il interrogea du regard l'étendue de la nef, les profondeurs des bas-côtés, et lentement se remit en marche.

Au bruit des pas résonnant sur la dalle, le jeune homme se leva vivement ; puis accourant vers le nouveau-venu :

— Mon Père !... oh ! mon Père !....

Et ses mains s'emparèrent des mains du révérend Provincial.

— ..... Oui, c'est moi, reprit-il d'un ton solennel et passionné, moi, l'enfant qu'ont sauvé vos larmes !... Vous lui avez ordonné : — il s'est soumis... Vous lui avez dit : « Secoue la fange de ton cœur ! Ose être prêtre ! » — Il a obéi... Aujourd'hui, il est prêtre... prêtre ! et à jamais uni à la morte !

Le P. de Martincourt rompit violemment l'ardente étreinte, et, détournant la tête :

— Le venin de l'aspic! bégaya-t-il d'une voix sourde.

— Oh! ne craignez rien, poursuivit le donneur d'une si étrange bienvenue; ne promenez pas autour de vous ce regard éperdu. Nous sommes seuls, bien seuls dans le mystère de cette église!... Mon père! avec quelle impatience je vous attendais depuis cinq années! Voyez : j'arrive fidèle à votre rendez-vous; ce rendez-vous terrible que m'indiqua jadis votre bouche..... le jour de la Commémoration des Morts..... notre dernier rendez-vous ici-bas!

Il se tut. Sans lui répondre, le P. de Martincourt contempla quelques instants son singulier interlocuteur... Quel feu de l'âme brillait donc ainsi dans l'œil de l'ancien grand-vicaire de Langres? Un brûlant amour, sans doute; car, appuyant son bras au bras du jeune homme :

— Cher enfant! balbutia le Provincial... Cher enfant de mes larmes!

Tous deux, ils firent quelques pas, s'acheminant vers la porte encore lointaine de l'église. Ils causaient à voix basse, en grande confidence. Parfois cependant, leurs paroles s'élevaient moins discrètes, troublant le silence de la basilique.

— Je pars, disait le jeune homme : dans une heure, je serai en marche sur Paris... Derrière moi, vous le savez, je ne laisse ni famille, ni amis, rien

hélas! sinon un remords... Ah! mon Père... et Dieudonnée! la pauvre Dieudonnée!

— Dieudonnée!... oh! cher enfant, qu'un tel nom ne retentisse pas dans ce lieu saint!... Celle qui le portait naguère est maintenant infâme parmi les plus infâmes.

— Perdue!... perdue! et par ma faute et par mon crime!

— Non, cher enfant, non!... Sachez être sans remords. A qui voudra beaucoup souffrir, il sera beaucoup pardonné... Et vous avez voulu souffrir! et vous avez expié!... et vous expierez encore davantage! L'œuvre de satisfaction est presque complète... Quant à elle, la fille du prêtre impur, du prêtre sacrilége, du prêtre meurtrier, elle devait suivre le gai chemin, la voie joyeuse qui mène à la Mort. Cette femme a rempli son destin : l'ignominie sur la terre, la damnation dans l'éternité!

— N'importe! reprit le jeune homme d'un ton plus ferme. Pauvre pécheresse, ce n'est pas à moi de te juger, de te condamner aujourd'hui, moi qui jadis fus ton péché!... Si je meurs dans mon entreprise — et fasse le Ciel clément que je meure! — vos soins, mon Père, remettront à l'abandonnée l'humble enclos, la maison modeste, seul héritage que m'a laissé ma mère. N'est-ce pas là que j'ai connu la malheureuse Dieudonnée? là,

qu'un instant, j'ai cru l'aimer de tant d'amour?

— Soit!... L'obole de la veuve aux mains de Dalila!... Je le dis, je le répète, la détestable créature n'a nul besoin de la fortune du pauvre... Le désordre de sa vie suffit amplement à son luxe!

Ils marchèrent de nouveau sans échanger d'autres paroles. Tout à coup, le jeune homme s'arrêta ; puis, s'agenouillant :

— Bénissez-moi, mon Père, pour que j'emporte avec moi toute force et toute vertu !

Mais le P. de Martincourt :

— Ainsi donc, votre cœur ne frémit pas, votre main ne veut pas trembler?... Songez-y bien : c'est une terrible entreprise !... Renoncez, il en est temps encore, renoncez à votre dessein !

Le jeune homme le regarda d'un air de surprise :

— En vérité, dit-il en se relevant, vous le savez, je ne crains rien... Là-bas, c'est l'amour! Là-bas, les embrassements sans fin!... Pourquoi donc, ô mon Père, craindriez-vous pour moi?

Puis, se rapprochant, et avec mystère :

— D'ailleurs, il est trop tard : j'ai promis!... Oui, j'ai promis... car je l'ai revue, Elle, la bien-aimée ; Elle, la volupté, la terreur de mes nuits solitaires!... Je l'ai revue telle qu'autrefois, quand souriant à son sourire, l'enlaçant de mes bras, j'errais avec

elle sous les grands bois sonores, ou bien qu'assis aux rayons de la lune, silencieux, je contemplais son pâle visage.

— Folie!... Folie! murmura le P. de Martincourt.

Le jeune homme, de ses doigts crispés, saisit les doigts du vieillard:

— Je l'ai revue, vous dis-je! plus belle... plus enivrante... plus adorable que jamais!... Son œil noir s'est fixé sur mon œil éperdu... ses cheveux blonds ont frôlé ma joue frissonnante... sa main s'est offerte à mes brûlants baisers... Je l'ai revue, mon Père, oui, ici-même... ici... et je l'attends!

— Silence!.. par pitié, silence! s'écria le P. de Martincourt.

Il avait brutalement repoussé son compagnon et s'était mis à marcher d'un pas rapide.

Celui-ci s'acharnait à sa poursuite.

Ils arrivèrent ainsi près de ce banc, où se tenait, discret et patient, le P. Louis Picardet.

Maîtrisant enfin son émotion, le révérend Provincial se retourna. D'un geste impérieux, il étendit la main vers son confident obstiné :

— Au nom de ce Dieu qui nous écoute, pour la dernière fois, je vous adjure, — je vous ordonne... Renoncez à vos projets de meurtre et de sang!

Le jeune homme n'écoutait, n'entendait plus rien.

— Non ! s'écria-t-il avec force. Non !.. Hier, je lui ai dit : Je vais tuer par amour pour toi..... et Elle !... elle a souri ! !

Le P. de Martincourt ferma les yeux comme pour échapper à quelque horrible vision.

Alors, d'une voix haute, lente, solennelle.

— Il est écrit : « Celui qui frappe par l'épée périra par l'épée ! »

Et, sans attendre la réponse, le révérend Provincial fit signe au P. Louis Picardet dé le suivre. Il saisit le bras de son ancien secrétaire et l'entraîna vers la grande porte de l'église.

Midi sonnait à l'horloge de Notre-Dame.

— Déjà midi ! fit le P. de Martincourt. Nos pères profès s'assemblent... le Conseil se réunit... Hâtons-nous !

Soudain le Provincial se rejeta en arrière :

— Toujours cet homme ! s'écria-t-il d'un air égaré.

Debout, en pleine lumière, ce hideux vieillard que le P. Picardet avait heurté du pied, se tenait immobile sous le porche.

— Que voulez-vous? demanda le P. Picardet au vagabond.

Celui-ci, pour seule réponse, avait posé la main sur son épaule gauche, et, taciturne, l'œil fixé sur l'œil du P. de Martincourt, il riait — fou sinistre — il riait.

Le Provincial paraissait stupéfié.

— Vous demandez l'aumône? bégaya-t-il... Tenez!... tenez!!...

Il jeta au mendiant toute une poignée de monnaie, et d'une allure emportée, se mit à descendre les degrés de l'église.

Le vagabond cependant regardait avec attention une de ces pièces qu'avait daigné lui octroyer la libérale terreur du Jésuite : — un écu d'or à l'effigie du roi Henri. Joyeux, il roulait cette pièce entre ses doigts, la faisant sonner et trébucher sur la pierre; enfin, toujours ricanant, il la serra précieusement dans sa ceinture.

Sautant alors de marche en marche jusqu'au bas du perron, le malandrin voulut se jeter à la poursuite des fugitifs. Il atteignit en courant l'extrémité du carrefour, mais tout à coup sembla se raviser.

Sur un des côtés de la place, s'enfonçait, en retrait et comme honteuse, une maison, échoppe de

sordide apparence. Une enseigne grinçant sous le vent la désignait comme le gîte d'un marchand fripier de bas étage.

Cette enseigne ne portait que deux mots :

GÉDÉON LÉVY.

Le mendiant entra.

VII

LA GRANDE DOULEUR.

Cependant, cachée dans l'ombre, la femme vêtue de deuil gardait toujours son humble posture. Ni le bruit des voix murmurantes, ni même le cri d'effroi poussé par le P. de Martincourt, n'avaient su la distraire de sa longue oraison : pareilles à un masque impénétrable, ses mains n'avaient point quitté son visage.

Pourtant elle épiait, elle surveillait, elle voyait.

Le jeune homme regagna lentement le sanctuaire, et, sans franchir la grille du chœur, s'agenouilla... Alors, rejetant le voile qui l'enveloppait, la mystérieuse dévote se dirigea vers le muet songeur. Celui-ci, l'âme sans doute troublée par quelque parole du révérend Provincial, ne l'entendit pas approcher. Parvenue près de lui, la femme s'arrêta. Son cœur battait avec violence; une vive rougeur colorait son front : elle hésitait. Enfin, elle fit un dernier pas, et légèrement toucha l'épaule du jeune homme.

— Pierre! dit-elle d'une voix étranglée ; Pierre, c'est moi!

Frémissant, le prêtre se releva, et d'un air de profonde surprise :

— Dieudonnée! s'écria-t-il.

— Oui, reprit la femme, avec ce mélancolique sourire que les cœurs blessés savent plus désespéré qu'une larme, oui, tu la reconnais, ta pauvre Dieudonnée! — tu l'appelais ainsi autrefois!... Ah! j'ai souhaité mourir, le jour où tu m'as quittée... et aujourd'hui, si je vis encore, c'est qu'en vérité, ils mentent, ceux qui disent : La douleur tue... Non, elle flétrit le corps, elle dégrade l'âme, — elle n'est pas assez clémente pour donner d'un seul coup la mort!... Et puis, j'espérais... j'espérais — contre tout espoir!.. Tu m'avais écrit pourtant : « Nous ne nous reverrons plus jamais... » Je ne t'ai pas cru : Plus jamais! Pierre, ce ne sont pas là des mots de la langue humaine!..... Tu me regardes en silence ; ton œil est plein de compassion... Elle est bien vieillie! sembles-tu dire... Bien vieillie!.. Oh oui! j'ai tant pleuré!!... Ma vie est d'ailleurs si étrange à présent! car j'ai voulu chercher l'oubli... L'oubli! comme si le passé était à la discrétion de l'homme!... Mais je te retrouve, je te retrouve... et, je le sens, maux du corps, souffrances de l'âme, sous un de tes baisers, tout va s'évanouir!... Regarde! il m'est re-

venu, mon sourire d'autrefois, le sourire que tu aimais.... celui que ton abandon avait séché sur mes lèvres!

De ses deux mains, elle saisit avec passion les mains du jeune homme :

— Pierre! sois béni, — et elle courba la tête — sois béni, toi qui as eu pitié de mes larmes, toi qui as eu compassion de mes fautes!

Le jeune homme la considéra d'un œil étonné, et se dégageant doucement :

— Pauvre femme! murmura-t-il.

— Oh! plus ce nom! répondit Dieudonnée avec emportement; plus ce nom! mais celui que tu me donnais également : Bien aimée!... La pauvre femme a disparu : une créature plus heureuse vient de prendre sa place.....

Elle posa la main sur sa poitrine, qui se soulevait avec violence :

— Oui, je suis bien heureuse!.. bien heureuse!!...

L'un et l'autre ils se turent pendant quelques instants. La première encore, Dieudonnée reprit la parole, et d'un ton de reproche :

— Le savez-vous, Pierre?.. Voilà longtemps que mon amour vous poursuit pas à pas dans vos retraites! Moi aussi, j'ai été à Douai, à Douai où vous deviez rejoindre M. de Martincourt; et si je suis

maintenant à Dijon, c'est que j'étais sûre de vous y revoir!... Que de fois j'ai cherché à pénétrer jusqu'à vous! Vos maîtres m'ont toujours repoussée... Ah! je les hais tous — ces prêtres! — eux, et l'orgueil sans pitié de leur vertu!... Même, vous l'avouerai-je? J'ai osé m'adresser au Procureur général de ce Parlement; je lui ai écrit lettre sur lettre; j'ai brigué de sa bonté une misérable audience... Il ne m'a rien accordé!.. Hélas! qu'aurais-je pu lui dire? Je l'ignore, en vérité. J'aurais pleuré à ses genoux, le priant, le suppliant de vous arracher à ce séminaire exécré; de me rendre par vous, Pierre, et l'honneur et la vie!.. Et cet homme, en riant de ma démence, m'eût sans doute fait chasser comme une créature dégradée, méprisable..... Enfin!!.. que tout soit oublié, puisque je vous revois!... Dites-moi, bien-aimé, vos yeux, j'en suis certaine, m'avaient aujourd'hui reconnue au milieu de cette foule qui remplissait l'église! Vous m'aviez aperçue — là, derrière ce pilier, où je semblais prier... Prier! moi?.. oh non! non!... Ah! Pierre, mon regard ne vous a pas un seul instant quitté durant cette odieuse cérémonie. Vous me saviez présente; vous....... Mais, folle que je suis, pourquoi le demander, puisqu'il est uniquement resté pour m'attendre!

Anxieuse, elle paraissait mendier un oui, un

simple oui! Le jeune homme ne lui fit pas cette aumône.

— Non, Dieudonnée, répondit-il avec tristesse; je ne vous ai point aperçue, et je ne suis pas resté pour vous attendre.

Dieudonnée pâlit. Défaillante, elle étendit un bras pour s'appuyer à la grille du chœur. Toutefois réprimant cette faiblesse, et retrouvant son douloureux sourire :

— Pourquoi m'ôter cette chère illusion?... Pierre, ce n'est pas généreux.

Puis, avec une exaltation soudaine, une fièvre à chaque mot croissante :

— Écoute-moi!... Nous allons partir... tout à l'heure... à l'instant... Qui nous retiendrait maintenant, puisque tu m'aimes?... car tu m'aimes — tu viens de me le dire!... Ne sommes-nous pas orphelins, toi et moi, sans une mère pour pleurer sur nous, sans un père pour rougir de notre honte?... Partons!... Nous irons loin, bien loin... là bas, où nul ne pourra savoir que tu n'es pas mon époux, que moi, hélas! je ne puis être pour toi qu'une maîtresse!... Partons!... Appuyés l'un à l'autre, nous traverserons le monde. Autour de nous, tout vieillira peut-être; l'automne fanera les feuilles que le printemps aura verdies : en nos cœurs, l'amour ne vieillira, ne se fanera jamais!... Pierre, nous

reverrons ensemble les lieux où nous avons tant aimé!... Je veux, comme autrefois, pénétrer sous la feuillée bourdonnante. Nous marcherons, les bras enlacés, lentement, lentement... et devant nous, l'oiseau effarouché s'enfuira, pour s'arrêter, nous regarder, et s'enfuir de nouveau... Oh! les joyeux propos, les gais éclats de rire, quand une branche viendra frôler mon visage, un insecte voltiger près de moi!... Je veux aussi, au déclin du jour, à cette heure où l'air est plein de parfums, d'harmonies et de chansons, m'asseoir au bord de l'eau, près du vieux moulin, parmi les joncs frissonnants sous le vent. J'appuierai ma tête sur ton épaule, ma main reposera dans ta main, et silencieux, nous écouterons le grand murmure de l'onde.... Ah!!... et le petit enclos caché sous l'aubépine... l'enclos où nous entrâmes un soir, à la tombée de la nuit... Souviens-toi!... L'enivrante soirée!... Personne dans la maison abandonnée... Nous fîmes le tour de la chaumine, appelant, heurtant à la porte, frappant à chaque vitre — effrayés et heureux à la fois de nous sentir ensemble en telle solitude!... Moi, je tremblais... et je riais. Mais toi, tu me pris dans tes bras, et entre deux baisers tu me dis : Plus tard... aux jours où tu n'aimeras plus, rappelle-toi!... et tu aimeras encore! »

La pauvre femme pleurait; ses nerfs s'étaient

détendus ; un flot de larmes avait jailli de ses yeux, tandis qu'elle évoquait un passé si présent à son cœur.

Plus ému qu'il n'eût voulu paraître, le jeune homme prit la main de Dieudonnée :

— Silence!... je vous en conjure, silence!... Pourquoi ramener à ma mémoire ces rêves évanouis, ces parfums exhalés du souvenir?... Pourquoi vouloir troubler mon âme, égarer ma raison?

Bientôt pourtant, de sa voix grave et triste :

— Adieu, pauvre âme blessée, adieu pour la dernière fois!... Je n'appartiens plus à la terre ; le devoir.....

La femme l'interrompit avec violence :

— Le devoir!... Voilà comme ils sont tous, quand ils n'aiment plus : ils invoquent le devoir!... Mais moi, Pierre, moi, quand me sentant perdue, j'ai prononcé jadis ce même mot, ai-je été seulement écoutée? — Le seul devoir ici-bas est d'obéir aux entraînements de son cœur : — me l'as-tu assez répété?... Naïve, je t'ai cru ; folle, je t'ai cédé!... Ah! sois maudit, maudit depuis le jour où je t'ai connu!... Sans toi, sans ton lâche amour, je serais épouse et mère ; mariée, modestement peut-être, honnêtement du moins!... Ainsi donc, cet amour, ce grand amour, était de ceux que le printemps fait naître, que l'hiver flétrit sans retour! Tes beaux

serments, ta tendresse éternelle devaient durer le temps d'un baiser donné, le temps d'un baiser rendu!... Oui, oui, sois maudit, toi qui le premier m'as appris ce que vaut tout cela!... Tu ne réponds rien?... Mais, à défaut d'amour, ton misérable cœur ne connaît donc même plus le remords?... Pierre, je t'en supplie pour la dernière fois, partons!... Toi qui invoques le devoir, tu n'ignores pas, tu ne peux pas ignorer que le devoir suprême d'un homme d'honneur est d'empêcher la fille qu'il a perdue de mourir dans la boue!

La malheureuse créature ne pleurait plus. Elle avait saisi par le bras son ancien amant, et cherchait à l'entraîner avec elle. Fort troublé, le jeune homme répondit :

— Dieudonnée!... Tout ce qu'un repentir sincère doit inspirer, je le ferai : j'ai si grande pitié de vous!... Allons trouver ensemble le P. de Martincourt. Il vous recevra, il vous réconciliera avec Dieu.....

La femme éclata en injures :

— M. de Martincourt! Non!!. Non!!.. Garde pour toi-même l'assistance de ce bienfaiteur!.. Je le hais, cet homme, cause de toutes mes larmes! Je le hais!!.. C'est lui qui t'a volé à mon amour, pour faire de toi... quoi?... un prêtre!!.. Tu as pitié de moi, dis-tu?:.. En vérité, je ris!... Ne sais-tu pas,

qui je suis? Le séminaire où tu t'enfermais était-il une tombe si bien close que le bruit de mon nom n'ait point passé jusqu'à toi? Ignores-tu quelle est cette Nina Hermosa la comédienne, que chacun ici courtise?... Eh bien, c'est moi!!... Va! je n'ai nul besoin de ta pitié : les hommages d'une ville entière me consolent assez de ton indigne abandon!...

Elle lança un rire nerveux :

— Sa pitié! Il m'offre sa pitié!!... lui, un chétif prestolet, un homme qui finira obscur, inconnu, sa triste vie... tandis que moi.....

Elle n'acheva point sa pensée :

— J'ai honte!! murmura-t-elle. Tu dois me trouver bien lâche, moi qui te jette l'insulte à la face, parce que tu ne m'aimes plus!.... Adieu! oui, adieu!.... Remplis donc sans remords ton devoir... ton glorieux devoir!....

Elle se rapprocha, et d'une voix basse, menaçante :

— Ton devoir!!... Ce même devoir, sans doute, qui te poussait, il y a quatre années, malfaiteur sinistre, vers la grande clairière — tu sais — la clairière maudite... là-bas... à la rencontre des routes... à la Croix-Travers!... Ah! ne le nie pas! pour Dieu, Pierre, ne le nie pas!!... Je t'ai suivi... je t'ai vu,

oui — moi — je t'ai vu... aux rayons de la lune... donner le baiser d'amour... entourer de tes bras... Ah ! tiens ! c'était hideux !... hideux, te dis-je ! !... Ha ! ha ! te voilà stupéfié ! Tu te tiens plus pâle, plus blême que la statue assise sur ce tombeau !... Un être humain a osé te guetter !... Pauvre Pierre ! !... Va : le meilleur des espions est encore la femme qui aime ! !...

De ses doigts crispés, Dieudonnée saisit le vêtement de son amant, et, le regardant œil à œil, face à face :

— Écoute bien ceci. Il est possible que le nom de Nina, Nina la comédienne, ne soit pas venu jusqu'à tes chastes oreilles. Mais il est un bruit qui a dû retentir — celui-là — jusqu'à ton cœur !... En ce moment, on façonne, on charpente le hourd, l'échafaud où monteront les maudits de Semur... Ils sont là cent cinquante, aux geôles de la ville, que disloque l'estrapade — cent cinquante donneurs de baisers infâmes ! Encore un peu de temps, un mois, quinze jours peut-être, et tous, tous, ils se tordront dans les flammes... Le beau spectacle, Pierre ! J'ai promesse formelle d'une fenêtre sur la Grand'Place......... Misérable ! misérable ! !......... Adieu donc, puisque tu pars ! — car tu pars, n'est-ce pas ? Ne l'annonçais-tu pas tout à l'heure à M. de Martincourt ?... Ah ! tu pars !... tu te sauves de ces

lieux!!... Eh bien! je te le dis en vérité : avant peu, nous nous reverrons!

Pâle, l'œil sec, la lèvre frissonnante, la Nina s'éloigna rapidement, traversa le vaste développement de la nef, et franchit le portail de l'église.

Elle sortit — et ses doigts ne touchèrent point cette eau sainte à jamais refusée à sa dépouille mortelle; son front ne s'inclina point devant ce Dieu qui prétendait lui disputer son infidèle amant.

VIII

LA RIVALE.

Au moment où la comédienne mettait le pied sur le parvis Notre-Dame, elle vit déboucher dans la place tout une foule bruyante et joyeuse.

En tête de la cohue s'avançaient deux hommes parés d'oripeaux éclatants; l'un battant du tambour, l'autre soufflant dans un fifre. Derrière eux, marchait un troisième personnage, attifé en costume d'arlequin, masque au visage, barrette sur l'oreille, large rapière au poing. Ils allaient, et le populaire, badauds ou rustiques, suivait s'ébaudissant en grande liesse. Parvenus au centre du carrefour, les trois hommes s'arrêtèrent : le tambour et le fifre interrompirent leur musique criarde; le bon peuple fit cercle, puis l'arlequin commença d'une voix glapissante :

« Ho! ho! ho!... Messieurs, oyez tous!...

» Ce jourd'hui, dix-septième jour de mai, sera
» représentée, en la Salle du jeu de paume, la

» plaisante, récréative et nouvelle pastorale du
» sieur Hardy, poëte français : *Alcée* ou l'*Infidèle*,
» le deux cent cinquantième chef-d'œuvre dû au
» Phœbus de ce rare génie !

» Le sieur de Beau-Soleil, un acteur parisien !
» jouera le personnage de l'amoureux Démocle ; la
» demoiselle Nina Hermosa, une divine espagnole !
» tiendra le rôle de la bergère Alcée.

» Venez, Messieurs ! Venez, Mesdames ! Venez
» voir ce poëme magnifique, cette pièce arcadienne
» et bocagère, spécialement composée pour la ville
» de Dijon ! ! !

» Il y aura des *feintes* ! oui des *feintes* ! ! Jupiter
» fera gronder sa foudre !... Les rochers module-
» ront une langoureuse musique !... Vénus se ba-
» lancera dans un nuage d'azur !... Venez, venez !!!

» Le spectacle sera bien exactement terminé à
» cinq heures de l'après-midi, conformément aux
» Ordonnances du Royaume !... »

L'arlequin se tut ; le tambour fit entendre un roulement, le fifre grinça quelques notes ; puis, tous trois, suivis de leur escorte populaire, ils se remirent en route.

Dieudonnée s'était arrêtée pour écouter l'orateur bergamesque : elle l'accompagna du regard :

— Pauvre Gros-Guillaume ! dit-elle. Demain, on

enterre son petit garçon, et pourtant, dans une heure, il va jouer son Turlupin derrière les chandelles!... Vaillant cœur!

Elle réfléchit un instant, et ajouta :

— En moi aussi quelque chose vient de mourir : l'espoir!... Serai-je moins vaillante que celui-là?... Oh! non...

Elle avait repris sa course enfiévrée, et se parlait à voix haute, tout en marchant.

— Je ne me suis jamais senti le corps mieux dispos, l'esprit plus allègre !... Oui, je vais jouer, et je me surpasserai moi-même! On m'applaudira, on me trouvera belle, on me proclamera une incomparable comédienne... et un écho de ma renommée passera jusqu'à lui!... Alors, il regrettera... il reviendra confus et repentant... alors, il aimera peut-être!

Elle poussa un léger cri de douleur, et porta vivement la main à sa poitrine : une petite toux sèche desserra ses lèvres :

— Ah! oui! je sais ce que c'est!... Encore deux années de pareille existence — puis la fosse sans croix et la terre sans eau bénite!... Ah! l'infâme! l'infâme! s'il avait voulu, il pouvait encore me sauver!

La Nina s'arrêta de nouveau.

—Et pourtant, il m'aime!... Oui, oui, je le sens,

j'en suis sûre... il m'aime ! Il était si bon, si noble, si grand autrefois !... Ah ! folle que je suis, comment n'ai-je rien compris ? C'est ce Martincourt détesté, c'est l'exécrable Jésuite qui me vaut cette dernière douleur ! Tout à l'heure, dans l'église, il prononçait mon nom ; il imposait à Pierre cette épreuve suprême : « Dieudonnée va venir, il faut l'écarter, il faut la chasser ! Vous êtes prêtre !... » Oui, il a ordonné cela — cet homme — j'en suis certaine ! Voilà ce qu'il murmurait tout bas, le misérable !... Va, pauvre Pierre ! ce n'est pas toi qui es le coupable ! ce n'est pas toi que je maudis !... Comme il souffrait pourtant ! Ses yeux étaient pleins de larmes, parce qu'il me voyait pleurer !... Et puis, il m'a suppliée, il m'a dit — oh ! je l'ai bien entendu ! — il m'a dit : « Mon cœur se trouble, ma raison s'égare ! » Mais alors... il luttait donc... il combattait... mais alors... Ah ! béni soit Dieu ! il m'aime encore !... Et moi, moi qui ai choisi ce moment-là pour lui jeter à la face la menace et l'injure !... L'injure, la menace sur toi, pauvre Pierre ! ô bien aimé !... Non, je ne m'éloignerai pas sans qu'il m'ait accordé mon pardon — mon pardon et un mot, rien qu'un seul mot, qui me donne courage !... Et puis après, ce sera fini, bien fini... Nous ne nous reverrons plus... Dieu ! plus jamais !!... Allons, allons, Dieudonnée, sois forte ! sois vaillante !... En

vérité, ce serait trop cruel de se quitter ainsi, alors qu'on s'est tant adoré !...

Tournant vivement sur elle-même, l'air égaré, les cheveux au vent, la Nina se mit à courir vers l'église Notre-Dame. De nouveau, elle traversa la place; de nouveau, elle franchit les degrés du parvis et pénétra sous le porche.

— Suis-je assez méprisable ! assez lâche ! bégaya-t-elle en s'arrêtant enfin.

Son regard s'efforça de percer la demi-obscurité de la nef; son oreille interrogea le silence. Bientôt elle crut entendre un léger murmure, paroles échangées à voix basse aux pourtours extrêmes de la basilique. Rasant la muraille, elle avança lentement.

Un singulier spectacle s'offrit à sa vue.

Adossé contre le pilier d'une des chapelles absidales, Pierre semblait ravi en mystérieuse contemplation. Ses yeux brillaient étincelants de clartés étranges; ses lèvres entr'ouvertes dessinaient un sourire d'une douceur infinie; ses bras étaient jetés en avant dans une attitude à la fois suppliante et passionnée.

Le jeune homme était seul; et cependant il parlait. Par moments il se taisait, semblant écouter

quelque silencieuse réponse ; par moments, sa voix se faisait entendre, éveillant le grand sommeil de l'église.

— C'est donc toi, disait-il, toi qui daignes visiter l'abandonné aux heures de sa solitude et de son désespoir !... Oh! qui que tu sois, sainte ou damnée, je t'aime!... je t'aime, toi qui mets le sourire dans mes larmes, toi qui verses la volupté dans mes tourments!... Je t'appartiens!... Naguère tu m'as dit : Sois prêtre, et que nulle créature humaine ne se dresse plus entre toi et moi! — Eh bien! je suis prêtre!... Tu m'as dit encore : Il faut tuer! — Tuer?... oh! pardonne ! j'hésite. L'idée du meurtre m'épouvante ; la pensée du sang à répandre me glace de terreur ! Pardonne!... Ah!!... tu viens de me parler?... tu me reproches mon peu de courage, tu railles mes défaillances ?... Cet homme est vraiment hérétique, me réponds-tu ; il est relaps, il est renégat dans sa pensée : Dieu l'a condamné ! Ma main pourrait sauver l'Église, mon nom devenir saint parmi les plus saints?... Oui, je le sais, j'ai une mission à remplir ! Hier, le Crucifix qui domine cet autel a tourné les yeux vers moi ; il m'a regardé en pleurant. Ce matin, sous ma lèvre, l'hostie immaculée s'est teinte de sang ! Oui, je suis le sarcloir ! oui, je suis la cognée ! oui, je suis le glaive ! Et pourtant, lâche, misérablement lâche,

— tu le vois, — je n'ose!... Que me dis-tu?... Répète, oh! par pitié, répète!... Serait-il vrai?... le sang du Néron impur s'élèverait vers Dieu, offrande propitiatoire pour toi? Le mérite de ma main souillée s'appliquerait à ma bien-aimée? ton infinie souffrance descendrait de trois degrés!... Ah! plus d'hésitations! je pars! je vais tuer!... Maintenant, mets la main sur mon cœur : il ne tremble plus!... Regarde : voici précieusement caché dans ma poitrine le couteau qui doit frapper, l'arme que tu m'as remise toi-même, le fer qui nous rapprochera l'un et l'autre!... Oui, je pars! mais une dernière fois, permets à mes lèvres de presser tes lèvres... que mes bras t'enlacent... que mon front s'incline sur tes genoux!... Ah! pour un instant, le repos!... le sommeil!... l'oubli!...

A ce moment, un cri strident retentit sous la voûte de Notre-Dame. Nonchalamment le jeune homme redressa la tête ; ses yeux, à moitié clos de langueur, purent entrevoir une femme vêtue de deuil qui fuyait éperdue.

Il l'entrevit : — puis, de nouveau, fermant sa paupière, il laissa voluptueusement retomber son front sur les genoux de son invisible amante.

LIVRE DEUXIÈME

LA DIVINE ALCÉE

I

TROP BEAU!

Monsieur Charles-André Feuret, sieur de Fougent et d'Orgent, conseiller du Roi en ses Conseils et président aux Requêtes du Palais, était un homme ayant maison en ville et faisant figure dans le monde. Il était noble, ayant nobles emblèmes : depuis quinze ans et plus, les Feuret portaient *d'argent au furet embarroqué d'azur, vilené de gueule...* Admirable écusson vraiment, qui, à défaut de l'antiquité, avait du moins pour lui l'éclat du coloris!

D'aucuns pourtant ne voulaient voir en ce personnage si bien blasonné qu'un parvenu dans la robe. — Monsieur le Président manquait de sang! prétendaient les envieux; Monsieur le Président n'était pas un homme né! — Et de fait, malgré son furet d'azur, Monsieur le Président n'était pas d'une race où l'on promène la soie et le velours sur le

pavé du Roi, d'un parage où l'on étale sur les Lys de Justice l'écarlate et l'hermine. La marâtre nature ne lui avait donné pour père qu'un simple avocat, un avocat avocassant, un maître François Feuret.

Longtemps, M. Charles-André, futur sieur de Fougent et d'Orgent, n'avait eu pour titre unique, pour baronnie singulière que le nom de « fils Feuret. » — « Le fils Feuret, » disait-on au Palais; « le fils Feuret, » disait-on à la basoche; et les habiles d'ajouter : « Il ira bien, ce fils Feuret!... » En attendant, il allait cahin-caha, plaidaillant aux Bailliages le possessoire ou le mur mitoyen : les rogatons de la broutille paternelle.

A trente ans, le fils Feuret, s'élevant en hiérarchie, était devenu « maître Feuret fils. » L'ambition des siens l'avait alors dépêché sur Paris, pour qu'il se formât aux belles manières. Ces belles manières, il les avait bientôt prises. Cicéron, Aulu-Gelle, Pline, Quintilien, Bartole, Rebuffe, Bourdin, Bouteillier lui avaient révélé qu'un avocat est « le gendarme sans haubert qui bataille, combat et meurt pour sauver sa partie, » — toutes choses dont on ne se doute guère en Bourgogne.

Deux ans après, maître Feuret fils revenait à Dijon, au palais nourricier, la poche, il est vrai, pauvre d'écus, mais la tête riche, la cervelle garnie

d'éthopées, d'idolopées, de prosopopées : — maître Feuret fils était un adepte du grand art à la Parisienne!... On eût, dans ces jours-là, difficilement rencontré sur les bords de l'Ouche plus magistrale parole, ni trop languarde, ni trop concise, s'indignant convenablement, pleurant avec délicatesse,— même assez audacieuse pour risquer des bons mots devant la Tournelle! D'ailleurs avocat d'un désintéressement relatif, mais rare, ce maître Charles-André, ne mettant pas à trop haut prix ses *secondes additions*, ne demandant guère plus pour une *triplique* que pour une *réplique*, — bref, un gentilhomme!

Mais Cypris, dieu des Amours, s'était encore montré plus prodigue en faveur de cet Hortensius bourguignon que Saint-Yves Hélori lui-même, patron de l'éloquence! Il l'avait taillé en athlète magnifique : six pieds du roi, torse d'Alcide, fière moustache, regard provoquant... Pendant dix longs mois, la femme du bâtonnier avait raffolé de ce majestueux Narcisse! Toutefois, la Providence réservait maître Feuret fils à de plus nobles destins.

Or donc, certain soir de carnaval, en février, il advint que demoiselle Annette Bourgeois, la propre nièce du président Claude Bourgeois, aperçut ce beau Charles-André dansant une courante en un bal de gala chez Monsieur le Premier de la Cour...

O déesse de Paphos! qu'il lui sembla galant dans ses chassés; dans ses balancés, qu'il lui parut avoir de grâces!... Aussi, le lendemain matin, demoiselle Annette Bourgeois se prit-elle à réfléchir. Le résultat de ses méditations fut qu'en conscience elle n'était aucunement faite pour les amours du Céleste Époux, seule couche nuptiale que lui préparait la tendresse de son oncle.

En avril suivant, fin Carême, demoiselle Annette Bourgeois se laissait enlever à la franquette par son Léandre, son Tircis, son vainqueur.

Ce jour-là, il y eut furieux brouhaha de par la la ville : rapt de mineure! de mineure apparentée à la Cour! — *Proh Themida*!

Le président Claude Bourgeois consulta le Code: loi unique *de raptû virginum*, loi *raptores virginum*, loi *si quis non diçam rapere*, — et par trois fois Justinien consulté, par trois fois lui répondit :

« La potence pour le ravisseur! »

Ah! la vieille morale de la vieille France!

La vieille morale de la vieille France!... Oui; mais, ce même jour, maître François Feuret, le père du suborneur, était introduit dans le cabinet de messire Claude Bourgeois, l'oncle de la subornée. Deux heures de colloque — et l'on voyait sortir maître François Feuret, un simple avocat, au bras d'un Président à mortier.

Six mois après cette tendre équipée, M. Charles-André Feuret de Fougent et d'Orgent, heureux époux de demoiselle Annette Bourgeois, blasonnait son carrosse d'un furet d'azur et d'un bonnet de Président aux Requêtes.

Trois ans plus tard, il s'asseyait sur les Lys de Justice royale, Conseiller en la Grand'Chambre. Deux bons contrats de résignation en avaient fait à deux reprises un Caton des plus complets, un régulateur achevé des mœurs publiques...

Ah! ah! les vieux écus de la vieille Chicane!

Depuis lors, il occupait double siége au Parlement de Bourgogne, Président aux Requêtes du Palais et Conseiller en la Grand'Chambre, M. Feuret de Fougent, l'ornement, sinon l'édification de l'*Écarlate*.

Trop beau!... hélas! il était trop beau!... En la seule année quatre-vingt-dix-neuf, deux Présidentes aux Comptes en avaient maigri, séché de jalousie, et quant à Madame la Première, n'eût été sa vertu... Mais ces dames les Premières ont toutes tant de vertu!... En vérité, pourquoi la malice diabolique jette-t-elle de par le monde d'aussi terribles vainqueurs?

Au reste, bien que président, M. Feuret n'était point homme de parti pris — dans ses amours du moins. Qui donc en eût osé douter? Son œil savait

s'abaisser sur d'austères Présidentes, mais son œil daignait également se reposer sur de plus faciles Lucrèces. Même, ce jeune M. Tabourot des Accords affirmait à qui le voulait entendre, que Monsieur le Président aux Requêtes possédait au faubourg certaine maison et coquette et mignonne, où seule Madame Annette la Présidente, son épouse, n'était pas admise. Quoi! une petite maison au faubourg, M. le conseiller Feuret?... La peste des substituts jaseurs et calomniateurs! Ces sortes de péchés ne sont-ils pas uniquement péchés de jeunesse? Quand on est Président aux Requêtes, Président quinquagénaire, on ne sort pas de chez soi... Demandez à la Cour...

Ce jour-là pourtant, 17 mai 1610, M. Feuret était absent; mais M. Le Bec, son secrétaire, était présent. Seul, dans le somptueux cabinet de M. de Fougent, il travaillait, travaillait, ce M. Le Bec, comme s'il se fût appelé Bec tout court, et qu'il n'eût pas reçu de son père cet article *Le*, qui console les gens de ne pouvoir se donner du *De*. — M. Le Bec! en vérité, n'est-ce pas comme si on s'appelait M. Du Bec?

Caché derrière un triple rempart de dossiers, M. le secrétaire écrivait sans relâche. Voici donc ce que traçait sa plume diligente :

MAI 1610

ÉTAT DE MES DÉPENSES.	ÉTAT DE MES RECETTES.

1° *Affaire de la recherche de paternité La Jonchère contre La Jonchère.*

DÉPENSES :	RECETTES :	
Néant.	1° Reçu du sieur La Jonchère fils pour être admis à l'honneur de parler à M. le président Feuret, soixante-cinq livres, ci-contre. . .	65 l.
	2° Reçu du sieur La Jonchère père, pour être admis à parler en personne à M. le président Feuret, cent trente livres, ci-contre. . .	130 l.

Le sieur La Jonchère père seul a été admis.

2° *Affaire séparation de corps Mareuil contre Mareuil.*

DÉPENSES :	RECETTES :	
Néant.	1° Reçu du sieur de Mareuil pour que j'amène M. le président Feuret à proposer la concluante épreuve du Congrès, deux cents livres, ci-contre	200 l.
	2° Reçu de la dame de Mareuil pour que j'amène M. le président Feuret à refuser la répugnante épreuve du Congrès, deux cents livres, ci-contre	200 l.
	3° Reçu de dame Blémille, sage-femme, pour que j'insiste sur la lucrative épreuve du Congrès, cinquante livres, ci-contre	50 l.

L'épreuve du Congrès a eu lieu.

3° *Bagatelles*.

DÉPENSES :		RECETTES :	
1° Payé à dame Blémille pour bracelet à offrir à la demoiselle Nina Hermosa, trois cent vingt-cinq livres, ci-contre	325 l.	1° Reçu de M. le président Feuret pour bracelet à offrir à la demoiselle Nina Hermosa, six cent cinquante livres, ci-contre. .	650 l.

M. le Bec leva la plume et parut réfléchir.

— Bravo ! dit-il ; voilà qui va bien ! C'est le Ciel qui a daigné envoyer à Dijon la troupe de Belle-Épine ! Allons ! allons ! Le Bec, vous aurez votre place de Conseiller au bailliage un an plus tôt que vous ne l'espériez... Conseiller au bailliage, monsieur Le Bec !... au bailliage d'Auxois !... recevant des plaideurs pour vous-même !... touchant des épices non grattées ! — Heureux drôle !...

M. Le Bec reprit la plume.

2° Acheté de dame Blémille une superbe parure, collier, pendants d'oreilles, cinq cents écus.	

M. Le Bec n'eut pas le temps de transcrire l'état de ses dernières recettes : le président Feuret de Fougent venait d'entrer dans son cabinet.

M. Le Bec plia le précieux papier et le mit dans sa poche.

Il était vraiment superbe, ce jour-là, M. Charles-André Feuret de Fougent et d'Orgent, avec ses chausses à gigot, son manteau de satin noir, son pourpoint à crevés, son feutre à panache. Droit sans roideur, majestueux avec grâce, taille cambrée, jarret tendu, tête haute, il représentait bien le type achevé de la Beauté quinquagénaire.

M. Le Bec ouvrit une grande bouche : il contemplait son président avec effarement. Celui-ci s'approcha, et familièrement allongea sa canne sur le bras de son secrétaire :

— Bonjour, Le Bec!... Vous me regardez comme on regarde une madone miraculeuse, mon cher. Ah! j'y suis!... Mon costume, n'est-ce pas? Deuil galant, j'ose le dire, du dernier galant! C'est l'œuvre du meilleur faiseur parisien!... Hé! hé! velours et satin! Ce vieux Picardet en sèchera de dépit! J'entends déjà sa mercuriale : « Les vieilles » mœurs s'en vont!... La dignité de la Justice est » à vau-l'eau!... Un conseiller de ce Parlement » n'a pas craint de se promener dans les rues au- » trement vêtu qu'en soutane!... » Vieux marmouseur!

— Je n'espérais pas voir si tôt Monsieur le Président, reprit mons Le Bec.

— Toujours la faute de ce vieux Picardet! Nous l'avons attendu plus d'une heure, M. Benoît Giroux

et moi. Il n'est pas venu, il s'est fait excuser, il a besogne trop urgente, affaires trop graves !... C'est chose incroyable que ces Messieurs debout osent ainsi traiter la Justice assise !...

— Le Temps devient pervers ! opina M. Le Bec.

— Pervers, peut-être, répliqua M. Feuret ; toutefois il gagne en esprit — le Temps — s'il perd en mœurs !... Voyez plutôt cette affaire des sorciers de Semur ! Le vieux Picardet devrait bien nous laisser faire notre enquête, sans y mêler la sienne. Il veut n'y voir, lui, qu'un misérable cas de lycanthropie ! Il vous instruit cela comme l'aurait instruit mon trisaïeul, aux jours du bon roi Louis, « le Père du Peuple, » en ces jours vertueux où « l'on se couchait à dix, on se levait à six, afin de vivre nonante et dix. » Un cas de lycanthropie ? Allons donc ! J'y vois, moi, tout un complot contre le Roi !

M. Le Bec fit un soubresaut.

— Hé ! hé ! vous paraissez surpris, Le Bec ! En vérité, je vous le dis, l'affaire des sorciers de Semur se rattache à un immense complot contre la vie du Roi... Je l'affirme et je le prouve... Ce grand prince, cet invincible Henri a contraint les factions politiques à mettre bas les armes : catholiques ou huguenots, personne ne se risque plus à tenir la campagne. Alors on se cache et l'on complote. N'osant plus assassiner, on envoûte ! On envoûte à Bor-

deaux ! on envoûte à Semur ! on envoûte à Paris !... Chaque coup d'aiguille, Le Bec, c'est un jour de moins à la précieuse existence de notre Roi !... Est-ce clair, monsieur Picardet ? Monsieur le Procureur général, est-ce assez lucide?... Mais non ! on a sa débile cervelle farcie d'antiques sornettes, et l'on ne veut rien écouter ! O vieillesse !

— Ce Nestor vénérable n'a plus longtemps sans doute à rassoter au Palais. On s'entretient d'un rapport de Monsieur le Premier : Monseigneur Bruslart, paraît-il, demande la suppression immédiate des Parquets. Deux clercs de procureur, mes bons amis, en parlaient encore hier soir...

— A la *Pomme de Pin?* fit M. le Président aux Requêtes, tout en dégraffant son manteau. *Inter pocula veritas!* La basoche dit vrai, quand elle est grise.

Poussant son fauteuil contre le siége de M. Le Bec, M. Feuret y prit place ; puis, regardant en souriant son secrétaire :

— Eh ! bien ?...

Cet « eh ! bien ? » plein de mystère, fut compris de M. Le Bec, car souriant à son tour :

— Eh ! bien, M. le Président ! elle aura aujourd'hui même et le bracelet et le poulet. Dame Blémille lui remettra le tout dans les coulisses du théâtre.

— Vous avez vu dame Blémille?

— Non pas dame Blémille en personne, mais son respectable époux, rabbin Gédéon Lévy.

— Et que vous a dit ce respectable époux?

— Le digne homme est dans une désolation profonde. On vient de pendre à Metz deux de ses plus chers amis, le rabbin Samuel et le sacrificateur Éliacin, accusés tous deux d'avoir volé un enfant chrétien et de l'avoir mangé le jour de leur Pâque.

— Un enfant chrétien?... Mangé?... Le jour de Pâque?... Les vieilles mœurs ne s'en vont donc pas en Israël!

Le secrétaire tira de sa poche une boîte enveloppée avec soin, et la présenta obséquieusement au président.

— Qu'est-ce ceci, Le Bec?

— Rabbin Gédéon Lévy pense, Monsieur le Président, que ceci pourrait être agréable... D'ailleurs, c'est une occasion, une occasion unique!!...

M. Le Bec ouvrit la boîte : elle contenait une parure de femme.

— Voyez, Monsieur le Président, c'est tout simplement admirable! De l'orfèvrerie italienne! du Benvenuto Cellini!!... Ces joyaux proviennent de madame Farnèse, la défunte épouse du feu pape Paul... Rabbin Gédéon Lévy les a très-chèrement achetés du cardinal Bentivoglio.

— Combien ce bijou? demanda M. Feuret de Fougent.

— Mille écus, au plus bas prix.

M. Feuret de Fougent appuya fortement sa canne sur l'épaule de son secrétaire :

— Mille écus?... Au plus bas prix?... Allons! allons! Mons Le Bec! avant un an, vous serez Conseiller au Bailliage !

Et M. Le Bec s'inclinant :

— Apprécié comme je le suis de vous, Monsieur le Président!

M. Feuret de Fougent prit dans sa main le collier et le sous-pesa... Soudain, il le jeta brusquement sur la table : la porte s'était ouverte — Madame la Présidente Feuret venait d'entrer.

II

LES VIEILLES MŒURS S'EN VONT.

Madame Annette Bourgeois, conseillère Feuret, dame de Fougent et d'Orgent, avait certainement sur le registre des baptêmes de la paroisse Notre-Dame quarante-cinq ans d'âge — c'est-à-dire qu'elle en avouait déjà trente-cinq. Elle était donc de celles qui se titrent volontiers de jeunes femmes.

Depuis dix-huit mois pourtant, madame la Conseillère faisait partie de la Confrérie des *Bonnes mœurs domestiques*, où sa pruderie reconnue l'avait promptement mise en sainte odeur. Madame Annette Bourgeois, conseillère Feuret, était aujourd'hui présidente de ce corps respectable d'édifiantes matrones, haute dignité qui la préposait à la plus pénible des tâches : la pacification des foyers.... A lui seul, d'ailleurs, son austère costume eût suffi à montrer en elle une vertu singulière. Robe noire en modeste camelot, cuirasse de baleines, très-

chaste fraise, très-pudique vertugadin ne sont pas en effet de ces chiffons qu'aime le Monde, de ces nippes qui perdent les âmes!

Femme véritablement philanthropique!... Une heure sonnait à peine, et déjà, entre son sermon et son dîner, elle avait pacifié deux ménages!

En la voyant s'arrêter, noble et sévère, au seuil de son cabinet, M. Feuret de Fougent marcha vers elle; il s'inclina, lui prit la main, et lui baisa galamment le bout des doigts :

— Quel vent propice, demanda-t-il, pousse à pareille heure madame la Conseillère en mes appartements?

Madame la Conseillère fit une belle révérence :

— Je bénis l'heureux hasard, Monsieur, qui me fait vous rencontrer en votre maison. Vous vous levez si matin, et vous rentrez si tard!

— Les audiences de la Cour sont des plus longues, Madame, et.....

— Au temps de mon oncle le Président Bourgeois, riposta la dame de Fougent, de cet oncle dont tous les deux nous portons le deuil, les audiences de la Cour permettaient à Messieurs les Conseillers de rester plus souvent en famille..... Hélas! les vieilles mœurs s'en vont!

— Elles s'en vont, répondit simplement le président Feuret.

Madame la Conseillère s'avança de quelques pas, et son regard tomba sur le collier scintillant parmi les paperasses. Toutefois, et comme si elle n'avait rien entrevu :

— Au surplus, Monsieur, ce n'est point la conseillère Feuret qui se tient devant vous en cet instant; c'est la Présidente de la Confrérie des *Bonnes mœurs domestiques*.

M. Feuret salua respectueusement.

La Présidente de la Confrérie des *Bonnes mœurs domestiques* continua :

— Vous le disiez fort bien tout à l'heure, Monsieur : les vieilles mœurs s'en vont. Le R. P. de Martincourt, notre vénéré fondateur, l'a déploré ce matin en termes éloquents. Oui, nos habitudes patriarcales disparaissent une à une — et cela, Monsieur, par le fait de Paris..... Tantôt c'est une Phryné à la mode que nous vomit cette Babylone; tantôt c'est un Bathyle qui tourne la tête à nos jeunes Conseillères..... En ce moment même, notre ville est pleine de scandale et d'abomination. Il nous est arrivé de Paris tout une troupe de comédiens. Il y a parmi eux une certaine fille..... une effrontée, monsieur le Président..... une Nina.....

— Je ne sais, interrompit M. Feuret de Fougent.

— Oh! certes, Monsieur, un Président aux Requêtes ne peut savoir le nom de pareilles Suzannes!

Mais ce petit M. Tabourot, le substitut, mais M. de Blandimont, le fermier général de nos prisons, mais tous nos libertins, jeunes ou vieux, Monsieur, le connaissent, ce nom.... On nous doit un exemple : la morale, l'antique morale l'exige! Voilà pourquoi le R. P. de Martincourt et la Confrérie entière des *Bonnes mœurs domestiques* m'ont déléguée vers vous. Monsieur le Président, nous vous conjurons de joindre votre voix à la nôtre. Nous allons adresser une supplique au Parlement : il faut que dans les vingt-quatre heures cette troupe de saltimbanques ait vidé notre ville!

M. Feuret semblait fort perplexe.

— Oui, dit-il, je le sais; je le sais trop! les vieilles mœurs s'en vont! Nul plus que moi ne le déplore..... Permettez-moi cependant de réfléchir, avant de prendre un parti : l'affaire est épineuse!... Autre chose est la Comédie, Madame, autre chose la vie des comédiens. C'est un art, la Comédie! un grand art! *Castigat ridendo mores,* a dit Horace. Quant aux comédiens, les Romains les tenaient pour infâmes; mais les Grecs.....

Il n'acheva point sa tirade. Madame Annette s'était encore rapprochée, et, poussant un joyeux cri d'étonnement, venait de saisir le précieux collier :

— Oh! la charmante surprise, Monsieur le Pré-

sident, l'aimable attention!.... Mais moi, vous le savez, je ne suis pas comme tant d'autres femmes! J'ai renoncé de si bonne heure à ces hochets, à ces vanités du monde! Et pourtant, aujourd'hui j'accepte, j'accepte avec reconnaissance! Si madame la Présidente Feuret ne peut porter le gracieux souvenir de son époux, ses pauvres, du moins, béniront la charitable main qui leur vient ainsi en aide.

— Bien! bien! Madame, fit M. Feuret avec humeur; ce misérable présent ne vaut pas si bruyante reconnaissance!

Et prenant sa canne, rajustant son manteau, Monsieur le Conseiller sortit, échappant aux hosannah de Madame la Conseillère.

Il referma la porte, et soudain madame Annette se laissa tomber dans un fauteuil en grande pâmoison.

— Ah! ah! Monsieur Le Bec... il ne m'aime plus!... il ne m'a jamais aimée!... Encore pour cette Nina, n'est-ce pas?... Mais c'est une honte! mais c'est une horreur!! On en jase par toute la ville, Monsieur Le Bec!... Hier, la Présidente Berbisey a cligné les yeux quand je suis entrée chez elle; madame la Première s'est mordu les lèvres pour ne pas rire... Ah! j'ai été trop vertueuse!!... On ne

vous a nul gré, Monsieur Le Bec, d'avoir été trop vertueuse... Pourtant... autrefois... le Président Giroux... Il était fort bien, le Président Giroux !... Oh ! je ne l'ai pas écouté : on sait ce qu'on se doit !... Doux Jésus ! si c'était à refaire ! !...

Elle prit en main le collier, et l'examina d'un œil de convoitise.

— C'est qu'il est admirable, ce collier !... En vérité, il n'y a que ces créatures-là pour en recevoir de pareils ! Quant à nous, chastes épouses, tendres mères, on nous délaisse...

La dame de Fougent et d'Orgent attacha le collier à son cou, et s'approcha d'un mignon miroir vénitien pendu à la muraille. Elle passa, repassa devant la glace en cambrant sa taille. Puis tout à coup :

— Il sera beau ainsi, dit-elle, beau comme un dieu, avec son port si noble, sa victorieuse prestance ! !... Croyez-vous, Monsieur Le Bec, que les guerriers Romains aient jamais porté des parures de femme ?

— Oui, oui, répondit M. Le Bec. Je citerais même un texte d'Ammien Marcellin...

— Non, non ! dit la Présidente en minaudant — les vrais Romains ?... Coriolanus, par exemple ?

— Assurément, fit M. Le Bec. Lisez plutôt Tite-Live ! La concupiscente Tarpéïa vendit le Capitole

pour avoir les colliers et bracelets d'or des Sabins...

— Ah ! Monsieur Le Bec, qu'il va être beau ainsi... mon vainqueur ! !

Elle tira de son aumônière une petite bourse, et la tendit à M. Le Bec.

— Vite ! vite ! lui dit-elle tout bas.

M. Le Bec voulut fourrer la bourse dans sa poche droite : elle était pleine. Alors, il la fourra dans sa poche gauche, et sortit.

Quelques moments plus tard, on eût pu voir une chaise à porteurs stationner contre l'hôtel Feuret de Fougent, et bientôt une porte bâtarde s'ouvrir avec mystère. Une dame emmitouflée, embéguinée se glissa dans la rue, puis sauta prestement dans la chaise. Elle ressemblait, à s'y méprendre, et de port et de stature, à la vénérable Présidente de la benoite Confrérie des *Bonnes mœurs domestiques*.

La chaise se mit en route : M. Le Bec marchait en tête.

— Où faut-il conduire Madame ? demanda un des porteurs.

Et M. Le Bec, d'un ton irrité :

— Maroufle ! double bélitre ! tu le sais bien ! — Où tu vas tous les jours... Chez le comédien Beau-Soleil !

III

LA TROUPE DE BELLE-ÉPINE.

Au moment où M. Feuret de Fougent fit son entrée dans la vieille salle du Jeu de Paume, transformée en un pénétrale de Melpomène, c'est-à-dire, pour parler comme le sot peuple, en un théâtre, la troupe de Belle-Épine se livrait à ses ébats.

Monsieur le Président était en retard, car Monsieur le Président était homme du beau monde. Trois heures avaient depuis longtemps sonné. Or, comme le sait un chacun, Vêpres finies, Comédie peut commencer; violons après carillons; après le bon Dieu — le diable!...

Il fallait le reconnaître : le sieur de Belle-Épine se comportait en directeur magnifique, en amant du grand art à l'athénienne. Vingt chandelles et vingt lumignons allumés par sa munificence jetaient dans son asile des Muses une lumière aussi coruscante que celle de Phœbus Apollo, encore qu'un peu plus fumeuse. Le théâtre regorgeait d'un monde

accouru pour s'ébaudir aux prochains brocarts de Gros-Guillaume, ou s'apitoyer sur les tragiques douleurs bientôt déclamées par la divine Nina Hermosa. Au parterre, le menu peuple, spectateurs à huit sous, qui tous, debout, chapeau sur la tête, serrés, pressés, massés, se gaudissaient en bruyante liesse; — aux galeries à deux livres, comme aux loges à deux écus, dames et damerets, souriant ou minaudant, étalant, qui les richesses de sa toilette, qui les trésors de son esprit.

Rieurs en bas, rioteurs en haut.

La *Farce nouvelle, plaisante et récréative du mariage de Frascatine* en était à son dénouement. Esprit pénétrant, le retardataire M. Feuret eut bien vite rétabli dans son intégrité le drame, l'action entière : protase, épitase, péripéties.

Boniface, — M. le Président le comprit de suite — l'insigne docteur Boniface s'était ouï mander aux Indes dès la première scène, pour purger une veuve Malabare, maîtresse du roi de Goa. Homme vraiment dévôt au bonheur de l'humanité, cet illustre Hippocrate avait fait ses malles — tout en sentant cœur saigner. Car il était père, père anxieux et tendre, père de mademoiselle Frascatine, sa fille. Aussi, entre deux embrassades, avait-il confié à la garde du fidèle Bruscambille, son

valet, l'unique fruit des chastes amours de dame Gigogne, son épouse.

— « Surtout, s'était écriée sa voix dolente, sur-
» tout, toi son nourricier, toi sa seconde mère,
» ferme, oh! ferme la porte de la casemate virgi-
» nale aux mille galantins d'alentour! »

Puis, l'âme rassérénée par les serments de l'incorruptible Bruscambille, l'imprudent s'était embarqué pour les Indes, « en passant par les Buttes Montmartre. »

O vanité des vanités! Imbécile sagesse de l'homme!!... Hélas! le Galien de la rue aux Ours n'avait pas encore franchi la plaine Saint-Denis, que déjà le perfide Bruscambille entre-bâillait la porte bâtarde; qu'il poussait lui-même — le maraud! — qu'il entraînait dans l'alcôve de la belle le seigneur Annibal, la fine fleur des freluquets du royaume... Sur ce, pâmoison de l'infante... douces paroles... doux baisers... privautés plus douces encore, — le tout en plein théâtre!

Mais il est si facile, par un bon vent, d'aller aux Indes et d'en revenir!.... Donc, *in mediis rebus*, la porte s'ouvre..... un cri se fait entendre..... Le docteur Boniface est de retour dans ses pénates!

M. Feuret fit son entrée assez à temps pour contempler une lamentable scène.

Il était là, le pontife d'Esculape, le père infortuné; il était là, n'osant en croire ses yeux. Sa large fraise à quintuples tuyaux se hérissait de fureur; son pourpoint noir à l'espagnole s'agitait comme battu par l'Aquilon; ses jambes étiques titubaient dans leurs bas écarlates! Il était là, brandissant une longue, une menaçante rapière, tandis que Bruscambille, prosterné devant sa face, pleurait, geignait, suppliait.

— « Ah carogne! ah triple chien!!... tu vas mourir!.... »

Et Bruscambille d'une voix gémissante :

— « O mon maître! le meilleur des maîtres! res-
» pectez la vie d'un pauvre homme, orphelin de
» ses deux pères et de sa mère unique!

— » Non, non! reprenait l'impitoyable; je ven-
» gerai sur toi l'honneur des Bonifaces, la majesté
» de la Médecine, outragés dans mon sang! »

Alors Bruscambille de reprendre :

— » O docteur! le plus insigne des docteurs!....
» Soit! tranchez mes jours en leur fleur et prin-
» temps..... Mais rengainez, oh! rengainez cette
» grande, cette vilaine épée! Une seule de vos dro-
» gues de santé — votre célèbre Baume de Vie, par
» exemple, fera bien mieux l'affaire!.... »

Et dans la salle, le bon peuple de trépigner; et

plus haut, les beaux-esprits de hocher la tête, les précieuses de rougir sous l'éventail.

Pendant ce temps, Messieurs les valets, Messieurs les laquais, Messieurs les trottins désertaient leurs carrosses, s'introduisaient sans marques, se faisaient la courte échelle.... Puis, lazzis d'écurie de tomber drû, se mêlant aux lazzis de la scène : bref, c'était spectacle merveilleusement plaisant!

M. Feuret n'était pas homme à s'attarder, fût-ce un instant, pour mésallier son rire au rire de la canaille. Il traversa donc la salle, se dirigeant vers cette place, la seule que daignent occuper les honnêtes gens : les banquettes situées sur la scène même. Il y parvint, non sans encombres, au moment où l'on tirait le rideau sur l'heureux mariage de la petite friquette et de l'aimable capitan.

Presque toute la Cour se trouvait là. Monsieur le Premier, ennuyeusement grave et gravement ennuyé, ainsi que sont accoutumés d'être Messieurs les Premiers; force Conseillers de la Grand'Chambre, de la Tournelle ou des Requêtes; plus, le jeune, le beau, le sémillant substitut Tabourot des Accords. A l'arrivée du Président Feuret, ces Messieurs, sauf Monsieur le Premier, que sa grandeur clouait à son fauteuil, se levèrent : un quart d'heure durant, ce furent embrassades sans trêve, compli-

ments sans répit. A la fin, M. Feuret put s'asseoir. Prenant alors dans sa poche un bouquin à reliure gaufrée, il se mit à lire.

M. Perpetuo Berbisey se pencha curieusement vers son voisin :

— Ah! la mignonne édition des *Instituts!*

Et M. de Fougent sans rougir :

— C'est du grec, mon collègue! Longus!... Les *Amours de Daphnis et Chloé!*.... J'en prépare une traduction latine à l'usage des semi-doctes et des quasi-ignorants.

Le conseiller Feuret n'avait pas lu trois lignes du galant Longus, quand un murmure, d'abord sourd, bientôt distinct, s'éleva aux extrémités de la salle ; le public s'impatientait.

— Commencez!... Commencez!! disaient en grondant plusieurs voix.

Elles donnaient le signal d'une véritable tourmente.

Le parterre, las de faire pied de grue sans rien voir, entra en pleine révolte : il sifflait, il criait, il hurlait. La galerie elle-même prit l'unisson. C'était un bruit, une confusion, un enfer! L'un chantait la dernière complainte de Tabarin; l'autre poussait le miaulement du chat; un troisième le coquerico du coq : on se fût cru à la foire, au Pont-

Neuf, — nullement dans un temple de Melpomène !... Et voilà qu'au milieu de ce brouhaha, Messieurs les laquais trouvent ingénieux d'envahir le parterre, plus ingénieux encore de le bombarder... Alors coudes de jouer, pieds de riposter; pluie de cailloux sur la bauche, grêle de pierres sur la basoche! Jamais Dijon n'avait vu semblable fête.....

— Qu'attendent-ils pour commencer? demanda Monsieur le Premier, fort scandalisé.

Le joli substitut Tabourot, grand nouvelliste. répondit :

— Sans doute la Nina n'est pas de retour. Je viens de l'apercevoir au Palais : elle cherchait à forcer la porte de Monsieur Picardet. Il m'a fallu des peines infinies pour expliquer à cette divine Alcée qu'un Procureur général n'est pas fait pour écouter des doléances amoureuses.

— La Nina nous arrive à l'instant! annonça un jeune Conseiller qui sortait des coulisses. Elle est de méchante humeur; elle se refuse à jouer!

Dans la salle, le tapage devenait effroyable.

Tout à coup le rideau s'écarta. Un gros homme, enveloppé d'un sac plein de laine, portant sur la tête une barrette noire, les jambes couvertes d'une culotte à raies noires et blanches, vint montrer derrière les chandelles sa face enfarinée.

La salle entière ne poussa qu'un seul cri :

— Gros-Guillaume !

Et soudain la tempête se transforma en bonace.

Pour un homme qui, le matin, avait perdu son jeune enfant, et qui, le lendemain, devait confier à la terre la chère dépouille, Gros-Guillaume n'avait pas l'air trop morose. Il salua jusqu'à trois fois le public ; puis d'une voix flutée et bête :

— Je suis le Prologue, dit-il.

Ce fut, sur tous les bancs, un même éclat de rire. Le ventru personnage se campa sur ses larges souliers, et d'un ton prétentieux :

— « *Spectatores impatientissimi !*... Mesdames, » c'est du latin !... Messieurs les drapiers, cor» donniers, savetiers, charpentiers, menuisiers, » serruriers, boulangers, pâtissiers, cuisiniers ici » présents — c'est du latin !!... Messieurs de la » basoche, point n'est besoin de vous l'apprendre » — c'est du latin !...

» Donc ! très-impatients spectateurs, quel est ce » vacarme, ce hourvari, ce sabbat ? Par la sam» bleu ! on se fâche par ici ! Eh ! vertubleu, Mes» sieurs ! un peu de patience !! Imitez-nous, mille » noms du diable ! Nous avons eu, nous autres, la » résignation d'attendre votre argent, la grandeur » de le recevoir, la magnanimité de l'empocher —

» et vous n'êtes pas contents!! Auriez-vous préféré
» que l'on vous fît payer double? Allez! vous
» devriez crever de honte!! Huit sous... quoi!
» huit sous seulement pour contempler la bergère
» Alcée, la plus accomplie des nymphes d'Arca-
» die?... pour admirer son pasteur Démocle, le
» plus vertueux et le mieux frisé de tous les pas-
» teurs?... Huit sous!... Peste, Messieurs, pour
» vous offrir une potence, le Roi demande da-
» vantage!

» Si vous saviez comme il aime, ce Démocle! si
» vous le saviez... Eh bien, tenez, vous n'oseriez
» plus aimer vous-mêmes!...

» Oui; mais il est pauvre, ignoblement pauvre!
» Or, Messieurs de la basoche, vous qui cachez
» sous vos chapeaux rapés tout ce que l'esprit peut
» concevoir de sublime, vous ne l'ignorez pas :
» pauvreté... c'est pis que vice!... Donc! le pas-
» teur Démocle est pauvre, fort pauvre, plus pau-
» vre même que ce pauvre Gros-Guillaume qui a
» l'insigne honneur de vous faire passer son escar-
» celle, qui vous convie, Messieurs, au plaisir de
» lui payer ses dettes. »

En même temps, le gros homme jetait au premier rang du parterre une bourse de cuir, qui bientôt circula de main en main.

« Mais las! Mesdames, continua Gros-Guillaume,

» las ! comme le dit philosophiquement bien Gaul-
» tier-Garguille, mon compère :

Cœur qui soupire
N'a pas ce qu'il désire !

» Donc!!... il advient qu'au moment où ce beau » couple va recueillir la moisson de ses amoureux » travaux, le richard Dorilas... Mais, à quoi bon, » ô spectateurs, vous déflorer d'avance la virgi- » nité de ce sujet bocager? Qu'il vous suffise de le » savoir : notre auteur est le grand, l'illustre, » l'immortel Hardy, un Sophocle français, un » Parisien, un...

» Hé! là-bas! Messieurs les laquais, retournez- » moi mon escarcelle, sans y plonger vos mains » serviles...

» Là!... là!... là!!... paix là-haut, Messieurs les » beaux-esprits, Messieurs les marjolets, j'ai » fini!!... Vous me troublez!... Sur mon âme, si » vous frappez ainsi du pied, vous allez faire rou- » gir jusqu'à la farine de mes joues!!...

» Quant à vous, printemps de l'année, roses du » printemps, vous qui régentez jusqu'aux régents » de l'École, belles jaseuses, belles rieuses, belles » moqueuses — en un mot, Mesdames — bridez » pour une minute vos langues. Le tragique l'a » dit : « Femme, le silence est une parure chez la

» femme! » Patientez, et vous serez récompensées.
» Dans un instant, le berger Démocle va paraître,
» radieux de jeunesse, étincelant de beauté! Lais-
» sez-lui seulement le temps d'étendre sur ses
» rides les lys et les roses!... Qu'il ait au moins,
» ce vainqueur, le loisir d'attacher sa dernière
» dent! Voilà cinquante ans, qu'amoureux et ber-
» ger, il aime et il soupire : c'est vous dire qu'il
» sait aimer, qu'il sait soupirer en maître!... Et
» puis, entre nous, il est allé de son pied boiteux
» quérir son bonnet de nuit, oublié ce matin chez
» une Présidente! Encore un peu de temps, Mes-
» dames, et il va se montrer à vos yeux ravis, tel
» que Phœbus Apollo lui-même, au sortir de
» l'onde — ce Beau-Soleil!...

» Ah! j'oubliais, triple sot, j'oubliais!... Qui de
» vous, Messieurs, vient de parler, de tousser, de
» se moucher? Silence! par pitié, silence!!...
» Nous sommes ici près d'une chambre de malade.
» Oui, la charmante, la divine Alcée est malade,
» sur mon honneur! grièvement malade... Voyons,
» Messieurs de la basoche, esprits vraiment su-
» blimes, quel est son mal? »

Aussitôt vingt voix de s'élever dans la salle, citant cent et cent maladies, chroniques ou aiguës, bénignes ou malignes. Dieu sait quelles infirmités humaines furent mises en avant par la langue

goguenarde de Messieurs les clercs de procureur.

— « Non, répondait impertubablement Gros-» Guillaume; vous n'y êtes aucunement. Ce n'est » pas l'aphonie, ce n'est pas la paralysie, encore » moins la catalepsie; ce ne sont point la caco-» chymie ou l'éléphantiasie qui mettent en danger » cette précieuse vie : c'est la mélancolie, Mes-» sieurs — c'est le mal d'amour! »

Un rire bruyant accueillit la révélation du joyeux drôle.

« — Oui, Messieurs, vous êtes tous beaux, tous » charmants, tous séduisants à Dijon. Mais la » pauvrette a rencontré dans cette ville le plus » beau, le plus charmant, le plus séduisant de » vous tous... un qui, barbon et grison, marche » gravement, s'assied gravement, parle grave-» ment, se mouche gravement... »

Une voix partit du milieu de la salle, criant: Feuret de Fougent!

En un instant, tous les regards furent fixés sur l'infortuné Président aux Requêtes.

Celui-ci, cependant, continuait de lire attentivement le naïf récit de l'éducation de Chloé. Il leva les yeux, et s'adressant à son voisin, le substitut Tabourot :

— Où donc est Monsieur le Lieutenant criminel? demanda-t-il.

— Il vient de quitter la salle, répondit M. des Accords en se mordant la lèvre; il était appelé en grande hâte par Monsieur le Procureur général.

— N'importe, reprit M. Feuret; décrétez-moi sur-le-champ cet histrion; on lui infligera six coups de fouet et quinze jours de prison.

Puis, impassible, Monsieur le Président poursuivit sa lecture.

Évidemment Gros-Guillaume ne prévoyait guère l'orage de coups de nerf de bœuf qui menaçait ses épaules. Gai compère, il dévidait, redévidait sa facétieuse harangue. Soudain, il s'arrêta; sa langue bégaya; ses genoux fléchirent, et deux larmes, tombant de ses yeux, vinrent tracer un double sillon sur la farine de ses joues. En même temps, le gros homme, tournant brusquement sur ses talons, s'enfuyait dans la coulisse. Un moment après, on tirait le rideau.

Frappé d'abord de surprise, le public trépignant éclata bientôt en bravos et en applaudissements.

— Ah! quel farceur! quel bon farceur!!

Et c'est ainsi que dans la journée du 17 mai 1610, Jean-Baptiste Lafleur, dit Gros-Guillaume, enchanta la ville de Dijon par un effet scénique des plus neufs, absolument inconnu des anciens.

IV

LA GRANDE LACHETÉ

Tandis que les deux larmes de Gros-Guillaume soulevaient de tels éclats de rire chez ces francs Bourguignons, fins connaisseurs en bonnes farces, la méchante humeur de mademoiselle Nina Hermosa ne mettait nullement en joie le sieur Hardy, Sophocle français. La capricieuse comédienne se refusait obstinément à jouer.

Dans cette loge de la Nina, ouverte à tout venant, en sa qualité de « chapelle du Temple des Muses, » camarades et galants se pressaient autour de la déesse, et chacun, la sueur au front, cherchait à lui persuader de paraître derrière les chandelles. Peine absolument perdue! A tant de prières, la maussade Alcée ne trouvait qu'une réponse : « Je suis malade. »

En face d'elle, assis sur un coffre à costumes, un grand flandrin aux jambes balantes, bâillait en peignant sa moustache; parfois, il suspendait

son intéressante besogne et adressait quelques mots à la Nina :

— Voyons, Mademoiselle, un peu de votre pitié pour le pauvre Hardy ! Ce nourrisson des Neuf-Sœurs porte des chausses trouées et un manteau rapiécé. Ne voulez-vous pas l'aider à payer son tailleur?

Un autre galant avait poussé un tabouret aux pieds mêmes de la comédienne. Celui-ci, sans aucunement pleurer sur le manteau du sieur Hardy, soupirait pour son propre compte :

— Divinité cruelle, murmurait-il, quand daignerez vous éteindre l'incendie qu'une étincelle de vos yeux alluma dans mon cœur?

Ce beau diseur de nouveautés amoureuses, galantin quelque peu sexagénaire, avait nom et titre : Monsieur de Blandimont. Il était fermier adjudicataire des prisons de la province, fournisseur privilégié de paille fétide et de pain mêlé de plâtre, — cœur impitoyable aux prisonniers du Roi, mais, par un juste retour, doux et tendre aux comédiennes.

— Un seul mot de votre adorable bouche! poursuivait l'aimable fermier.

L'insensible Nina lui coupa la parole, et interpellant le jeune flandrin, toujours bâillant sur son coffre :

— Quel est le nom de cet ours mal léché qui se dit votre Procureur général ?

—Je ne sais! répondit dédaigneusement l'homme à moustache. Nous autres gens d'épée, nous ignorons jusqu'à l'existence de ces bonnets cornus!

— Monsieur Picardet, chère âme! se hâta de dire le sieur de Blandimont : Monsieur le Procureur général Picardet, un Aristide éloquent et intègre : — il est de mes amis.

—Et le nom du bellâtre, son substitut? demanda la hautaine divinité, jetant enfin un regard sur son adorateur.

— Monsieur des Accords... un jeune homme accompli, aimé, apprécié de la ville entière : — il est également de mes amis.

— C'est un maître-sot, répliqua la Nina; un triste Phénix, avec sa façon de parler pour montrer ses dents. Il m'a débité mille fadaises, et je n'ai pu parvenir jusqu'à son chef.

— Mon crédit est à votre service, continua le très-empressé Blandimont, et si par aventure...

— J'accepte, interrompit la Nina.

— Divinités du Pinde! elle accepte!!

— Monsieur de Blandimont, reprit la comédienne d'un ton solennel, voilà huit jours que vous m'accablez de déclarations, de protestations d'amour éternel...

— Si je vous aime!!

— Bien, bien! je vous crois... Monsieur de Blandimont, vous allez me faire un serment.

— Un serment?

— Un serment. Je brigue une faveur de votre toute-puissance.

— Ah! ah! fille d'Ève! que désirez-vous?... Une fenêtre sur la grand'place, une fenêtre pour le jour où l'on brûlera les sorciers?

— J'en ai déjà une... Non; mieux que cela.

— Mieux que cela?... Malpeste!... J'y suis!... Un petit judas dans les couloirs de mes prisons?... Vous grillez de voir torturer à l'extraordinaire?

— Vous êtes un sot... En vérité, Monsieur de Blandimont, je vous le dirai plus tard... bientôt peut-être...

— Ah! cruelle, que vous me faites languir!... Mais n'est-il pas écrit : « Demandez, et il vous sera donné. » D'avance, Mademoiselle, je vous engage ma parole.

— Votre parole de gentilhomme, Monsieur de Blandimont?

— De gentilhomme, belle Nina!

Cet entretien fut brusquement interrompu par l'arrivée du poëte Hardy.

Non, jamais, depuis ce jour où le vieux Sophocle

se vit traîner devant l'Aréopage par des fils ingrats, jamais nourrisson des Camènes n'avait ressenti pareil désespoir ! Cette grande douleur pourtant n'était pas muette : elle maudissait et les hommes et les dieux : — O fureurs ! ô tortures !... ô tombe, que ne t'ouvrais-tu !... Le déshonneur était donc sur le poëte ! La honte allait courber une tête blanchie sous le harnois d'Apollon ! Quelle victoire ! quel triomphe pour ses ennemis, les « mômes louches d'envie, les champignons empoisonneurs du Parnasse, » les Montchrétien, les Nancel, les Laudun !... Hardy, Alexandre Hardy ne trouvait plus d'acteurs ! !

— Notre auteur est fou, fou à lier ! s'écria l'amoureux Beau-Soleil faisant irruption dans la loge de la Nina.

O Apollon, dieu Musagète ! qu'il était beau, admirablement beau, ce Beau-Soleil, radieux comme un Phœbus, — vraiment l'homme de son nom !... Une peau de panthère tombait sur ses épaules, et un collier d'or à la romaine s'enroulait autour de son cou. Tendrement il prit la main de sa camarade :

— Allons, Ninette ! petite Ninette ! sois bonne fille ! Ne nous contrains pas à rendre l'argent de la recette ! La salle est pleine de monde ; la Cour entière se presse aux banquettes : vingt Conseil-

lers, des Présidents à foison, Monsieur le Premier en personne, Monsieur Le Gouz, Monsieur Feuret...

— Le Président Feuret ? se mit à dire machinalement la Nina, et une rougeur fugitive empourpra sa joue.

— Lui-même, ma fille ! répondit le Beau-Soleil, en souriant malignement.

La Nina parut réfléchir un instant ; puis d'un ton plein de nonchalance :

— Au fait, je me sens un peu mieux, je vais tenter l'aventure.

— Bravo ! cria le Beau-Soleil.

Et aussitôt le sieur de Belle-Épine d'agiter son mouchoir :

— Que l'orchestre commence la symphonie du *Ballet de la Royne !*

Un moment après, les hautbois geignaient, les flûtes susurraient, les violons grinçaient, les tambourins grondaient.

Gros-Guillaume avait raison : le sieur Hardy était un insigne poëte, un Thespis de premier ordre, sachant unir en lui la chaste correction des antiques Grecs à l'amusante variété des modernes Espagnols. Lui préférer le vieux Garnier, comme

16

le faisaient certains pédants au Parlement de Bourgogne, autant valait préférer la matrone à la bachelette, la barbiche de Géronte à la moustache de Léandre, la collerette à la fraise, la ballade au sonnet — en un mot, le vieux passé au jeune présent! Toutefois, parmi les huit cents pièces sorties de la forge toujours en ébullition de ce rare génie, nulle œuvre n'était mieux martelée, ciselée, damasquinée que cette pastorale l'*Infidèle*..... Oui; mais aussi quels comédiens achevés — ce Beau-Soleil et cette Nina Hermosa!

Quand Alcée fit son entrée en scène, il y eut un *holà!* d'admiration : les grisets appointèrent le duvet de leur lèvre; les grisons caressèrent les frisures de leur perruque..... A voir si naïve bergère, on se fût cru ramené aux jours dorés de Saturne — et encore la Grèce Pélasgique avait-elle jamais connu aussi charmante pastoure? Alcée portait sur la tête un large chapeau enfleuronné, enrubanné, enguirlandé; sa tunique, d'une légère étoffe blanche et rose, s'échancrait galamment par devant; sa main soutenait une mignonne houlette, et sur son dos tombait en manteau de roi la dépouille de quelque lion néméen.

Elle parla : et, comme au temps des Orphée et des Linus, les cœurs les plus rocailleux des plus octogénaires Conseillers se sentirent amollis. Elle

soupira, elle modula, pleine d'une grâce exquise, les vers décasyllabes du Sophocle Hardy : et au parterre, le bon peuple écoutait bouche béante; aux galeries, les délicats scandaient à voix basse, guettant l'endroit où l'on pousse le *oh!* le mot qui fait dire le *ah!*

Déplorable Alcée ! trop éprise de ce fier Démocle, le plus accompli, mais le plus râpé des bergers d'Arcadie!.... Cruel Dorilas, qui osez vous jeter à la traverse de pareilles amours!.... Avaricieux Phédime, qui préférez Dorilas, ses génisses et ses veaux, à Démocle, votre esclave, qui n'a, lui, que ses soupirs!... Se peut-il qu'en Arcadie, aux jours fortunés des Pans et des Sylvains, un père se soit rencontré en tous points si semblable à un drapier de la rue Saint-Denis ?....

O douleur ! on donne au malheureux Démocle son congé en due forme, et lui, un beau désespoir dans l'âme, il n'hésite plus; il se rend vers cet abîme célèbre, dont le gouffre renferme ou la mort ou l'oubli. Mais Cupido est là ; Cupido reçoit dans ses bras cette victime, ce blessé de l'amour; Cupido le gourmande, le gronde, le morigène. « Tu veux
» mourir, berger? Tu veux que ta bergère te suive
» chez Pluton et meure de ta mort?.... »

Elle se meurt en effet, la pauvrette ! Seule, assise à la porte du chaume paternel, sur le banc de

pierre, sous la vigne flexible dont les rameaux versent l'ombre sur son front, elle soupire, elle pleure, elle souffre!.... Démocle est infidèle! Démocle est un parjure!!... Le crépuscule est tombé ; la nuit descend plus vaste du sommet des monts ; le bruit des dernières campanes s'éteint avec le jour; les troupeaux ne mugissent plus : — c'est l'heure du silence, du sommeil, de la paix!.... Et cependant, elle attend, l'amante désolée ; anxieuse, elle attend toujours.

Ah!!... Là-bas, la poussière s'est élevée sur le chemin..... un homme s'avance rapidement, un homme..... Dieux! c'est lui! c'est bien lui!!... Tes yeux n'ont pu l'entrevoir encore, Alcée! — et ton cœur l'a déjà reconnu!.... Elle se lève, elle court, elle vole... elle est dans les bras du cher absent, de l'absent enfin retrouvé!

ALCÉE.

« O mon bonheur!

DÉMOCLE.

» O ma gloire!

ALCÉE.

» O mon bien!

DÉMOCLE.

» Dans peu de jours je vous dirai le mien.

ALCÉE.

» Tu me luis donc, Soleil de ma lumière !

DÉMOCLE.

» Le ciel sourit à notre amour première.

ALCÉE.

» La douce Parque a renoué mes jours
» En renouant le fil de nos amours ! »

Mais il faut partir; le temps presse; la lune décline sur l'horizon. Voici l'aube. Les jaloux dorment toujours : la fuite, l'heureuse fuite est encore possible.

DÉMOCLE.

« Oh ! daigne, Amour, veiller sur un amant;
» Sois conducteur de nos pas maintenant !

ALCÉE.

» Ah ! viens partons !

DÉMOCLE.

» Oui, donne que je serre
» Votre main blanche; et sans quitter la terre,
» Sans aucun bruit des pieds et de la voix,
» Gagnons tous deux la retraite des bois ! »

Soudain, le molosse, gardien trop fidèle, a hurlé; la maison s'éveille : il est trop tard !.... Affolée de terreur, Alcée se jette au cou de son amant, et Démocle l'enlace. Il l'enlève; il s'enfuit vers les grands bois: il y cache son cher trésor !...........

Quand le rideau eut été tiré sur une péripétie aussi originale que peu ordinaire, ce fut une émotion, un délire incroyables, dans cette salle peuplée d'âmes tendres et bourguignonnes. La Nina reçut tous les honneurs de la fête; jamais comédienne ne s'était vu donner pareille ovation. On applaudissait, on acclamait, on trépignait. D'aucuns même, ce jour-là, voulurent acclimater à Dijon la mode italienne, et de nouveau faire écarter la toile pour écraser la bergère sous le poids des bouquets. Mais les délicats objectèrent, à juste titre, qu'un semblable usage tuait l'illusion tragique : on de-

vait laisser la bergère dormir dans les bras de son berger, sous l'harmonieuse voûte des sycomores.

Rentrée dans sa loge, la Nina y obtint un second triomphe. Le sieur Hardy vint lui prendre les mains et l'embrassa sur les deux joues. Démocle Beau-Soleil paraissait radieux; il se versait force rasades, pour se remettre de sa course par les monts d'Arcadie. Au troisième gobelet, il s'écria :

— Je prophétise!!... Avant un an, notre Ninette jouera son *Alcée* au Marais. Alors, gare à toi, Marie Laporte, la fameuse comédienne! la belle amoureuse aux soixante-sept printemps!

En ce moment, une femme à la face jaune et sèche, au regard double, au nez judaïque, s'approcha discrètement de la Nina :

— J'ai à vous parler, lui dit-elle avec mystère.

Et elle montrait un paquet soigneusement fermé. En jouvencelle aussi experte sur les gaillardes façons à la française que sur les mœurs simplettes à l'arcadienne, Alcée comprit. Menant donc la messagère à l'écart :

— C'est toi, dame Blémille. Que me veux-tu?

La vénérable épouse du rabbin Gédéon Lévy ouvrit le paquet. Il contenait un écrin où brillait un bracelet d'or.

— De la part du Président Feuret, murmura la fille de Sion en baissant la voix.

La Nina releva la tête, et repoussant le bras de l'ambassadrice :

— Que me veut ce vieux fou? se mit-elle à crier. Pour qui me prend-il? Qu'il s'adresse à Frascatine, à la petite Belle-Rose!

— Mais lisez-donc! chuchotait dame Blémille; lisez-donc, de grâce!

En même temps, elle tendait à l'infante un poulet cacheté de cire verte.

La Nina ouvrit le billet que lui présentait la dariolette. Quatre vers latins s'étalèrent à ses yeux : deux superbes distiques, façonnés dans tout l'art des Héroïdes d'Ovide :

Cùm tua me miserum flagrantia lumina cernunt...

disait pompeusement le premier hexamètre.

La comédienne chiffonna la lettre et son érotique déclaration.

— Ah çà! croit-il écrire à un maître ès arts? à un cuistre de collége? demanda-t-elle... Va-t-en!

Dame Blémille remit l'écrin dans son aumonière, et s'en alla penaude.

Soudain, la Nina parut se raviser. Comme tout à l'heure au nom de M. Feuret, elle se prit à rou-

gir, et, courant après la trop galante émissaire :

— Donne... donne donc!

Dame Blémille se retourna, sourit gracieusement et revint sur ses pas. La Nina s'empara brutalement du bracelet d'or, et, sans le regarder, y passa son bras droit.

— Qu'il est beau! exclama la descendante d'Abraham; il est romain!... il est étrusque!!...

La Nina ne l'écoutait pas; elle était déjà dans sa loge.

Sur un meuble, parmi les pommades et les fards, se trouvait une écritoire : la divine Alcée saisit une plume, et au-dessous même des amoureux distiques, traça quelques lignes d'une main fiévreuse :

« Je vous appartiens... De ce jour, je veux être
» votre chose, votre esclave, votre maîtresse... At-
» tendez-moi à l'issue de la pièce, en votre mai-
» son du faubourg... Il faut que je vous voie... »

Elle froissa le papier avec frénésie; deux larmes de rage coulèrent sur ses joues. Puis, reprenant la plume :

« ... Je veux dénoncer, et je dénonce!... Pour-
» quoi le Procureur général Picardet a-t-il re-
» fusé de m'écouter?... Les sorciers d'enfer, les
» donneurs de baisers maudits ne sont pas tous
» dans vos geôles... J'en sais un plus infâme! —

» et celui-là, on le laisse en liberté!... Ah! tenez!
» vengez-moi... et je vous aimerai! »

Elle courut vers la mégère :

— Prends... prends! lui dit-elle; porte ma réponse au Président.

Dame Blémille s'éloigna prestement.

Alors Dieudonnée lança un lamentable éclat de rire, et arrachant le bracelet, le jeta par terre, le piétina, le poussa dans un coin.

Ce jour-là, le sieur Hardy, poëte français, comprit combien au Palais les oreilles des grands sont souvent de grandes oreilles. M. le Conseiller Feuret de Fougent et d'Orgent, un Président aux Requêtes, osa quitter la salle, sans même s'inquiéter de savoir si Démocle épousait sa bergère.

LIVRE TROISIÈME

LA VIPÈRE

I

ASSIS ET DEBOUT.

Le greffier des Gens du Roi, M. Moutonnet, bâillait, bâillait avec frénésie. Assis devant une table, dans l'antichambre de son Procureur général, il attendait, pour prendre sa volée, que M. Picardet daignât sortir.

M. Picardet ne sortait pas.

Cinq coups résonnèrent aux tours de Notre-Dame sous le marteau de Jacquemart.

M. Moutonnet cessa de bâiller : il se mit à sacrer :

— Par la morbleu ! huit heures de séance consécutives ! huit heures sur ma chaise !... Corbleu ! suis-je devenu un dieu Terme ?.... Sacrebleu ! n'aura-t-on point pitié de mon estomac ?

Ayant sacré tout son saoul, M. Moutonnet vint appuyer son front contre les vitres.

Un merveilleux spectacle frappa son regard. Le

parvis du Palais se remplissait peu à peu d'une foule bigarrée, aux allures hétéroclites, — mines effrontées, trognes patibulaires, pourpoints rapiécés, feutres béant au vent. Ils arrivaient à la file, escogriffes, maîtres gonins, ribleurs de pavé — cavaliers de rencontre, dont le plus honnête avait dû être pour le moins décroché de potence avant son dernier soupir. C'était une puanteur de vice, des effluves de crapule, dénonçant plutôt des rameurs de galères que des vénérables ou des saints. On eût juré que la confrérie entière des truands, des gueux, des malandrins bourguignons avait pris rendez-vous devant la face même de Thémis!... A l'aspect de pareils chrétiens, un bourgeois d'humeur paisible, — un perruquier, un vendeur de quincaille — aurait avec terreur fermé portes, volets, ventaux. Mais un greffier de Parquet n'est pas un bourgeois d'humeur paisible. Donc, M. Moutonnet ouvrit la fenêtre, et sa main se mit à battre l'air en petits gestes amicaux :

— Tiens... tiens! le grand Gusman et le petit Biquet! Maboule le Philosophe! papa Mustapha Ripaille! Coquelicot d'Amour! Cupidon Tire-la-Jambe! ce beau Tircis-la-Potence! le capitaine don Garcias Guttierez d'Avalos y Cordova y Guadalquivir!!

Homme d'expérience, le commis de M. Picardet

avait de suite reconnu les auxiliaires habituels de Justice, les barbets, les limiers, les ratiers, les faiseurs de souricières, — MM. les mouches, MM. les espies, MM. les bizouards.

Bientôt ordre fut donné à M. Moutonnet d'avoir à recueillir dans le sanctuaire de son greffe tous ces gens de bien.

Ces gens de bien entrèrent un à un, et vinrent coller leur dos à la muraille.

A cinq heures et quart, M. Moutonnet introduisit dans le cabinet de son Procureur général un homme austèrement drapé de noir : le terrible Lieutenant criminel en personne!

— Porte close pour tout le monde, même pour Messieurs mes substituts! enjoignit alors le Premier des Gens du Roi.

L'obéissant greffier n'avait pas fermé la porte qu'il l'ouvrait de nouveau, et rentrait effaré :

— Qu'est-ce encore?

— Le conseiller Feuret de Fougent est là : il désire parler à Monsieur le Procureur général.

— Le Président aux Requêtes? fit M. Picardet avec un geste de surprise. Je ne puis le recevoir en ce moment : priez-le de m'excuser.

Le greffier sortit et revint aussitôt :

— Le Conseiller insiste : une affaire des plus graves l'amène...

M. Moutonnet n'eut pas le temps d'achever sa phrase; M. Picardet dut retenir son *quos ego*. — De son autorité privée, le Président Feuret avait forcé la porte : il était déjà dans le cabinet redoutable.

A la vue de son rival, M. Picardet se leva :

— A quel heureux hasard dois-je l'honneur de votre visite ? demanda-t-il avec un aimable sourire.

M. Feuret inclina légèrement la tête, et répondit avec une politesse hautaine :

— D'impérieuses raisons, Monsieur, ont pu seules me déterminer à venir abuser de vos précieux moments.

Il se recueillit un instant, et poursuivit d'une voix lente :

— J'ai voulu vous voir, Monsieur, avant de me rendre chez Monsieur le Premier ; j'ai voulu prendre votre avis, avant de soumettre mes conclusions au vénérable chef de la Cour.

— Mon avis ?

— Votre avis... Monseigneur Bruslart, vous le savez sans doute, prépare, d'après l'ordre du Chancelier de France, son cousin, un mémoire sur les empiètements, les usurpations de Messieurs les Gens du Roi dans nos Parlements. Le rapport de

notre respectable Président, vous ne l'ignorez pas non plus, ne tend à rien moins qu'à la suppression des Parquets. Monseigneur Bruslart n'aime pas ces rouages inutiles, ces entraves de la Justice. Au siècle dernier, le grand L'Hôpital pensait de même. Les Romains d'ailleurs, nos modèles et nos maîtres, n'ont jamais connu ni procureurs, ni avocats généraux... Monsieur le Premier cependant n'a pas voulu conclure sans tâter l'opinion de la Cour. Conseiller en la Grand'Chambre, ayant l'honneur de présider ces Messieurs des Requêtes, j'ai dû, comme mes collègues, formuler mon sentiment : mon sentiment, le voici.

M. le président Feuret prit un siége qu'on ne lui présentait pas, s'assit, croisa ses jambes et continua, tout en tourmentant de sa canne les rubans de sa chaussure :

— Messieurs les Gens du Roi sont pour la plupart ornés d'une science, parés d'une vertu singulières. Malheureusement, Messieurs les Gens du Roi ont une manière à eux de servir leur Prince : cette manière n'est pas celle de notre Justice assise. Selon eux, la France se trouve aujourd'hui si bien moralisée qu'on ne saurait concevoir d'inquiétudes pour les jours sacrés de notre Roi ; Barrière, Châtel, Guédon, tant d'autres encore, n'ont jamais existé ; le régicide est devenu crime impossible;

les assassins n'osent plus saisir le couteau; les envoûteurs, manier l'aiguille : la France pacifiée ressemble à un vaste Eldorado !... Messieurs les Gens du Roi se trompent : la France n'est pas un vaste Eldorado; les jours de Sa Majesté courent plus de périls que jamais; on assassine et l'on envoûte... A Semur, nous arrêtons cent-cinquante jeteurs de maléfices — bah! Messieurs les Gens du Roi restent impassibles !... A Dijon, au moment même où je parle, on ose perpétrer un abominable attentat...

— En vérité ? s'écria M. Picardet d'un ton bonhomme. On oserait...

— Oui, Monsieur, on ose ! Un misérable, un démoniaque, un infâme se rit de votre police ! A l'abri de sa soutane de prêtre...

M. Picardet posa familièrement la main sur l'épaule du hautain parleur :

— Erreur ! cher et bienveillant conseiller, il ne porte plus la soutane de prêtre. Sous mes yeux, il vient de revêtir le costume des prisons.

M. Feuret se leva quelque peu étonné.

— C'est un prêtre ? ajouta le souriant M. Picardet.

— Je vous l'ai dit.

— En effet... Un jeune prêtre... ordonné aujourd'hui... ce matin?...

— Oui, c'est bien cela.

Le Procureur général poursuivit d'un petit ton légèrement impertinent :

— Vous êtes ici dans l'antre d'Argus, Monsieur : on y entend tout, on y voit tout, on y sait tout — oui, tout !... Voulez-vous connaître le nom de votre homme ?... Lisez.

Il prit sur la table un large pli, dont le fil protecteur et le cachet étaient brisés.

— Veuillez, s'il vous plaît, me dire si d'aventure votre homme serait autre que le mien.

Il tendit un papier à M. Feuret, puis, de nouveau, s'asseyant aux côtés du Lieutenant criminel, il renoua avec celui-ci sa conversation interrompue.

Piqué au vif, le Président aux Requêtes se consulta quelques instants; mais enfin, la curiosité l'emportant, il ouvrit la lettre.

II

CONFIDENCE N'EST PAS CONFESSION.

Le regard du conseiller Feuret courut de suite à la signature de la lettre : — la lettre n'était pas signée.

Dans ses plis elle renfermait elle-même un autre billet de moindre dimension, soigneusement scellé sur double queue d'un large cachet de cire noire. Le conseiller Feuret s'approcha de la fenêtre, et lut :

17 *mai.* — 2 *heures.*

« Confidence n'est pas confession. — Si donc,
» avant ou après la confession sacramentelle, un
» pénitent confie à son confesseur soit le péché
» commis, soit le péché à commettre, le confesseur
» n'est plus tenu à garder le secret ; *non ibi obli-*
» *gat sigillum confessionis* : il peut dénoncer le
» péché et nommer le pécheur.

» La logique démontre la vérité d'une semblable

» proposition. Le prêtre, en effet, ne peut avoir
» perdu, par l'accident d'une confession, le droit
» qui lui appartenait comme homme et comme ci-
» toyen. S'il en était autrement, la confession de-
» viendrait une calamité publique, un asile pour le
» crime, partant la ruine de la Justice..»

Le Président aux Requêtes tourna la page, et lut encore ce qui suit :

« Ont admis cette sentence :

» Les plus illustres jurisconsultes :

» Un Labbé,
» Un Farinacius,
» Un Menochius.

» Les théologiens le plus en crédit :

» Le cardinal d'Ancône,
» Le respectable archevêque Gabriel,
» Le savant Mascardi,
» Augustin, l'insigne archevêque de Tarragone,
» L'immortel Navarus.

» Nombre de Dominicains :

» L'éminentissime cardinal Cajétan,
» Le puissant Sotus,
» Sylvestre, la terreur de Luther.

» Parmi les Franciscains :

» Le Docteur Séraphique lui-même.

» Les témoignages répétés de si glorieux ca-
» suistes nous font, en dépit de nos propres scru-
» pules, considérer leur opinion comme *probable*,
» et mettent notre conscience absolument en re-
» pos. »

— Une consultation de théologie? demanda M. Feuret, s'intriguant de plus en plus. Que veut dire ce galimatias?

Et M. Picardet, toujours assis, toujours souriant :

— Veuillez, Monsieur, examiner attentivement, bien attentivement l'autre lettre.

M. Feuret prit en main le second pli, le pli au large cachet de cire noire : — le cachet avait été rompu.

Le Président aux Requêtes ouvrit encore cette lettre. Elle était d'une écriture tout autre que la précédente et ne contenait que deux lignes :

« *Douai, jour de la Commémoration des Morts, 2 novembre 1606.* »

» LE RÉGICIDE PIERRE MARÉCHAL. »

III

ET PATRIÆ TREMUERE MANUS.

Sans prononcer une seule parole, M. Feuret de Fougent replaça sur la table l'avis anonyme, salua de la main et sortit.

Le Lieutenant criminel s'était levé, s'apprêtant à son tour à quitter la place. Toujours assis, M. Picardet le retint d'un geste, et se prenant joyeusement à rire :

— Hé! hé! voilà qui va réjouir les Huguenots! voilà qui fera s'ébaudir les libertins!... Jacques Clément, Pierre Ouin, Ridicoux, Argier, Langlois, le curé Bordelais — sur dix-sept régicides, six prêtres!... Par la Sainte Foi! quel démon t'a suggéré d'être le septième, Pierre Maréchal?

M. le Procureur général approcha un fauteuil de son propre fauteuil.

— Asseyez-vous donc, mon cher Lieutenant criminel... asseyez-vous, de grâce!... Notre entretien n'est pas terminé.

Le magistrat de robe noire s'inclina plein de déférence devant le magistrat de robe rouge.

— Vous êtes nouveau venu parmi nous, mon cher Lieutenant, poursuivit M. Picardet, de plus en plus affable; et pourtant je vous apprécie, je vous aime, comme j'appréciais, comme j'aimais feu votre prédécesseur... Ah! c'était un homme sûr, votre regretté prédécesseur, un homme d'une discrétion à toute épreuve... Vous lui ressemblez du reste, je le proclame à votre gloire... Eh bien! je vous l'avouerai : voilà trois années qu'il me tardait de le voir ordonné prêtre, ce Pierre Maréchal... Certes, nous aurions pu le saisir dans son séminaire, le décréter le jour même où est arrivée de Douai, de Douai en Flandre d'Espagne, la lettre qui le dénonçait — Serviteur!... Nous ne sommes, ni vous, ni moi, de ces apprentis magistrats qui brusquent les choses : nous ne voulions pas d'un demi-résultat!... Mais à quoi bon rappeler entre nous les mille précautions que nous avons prises?... Voilà dix-huit mois que chaque jour vous recevez mes instructions verbales au sujet de ce Pierre Maréchal.

M. le Lieutenant criminel jeta sur le vieux magistrat un regard oblique.

— Oui, continua M. Picardet, dévisageant l'homme de robe noire œil à œil, face à face, je dis

bien : voilà dix-huit mois — depuis le jour de votre entrée en charge — que chaque matin, je vous donne mes instructions secrètes et verbales au sujet de Pierre Maréchal... Vous ne l'ignorez pas, je l'espère?

M. le Lieutenant criminel ne baissa pas les yeux.

— Comment ignorerais-je, Monsieur le Procureur général, ce qui, depuis dix-huit mois, fait l'objet de mes plus constantes préoccupations? Depuis dix-huit mois, en effet, chaque matin, je viens recevoir vos instructions secrètes et verbales au sujet de Pierre Maréchal.

M. Picardet hocha la tête en signe de satisfaction profonde.

— Secrètes et verbales... Ainsi, c'est compris, c'est entendu? murmura-t-il à mi-voix ; puis, éprouvant sans doute le besoin de lancer une prosopopée :

— Pierre Maréchal! tu ne me connais guère, mais je te connais, moi!... D'autres peut-être auraient cru faire coup de maître en troublant la paix de ta pieuse retraite : c'eût été sottise! Un régicide de simple désir — joli gibier, par ma foi!... Non, non, il me fallait un vrai régicide, un régicide de bel et bon vouloir — et je l'ai!... Ce qui devait être fait, on l'a fait... Tu n'avais pas de soupçons ; muré dans ton séminaire, pouvais-tu

m'échapper? Ne valait-il pas mieux laisser fructifier ton projet, te surveiller pour découvrir tes complices — tu n'en as point d'ailleurs — puis t'appréhender sur le fait même, en route pour Paris et nanti de l'arme meurtrière? Pris un jour plus tôt, tu aurais tout nié : pris à mon heure, tu devais tout avouer — tu as tout avoué... *A coup sûr*... telle est ma devise!

M. Picardet se frotta les mains :

— Oui, oui! mon cher Lieutenant criminel, je suis content, très-content. Et vous aussi, n'est-ce pas?... Eh bien! je vais vous dire pourquoi nous sommes si joyeux tous les deux. C'est qu'aujourd'hui c'est notre revanche à nous, la revanche des Gens du Roi, « ces entraves de Justice, ces rouages inutiles, » ainsi que nous qualifiait tout à l'heure l'aimable Monsieur Feuret... Ah! Monsieur le Premier veut se passer de nous? Plus de procureurs, d'avocats généraux, partant plus de lieutenant criminel? — A sa guise!... Et penser qu'avec tout son esprit, tout son zèle, toutes les ressources de son Parlement, Monsieur le Premier a pendant ces trois années respiré tranquillement le même air qu'un régicide!... L'omniscience n'appartient qu'à Dieu, Monseigneur!... Aurez-vous maintenant le loisir d'achever votre rapport au Chancelier, votre cousin?...

— Monsieur le Procureur général a-t-il d'autres ordres à me donner? demanda le Lieutenant criminel.

— Oui... Vous allez vous entendre avec Messieurs les Prévôts, et cette nuit, vous ferez une descente au séminaire. Voici trois décrets préparés : l'un contre messire Gerbelot, le supérieur; ces deux autres contre le professeur de théologie et le régent de philosophie... Vous mettrez ces trois personnages au secret : il nous faut des témoins.

Le Lieutenant criminel se leva, et se dirigea vers la porte de sortie. M. Picardet marchait à ses côtés, radieux et joyeux :

— Mes félicitations à vos gens, mon cher Lieutenant; ils ont mené bon train cette affaire! Les terribles Curieux de la police romaine n'auraient pas mieux fait!... Gageons que je connais l'homme à qui nous devons si belle capture?

— Je ne voudrais pas tenir la gageure, Monsieur le Procureur général.

— Et vous auriez raison, mon cher Lieutenant... Voyons : ce n'est ni votre grand Gusman, ni votre philosophe Maboule, ni votre capitaine, le don Garcias... L'homme qui nous a si bien secondés ne serait-il point la recrue de ces quinze derniers jours, le drôle que je vous ai si chaudement recommandé?

— En effet, c'est Jacques, Monsieur le Procureur général... A propos, le nom de ce Jacques? Nous ne le désignons que par un sobriquet : la *Vipère*. Ses camarades l'appellent encore le *Muet*.

— Éloquents sobriquets!

— Il ne les a pas usurpés... Pour un coquin, voilà un coquin fieffé! Ah! sa conscience doit être lourde, à celui-là!

M. Picardet quitta son air enjoué; sa voix redevint dure, son œil sévère :

— En d'autres jours, Monsieur, je n'eusse ménagé à ce Jacques ni la roue ni le gibet. Mais j'ai voulu tenter une épreuve. J'ai toujours pensé qu'un mécréant, sachant son monde, pouvait être transformé en un précieux auxiliaire de Justice... Mon gaillard m'arriva pourchassé, traqué, aux abois. Il vint à moi spontanément. L'audace de cette démarche me frappa. Justement, j'avais besoin d'un limier apte à flairer Messieurs les membres du clergé; il me fallait une Vipère qui se chauffât au soleil sous le porche des églises, un Muet donneur d'eau bénite, bref un Argus assis plus souvent au sermon qu'au cabaret — *Rara avis!*... Jacques ne me cacha rien de son passé. Je jugeai cet homme criminel; mais avant tout, je le jugeai utile. Donc, au lieu d'un brevet de potence, je lui baillai un brevet dans votre police.

— Je compterai trente écus à la *Vipère :* elle les a bien gagnés !

— Vous me l'amènerez. Puisque bon flaireur il est, flairer nous le ferons... J'ai parmi les Jésuites un ami, un cher ami...

A ce moment la porte s'ouvrit avec fracas, et M. le substitut Tabourot, pâle, défait, se précipita comme un ouragan :

— Ah! Messieurs, quel malheur... quel affreux malheur ! !.. Le Roi est mort ! !...

Les deux magistrats reculèrent.

— Meurtri !... assassiné ! ! reprit le dolent M. des Accords... Un courrier, qui en trois jours est venu de Paris à Dijon, nous apporte cette nouvelle...

Procureur général et Lieutenant criminel échangèrent en silence un regard d'épouvante ; puis, sans dire un seul mot, ils sortirent tous les deux.

IV

VASTUS CÙM VÒCE DOLOR.

Déjà la place qui s'ouvre devant le Palais de Justice se remplissait d'une foule compacte et grondante. La sinistre nouvelle circulait de bouche en bouche ; de toutes parts, c'étaient des cris, des clameurs, des imprécations, un tumulte inénarrable.

Des gens montés sur des bornes parlaient à cette cohue mouvante, applaudis par les uns, hués par les autres.

— Toujours ces mêmes hommes ! disait un premier orateur, ces infâmes Jésuites ! Ils voulaient tuer le Roi : ils l'ont tué !!.. Mes amis, sus aux Jésuites ! Pillons, brûlons leur maison !

— Non! exclamait un second, n'accusons pas les Jésuites! Le Roi ne comptait pas de plus chers amis : ne leur avait-il pas légué son cœur?... Ce sont les Huguenots, les misérables Huguenots !... Enfants, aux cloches ! le toscin !!.. et une bonne Saint-Barthélemy pour cette nuit !

Un troisième harangueur se démenait plus furibond encore :

— Forçons la prison ! criait-il. On vient d'écrouer un complice de l'assassin ; mais, comme c'est un prêtre, on le laissera s'évader, et le pauvre peuple n'aura pas sa justice !.. Qu'on nous livre le prêtre ! Nous l'écartèlerons bien sans l'aide des chevaux, nous traînerons ses membres par les rues, et cette nuit, au Morimont, nous en ferons un beau Mai flamboyant !

Au moment où le Lieutenant criminel et le Procureur général se montrèrent au perron du Palais, ils furent salués d'un formidable haro :

— Le prêtre !... Le prêtre !... Qu'on nous livre le prêtre !!...

A l'un des coins de la place se tenait immobile un peloton d'archers, à cheval, sabre au poing, pistolets aux arçons de la selle. M. Picardet s'ouvrit, non sans peine, un passage jusqu'à cette escouade de cavaliers :

— Monsieur, dit-il, s'adressant au lieutenant de robe courte qui commandait, déblayez les abords du Palais, et chargez-nous cette canaille... Veillez surtout à ce qu'on ne force pas les portes de la prison.

— En avant ! ordonna le lieutenant de robe courte.

L'escouade s'ébranla au trot.

— A bas les happe-chairs !.. mort aux bizouards! vocitéra la foule.

La petite troupe prit le galop.

La confusion devint effroyable. Mille clameurs s'entre-croisaient dans l'air — cris de femmes, blasphèmes d'hommes, gémissements d'enfants... Enfin, poussé, pressé, chassé, le grand flot humain tourbillonnant sur lui-même s'en alla refluer dans les rues adjacentes.

En dix minutes, la place du Palais se trouva déblayée : l'émeute bourguignonne était réduite.

V

CLOCHE DU SOIR.

Une femme cependant avait osé demeurer sur la place. Appuyée contre le mur du Palais, elle semblait n'avoir pas conscience des scènes tumultueuses qui venaient de s'agiter devant ses yeux.

— Retirez-vous ! cria un des archers.

La femme ne bougea pas.

— Qu'on la chasse! enjoignit le Lieutenant de police.

Un sergent vint la heurter de son mousquet.

Alors la Nina — c'était-elle — se leva, et se voyant seule au milieu des chevaux et des cavaliers, prise d'une épouvante subite, se mit à fuir comme une enfant.

Pareille à une insensée, elle traversa la ville — courant, s'arrêtant, reprenant aussitôt sa course : bientôt elle franchit les remparts et s'engagea dans la campagne.

Elle marchait au hasard, en dépit de l'heure

avancée, sans effroi d'une solitude à chaque pas s'étendant plus vaste autour d'elle. Enfin, brisée d'émotion et de fatigue, la misérable créature se laissa choir sur une pierre du chemin.

La nuit descendait. Les lueurs empourprées du soleil s'éteignaient sur les coteaux plus sombres; sous la feuille immobile le passereau chantait encore une mélodie, tandis que, de la terre, s'élevait ce sourd et mystérieux murmure, bourdonnement des insectes du soir : — le jour envoyait vers les cieux ses dernières harmonies.

Accroupie au bord de la route, la tête penchée entre ses deux mains, l'œil morne, hébété, Nina écoutait sans entendre, regardait sans voir... Pourtant, la pensée assoupie parut se réveiller en elle : Nina balbutia quelques paroles.

— Il y a cinq ans, dit-elle, à semblable époque, quelle joie, quelle volupté dans mon cœur !... La fleur émaillait le pré comme aujourd'hui; comme aujourd'hui l'oiseau modulait sa chanson... Pourquoi donc la fleur brille-t-elle encore? pourquoi l'oiseau gazouille-t-il près de moi? — puisque lui, hélas !... il n'est pas là !

Au loin, dans l'air frissonnant, le tintement d'une cloche passa — invitant au Salut du soir.

Nina prêta l'oreille à la note cadencée; elle ou-

vrit son âme à cette voix mélancolique et tendre.

— Il y a cinq années, reprit-elle, la cloche sonnait ainsi... là-bas... et tous deux assis sur le chêne renversé, plongés tous deux dans une ineffable rêverie, nous écoutions en silence. Dans ses mains il tenait ma main ; il la pressait contre ses lèvres... Dieu !.. ah ! Dieu !!... Maintenant, je ne le verrai plus... plus jamais.. Je l'ai livré.. livré!... Qu'il doit me haïr ! — oh non, qu'il doit me mépriser!... Et moi, moi qui, même n'étant plus aimée, souhaitais avec tant d'ardeur rester grande dans son souvenir !...

La cloche répandait toujours dans l'air son lointain, son monotone murmure — berçant, comme pour mieux l'endormir, cette douleur désespérée... Soudain, voilà qu'un sanglot souleva la poitrine de la pauvre Dieudonnée et deux larmes jaillirent de ses yeux.

— Ah ! lâche !... misérable lâche !!.. Pourquoi donc me suis-je vengée de la sorte ?

Alors, laissant tomber son visage sur ses genoux, longtemps elle pleura devant Dieu....

Quand elle releva le front, la nuit était venue, et l'ombre l'enveloppait. Mais dans ce lieu désert, Nina n'était plus seule. Un homme se tenait de-

18

bout à ses côtés, vagabond en haillons, mendiant repoussant et hideux.

D'un bond, elle se dressa, pour s'affaisser aussitôt défaillante. L'homme la regarda en riant :

— Ne crains rien : je ne te veux pas de mal... Ne tremble pas ainsi : l'Aspic muet ne te mordra pas ; la Vipère venimeuse réserve son poison pour un autre.... Je te reconnais bien ; tu es la comédienne, la divine comédienne, comme on t'appelle. Je t'ai vue ce matin à l'église, où, toi aussi, tu écoutais M. de Martincourt..... Non, garde ton argent ! je n'en n'ai pas besoin, je suis riche — j'ai un ducat d'or !... Pourquoi pleures-tu ?... Quelque douleur de femme ?... un amour incompris, dédaigné ?... Que tu es heureuse, toi ! de pouvoir souffrir pour si peu ! !

Il s'approcha, et, malgré la résistance de la tremblante Dieudonnée, s'empara de sa main :

— Écoute, femme !... Tu as tort de sangloter ainsi. Quand on a été outragé, on ne pleure pas : on rit et on attend... On attend longtemps, bien longtemps peut-être — mais enfin, tôt ou tard, votre heure arrive !

LIVRE QUATRIÈME

LÈSE-MAJESTÉ HUMAINE

I

LES LYS DE JUSTICE.

M. Antoine Joly, greffier des Insinuations et des Présentations, greffier de la Grand'Chambre et de la Tournelle, greffier de robe rouge et de mortier galonné — cent mille livres de greffe sur une seule tête ! — nous a laissé de curieux Mémoires, les *Jolianæa*, écrits dans un latin badin, encore que papinianesque. Se sachant homme de beaucoup de dignités, maître Antoine en avait conclu sans doute qu'il était homme de beaucoup d'esprit ; car il a jeté *plenis manibus* le sel attique et le condiment gaulois sur chaque page, chaque ligne, chaque virgule de sa prose posthume.

Passant donc en revue tous les crimes fils d'une commune mère, — l'Oisiveté — tels que : « Sacrilége, Homicide casuel, pourpensé et conseillé, Fornication, Péculat, Concussion, Plage, Expilation d'hoirie » cet habile homme les classe en espèces

« déplaisantes — plaisantes — très-plaisantes à leurs juges. »

Or, au premier rang des très-plaisants forfaits, il place cette énorme, griève et abominable offense, cette faute plus qu'humaine et presque attentatoire à Dieu : le crime de « Lèse-Majesté. »

« S'il est sur notre terrestre planète, ose dire ce
» facétieux greffier, un passe-temps seul capable
» de faire oublier à un homme de robe la prose
» des commissaires rapporteurs, l'éloquence des
» avocats, la morale des Gens du Roi, bref, tous les
» déboires de sa vie, n'est-ce pas l'instruction et
» le jugement d'un bon crime de Lèse-Majesté ?

» O vous Prévôts de maréchaussée, Lieutenants
» et Assesseurs criminels, Juges présidiaux, Con-
» seillers de Parlement; vous surtout, Procureurs
» royaux — magistrats assis, magistrats debout,
» magistrats à cheval; drapés de rouge, court vê-
» tus de noir; ayant au bonnet simple galon ou
» double galon, — répondez, et dites, Messieurs :
» qui d'entre vous, dans ses longs sommeils d'au-
» dience, n'évoqua jamais le gracieux fantôme d'un
» crime de Lèse-Majesté ?

» Un crime de Lèse-Majesté ? mais c'est la manne
» bienfaisante, envoyée par Dieu pour la pâture
» d'un peuple entier !

» Aux Avocats et Procureurs royaux, à ces ven-

» geurs de la personne sacrée de leur Prince, il
» donne manteau d'hermine et mortier de pré-
» sident.

» Aux Présidents, aux Conseillers, à tous ceux
» enfin qui ont instruit, jugé, condamné, que ne
» vaut-il pas encore? — attentions délicates, ai-
» mables souvenirs d'un Garde des Sceaux;
» places et faveurs se déversant en abondante
» rosée sur un fils, un gendre, un neveu !...

» Très-plaisant forfait, en vérité !

» Pour le populaire, d'habitude si bien sevré
» de joies, c'est motif à réjouissances infinies : *Te
» Deum*, processions, fêtes de Cocagne, fontaines
» de vin... Et puis, c'est aussi le grand hourt, sur
» lequel flambe le parricide, ni plus ni moins
» qu'une gerbe de paille à la Saint-Jean !

» Pour le Prince, c'est un renouveau dans
» l'amour de ses sujets, presque un second avéne-
» ment au trône ! — Le Roi a failli mourir, vive
» le Roi !....

» O crime de Lèse-Majesté ! si désiré par tous,
» merveilleux accident qui d'un coup fais tant
» d'heureux, — quand tu n'existes pas, c'est bien
» toi qu'il faut inventer ! »

Le vingt-quatre mai 1610 ayant été par lui

choisi pour être le jour de jugement et de colère, Monsieur le Premier, en homme qui sait la juste valeur des choses, avait résolu d'en user magnifiquement avec son régicide.

Comme il ne s'était trouvé, même aux *Audiences publiques*, un endroit assez spacieux pour contenir à l'aise Grand'Chambre, Tournelle et Requêtes réunies, — soixante-trois bonnets carrés ensemble — Monsieur le Premier avait ordonné qu'on transformât en prétoire la haute et large salle de Saint-Louis.

Donc, quatre jours durant, charpentiers et menuisiers de clouer, de raboter, d'ajuster, aux clartés du soleil ou sous le feu des chandelles, tout comme s'il se fût agi pour eux de l'exécution du *Chef-d'œuvre.* Artisans pleins de zèle, mains alertes, bras vigoureux!... puisque le vingt-quatre mai, au matin, leur tâche était parfaite. — La Justice bourguignonne, désormais commodément assise, n'avait plus qu'à rendre ses oracles.

Dans le fond de la salle et adossée à la muraille, s'élevait en forme d'équerre une vaste estrade aux riches tentures parsemées de fleurs de lys — hauts siéges que devait occuper le Parlement de Bourgogne, *Curia Suprema Senatus Æduensis.*

En face de cet échafaud, de triples bancs rangés au ras du sol étaient destinés aux maîtres avocats

et à leur robe plus modeste, tandis que dans l'espace demeuré libre, la science des charpentiers avait su édifier le parquet des Gens du Roi.

Au milieu de l'enceinte, près la barre de la Cour, on avait fixé sur la dalle une escabelle de structure grossière : la sellette. C'est là que le parricide allait se tenir; là qu'il allait être entendu; là qu'il allait être condamné.

Quant à son défenseur, vainement eût-on cherché sa place. De défenseur, Maréchal n'en pouvait avoir. « Point d'avocat pour le criminel de Lèse-Majesté ! Que nul n'ouvre la bouche, que nul n'élève la voix en faveur d'un pareil scélérat ! » Ainsi disait la loi romaine — et Nosseigneurs du Parlement de Dijon la connaissaient, leur loi romaine !

Au reste, Dieu non plus n'avait pas été omis dans cette demeure si bien meublée par la Justice humaine : un Christ d'ivoire, cloué contre le mur, étendait ses bras sur l'assemblée.

Ériger en temple de Thémis une vulgaire salle des Pas-Perdus; remplir de la majesté des juges ces voûtes sous lesquelles n'errent d'habitude qu'avocats besogneux et procureurs en détresse, assurément c'était innovation hardie. Eh bien ! Monsieur le Premier avait osé plus encore !

Un Parlement tient d'ordinaire séance dès la première aube, à sept heures, à six heures, voire

à cinq par les jours de la canicule; car nos souveraines Cours ne s'accommodent guère de ces beaux-fils voluptueux, indolents, aimant le long dormir, et logés à l'enseigne du *Loir*.... Mais un cas de Lèse-Majesté n'est pas une de ces espèces menues que l'on dépêche entre la soupe du matin et la soupe du midi. Aussi, Monsieur le Premier avait-il indiqué l'ouverture de l'audience solennelle pour deux heures de l'après-dînée. De la sorte, pensait ce prévoyant magistrat, les membres de ma Compagnie, repus et contents, l'estomac lourd et le cœur léger, pourront siéger jusqu'au soir sans autre souci que leur sentence.

Enfin l'ordre sévère de Monseigneur Bruslart avait enjoint aux sergents audienciers de fermer sans miséricorde huis et clôtures devant la face de toute créature ne portant pas chaperon d'hermine. Depuis trois jours, en effet, cet inflexible chef du Parlement avait reçu billets et poulets sans nombre. Il n'était hobereau ayant château, manoir, noble maison à pigeonnier, qui n'eût réclamé pour sa femme et sa fille la faveur de voir ou simplement d'entendre. Peine absolument perdue avec un Caton rigoureux observateur des Ordonnances, et zélateur de l'austère morale.

» L'autel de notre Vierge Astrée, avait-il dit
» dans son beau langage magistral, ne saurait être

» tréteau de bateleurs; et si d'aventure quelque » caillette ennuyée a besoin d'entrer en émoi — » qu'elle aille à Tabarin! »

Ainsi avait parlé Monsieur le Premier... Et cependant à ce moment même, Monsieur le Premier avait en poche une superbe harangue, parsemée de choses judicieuses, éloquentes et profondes! — Oh! celui-là, c'était vraiment un grand Président!

Mais un pareil ostracisme ne pouvait évidemment pas atteindre les membres du Barreau, la milice togée — *togata militia* — du Parlement Bourguignon.

De bonne heure, cent cinquante de ces Messieurs, bâtonnier en tête, avaient envahi ces bancs, où trônent en leur gloire les maîtres « écoutant, plaidant, consultant, » — bref, tous les adeptes de la Chicane-Trismégiste.

Le greffier Joly, dans ses Mémoires précités, nous a laissé sur les plus célèbres d'entre-eux divers détails pleins d'une envieuse exagération et nullement dignes de créance. Oser dire qu'il se trouvait alors certains avocats languards, prolixes, entassant *duplique* sur *responsif, triplique* sur *duplique*, sans faire même fi de la *seconde addition*, — et cela à beaux deniers comptants; que d'autres encore, ignorants fourrés, ressemblaient, sous leurs sacs, à des ânes voués au mou-

lin; que pour tous enfin, client ruiné, n'était pas événement plus lamentable que pour son médecin client trépassé..... n'est-ce pas assertion calomnieuse, attentatoire au sacerdoce de la toge et de la toque, chose invraisemblable et absolument contraire aux pratiques séculaires du Barreau?

Ils étaient donc là ces Hortensius, ces Isocrates, ces maîtres Démosthènes, soldats de la parole sous les armes, *id est*, bonnet en tête, chaperon au dos — et en les contemplant si nombreux, rangés en ce bel ordre de bataille, le Normand lui-même se fût écrié : Heureuse Bourgogne!

Muets d'abord et comme désireux de reposer leurs puissants poumons des fatigues de la veille, bientôt sous l'influence de l'atmosphère ambiante, ils avaient commencé à s'agiter d'étrange sorte. Ils parlaient, ils disputaient, ils plaidaient. Puis le geste d'aller son train. Tel enfonçait — argumentation suprême — sa toque sur son oreille; tel autre frappait à poing fermé sa poitrine d'honnête homme; tel enfin retroussait sa manche pour invoquer le Ciel soutien de l'innocence.

Pendant ce temps, taciturnes au milieu du brouhaha de la gent avocassante, les huissiers et sergents audienciers promenaient leurs larges souquenilles fleurdelisées, portant fièrement ces verges dont ils fustigent les laquais turbulents, et

redressant avec noblesse leurs échines bâtonnables. Parmi eux, il faisait beau voir, tel qu'un chêne entouré de viornes, le premier sergent de la Grand'Chambre, maître Crochard, superbe comme un appariteur qui seul a droit de revêtir robe rouge, dédaigneux comme un huissier qu'on ne saurait rosser sans payer amende.

Parfois, quand le bruit des conversations s'élevait par trop strident, ce redouté Crochard s'enhardissait jusqu'à pousser son *quos ego* :

— Allons, Messieurs, paix!... paix donc!

Vains efforts! tentative avortée d'avance!... Arrêter un torrent dans sa course est entreprise merveilleusement difficile; mais couper la parole à un avocat....

Enfin, deux heures sonnèrent à l'horloge du Palais. Un frémissement courut par cette foule sonore; maître Crochard réclama en fausset le silence, et, sa voix devenant soudain barytonnante :

— Messieurs, la Cour!

La porte des Audiences publiques s'ouvrit à deux battants : trois huissiers d'honneur se mirent en ligne sur le seuil.

Monsieur le Premier apparut. Il portait le grand costume de chef de la Cour Suprême : manteau d'hermine, agrafes d'or, bonnet à double cercle.

Derrière lui, à distance respectueuse, s'avancèrent les cinq Présidents à mortier :

Messires Perpetuo Berbisey, second;
Bénigne Fremiot;
Nicolas Bruslart, le fils;
Jean-Baptiste Le Goux de la Berchère;
Vincent Robelin.

Puis, ce fut le tour de Messieurs les Conseillers et de leurs robes écarlates. Lentement ils suivirent leur doyen, entrant un à un et par intervalle, — calmes, impassibles, la tête haute sur leurs larges collerettes, sans aucunement sourire d'eux-mêmes.

Monsieur le Premier vint occuper un fauteuil établi à l'angle droit de l'estrade. A ses côtés prirent place les deux plus anciens Présidents à mortier, tandis que les Conseillers de la Grand'Chambre, de la Tournelle et des Requêtes s'étageaient sur les gradins disposés contre le mur. Ainsi rangée, la Cour dessinait une figure d'équerre, dont le sommet se trouvait être le haut siége du Premier Président. Ordre pompeux, cérémonial admirable! Aucuns prétendaient que c'était là tradition et souvenir de l'antique Sénat de Rome.

Quand la Cour se fût tout entière assise en la forme, manière et style voulus, les huissiers et sergents à verge se dirigèrent en masse vers la porte d'entrée. Trois coups furent discrètement frappés

du dehors, et à l'instant les barres furent enlevées, les huis largement ouverts.

Alors défilèrent Messieurs les Gens du Roi : Messire le Procureur général, précédé de son greffier, M. Moutonnet, et suivi de ses substituts; derrière eux les deux avocats de Sa Majesté, M. Le Gouz de Vellepesle et M. Marc-Antoine Millotet. Tous, ils traversèrent en silence la salle et allèrent s'enfermer dans leur parquet, sur la gauche du prétoire. Là, debout, tête nue, en modeste attitude, ils attendirent qu'il plût à Monsieur le Premier de leur permettre de s'asseoir. Pendant quelques minutes, Monseigneur Bruslart laissa sur pied ces entraves de sa justice, souriant presque de les voir en si humble posture. Enfin, d'un geste noble, il les invita à prendre leurs siéges.

Monseigneur se couvrit, et l'audience commença.

II

MONSIEUR LE PREMIER.

Monseigneur Denis Bruslart, chevalier, baron de Saubemont, sieur de Santenay et de Mimande, Conseiller du Roi en ses Conseils, et premier Président en la Cour de Parlement de Bourgogne, était, pour parler comme l'auteur des *Jolianœa*, « une belle âme, ornée des plus sublimes vertus ; » Aristide par l'intégrité de ses arrêts, et Démosthène par l'éloquence de ses Mercuriales : quant à son savoir juridique, Ulpien lui-même, et Celse, et Papinien se fussent avoués des sots comparés à pareil homme.

Quoique robin, il avait du sang, et portait de Bruslart qui est *de gueule à la bande d'or chargée de cinq barillets de sable, avec une salamandre d'or dans des flammes pour cimier*. En outre, sa fortune singulière l'ayant fait cousin de divers Chanceliers de France, Monsieur le Premier pouvait se dire un homme véritablement né.

On le tenait alors pour merveilleusement zélé parmi les zélés de France et de Navarre, implacable ennemi des chants de *Lanterlut* et autres émois populaires, haineux surtout aux Jésuites, cette haine des Parlements. Bref, c'était une âme incandescente, tout braise et tout feu, une *salamandre d'or* enveloppée de *flammes* — ingénieux emblême de cet incorruptible Président, dévoré, sans en être consumé, par l'amour de son Prince.

En avait-il été toujours ainsi? Aucuns répondaient non, au souvenir d'un sieur Denis Bruslart, sujet félon et passé maître en cet art difficile de bien trahir... O jours d'autrefois, jours déjà lointains de barricades, de « Cléments tueurs d'Incléments, » de pendaisons pour les gens de robe, aviez-vous jamais été?... Et vous, Monseigneur, vous aujourd'hui si dévôt à votre Roi, étiez-vous vraiment celui-là qui naguère, dévôt à son Pape, lui proposait en holocauste « fortune, enfant, existence même? » Qui donc, usurpateur paré de votre hermine, avait osé jurer — serment téméraire! — que jamais, un Bruslart restant assis sur les Lys de Justice, le « fangeux Bourbon » ne serait roi? Hélas! il avait été roi, le fangeux Bourbon, roi de France aussi bien que de Navarre, « ce graissé, ce bouvier, ce sacramentaire, ce tiède!... » Et vous néanmoins, vous, Monseigneur, président toujours

en vie, n'ayant aucunement sacrifié vos guérets de Saubemont ou votre fils Nicolas, vous étiez encore assis sur les Lys de Justice, rédigeant, comme par le passé, *Arrêts de règlement* et *Arrêts de défense; d'appointement* comme de *pure instruction*..... Mais bah! quel homme de France n'a quelque peu hurlé : Vive la Ligue! avant de crier : Vive le Roi!...... Peccadille cela! vétille misérable où vient chopper la seule austérité des sots!... Un personnage public est-il donc une de ces belles qui doivent compte de l'amour d'hier à l'amour d'aujourd'hui? Où trouver, si pareil usage s'introduisait parmi nous, où trouver président qui jamais osât présider?...

Et voilà pourquoi seize ans avaient pu s'écouler depuis le repentir de ce grand magistrat, sans qu'un seul instant le bonnet à cercle d'or lui ait branlé sur la tête, — seize ans! c'est-à-dire le pardon du passé, mieux encore, son oubli!

Monseigneur Denis Bruslart comptait alors quatre-vingts hivers. « Depuis longtemps, nous » apprend le greffier Joly en sa prose poétique, » depuis longtemps la neige ne tombait plus sur » ce crâne vénérable; ou plutôt, la neige épandue » s'était transformée en glace polie : Monsieur le » Premier touchait à l'âge où, par la grâce des » dieux, Tithon devint cigale... Devenir cigale!

» Entrer dans un corps harmonieux en quittant » la forme d'un disert Premier Président — quelle » digne métempsychose pour cette âme antique! »

Quoi qu'il en soit, Tithon éventuel ou vulgairement condamné à notre fin commune, Monseigneur Bruslart avait en lui du mortel, car il se faisait vieux. Allègre et dispos en apparence, à ses moments même égrillard et frétillard, il sentait pourtant peser de mois en mois plus lourd le fardeau de la vieillesse. Les rides de son visage s'étendaient déjà sur son esprit; sa voix n'avait plus, aux rentrées de la Saint-Martin, sa grandiloquence coutumière; enfin, symptôme inquiétant, Monsieur le Premier sommeillait pendant la moitié des audiences... Chaque matin, à son lever, une voix secrète lui répétait familièrement : « Allons Monseigneur! encore un jour ajouté à vos jours! De grâce, songeons à la retraite! Les Faunes et les Sylvains du parc de Mimande vous réclament... » Bast! la voix parlait au pire des sourds, à un sourd qui ne voulait pas entendre. Rivé sur son siége, aidant presque les heures à chasser les heures, Monseigneur attendait. Il attendait, *pater familias in abstracto,* l'instant précis où l'aîné de sa race, Messire Nicolas, pourrait revêtir, sans trop bruyant scandale, la simarre et l'hermine paternelles... Ah! si le Dieu exorable, le

Dieu des pères, daignait fournir à ce père l'occasion d'étaler son zèle dévorant de magistrat repenti!... Et Monseigneur espérait!... Mais, hélas! le poëte l'a trop bien dit : « D'espérance en espérance, on arrive à la mort!... » Jamais peut-être n'eût-il été donné à Monseigneur Bruslart de pousser vers le Ciel son Cantique de Siméon, si le Dieu par lui maintes fois invoqué, le Dieu qui créa pour les fils saisine et succession, n'avait fait jaillir du sol de la Bourgogne un superbe cas de Lèse-Majesté.... O Providence! qui saurait pénétrer tes desseins et en connaître la cause finale?

Cependant, les *chut* répétés de l'audiencier Crochard avaient enfin imposé silence. Conseillers, Gens du Roi, avocats eux-mêmes, chacun se taisait; chacun, la bouche à grand'peine cousue, tournait son visage vers le haut siége du Premier Président. Ce fut donc au milieu de la plus religieuse attention que celui-ci commença le débit d'une admirable harangue.

Son exorde, de tous points conforme aux savants préceptes de Quintilien le rhéteur, fut insinuant, persuasif et tiré de la personne des auditeurs, *ex audientium personâ*. Il nomma d'abord les quatre sortes de « polices, » c'est-à-dire de gouvernements

qui régissent le monde : la « monarchique, l'aristocratique, la démocratique, la pêle-mêlée des unes et des autres. » D'anciens sages, il est vrai, tels que Plato le grec et Marc-Tulle le latin, s'étaient fortement prononcés pour « l'État populaire. » Toutefois, une Providence, arbitre de nos destinées, avait assis sur notre gent Françoise un double souverain : le Monarque et le Parlement... Le Parlement! Pouvoir immense, pouvoir royal, pouvoir institué de Dieu! Ignorant et factieux qui oserait lui contester la pourpre!... Quel rôle n'avait-il pas joué sur le théâtre politique des peuples? En Athènes, on l'appelait *Boulè*, qui veut dire « donneur d'ordres; » en Rome, les Latins saluaient leur Parlement du titre de *Curia*, la Cour qui interroge, la Cour qui demande le « pourquoi, » le *Cur* de toutes choses... L'orateur fit ensuite la revue des nations polies de la moderne Europe, des « Sénats italiens d'oultre-Monts, de la haute et basse Maison d'oultre-Manche. » Enfin, il invoqua l'autorité de Fra Paolo Serpi, ce Frère Paul Serpe — dont le nom cité à propos a toujours contenu, on le sait, le dernier mot de la science gouvernementale.

L'exorde terminé, le harangueur voulut bien pénétrer dans son plein sujet :

« Chassée par le bras de cet invincible Henri,

» nourrisson de Mars, la hideuse Discorde, che-
» velue de vipères, semblait depuis longtemps avoir
» accepté son arrêt de bannissement. Dans nos
» cités reconstruites, Harmonia unissait tous les
» cœurs en un vaste concert ; dans nos champs
» reverdis les Grâces décentes et les agrestes Syl-
» vains remettaient leurs chapeaux de fleurs...
» Soudain — ô crime plus que criminel ! les races
» futures voudraient-elles y croire ? — soudain un
» maudit vomi de l'enfer s'était levé pour détruire
» ce bel ouvrage ; un François venait d'enlever
» aux François le plus magnanime des rois ; un
» enfant avait ravi à sa propre famille le meilleur
» des pères : Ravaillac... »

Un sanglot souleva la poitrine de Monsieur le Premier, et coupa net la phrase mélodieuse. Ce fut un signal donné aux soupirs, aux pleurs de l'assemblée attentive. Le président à mortier Bruslart fils porta la main vers ses yeux humides ; le procureur général Picardet courba le front sous le faix de sa douleur... Mais déjà Monseigneur se laissait aller au courant d'une magnifique péroraison ; en maître rhétoricien, il osait même se lancer sur le grand flot de la prosopopée cicéronienne :

« O Prince, l'accompli modèle des Princes ! le
» sang coule encore de ton flanc déchiré, et de ses

» lèvres béantes ta blessure nous a crié notre
» devoir : « — O mes fidèles Éduens! répète
» cette voix dolente, pitié, pitié pour mon fils!
» Que la race des Bourbons, les hoirs de Saint-
» Louis, puisse grâce à vous régner sans trouble
» sur cette terre de Gaule! Vengez-moi donc, ven-
» gez les miens! En nos misérables jours d'op-
» probre et d'infamie, quand le père n'est pas
» vengé, qui saurait avoir respect de l'enfant? » —
» Dors, ô mon Roi, dors en paix dans ton sépul-
» cre de Saint-Denys! Et vous, ses Mânes plain-
» tives, retournez sans colère au séjour de toute
» gloire : vous serez vengées! Ne craignez de no-
» tre part ni l'impitoyable pitié, ni la clémence
» inclémente! La justice de vos Parlements, ô
» Prince! n'est point douceur, mais châtiment, et
» leur loi est la menotte qui enchaîne un cou-
» pable : *lex est quod ligat!*...

» Et vous, Messieurs de la Cour, votre devoir
» est tracé, votre arrêt rendu d'avance. Non,
» parmi nous, il ne se trouvera ni factieux, ni pré-
» varicateur! Le mime syrien Publius, encore
» qu'histrion et triacleur de carrefour, fut homme
» de sagesse singulière. Il a dit : L'absolution du
» crime est la condamnation du juge! »

Ainsi parla Monsieur le Premier, et, quand il eut parachevé cette harangue, une rumeur d'émer-

veillement s'éleva des bancs occupés par la Cour. Fait inouï! chose qui jamais ne s'était vue de mémoire de juge! Ils étaient là soixante-trois Minos, septuagénaires à la douzaine — et pendant la concion présidentielle, pas un seul ne s'était assoupi! Chacun, au contraire, l'œil ouvert, montrait sur son visage le plaisir qu'il avait pris à cette éloquence naturelle. Aussi Monsieur le Premier, quoique rigoureux observateur du décorum, ne chercha pas à brider le murmure de ses admirateurs; il n'imposa nullement silence à leurs discrets applaudissements.

Du reste, le lendemain d'un si glorieux jour, cette improvisation en trois points parut éditée chez le sieur Palliot, libraire, à la grande joie des infortunés qui n'avaient pas eu l'heur de l'entendre. Plusieurs même affirmèrent qu'elle avait été considérablement modifiée, augmentée et parée de beautés nouvelles — fleurs de rhétorique écloses en une seule nuit... N'était-ce pas ainsi qu'en usait jadis Cicéron pour ses Catilinaires comme pour ses Philippiques?

III

PROSE VARIÉE.

— Faites entrer l'accusé! commanda Monseigneur Bruslart.

Aussitôt une porte latérale fut ouverte ; six archers en sortirent, et au milieu d'eux apparut la pâle figure de Pierre Maréchal.

Pierre Maréchal?.. En vérité, était-ce lui? Quel bras puissant avait pu courber si bas un corps sept jours auparavant droit et ferme? quelle main si bien étendre sur cette face les teintes de l'agonie?... Une geôle de Conciergerie, trois séances de brodequin ou d'estrapade ont-elles reçu des hommes le don fatal de transformer ainsi la jeunesse du matin en la décrépitude du soir? Oui, sans doute; car, en l'assemblée des juges, aucun ne sembla s'apercevoir que les gênes avaient brisé les membres du misérable; nul ne remarqua les frissons qui secouaient ses chairs, la fièvre qui enflammait ses yeux... Depuis si longtemps d'ailleurs, ces

Messieurs du Parlement savaient leur Cour en possession d'un tourmenteur habile entre les tourmenteurs de France...

Soit émoi, soit douleur, Pierre s'arrêta hésitant au seuil de la porte. Un coup de bois de hallebarde lui fit comprendre qu'il fallait avancer : il avança. Traversant péniblement le prétoire, il se dirigea vers la sellette, et là, tout haletant, se laissa lourdement tomber sur ce siége offert aux défaillances de l'ignominie. Il allait s'asseoir, quand, d'un geste indigné, l'huissier Crochard, étendant sa baguette, enjoignit à cet homme d'avoir à s'agenouiller. Pierre ne proféra pas un murmure, il obéit, et ses genoux chancelants se posèrent sur le sol. Redressant alors la tête, il tourna vers ses juges un visage grave et triste, et sans insultant défi, sans haine vulgaire, tranquillement, il les regarda.

Sur l'ordre de Monsieur le Premier, le greffier Joly prit la parole, et d'une haleine se mit à lire les diverses pièces dont l'audition doit précéder *l'interrogatoire sur la sellette*. Volumineux fatras, prose des moins compendieuses, ce dossier comprenait :

1° *La requête du sieur Procureur général, demandeur et querélant en cas de crime de Lèse-Majesté humaine contre maître Pierre Maréchal,*

prêtre, quérélé et prisonnier en la Conciergerie du Palais ;

2° *Le procès-verbal de l'arrêt et saisie dudit Maréchal ;*

3° *La commission donnée par la Cour à Messire Nicolas Bruslart, président à mortier, ainsi qu'à Monsieur Benoît Giroux et Monsieur Claude Bretagne, conseillers en icelle Cour, pour informer sur les faits et intendits baillés par le sieur Procureur général ;*

4° *Les interrogatoires, réponses et confessions du sieur Maréchal touchant son crime de Lèse-Majesté humaine ;*

5° *Le Procès-verbal de la confrontation et contestation entre ledit Maréchal et maître Gerbelot, prêtre, docteur en théologie et supérieur du séminaire de Dijon, maître Jacques Le Bailly, maître ès-arts et régent de philosophie audit séminaire; maître Jean Bernard, prêtre du diocèse de Langres; plus vingt autres révérends hommes, prêtres ou diacres, anciens élèves du séminaire de Dijon.*

6° *Enfin le cahier des rapports des maîtres-experts armuriers et du sieur Philippe Barbonnet, professeur et chirurgien anatomiste, auquel a été adjoint par ordonnance spéciale des sires commissaires le sieur Ponticus Secundus, aubain, de son véritable nom Von der Brücke, allemand, chargés les uns et les*

autres d'examiner la nature, provenance et substance d'une arme en forme de couteau grandement étrange, trouvée sur la personne du sieur Maréchal.

Le tout soigneusement coté par première et dernière, et, conformément à l'ordonnance, paraphé sur chaque page, et finalement signé des sieurs commissaires, comme il suit :

NICOLAS BRUSLART, *président*. BENOIT GIROUX, *conseiller*,
CLAUDE BRETAGNE, *conseiller*.

Et plus bas :

JOLY.

Quand l'imperturbable greffier eut terminé sa lecture, le conseiller Giroux se leva et vint prendre siége au banc des rapporteurs. Là, dans un style où brillaient à la fois l'éloquence qui charme les simples et la dialectique à l'usage des habiles, Monsieur le Commissaire débita son rapport sur l'objet et les faits de l'information.

Certes, si Pierre Maréchal eût voulu prêter l'oreille à cette prose variée, élucubration de Procureur général et de Conseiller commissaire, il eût appris des choses fort surprenantes. Il aurait su, le chétif conjurateur, que depuis bien des jours,

dénoncé, épié, surveillé, à l'œil d'un Procureur général, ce lynx qui voit tout, sous la main d'un Lieutenant criminel, cette hydre dont le bras peut tout saisir, il était venu choir de lui-même dans les mailles savantes d'un invisible réseau... Oui, pendant trois ans au moins, l'accusé avait pu préméditer à l'aise le plus abominable des attentats — Pendant trois ans ! allaient s'écrier les méchants, les libertins, les faibles d'esprit : pourquoi cette impunité laissée au crime ?... La Justice sommeillait donc ? — Non, non, la Justice ne sommeillait pas : fille de la Providence, toujours elle veille attentive !...

Le rapport continuait, racontant comment on était parvenu à connaître le meurtrier.

Certain jour de janvier 1607, était arrivé au Parquet un avis anonyme, un billet ne contenant que ces quatre mots : « LE RÉGICIDE PIERRE MARÉCHAL »... Quel était ce Maréchal ? La police royale l'eut promptement découvert, caché depuis deux mois dans le séminaire de Dijon. Scélérat dangereux, fanatique exalté, enviant la triste gloire d'un Clément ou d'un Barrière, tel était ce personnage, qu'environnait déjà, qu'environne encore le plus profond mystère... Il voulait être prêtre. Pourquoi prêtre ? — Sans peine on pénétra sa pensée : prêtre, cet homme se croirait en état

de grâce; il aurait ainsi la main plus sûre pour frapper le Roi. On lui permit d'être ordonné prêtre... Sage hardiesse, audacieuse prévoyance dont l'honneur revenait surtout à M. le Procureur général Picardet. Saisi dans la tranquille paix de son séminaire, Maréchal eût certainement nié; arrêté sur la route de Paris, le couteau venimeux à la main, Maréchal devait avouer : il avoua. Régicide par désir, il eût échappé peut-être à la vindicte publique; régicide par vouloir, régicide en pleine exécution de forfait, il lui fallait bien subir le jugement et la loi. Le cas, hier douteux et discriminatoire, était aujourd'hui une espèce simple, claire et nette... Oui, la Justice avait eu raison d'attendre : « Patiente, parce qu'elle est éternelle » telle est sa devise,—la devise même de Dieu !

Toujours agenouillé, Pierre était demeuré impassible. Tout à coup, on le prit à tressaillir.....

— « Le grand coupable que votre justice va sen-
» tencier, disait en ce moment le Conseiller rap-
» porteur Giroux, n'a pas et ne saurait avoir de
» complices. Ame ténébreuse et solitaire, Pierre
» Maréchal a dû jouer autrefois son rôle dans quel-
» que bizarre et mystérieuse aventure. Un remords
» hante son esprit et ronge constamment son cœur.
» Deux fois, sous le travail du questionnaire et
» dans le délire de la fièvre, cet homme a parlé.

» Mais ses phrases incohérentes, ses mots dénués
» de sens n'ont rien appris à nos oreilles attentives.
» Quel peut être le hideux mobile qui a jeté ce fils
» sur son père, ce sujet sur son Roi?... Messieurs,
» qu'on nous permette un rapprochement sinistre.
» Il y a quinze ans, une créature à face humaine
» se rencontra — Jean Châtel — qui d'amour char-
» nel osa aimer sa propre sœur. Géhéné par la tor-
» ture voluptueuse de cette abominable passion,
» comprenant qu'il était damné, damné sans misé-
» ricorde, le monstre eut peur. Alors, dans l'espoir
» de fléchir la rigueur de Dieu, se flattant d'attié-
» dir la brûlure éternelle de l'éternelle flamme,
» Châtel saisit un couteau et frappa son Roi.....
» Eh bien! en vérité, je le dis, Pierre Maréchal
» est le jouet de quelque passion encore plus dia-
» bolique. L'âpre toucher des deux questions n'a
» pu desserrer ses dents ni agiter ses lèvres;
» mais votre subtile sagesse saura bien extirper
» sans doute le secret enfoui aux bas-fonds de
» ce cœur. »

IV

SUR LA SELLETTE.

— Pierre Maréchal, dit Monseigneur Bruslart interpellant directement l'accusé, vous êtes quérélé du plus détestable des forfaits, du crime de Lèse-Majesté humaine.

Pierre Maréchal ne répondit rien.

Monseigneur Bruslart continua :

— Je dois avertir la Cour que pendant toute l'information vous vous êtes volontairement renfermé dans une réserve absolue. Vous avez refusé de faire connaître à Messieurs les Commissaires le lieu de votre naissance, le nom comme la condition de vos parents, votre genre de vie, vos moyens d'existence antérieurement au mois de novembre 1606, époque où nous vous trouvons au séminaire de Dijon. J'ajouterai que l'instruction n'a rien pu découvrir à cet égard..... Pierre Maréchal, persistez-vous dans ce système de dissimulation? Il ne saurait en impo-

ser à vos juges; dans votre intérêt même, croyez-moi, il serait sage de faire de plus complets aveux.

Monseigneur Bruslart attendit pendant un instant l'effet de son objurgation paternelle; mais comme l'homme agenouillé se taisait toujours, il reprit :

— Ainsi, vous vous obstinez en vos déplorables réticences? Soit! la Justice n'en aura pas moins son cours..... Pierre Maréchal, vous entrez au séminaire de Dijon — M. le Président consulta un dossier qu'il avait sous les yeux — le 29 novembre 1606. De suite, vous vous révélez comme un malfaiteur de la pire espèce, un maniaque féroce, un scélérat ambitieux de crime. Votre conduite étrange, vos allures mystérieuses sont remarquées de vos compagnons d'étude; bientôt, vous devenez pour eux un objet d'insurmontable répulsion. Le vénérable recteur du séminaire, messire Louis Gerbelot — nous allons l'entendre tout à l'heure — a déclaré aux Commissaires instructeurs qu'il avait eu maintes fois le désir de vous expulser ignominieusement; cependant, vous supposant orphelin, sans parents et sans amis, pris de pitié pour votre âme, il avait renoncé à ce sage dessein... Un sieur Jean Bernard, aujourd'hui prêtre, nous a dépeint en termes énergiques l'horreur que vous lui inspiriez. Certain jour il vous a surpris.....

Pierre osa interrompre, et avec un accent navré :

— Cet homme, Monseigneur, faisait profession d'être mon meilleur ami.

— C'était votre confident, sans doute? demanda vivement le président Bruslart.

Mais l'accusé haussant le ton :

— Je le déclare solennellement, jamais mon âme n'a pris d'autre confident que Dieu!

Sans paraître déconcerté par cette hautaine réplique, Monsieur le Premier poursuivit :

— Passons aux faits de la cause..... Le 17 mai, par les soins de Monsieur le Procureur général, vous êtes arrêté sur la route de Paris, et dans votre bagage on trouve cette arme, ce couteau que les médecins experts Barbonnet et Ponticus assurent imprégné d'un infernal venin... Maréchal, à qui destiniez-vous cette arme empoisonnée?

Pierre ramena lentement son visage vers l'assemblée, et jeta ces deux seuls mots :

— Au tyran.

— Et qui donc prétendez-vous désigner sous ce vocable : le tyran?

La bouche du jeune prêtre s'entr'ouvrit par un sourire ironique, et sa voix respectueusement railleuse répondit :

— Il y a quinze ans, Monseigneur Bruslart nommait ainsi le sacramentaire Bourbon.

Un assez long silence suivit cette repartie. Messieurs du Parlement se regardèrent l'un l'autre; même un discret éclat de rire se fit entendre aux bancs des avocats.

Frappée comme d'un soufflet par l'insolente parole, la face de Monseigneur Bruslart avait quelque peu rougi; mais son cœur était demeuré de glace. Monsieur le Premier n'était pas de ces présidents qui courbent leur toque sous l'apostrophe incongrue d'un criminel.

— Eh quoi! s'écria-t-il sans relever l'injure, le Roi Très-Chrétien, un tyran!... un tyran, Henri de Bourbon!... Ainsi, pour vous, pour les rebelles de votre sorte, ni la qualité de fils de saint Louis, ni la Sainte Ampoule répandue sur un front, ni l'hérédité du droit divin ne sauraient constituer titre de roi légitime?.... Ah! votre bouche a beau vouloir rester muette : la Cour sait lire au fond des consciences! L'habit que vous portez lui apprend assez les motifs qui ont armé votre bras.....

Monsieur le Premier lança un petit rire triomphant; et, se tournant vers ses collègues, Messieurs de l'Écarlate :

— En vérité, nous vivons dans un détestable temps; nous traversons un âge de cruelles épreuves. La sape mine et ronge sans merci l'édifice séculaire de nos traditions gallicanes; l'abomination et la dé-

solation pèsent sur les décrets de Constance et de Bâle, sur les doctrines des Gerson et des Clémangis ; Bellarmain, le Jésuite, empoisonne le clergé de France; nos jeunes prêtres ne veulent plus être Français, mais sujets de Rome; ils ne reconnaissent qu'un souverain : le Pape... oui, Messieurs, le Pape... je dis l'Ennemi! Puis l'antiquité vient unir la fureur païenne à la fureur gothique! Des mains créées pour tenir le bréviaire prétendent manier l'épée couverte de feuilles de myrthe! On se nomme Ravaillac, on s'appelle Maréchal — on se croit un Brutus, un Aristogiton : Messieurs, on n'est qu'un assassin, un parricide!

— Assassin et parricide! murmura Pierre en élevant son regard vers le crucifix cloué à la muraille. O Dieu! toi qui poussas le bras d'Aod, de Jaël et de Judith, tu le sais, ô mon Dieu! ces artisans de tes meurtres furent-ils jamais des meurtriers?

— Et vous croyez être un Aod ou bien une Judith? demanda Monseigneur Bruslart.

Le jeune homme abaissa vivement son front vers terre, et tout pâlissant :

— Heureux et vraiment grands, ces zélateurs de l'Éternel, car leur cœur ne brûla que du saint amour de Dieu!

Pierre se tut un instant; puis, après un très-

court silence, et comme se parlant à lui-même :

— Huit degrés !... Le supplice des renégats de la Croix !... La torture des épouses adultères du Seigneur !... La flamme... toujours la flamme... implacable, inassouvie... Et pas une goutte d'eau pour étancher ta soif... pas même la goutte d'eau de Lazare !

Au comble de la surprise, Monseigneur Bruslart se pencha vers son voisin le président Berbisey :

— Comprenez-vous un mot à ce galimatias ? demanda-t-il.

Lors le vieux président de la Tournelle, en président qui connaît la cause des causes :

— Notre homme a mangé sans doute cette herbe stupéfiante, cette stramoine qui paralyse la mémoire et fait délirer l'intelligence !

V

CES MESSIEURS DU SÉMINAIRE DE DIJON.

L'accusé se refusant à répondre, l'audition des témoins pouvait commencer.

A l'appel de l'huissier Crochard, le séminaire de Dijon, élèves et professeurs, vint défiler à la barre de la Cour, chacun accablant sans pitié Pierre Maréchal.

Maître Le Bailly, une docte cervelle dans un corps très-sec et très-long, déversa devant l'auguste assemblée toutes les douleurs dont l'accusé avait abreuvé son âme gallicane :

— Depuis quinze ans, s'écria-t-il, régent de théologie, jamais, non, jamais je ne me suis heurté à un orgueil plus opiniâtre !.. Malheureux enfant, orné par la bonté du Seigneur des plus beaux dons de l'intellect — hélas ! un vrai Satan par la superbe !... Il est venu vers moi déjà corrompu d'ultramontanisme : il est sorti de mes mains exhalant encore la même pestilence ! Que

de fois stupéfait l'ai-je entendu développer des propositions absolument contraires aux Canons du royaume, des maximes réfutées *per absurdum* dans mon cours! Qui donc, dès sa première jeunesse, l'avait pu si bien pervertir?... Pour moi, j'ai toujours flairé en lui un second Jean Petit, — le dirai-je? un régicide! Devenir un curé Boucher paraissait être son ambition singulière... Rêves de cerveau malade! Que pouvait cet impuissant atome révolté contre l'harmonie du monde?... Nous n'y prenions garde; l'adage n'est-il pas formel : *De velle ad posse non valet consequentia*... Messeigneurs, c'était une brebis galeuse!

Dans la déposition de messire Gerbelot, la brebis galeuse se trouva transformée en un loup dévorant. Le vénérable recteur du séminaire de Dijon demanda pardon à Dieu et aux hommes d'avoir si longtemps abrité parmi ses blanches ouailles semblable bête féroce :

— Ah! soupira-t-il d'une voix tout onctueuse, mon cœur a trop écouté la voix du Roi-Prophète, les paroles du saint roi David, quand il dit : « *Le juste aura compassion du misérable; il sauvera l'âme du malheureux!* » ... Oui, je l'avoue, j'aurais dû être plus circonspect ce matin funeste, où seul, n'ayant à ses côtés ni parents ni amis,

Pierre Maréchal vint me supplier de l'admettre parmi nous. Était-ce bien la Grâce qui le jetait ainsi à mes pieds? était-ce bien...

Monseigneur Bruslart interrompit le vénérable recteur en pleine période :

— Vous avez commis, Monsieur, une grave imprudence, et la Cour s'étonne à bon droit d'une pareille légèreté... Maréchal a dû vous entretenir au moins de son origine, de sa famille, de sa vie antérieure ?

— Non, Monseigneur. Il me déclara seulement avoir reçu le jour dans le diocèse de Besançon. Je crus avoir devant moi un de ces pauvres êtres nés de l'inconduite ou de l'infamie, quelque enfant conçu en fraude de l'Église, *puer vulgo conceptus :* je n'insistai pas... Un saint prêtre mort depuis peu, m'affirma encore Maréchal, avait guidé les pas incertains de sa jeunesse. A défaut d'acte de baptême, un certificat de première communion m'indiqua suffisamment une éducation chrétienne et pratiquante. Ce certificat avait été délivré dans la ville de Dole : pouvais-je aller sur les terres du roi d'Espagne me livrer à une enquête, procéder à une information ?

— Bias le Priénaque, Monsieur, a fort bien dit : « Petite précaution prévient souvent grand malheur!... » Messieurs les recteurs de séminaire,

vous faites trop aisément accueil au premier venu.

— Pierre Maréchal n'était pas le premier venu, reprit avec acrimonie messire Gerbelot piqué au vif. Avant de le laisser revêtir notre habit, j'ai pris soin de l'interroger moi-même : il me parut nourri de fortes études; il possédait en partie son *quinquennium*... Et puis, Messeigneurs, de lourdes charges pèsent sur nos maisons; les pieuses dotations se font rares; beaucoup de nos chers enfants sont formés au sacerdoce sans payer pension... Lui, Maréchal, soldait d'avance et les frais de son trousseau, et les dépenses de ses études religieuses. C'était un écolier payant. Je crus donc sa vocation réelle; je lui ouvris les rangs de nos jeunes lévites.

— Et pendant trois années, il n'a reçu, vous en êtes certain, ni lettre, ni visite?

— Ni lettre, ni visite... Ah! pardon!...

Le vénérable recteur rougit et baissa componctueusement son visage :

— Dois-je répéter ici la honteuse histoire que j'ai déjà racontée à Messieurs les Commissaires instructeurs?

— Répétez! Monsieur.

— J'étais plein de confiance comme de bonté : je n'avais pas encore eu motif à sévir. Un jour — depuis deux mois à peine notre nouvel enfant avait

revêtu la soutane — un jour, le respectable prêtre chargé de la Porterie vint m'annoncer, tout effaré, qu'une femme était au parloir et sollicitait de moi un entretien particulier. En ce même moment, Messieurs, je dinais de compagnie avec deux doyens et leurs vicaires, venus exprès de la campagne. Néanmoins, je quittai la table et me rendis au parloir... *Pie Jesu!* que vis-je en ouvrant la porte! Devant moi se tenait une femme aux sourcils peints, à la joue fardée, aux oreilles parées de la perle et du saphir — telle enfin que le Prophète nous représente ces filles de Sidon, desquelles il est écrit : « *Leurs pieds conduisent à la mort, et leur chemin aboutit au sépulcre.* » Messeigneurs, Satan Astaroth venait d'entrer dans l'asile de la pureté!... Dès qu'elle m'aperçut, la misérable créature courut à moi et tombant presque à mes genoux se prit à sangloter. Elle me supplia de lui permettre de revoir Pierre, « son Pierre bien-aimé, » comme elle disait. Sa voix et son regard avaient les astuces, les blandices décevantes, les fallacieuses douleurs de la Sunamite : « Par pitié! criait-elle, oh! par pitié, que je le revoie!... un instant, seulement un instant!... Mon Dieu! mon Dieu!... on ne peut pas me refuser cela!.. Soyez clément, Monsieur! — et de ses mains crispées, elle avait saisi ma main — Ne me rejetez pas sans merci dans la fange et dans la

boue !... Ne me contraignez point par désespoir à tuer mon âme immortelle ! » ... O ruses de l'enfer ! je vous connaissais de longue date !... J'ordonnai à cette femme de sortir. Alors elle devint hautaine, impudente : elle osa me lancer une menace ! J'appelai mes cuistres, et je la fis chasser ignominieusement... Pierre ne sut jamais l'horrible scène qui s'était jouée en son nom, ni la honte que j'avais bue à cause de lui. Oui, certes, mon devoir eut été de le rendre au démon et à ses pompes, de le revomir à ce Monde qui venait le poursuivre jusque dans l'asile de Dieu : pour la seconde fois, cependant, je craignis de livrer ce frêle esquif aux tourmentes du Siècle; pour la seconde fois, hélas ! je péchai... Messeigneurs, *peccavi !!*

Et ainsi parlant, Messire Gerbelot penchait dévotieusement la tête sur son épaule et se croisait les mains d'un geste pénitent.

Mais de toutes les dépositions, la plus instructive, assurément, fut celle de maître Jean Bernard. Avec l'énergie d'une belle âme, ce jeune homme protesta de sa haine , de sa répulsion, de son dégoût pour l'accusé Maréchal.

— Lui, mon compagnon ! lui, mon ami ! lui, mon confident !!..... Ah ! si jamais cet homme avait osé glisser dans mon oreille son épouvantable se-

cret, n'en doutez pas, j'eusse rempli mon devoir : Messeigneurs, j'aurais dénoncé!... Allez, je tiens pour traîtres infâmes ces théologiens qui prétendent qu'un Français ordonné prêtre a perdu sa qualité de sujet du Roi!

Monsieur le Premier inclina la tête, daignant approuver en silence une aussi noble profession de foi gallicane. Fort glorieux de ce muet éloge, maître Jean Bernard poursuivit :

— Au séminaire, Messeigneurs, Pierre s'était rendu odieux par son humeur fantasque et bizarre. Hautain, fuyant la société de ses compagnons d'étude, il demeurait de longs jours morose, taciturne, tout entier à l'étrange solitude de sa pensée. L'orgueil et la folie semblaient à nos maîtres les seuls hôtes de ce cerveau malade... Une aventure secrète m'apprit, à moi, qu'une passion inconnue troublait également le cerveau de ce superbe. Chaque soir, à la première ombre, Pierre gagnait en grand mystère la chapelle. Qu'allait-il y faire?.... Une fois, j'osai le suivre : sans bruit, je me glissai sur ses pas. La nuit s'étendait épaisse sous la voûte, et cependant, au milieu des ténèbres, j'apercevais — j'apercevais cet homme agenouillé près de l'autel; j'entendais sa voix murmurante : « O Jésus! disait-il, je te fais horreur, et tu vou- » drais t'écarter de moi; mais les clous qui déchi-

» rent tes membres te retiennent à la croix!...
» Non : ne me regarde pas ainsi avec colère; calme
» ce frisson qui agite ton corps!.... Pitié! ô Clé-
» ment, pitié!.... Donne-moi ta Grâce, car je n'ai
» pas la force d'arracher l'ivraie de mon cœur...
» O Jésus! ô Toi qui aimas, pardonne à celui
» qui aime!.... » Pierre se redressa; il saisit
le crucifix de l'autel, et l'approchant de son
visage : « Tu le veux! s'écria-t-il avec violence, tu
» le veux!! ... Eh bien, j'irai, implacable Dieu!
» oui, j'irai! ... et d'un seul coup ma main saura bien
» sauver et cette âme et la mienne!... » Messeigneurs, c'était hideuse chose à entendre, plus hideuse chose à voir! Cet homme jetait dans le silence un rire sinistre et menaçant; sa main agitait le crucifix avec rage... Oh! alors, j'eus peur, et je m'enfuis éperdu.

On entendit encore plus de vingt témoins divers, membres du séminaire de Dijon : préfet, économe, maîtres, sous-maîtres, cuistres. Ces Messieurs venaient un à un à la barre, étendaient la main et juraient de dire la vérité entière. L'huissier Crochard s'approchait et mettait sous leurs yeux un petit carré de papier sur lequel se trouvaient écrits ces quatre mots : « LE RÉGICIDE PIERRE MARÉCHAL. »

— Soupçonnez-vous l'auteur de cet avis officieux?... Connaissez-vous au moins cette écriture? demandait invariablement Monsieur le Premier à chaque témoin nouveau.

Et chaque témoin nouveau de répondre invariablement :

— Non, Monseigneur.

Monseigneur commençait à s'impatienter.

— Messire Gerbelot! fit-il en rappelant pour la seconde fois le vénérable recteur du séminaire, messire Gerbelot, vous nous avez dit tout à l'heure qu'une femme, — la femme par vous décrite comme l'ancienne concubine de Maréchal — était venue jusqu'en votre maison proférer des menaces...

— Oui, des menaces, des injures, des blasphèmes...

— Mais enfin, Monsieur, quelles menaces?

Messire Gerbelot parut recueillir ses souvenirs.

— Elle riait et elle pleurait à la fois de rage et d'impuissance. Mes cuistres l'avaient saisie par les bras... elle se débattait... elle criait : « Eh bien! puisque Dieu ne veut pas me le rendre, disait-elle, les hommes sauront bien l'arracher à Dieu!... Je me vengerai!... Avant peu, moi, je lui dépêcherai jusqu'ici le tourmenteur et le bourreau!... » Jamais, non, jamais, Monseigneur, je ne vis scandale plus lamentable! Même quand la porte

se fut refermée sur elle, cette femme criait et menaçait encore. « Oui, oui, répétait-elle, je me vengerai!... je dénoncerai!... Ah! j'aime mieux le savoir mort que le savoir aimant autre chose que Dieudonnée!.... »

— Dieudonnée! murmura Pierre..... Livré par Dieudonnée!!

VI

AUX DISCRETS APPARTIENT FORTUNE.

M. le Procureur général se leva. Il quitta son parquet, et vint prendre place au banc des rapporteurs. Là, debout, tête nue, genou ployé — humble attitude exigée des Gens du Roi alors qu'un Parlement Souverain condescend à les entendre — il commença la lecture de ses *conclusions*.

Chose étrange ! cette voix, coutumière des hauts réquisitoires comme des indignations vibrantes, tremblait aujourd'hui d'émoi, saccadée, impuissante à dominer le petit fracas de l'audience.

— « Vu le procès criminel des procédures faites » par autorité de la Cour... » balbutia Messire Picardet.

En ce moment, un huissier s'approcha de Monseigneur Bruslart, et tirant sa très-humble révérence, lui présenta un billet fermé.

Monseigneur rompit le cachet, ouvrit et lut ; bientôt l'étonnement, presque la stupeur, se peignit sur son visage.

— Voyez donc ce que m'écrit le conseiller Feuret de Fougent, dit Monsieur le Premier à son voisin le président Berbisey.

Le vieux Président à mortier prit connaissance de la lettre, et haussant les épaules :

— Affaire mal instruite ! grommela-t-il.

— Mal instruite, sans doute, riposta Monseigneur de sa voix la plus rogue, mais non par la négligence des Commissaires !... Monsieur Nicolas Bruslart, dans son information, et Monsieur Giroux, dans son rapport, ont assez habilement, j'imagine, sauvé les apparences !... Vraiment, ces Gens du Roi sont criminellement coupables ! Que penser d'un Procureur général qui, pendant trois ans, garde pour lui seul un secret d'État?

— La lettre de Monsieur Feuret est une accusation en règle. Quoi ! par deux fois Monsieur Picardet refuse d'entendre un témoin important !... De son autorité privée, il supprime une pièce au dossier, une pièce capitale !... Quelle peut être cette consultation théologique dont parle Monsieur de Fougent? Pourquoi ce document a-t-il disparu ?... En vérité, ce sont là d'incroyables forfaitures !

— Oui, d'incroyables forfaitures!... Je compte en référer au Chancelier : je veux une destitution, une destitution sans remboursement du prix de la charge!... A l'issue de l'audience, la Cour se réunira à huis clos. Je suis décidé à mander à notre barre procureur et substituts, je les admonesterai publiquement et je placerai en surveillance d'un syndicat choisi par nous-mêmes ces mauvais serviteurs de leur Prince!

M. Berbisey opina de la tête, et marmonnant entre ses lèvres :

— Le conseiller Feuret est également en faute : sa dénonciation nous arrive bien tard...

Mais Monsieur le Premier se déridant un peu :

— « Aux discrets, » cher Président, « appartient fortune. » Le conseiller connaît l'adage ; il s'est tû ; sa fortune est aujourd'hui faite.

Pour achever sa pensée, Monseigneur porta tour à tour son œil railleur et sur Messire Picardet et sur le siége convoité du défunt président Bourgeois.

Pendant ce temps, d'une voix éteinte, M. le Procureur général avait poursuivi sa lecture monotone. Il allait conclure en une dernière phrase :

« Pour ces causes et considérations, et pour divers autres motifs, nous sommes d'avis... »

Brusquement, Monsieur le Premier frappa sur la table :

— Monsieur le Procureur général, les Gens du Roi, vous le savez sans doute, n'ont pas « d'avis » à émettre devant nous ; leur rôle est plus modeste : il leur donne seulement droit de « supplier. »

Puis, d'un ton plus dur encore :

— Au reste, Monsieur, veuillez surseoir à vos conclusions. Nous avons un nouveau témoin à entendre : cette fille comédienne dite la Nina Hermosa.

VII

DIGESTE, DE PUBLICIS JUDICIIS.

Ce fut le sieur Crochard, sergent à verge et homme de mœurs notoirement pures, qui poussa la Nina dans la salle d'audience, avec le geste superbe d'un huissier habitué à contempler du matin au soir des faces et des mortiers de présidents. Toutefois la divine tragédienne n'eut guère le temps de réfléchir sur les procédés peu courtois de cet échantillon de la gent bâtonnable : Monsieur le Premier lui enjoignit d'approcher. Elle approcha.

« Thémis, nous affirme un philosophe, est une
» prude au double visage, d'apparences faciles et
» engageantes, lançant même l'œillade pleine de
» promesses, bientôt pourtant sévère et rébarba-
» tive à qui veut forcer sa provocante vertu. »

Donc, en digne suppôt de la vieille coquette, l'auguste Chef du Parlement de Bourgogne prit d'abord la première des deux faces, la face aimable

et badine : tout souriant, il abaissa sur la comédienne un regard de damoiseau, le regard vainqueur de ses jeunes années. Mais presque aussitôt son front se rembrunit, sa figure s'allongea ébahie... O Vénus Aphrodite, déesse de la Beauté sans fard ! était-ce bien là cette Alcée, naguère si pimpante sous le lin de sa tunique arcadienne, et vraiment adorable dans son manteau de lion néméen?... Quoi ! cette femme vêtue de noir, aux traits blémis, aux yeux brûlés de larmes, et tellement émue qu'on eût dit une solliciteuse du ressort, c'était la Nina Hermosa, cette perle, ce joyau de la troupe du sieur Belle-Épine !

Monsieur le Premier haussa philosophiquement l'épaule, et désignant la Chloris au vertueux président Frémiot :

— Mignonne a trop cueilli la rose ; sa fraîcheur n'est plus que plâtre, les lys de son teint sentent la pommade.... Allons, allons, chère belle ! retournez aux lumignons de Melpomène ; fuyez les regards de Phœbus Apollo !

Pour réponse, le vertueux président Frémiot eut un fin sourire et un balancement de tête merveilleusement spirituel.

Obéissant à l'injonction de messire Bruslart, la Nina traversa la salle et s'arrêta près la barre de la Cour. Un moment, dans sa marche, la comé-

dienne avait porté la vue sur la sellette : frémissante, elle avait voulu regarder. Mais à l'aspect de Pierre agenouillé sur le sol, elle avait aussitôt détournée la tête.

Immobile, silencieuse, plus pâle que l'homme par elle livré à la mort, Nina tenait à présent ses grands yeux noirs obstinément baissés. Elle n'osait voir, et pourtant elle entendait, elle écoutait ! Chacun des bruits de l'audience — les chuchotements des juges, les rires étouffés des avocats, les pas des huissiers sur la dalle, le grincement monotone de l'horloge, tout enfin arrivait distinctement à son oreille tendue... Oh ! comme elle sentait son cœur se soulever, bondir et retomber soudain ! Avec quels bruissements étranges le sang venait battre ses tempes !...

La voix de Monsieur le Premier vint secouer brutalement cette âme affaissée.

— Vous êtes la fille comédienne dite Nina Hermosa ?... Quel est votre véritable nom ?

— On m'appelait autrefois Dieudonnée, répondit simplement Nina.

— Dieudonnée ?... Dieudonnée, sans nom de famille ?... Ah ! vous êtes un enfant naturel ?

— Oui, Monseigneur.

La femme releva le front et jeta un timide coup d'œil autour d'elle. Ce coup d'œil l'enhardit.

Assurément, c'était un brillant spectacle à contempler, ce Parlement, ces trois Chambres réunies ; une chose imposante et magnifique — bien moins formidable néanmoins que n'avait d'abord supposé Nina. On y causait, on y jasait, on y riait tout comme aux galeries du théâtre de Belle-Épine. D'ailleurs, nombre de ces personnages assis aux bancs fleurdelisés étaient figures de connaissance. Tour à tour la comédienne dévisagea et M. Tabourot, ce joli substitut aux blanches dents — et le jeune M. Nicolas Bruslart, le galant de la seconde amoureuse — et le vieux président Berbisey qui, podagre et chiragre, tenait pour la soubrette — et ce superbe conseiller Giroux, dont l'éclectisme s'affirmait en passant volontiers de l'une à l'autre. Oui, elle les connaissait à merveille, ces damoiseaux de robe, Thomas, Benoît, Nicolas, Perpetuo : n'était-ce pas ainsi qu'entre camarades on les désignait dans les coulisses?... Indiscrètes révélatrices, la Duchâteau, la Belle-Rose, la Frascatine, n'avaient-elles pas confié à la curieuse Nina les grands et les petits secrets de ces terribles juges, leurs fadaises, leurs dictons, leurs jurons habituels, bref, mille et mille menues choses ignorées de la foule des plaideurs et des justiciables. Amie des amies, qu'avait-elle donc à craindre de Catons notoirement réputés bonnes et

indulgentes personnes?.. Rougissante, Nina reconnut également, là, devant elle, son aimable diseur de badineries latines, son empressé donneur de bracelet, lui enfin, M. Feuret de Fougent! Absorbé pour l'instant par la docte conversation du conseiller Jaquotot, ce digne magistrat semblait n'avoir pas aperçu sa Phyllis ; mais qu'un danger menaçât la chère âme, et certainement on le verrait se lever pour la protéger de sa parole, de son autorité, de son hermine!...

Et plus la comédienne regardait, plus elle trouvait qu'il y avait folie à ressentir pareil émoi. Même les autres juges qui, plus austères, lui étaient moins familiers, ce Monseigneur Bruslart, ces Présidents à mortier, ces Conseillers de Grand' Chambre, ces Commissaires aux Requêtes n'étaient-ils point de ceux qui, sept jours auparavant, avaient applaudi, acclamé, couvert de fleurs la divine Alcée? Seulement, au théâtre de Belle-Épine, ces Messieurs portaient pourpoint noir et manteau court, tandis qu'aujourd'hui, au Palais de leur Justice, ils siégeaient drapés de rouge et chaperonnés d'hermine. Simple changement de costume! pensa la comédienne... Et presque rassurée, elle contraignit sa lèvre à sourire.

— Fille Dieudonnée, reprit Monsieur le Premier, vous avez demandé la faveur d'être enten-

due.... Au titre de témoin à charge sans doute?

Et comme la femme ne répondait pas :

— Vous connaissez Pierre Maréchal?

— Ah ! si je le connais !! s'écria la Nina d'une voix que la passion rendait vibrante.

— Levez la main, et jurez de parler sans haine, sans colère, sans rancœur, bref, de dire la vérité tout entière.

En même temps Monsieur le Premier désignait le Crucifix.

La Nina tourna les yeux vers la croix; pensive, elle regarda le Dieu du pardon et des miséricordes, puis, résolûment, étendit le bras vers lui. Mais le Procureur général Picardet s'était subitement dressé à son banc, et interpellant la Cour :

— Cette fille, une comédienne, est de condition infâme. Son témoignage et par suite son serment ne sont pas recevables : *Infames a ferendo testimonio repelluntur.*

— En effet, Monsieur ! fit Monseigneur Bruslart, fort piqué d'ailleurs de cette admonition publique. En effet, la Loi romaine comme le Droit Canon se refusent à entendre l'infâme.... Fille Dieudonnée, abaissez votre bras !

La Nina pâlit et rougit tour à tour :

— Infâme ! murmura-t-elle, infâme !!.... Voilà

donc mon salaire, à moi qui me suis faite la pourvoyeuse de leur Justice !

Et elle laissa retomber sa main.

Il y eut un instant de silence. La femme outragée se taisait ; mais les nuages de son front, la flamme de ses yeux, le frisson de sa bouche disaient assez haut quels orages agitaient son âme. Une souffrance inconnue — douleur atroce — l'étreignait au cœur : on venait de l'avilir en présence de l'homme qu'elle aimait !

Un moment étonné par la vive sortie du Procureur général, le Premier Président avait interrogé chaque recoin de son vaste cerveau. Il lui fallait sur l'heure une réponse aussi juridique, aussi docte que l'apostrophe elle-même. Or, en cherchant, le Premier Président avait trouvé.

— Oui, s'écria-t-il d'une voix triomphante, Justinien, aux lois : *Infames*, Digeste, *de publicis judiciis*, et : *cum te*, au Code, *de sententiis*, ne reçoit pas l'infâme en témoignage. *Concedo !*... Mais en la quarante-huitième Basilique *ex eo, de testibus*, l'empereur Léon donne une solution absolument contraire.

— *Rectè et sapienter*, opina le vertueux président Frémiot. Infamie morale n'est pas infamie légale ; la répulsion publique n'équivaut pas à une sentence rendue.

— D'ailleurs, ajouta Messire Robelin, la pratique du Royaume ne se modèle pas sur le Droit Canon.

Le reste de la Cour approuva du bonnet.

— Donc, passons outre... Fille Dieudonnée, qu'avez-vous à nous dire?

Enfin, on daignait l'entendre!... La Nina fit un pas en avant, et vint s'appuyer à la barre de la Cour. Joignant alors ses mains dans une étreinte désespérée :

— Messeigneurs.... Messeigneurs.... soyez cléments! bégaya-t-elle.

Ce fut tout ce qu'elle put dire. L'émotion la serrait à la gorge : les mots s'arrêtèrent sur ses lèvres.

— Parlez plus haut! enjoignit Messire Bruslart, et soyez brève!

Ces Messieurs du Parlement commençaient à trouver que l'audience était d'une longueur inusitée. Le jour déclinait rapidement, et déjà l'ombre s'allongeait dans la salle.

La suppliante considéra Monsieur le Premier avec effarement, comme si elle n'avait pas compris.

— Je vous dis de parler plus haut, et d'être brève, répéta plus sèchement encore le Premier Premier.

Soudain la femme rougit, le sang empourpra son

front, et redressant la tête, elle laissa échapper de son œil un regard d'audacieuse haine : la colère qui depuis de longs instants fermentait en elle venait à la fin d'éclater!

— Oui, je vais parler plus haut, répliqua-t-elle avec une provocante assurance; assez haut pour que vous m'entendiez tous... et je serai brève!.... Vraiment, je me ferais scrupule d'abuser de votre temps précieux!... non... oh! Dieu... non!...

— Fille Dieudonnée... essaya de dire Monseigneur Bruslart.

Mais elle, montrant du doigt le Procureur général :

— Voici... Monsieur a raison... Je suis une infâme, oh! oui, une infâme!... car j'aime — entendez-vous? — j'ose aimer l'homme qui est devant vous... le prêtre que vous allez condamner!... C'est de l'audace en vérité à moi, une fille de théâtre, une baladine, de prétendre disputer à Dieu mon amant! Aussi, lui, Pierre, m'a-t-il repoussée avec horreur; il n'a pas voulu trahir ses devoirs pour une excommuniée de mon espèce; il m'a jeté à la face son mépris et son dégoût... Voilà ce qu'il a fait... et il a bien fait sans doute!... Alors moi, l'infâme! j'ai souhaité venger mon injure... j'ai dénoncé!... oui, j'ai dénoncé!... Mais j'ai menti, Messeigneurs, sur mon honneur, j'ai menti!... Vous

riez?... Ah! dans ma bouche, ce mot honneur vous fait rire?... Eh bien! sur mon salut éternel... Vous riez encore?... Mon Dieu! mon Dieu! que puis-je invoquer pour qu'ils me croient?...

Elle s'arrêta haletante, étouffée par le flux de paroles qui, jailli de son cœur, se brisait sur ses lèvres.

— Effrontée coquine! grommela Monseigneur Bruslart. Cependant l'austère magistrat ne laissa point percer son indignation; son œil au contraire, devint doux, benin, bienveillant :

— Pénibles aveux! fit-il avec simplesse; cruels moyens de défense qui ne sauraient modifier l'opinion de la Cour!... L'accusé a tout avoué.

— Qu'a-t-il donc avoué? s'écria la Nina stupéfaite.

— Son crime est abominable! continua le débonnaire Président; et pourtant le cœur d'un Roi a des clémences infinies : le droit de grâce est le plus noble apanage de la Couronne... Mais il faut une franchise entière. Prenez la tâche de faire vivre un malheureux qui s'obstine à mourir; nommez ceux qui, par leurs conseils, leurs incitations, leur or peut-être, égarant sa débile raison, ont osé armer son bras... Nommez-les sans crainte : voilà les vrais coupables... Parlez! Quels sont les complices?

— Les complices! les complices! répéta Dieudonnée en se prenant la tête entre les deux mains.

Elle n'en put dire davantage : Pierre venait de se dresser debout, et sa voix se faisait entendre hautaine, railleuse, acerbe :

VIII

COMPLICES.

— « Voilà sept jours, disait-il, que mon corps est entre vos mains ; sept jours que vous lui distillez une à une toutes les souffrances humaines. Votre science de l'art des douleurs ne m'a rien épargné. J'ai senti mes os craquer aux chocs de l'estrapade ; vous m'avez chaussé du brodequin, et j'ai vu le sang jaillir par les pores de ma peau... Ce matin encore, au point d'en être las vous-mêmes, vous m'avez tenu suspendu sur les charbons ardents : « Nomme tes complices ! » me répétaient à chaque reprise de la question Messieurs les Juges commissaires. Ces Messieurs le savent, je n'ai nommé personne... Aujourd'hui, votre procédure paraît bien différente. Vous essayez d'arracher à l'égarement d'une femme ce grand secret que vos tourmenteurs ont été impuissants à découvrir. Allez ! il n'est nul besoin de telles pratiques, et je vais m'efforcer de rendre votre tâche plus facile.

Vous souhaitez connaître mes complices?... Librement, sans y être contraint par la torture, je veux vous les nommer!... »

Pierre Maréchal fit une courte pause. Quant au président Bruslart, un moment inquiet, il s'était assez vite rasséréné. Monsieur le Premier semblait résolu à laisser tout dire : Monsieur le Premier avait son dessein.

— « Vous souhaitez connaître mes complices? reprit l'accusé d'un ton solennel. Préparez donc d'innumérables gênes, décuplez la multitude de vos bourreaux : ils sont nombreux, mes complices! Ils s'appellent les deshérités de la fortune, les misérables, les affamés, ceux enfin qui, ployant sous le faix de vos lois et de votre tyrannie sociale, maudissent le jour où ils sont nés!... Mes complices?... Ils ont nom le pauvre peuple de France!... Ah! vous ne savez pas, vous autres, Messieurs des Parlements, qui de père en fils vous transmettez la pourpre et vous léguez l'estrapade, vous ne savez pas quel ample cimetière est depuis longtemps notre France!.. Ils sont là, sous les fenêtres de vos hôtels, aux barrières de vos châteaux, millions de millions, qui se meurent de faim, de male rage et de désespoir!... Mais non! crève la racaille nécessiteuse!... Pour bâtir leurs Chambord, leurs Fontainebleau, leurs Louvre; pour

donner à leurs maîtresses train de duchesses ou de marquises; pour fournir leurs bâtards de valets et de gentilshommes, il faut aux rois, vos seigneurs, de l'argent, beaucoup d'argent! Et les trésoriers, les financiers, les exacteurs, les maltotiers, les publicains s'abattent, éperviers rapaces, sur la grange comme sur l'étable! — Allons, rustre! ta brebis? — Je n'en ai qu'une. — Nous la prenons!... Tu n'as qu'une charrue, tu n'as qu'une bêche? A nous la bêche! à nous la charrue! Ne te restera-t-il point tes ongles pour gratter la terre? — Et ma famille? — Ta famille?... Au bourdeau ta fille! sur le pavé des carrefours ton nouveau-né!... Alors ce pauvre peuple s'assemble: il gémit, il supplie, il murmure. — Canaille ramassée!! sus à la canaille ramassée!! Pour elle le sabre de la Prévôté, la cadène de la chiourme, le gibet du Morimont!... Oh oui! pauvre, pauvre peuple!! Vers qui vas-tu crier ta misère? vers qui tendre tes mains?... Vers la Justice? — As-tu de l'or pour forcer les portes de ses palais? Vers l'Église? — Ses cardinaux, ses évêques, princes des prêtres sans même être prêtres, repus de bénéfices et gorgés de dîmes, crucifieraient aujourd'hui leur Maître : Jésus le Galiléen, Jésus le Jacques, Jésus le gueux!!... Tu avais encore un refuge, un ami, un père: Dieu!... Et voilà qu'on veut te le

prendre ! voilà qu'on en fait l'ordonnateur de la tyrannie sociale, le souteneur des prostitutions, des infamies, des abominations du Monde — le Dieu des riches, le Dieu des nobles, le Dieu des rois !... Ah ! non, non ! on ne te volera pas ton dernier bien !!...

» Tout à l'heure, en m'interrogeant, vous m'avez, Monseigneur, traité d'assassin et de parricide. Non, je vous l'assure, je ne suis pas un assassin, je ne suis pas un parricide : mais je suis l'exécuteur de l'arrêt, le bourreau de la sentence !... Vous paraissez surpris ? De quel arrêt parle cet insensé ? demandez-vous ; quelle sentence lui donna jamais mission de tuer ?... Eh bien ! écoutez la réponse de ma bouche et gardez-la dans votre cœur ; car, en vérité, je le déclare, beaucoup viendront après moi, comme avant moi beaucoup étaient venus, et le couteau tombé de ma main est déjà ramassé par une autre main :

» Lorsque l'ivraie pousse dans un champ, étouffant la bonne semence, la famille se réunit-elle pour décider solennellement que l'ivraie doit disparaître ? Non ; le premier qui passe arrache l'ivraie, et la famille approuve celui-là : il a exécuté la sentence portée au cœur de tous... Qu'importe si parmi les plantes impures une tige se dresse plus haute que les autres ? Qu'importe si des bras créés pour l'ex-

tirper ont hésité longtemps, indolents ou débiles? Parce que l'ivraie a vécu, l'ivraie a-t-elle acquis le droit de vivre?... Hélas! je le sais, il est dans la vie des nations des heures désolées, où, brisés dans leur énergie, les peuples fidèles semblent se courber sans murmure sous le fouet de l'infidèle; heures d'épreuves amères, où Madian et Moab dévorent le patrimoine de Dieu; où l'usurpation s'intitule droit; la violence, justice... Malheur alors au tyran qui, dans l'aveuglement de son âme, prend le silence pour l'acclamation, la terreur pour l'amour! Puissance impitoyable, cet homme édicte, juge, condamne, sans même se douter qu'en face de lui s'est levée, non moins impitoyable, une autre puissance qui édicte, juge et condamne aussi : la conscience publique!... Celle-là, rien ne saurait l'atteindre; elle brave le mousquet du soldat comme la corde du bourreau. Invisible et visible, nulle part et partout, elle érige un peuple entier en Tribunal. Personne n'a ouï proclamer la sentence; chacun pourtant la connaît : pour chacun, elle est souveraine; elle devient une obligation pour chacun..... Monte donc sur ton trône, roi de Moab!... et toi, chef des Assyriens, enivre-toi sous ta tente!... Hâtez-vous! car voilà qu'un d'entre la foule s'avance... une main s'abat... un râle se fait entendre : — la sentence est exécutée! »

Le jeune homme s'interrompit de nouveau. Pâle, l'œil brillant et plein d'éclairs, la main étendue et menaçante, Pierre semblait un de ces parleurs étranges qu'avait naguère applaudis la France aux jours de sa rébellion sainte, alors que transformant les églises en forums et les autels en rostres populaires, la grande Révoltée, pour emblême de ses forfaitures, choisissait la croix même de Dieu!

Messire Berbisey se pencha vers le président Bruslart :

— Les déclamations de la Ligue!... Grégoire de Valence, Mariana, Heinsius, Jacques Keller!.. Les Jésuites, Monseigneur, les Jésuites!!

— Silence! dit vivement Monsieur le Premier; laissons parler cet homme : sans le savoir, il trahit les vrais instigateurs de son crime.... Enfin!...

Et l'oreille dressée, l'œil au guet, Monseigneur se remit à l'affût.

— « Ainsi, vous connaissez mes complices! reprit l'enthousiaste Pierre, dont la parole allait s'exaltant aussi haut que la pensée... Il en est un pourtant dont j'ai tû religieusement le nom, et que je veux, hardi révélateur, dénoncer à présent aux haines de votre Justice. Celui-là, pauvre parmi les pauvres, artisan misérable, vagabond sans asile,

la risée comme le dédain des heureux et des favoris de la fortune, — celui-là, Messeigneurs... c'est mon Dieu!... Il m'a regardé, et mon cœur a frémi dans toutes ses fibres; il m'a parlé, et voici : je me suis levé pour le meurtre... Que de fois, lorsque solitaire je courbais ma face devant la face du Supplicié, sa voix se fit entendre à moi, mystérieuse, plaintive : « O mon fils! disait-il, aie pitié! Les clous ont transpercé mes pieds et déchiré mes mains; les épines ont été pour moi tressées en sanglant diadème! Raillé, honni, moqué, je suis le fou de la Croix!!... Pourquoi donc mon supplice dure-t-il encore? Pourquoi ma folie n'a-t-elle pas son terme?.. Je hais les riches, les puissants, les grands selon le Monde : je hais surtout les tyrans, bêtes fauves à visages humains... et cependant rois et tyrans, lâchés sur mes peuples, continuent à dévorer leur héritage!... J'aime, j'aime d'un amour de frère les indigents, les affamés, ceux enfin dont la vie, du berceau à la tombe, n'est qu'un douloureux sanglot... et pourtant, accroupi à la porte du riche, Lazare mon serviteur mendie encore la miette de pain, demande toujours la goutte d'eau — sans les pouvoir obtenir!... Oui, oui, je suis le fou de la Croix, si vraiment j'ai sué l'agonie pour que l'iniquité du père soit précieusement recueillie par l'enfant!... Écoute! Les soupirs de ceux

qui pleurent sont de nouveau montés vers moi, et j'ai trouvé amère la saveur de leurs larmes. L'heure est venue où la justice du Temps doit précéder la justice de l'Éternité. Assez d'orgies, d'adultères, de blasphêmes! Ils raillaient, mes ennemis, ils me nommaient le Miséricordieux, riant ainsi de ma Miséricorde!..... Qu'ils tremblent! je m'appelle aujourd'hui l'Implacable!... Lève-toi donc, ô mon fils, car je veux souffler ma haine en ton cœur; lève-toi, et marche, comme ont déjà marché, le glaive au poing, Clément, Barrière, Châtel, ces glorieux abatteurs de tyrans!... Lève-toi, et que le couteau de mes sacrifices, tombé de leurs mains, soit ramassé par ta main plus ferme..... Frappe! frappe sans pitié, et si tu meurs avant ton œuvre accomplie, meurs sans regrets! D'autres surgiront après toi qui brandiront à leur tour la hache de mes holocaustes!.... Et le sang coulera, et les palais flamberont... jusqu'au jour où sur les cendres du vieux Monde, je viendrai, entouré des courtisans de ma faim et de ma soif, je viendrai asseoir mon trône — Moi le charpentier, Moi le vagabond mort sur l'ignoble gibet!! »

Pierre se tut.... L'assemblée, jusque-là grave et recueillie, commençait à s'agiter. Aux extrémités de la salle, on chuchotait, on parlait, on gesticu-

lait. Le triple banc des avocats était en violent émoi.

Monseigneur Bruslart cependant allait reprendre la parole — quand, dominant toutes ces rumeurs, une voix retentit et cria *bravo!*

D'un seul mouvement les soixante-trois juges furent debout, chacun cherchant des yeux l'auteur du défi. Mais la nuit maintenant tombée abritait de son ombre l'applaudisseur éhonté des parricides. Déjà le procureur général Picardet s'était dressé sur pied, prêt à requérir : d'un geste, Monsieur le Premier invita ce zélé personnage à se rasseoir, et, consultant la Compagnie :

— Puisque, de parti-pris, l'accusé veut causer perturbation et scandale, j'ordonne qu'il sorte!... La Cour n'en poursuivra pas moins le jugement du procès criminel.

Monseigneur jeta sur les membres du barreau un regard courroucé.

— Le bon ordre de cette audience vient d'être incongrûment troublé. Huissiers, faites évacuer la salle!

Du doigt le donneur de Mercuriales désigna les avocats aux verges des sergents.

Quelques protestations se firent entendre.

— Le doyen est-il ici? demanda le Premier Président d'une voix cassante.

— Oui, Monseigneur, répondit en se levant un vieil avocat dont la robe sordide attestait la longue pratique, comme le bonnet déformé l'éloquence coutumière.

— Approchez, maître!

Le doyen s'avança jusqu'à la barre, et là, inclinant humblement la tête, salua en fléchissant le genou :

— Maître, il en est parmi vos avocats qui, mutins et rebelles, se plaisent à professer les doctrines séditieuses des anciens jours. Je veux étouffer cet esprit détestable. Dès demain, je vais sévir; dès demain, je vais épurer vos rangs... Au regard de l'insolent qui n'a pas craint d'outrager la calme placidité de cette audience, voici ce que j'ordonne. Cet homme se fera connaître incontinent, et s'en ira déposer bonnet et chaperon au greffe de la Cour. Quant à vous, maître, vous effacerez à jamais du tableau de l'Ordre le nom de cet indigne... J'ai dit!...

Le vieux doyen ne répliqua point; mais saluant plus obséquieusement encore, il s'éloigna pliant bas l'échine... Alors, sous la verge des huissiers, les avocats vidèrent la salle, en tumulte.

IX

INFAME.

Lorsque maître Crochard, avec cette énergie tempérée par la délicatesse qui faisait de lui le plus insigne des sergents du ressort, eut exécuté les difficiles commandements du président Bruslart — c'est-à-dire jeté hors l'audience cent cinquante avocats, sans aucunement s'aider du poing ou de la baguette — il se dirigea d'un pas majestueux vers la sellette de l'accusé.

Brisé par l'émotion autant que par la souffrance, Pierre venait de s'affaisser sous le poids de sa propre faiblesse.

— Debout ! lui cria le terrible audiencier.

Et comme le jeune homme fermant les yeux avec accablement tardait à obéir, l'huissier Crochard, saisi d'indignation, leva sa verge garnie d'argent, et la laissa retomber sur le rebelle. D'un effort douloureux, celui-ci se redressa, et, poussé par son sinistre cortége, il se mit en marche.

Toujours appuyée à la barre de la Cour, la Nina s'était longtemps tenue muette, interdite, atterrée. Aux premiers mots prononcés par l'enthousiaste Pierre, aux accents d'une voix si connue, elle avait senti ses nerfs se tendre et tressaillir ; puis, retournant brusquement la tête, elle avait enfin regardé son amant...

L'épouvantable vision !...

Et Dieudonnée avait abaissé vivement ses paupières, pour les relever aussitôt. Maintenant, la tête jetée en avant, la prunelle allumée par la fièvre, baignée de sueur et pourtant frissonnante, elle examinait... elle voyait... Elle voyait !... Oui, c'était bien lui.... l'homme dénoncé..... l'homme vendu.... l'homme aimé jusqu'à l'ignominie !..... Comme il était maigri, défait !... comme il semblait déjà touché par la mort !.. Ses lèvres avaient perdu leurs couleurs ; ses yeux brillaient plus grands encore, sinistrement ainsi cerclés de noir... Debout et dominant l'assemblée entière, il parlait... et chacun l'écoutait attentif... Il parlait... et sa voix retentissait sonore sous la haute voûte : les moindres mots de sa bouche pénétraient jusqu'à l'âme..... Ah ! t'entendre revendiquer de la sorte un Dieu pour le pauvre, un Dieu pour le misérable, un Dieu pour l'infâme elle-même — c'était beau, c'était grand, c'était digne de toi... ô bien-aimé !!...

Hah! il chancelle!.. Pierre!... Pierre!... il va défaillir... il est lourdement tombé à terre!!... L'estrapade... ô Dieu! l'estrapade lui a brisé les membres!... Mais alors, alors... c'est qu'ils l'ont mis à la torture, les misérables!!... Ho!... et cet homme qui vient de le frapper... ho!... ho!... c'est horrible, hideux à voir!!... Mieux vaut ne pas regarder... mieux vaut fermer les yeux..... Et ne pouvoir pleurer!... Sentir l'angoisse vous étreindre... les sanglots vous étouffer... et pas une larme!... pas seulement une larme!.....

Tout à coup, jetant un cri aigu, la Nina s'élança vers la porte de sortie: farouche, elle se plaça résolument en travers de l'étroit passage. A cette vue, l'escorte du parricide, archers et gens de justice, s'arrêta avec stupeur.

— Pierre! Pierre! criait la femme en étendant les mains; en vérité, Pierre, tu ne peux pas me quitter ainsi!... Par pitié, une parole... un mot... un regard!!...

Ému au spectacle d'un semblable désespoir, le jeune homme se tourna vers Dieudonnée, et d'un ton à la fois triste et doux :

— Sois sans remords. J'avais péché contre toi, et tu m'en as châtié... Que Dieu me pardonne comme je t'ai pardonné moi-même!

Dieudonnée redressa la tête, et, l'œil en feu, la voix sifflante :

— Ton pardon?... ton pardon?... Ah! tiens, j'aime encore mieux ta haine!... Tu ne voulais plus m'aimer?... Eh bien! je me suis vengée!... je...

Elle n'acheva point, et tombant à deux genoux :

— Non, non... je n'ai rien dit... Pierre, je n'ai rien dit... Oublie... ah Dieu!... oublie ces propos de ma démence!... Je souffre tant!!...

Deux huissiers s'étaient approchés, cherchant à écarter la femme de vive force; mais elle se débattait, s'accrochant en désespérée aux parois de la muraille :

— Encore un moment! criait-elle; je vous en supplie, Messieurs!... rien qu'un seul instant!... Qu'au moins il sache ce que j'ai tenté pour réparer mon crime!..... Dieu! Dieu!! ces deux hommes me meurtrissent sans pitié!... Écoute-moi, Pierre!... Tu n'es pas comme eux, toi... tu n'es pas sans entrailles; tu auras compassion de moi!... Par le Christ vivant! je te le jure, tout ce qu'une malheureuse créature peut faire pour sauver ce qu'elle aime... je l'ai fait!... Monsieur Feuret de Fougent m'avait donné sa parole... Ha! ha!... mais laissez-moi donc, vous autres!... ne me traînez pas ainsi par terre!... Non! non! je ne m'en irai pas!... je vous dis que

je ne m'en irai pas!!... Pierre! le Maudit lui-même...

— Tais-toi! s'écria Pierre d'une voix terrible; ne prononce pas ici ce nom redoutable!

— Je l'ai conjuré... je l'ai supplié... Il m'a chassée... entends-tu... il m'a chassée, cet homme!... Ah! Dieu juste! celui-là va me payer d'un coup toute sa dette!!

Et tirée, poussée, frappée, elle se traînait, elle se roulait, elle se tordait.

Cette honteuse scène menaçait de se prolonger. Deux fois Messire Picardet avait, sur une note indignée, requis la fin d'un pareil scandale. Sourde aux injonctions, insensible aux violences, la Nina luttait toujours contre les mains qui cherchaient à l'étreindre. La nuit, complètement descendue, prêtait son ombre au désordre. En vain avait-on allumé les appliques de la muraille : leur vacillante clarté ne pouvait rien contre les vastes ténèbres de la salle. En si critique occurrence, Monsieur le Premier estima que Thémis n'avait plus qu'à se voiler la face, et se coiffant de son mortier, il leva brusquement l'audience.

— Messieurs de la Grand'Chambre, dit-il d'une voix rogue, et vous autres, Messieurs de la Tournelle, vous êtes avisés que dans une heure la Cour

va se réunir à huis clos. Nous avons d'intéressantes explications à demander... Huissier Crochard, qu'on ne perde pas de vue la fille Dieudonnée, et qu'on la mette au secret!

— Oui, Monseigneur, répondit le sergent à verge, qui, maître enfin de la Nina, venait de la déposer sur un escabeau.

La sortie était libre : l'accusé et son cortége d'archers reprirent leur marche interrompue.

Pensif et la tête inclinée, Pierre fit quelques pas en silence. Il s'arrêta soudain et se tournant vers Dieudonnée :

— Pardonne à celui qui t'a recueillie, ma sœur!... pardonne, pour que je meure en vous bénissant tous les deux!

Un coup de bois de hallebarde le jeta hors la salle.

La Nina poussa un rire frénétique :

— Mourir!... mourir!!... Ah! je sais bien pourquoi tu veux mourir!... Va, tu ne le goûteras pas encore, ce bonheur tant souhaité!....

Et bondissant devant elle, elle traversa la salle en courant, et vint tomber aux pieds du président Bruslart :

— Monseigneur!..... Monseigneur!..... Écoutez-moi... au nom du Roi notre Sire, écoutez-moi!

Monsieur le Premier descendait déjà les dernières marches de son haut siége. Il recula d'un pas.

— Toujours cette femme!..... Huissier Crochard!!...

Mais la Nina se traînant sur les genoux :

— Par le Christ vivant! écoutez-moi donc!... Je n'implore pas votre pitié... je ne sollicite pas une grâce... Je veux de nouveau dénoncer... comprenez-vous?... dénoncer!

Monseigneur Bruslart abaissa la vue sur la femme, fit signe qu'on approchât un siége et y prit place.

— Parlez! ordonna-t-il.

Alors la Nina se redressa de toute sa hauteur; d'un effort de volonté, elle comprima ses sanglots, son œil lança sur le vieillard un regard d'audacieux défi, et, d'une voix sourde, irritée, menaçante :

— Moi... vous le savez, Monseigneur... moi, je suis une infâme... je ne dénonce pas gratis!... Donc je vous propose un marché... Accordez-moi la vie de mon amant, et je vous livre en échange un illustre, un puissant, un saint personnage... l'auteur véritable du régicide!

LIVRE CINQUIÈME

A. M. D. G.

I

TERREURS DE LA NUIT.

Cette nuit-là fut une nuit d'orage, sombre, lugubre, pleine de terreurs. Dès la chute du jour, le tonnerre avait fait entendre sa voix, d'abord sourde et lointaine, puis rapprochée et plus éclatante. En même temps, poussée par rafales, la pluie s'abattait sur la ville, véhémente et tempêtueuse. De bonne heure, les rues de Dijon étaient devenues solitaires : bien avant le couvre-feu, la cité entière dormait déjà son grand sommeil.

Le Collége des Jésuites, austère édifice où, depuis sa rentrée en Bourgogne, la sainte Compagnie abritait ses membres contre les tourmentes du Siècle, avait, dès la nuit tombée, étouffé ses bruits, éteint ses lumières. A huit heures, aux appels de la cloche, la Communauté s'était réunie en la chapelle; là, profès, coadjuteurs ou novices, chacun, dans une dernière oraison, avait conversé avec

Dieu, et bientôt la vaste maison n'avait plus été que recueillement, songes pieux, tranquille paix.

Or, ce même soir, au moment où par neuf fois *Jacquemard* annonçait bruyamment l'heure, le R. P. portier Angelo Doria — des Doria de Gênes — s'étant éveillé dans son premier sommeil, vit une chose qui le scandalisa lamentablement. Il lui sembla qu'une des fenêtres de l'obscure façade brillait éclairée dans la nuit et projetait au dehors un rayon de scintillante lumière... Qui donc, infracteur de la règle, osait encore tenir flambeau allumé ?

Un coup d'œil du vigilant portier lui démontra que celui-là n'était autre que le Recteur Vice-Provincial en personne : seule en effet la cellule de Sa Révérence avait fenêtre ouverte sur le monde extérieur, c'est-à-dire sur le pavé du Roi.

— Eh quoi ! c'est notre Père? grommela le portier neveu des Amiraux Gibelins ; notre Père en désobéissance et en faute !... Pourtant, est-il assez impitoyable pour les manquements d'autrui ! Ne m'a-t-il pas condamné ce matin à rester à genoux en plein réfectoire, devant tous les novices !... A genoux au réfectoire, moi, un Doria de Gènes !!... Ah ! je m'en souviendrai !..... je me.....

Se sentant en péril de pécher par jugement téméraire, voire par colère et par orgueil, le révé-

rend portier ferma les yeux, fit un signe de croix et dit :

— *Perindè ac cadaver aut baculus in manû senis*... Oui, notre Père a raison de veiller, raison de prier, tandis que nous, ses enfants, nous dormons : le trop long dormir énerve le corps et émousse l'esprit...

La tentation écartée, le bon religieux regarda de nouveau. Alors, à la lueur vacillante répandue dans la rue, il entrevit un homme qui examinait, immobile, la fenêtre éclairée.

C'était un vieillard d'apparence sordide et d'aspect repoussant. Debout dans le ruisseau fangeux, insensible aux froidures de la pluie comme aux frissons de la bise, il restait là, contemplateur étrange de cette lueur qui tremblotait dans l'ombre... Voilà ce qu'aperçut le révérend portier, et un seul mot sortit de sa bouche :

— Le mendiant!!

Longtemps, anxieux et pensif, le P. Angelo Doria surveilla ces deux choses bizarres — et la clarté qui brillait toujours parmi les ténèbres, et le sinistre personnage qui se tenait en arrêt, plus menaçant encore que ce Grand Chien hurlant, l'épouvante des premiers disciples de Saint-Ignace.....

La cellule occupée par le Recteur Vice-Provin-

cial, humble et modeste réduit, était le digne séjour d'un homme qui a fait son vœu de pauvreté. Vainement y eût-on cherché quelques débris de ces splendeurs d'autrefois — draps de soie vénitienne, verdures d'Auvergne, tapis persiens — sous lesquelles, pendant dix-sept ans, le grand-vicaire archidiacre de Langres avait abrité sa tête. Quatre murs blanchis à la chaux, une étroite couchette, quelques escabeaux, une bibliothèque et une table, meubles d'un grossier assemblage, étaient aujourd'hui le luxe, l'apparat, la magnificence de messire Actéon Le Mauldict de Martincourt, petit-fils de Diane, héritier de Jupiter. A l'un des angles de la pièce, on remarquait également un prie-Dieu, sur lequel s'étalaient force médailles bénites, scapulaires et *agnus Dei* : au-dessus, un Christ de cuivre abaissait son regard sur cette simplicité évangélique.

En ce moment, le P. de Martincourt, affaissé sur lui-même, appuyait son front au rebord du prie-Dieu. Plusieurs livres ouverts près de lui attestaient que sa veillée avait dû commencer par quelque sainte lecture pour se continuer en une pieuse méditation. Surpris sans doute au milieu d'une oraison, le révérend Provincial s'était laissé terrasser par la fatigue : maintenant il dormait.

Mais ce repos n'était qu'agitation ; ce sommeil

semblait plein de veille. Parfois la poitrine du vieillard se soulevait en tressaillant; parfois ses lèvres livraient passage à des sons entrecoupés, incohérent murmure troublant la quiétude de la chambre silencieuse. Tout à coup, le P. de Martincourt jeta un cri :

— Grâce!... grâce!!... — Et il s'éveilla d'un sursaut.

Pâle, la sueur au front, il promena autour de la cellule un regard chargé d'épouvante :

— Quelqu'un se cache ici ! bégaya-t-il.

Ses deux mains étendues se roidirent devant lui.

— En vérité, reprit-il, s'enhardissant à parler plus haut, je le sais!... quelqu'un se cache ici!

Et comme cette fois encore nulle voix ne répondait à sa voix, le Provincial se leva en chancelant. Lentement il fit le tour de la chambre, et, l'œil hagard, interrogea chaque recoin du réduit solitaire. Puis, quand il eut longuement scruté les ténèbres, lorsqu'il eut reconnu la vanité de ses terreurs, il poussa un profond soupir, et dit :

— Je dormais !... Comment ai-je pu m'endormir le soir d'un pareil jour ?

Un escabeau se trouvait posé contre la fenêtre restée ouverte : le P. de Martincourt se traîna vers le rude siége et s'y laissa tomber... Au dehors le vent plaintif et la pluie clapoteuse gémissaient tou-

jours à grand fracas; mais aucun bruit humain ne s'élevait de la cité sommeillante qui pût distraire les mornes rêveries de cette âme inquiète... Par deux fois cependant les lèvres du vieillard s'agitèrent; — priait-il?... étaient-ce les propos de sa mélancolie? — et son esprit parut évoquer de lointains souvenirs. Une phrase surtout fut par lui prononcée avec un accent indéfinissable d'ironie et d'effroi, cette même phrase que dans une nuit maudite, archidiacre de Langres, il avait déchiffrée aux clartés des cierges, sous la voûte glacée de Saint-Mammès :

« A quoi bon t'enfuir de devant le lion, si tu dois rencontrer un ours, ou bien si, t'appuyant au mur de ta demeure, tu vois la vipère se dresser et te mordre? »...

Dix heures sonnèrent à la haute tour de Saint-Bénigne.

Au bruit sonore, ondulant sur la ville, le P. de Martincourt redressa la tête, et sembla secouer la torpeur de sa pensée :

— Encore six heures avant le lever du jour! fit-il en quittant sa place. Six heures!... L'instant d'un instant pour l'heureux qui dort : l'éternité pour le misérable qui veille!

Il s'était accoudé à la fenêtre, et regardait tristement le ciel brumeux.

— Hier, dit-il, se parlant à lui-même, la voûte constellée étincelait parsemée d'étoiles : et moi, l'œil fixé sur les épicycles des onze cieux, j'osai interroger le grand Maître de la Naissance et de la Mort... Voilà qu'au moment où l'Orient pâlissait, le Scorpion m'a envoyé un menaçant défi, et mon astre s'est éteint dans un flot de sang... Aujourd'hui, tout est consommé ! Le ciel a revêtu le deuil, les nuages étendent devant sa face leurs lugubres crêpes... Hélas ! est-ce sur moi que la Nuit a dessein de pleurer ?

Comme à regret, le chercheur d'horoscope ramena sa vue vers la terre, et soudain, d'un brusque mouvement, se rejetant en arrière :

— Là !.. là !... Il est encore là.. cet homme... le prêtre flagellé... qui me regarde morne et muet !... Puis, toujours son geste, son implacable geste !...

Et le P. de Martincourt porta le doigt vers son épaule gauche.

D'une main tremblante, il referma la fenêtre.

— Mais non ! reprit-il ; ma raison est en délire ! Le couvent du Mont-Dieu est un sépulcre trop bien clos pour que les morts le puissent soulever : les cadavres n'attendent pas vingt-trois ans pour déchirer leur linceul !... D'ailleurs le flagellé n'est pas à craindre. Les Livres n'ont-ils pas annoncé :

« *Tu suceras le venin de la vipère, et l'aspic te mordra.* »

Il se mit à rire d'un rire bizarre.

— Les Livres!... Ils ont voulu me railler, et c'est moi qui les raille!... Ils m'ont dit, les Livres : « *Tu t'enfuiras devant le lion* » et moi, je n'ai point fui devant le lion.. le grand lion rugissant, celui-là qui osa un jour poser sa patte sur mon épaule... Non, non! car j'ai bien su lui briser les dents!.. Quant à l'aspic venimeux et muet, je n'en ai plus peur : je le tiens sous mon talon. Bientôt... avant quatre jours écoulés...

Il s'arrêta, et, la pensée chassant en son esprit la pensée :

— Oui!... Mais si l'Autre... si la Damnée d'enfer, exaspérée par la mort du dernier des siens, allait vouloir hâter mon heure ?... si, dans quelques instants, à la pâleur de l'aube, elle venait se dresser devant moi... comme elle fit il y a vingt-trois ans... au moment même où expirait ma mère?...

Le P. de Martincourt traversa précipitamment la cellule et vint appuyer son front contre le Christ de cuivre :

— Je voudrais rester ainsi jusqu'au jour!... Les démons de la nuit n'oseront pas m'attaquer sous l'égide de la croix!

Longtemps il se tint de la sorte, fermant les

yeux, inclinant la tête sur les pieds de Celui qui console. Mais ses lèvres demeuraient closes; nulle prière ne tombait de sa bouche, ne s'élevait de son cœur... Et tandis que, songeur taciturne, il se repaissait de l'amertume de ses pensées, l'heure fuyait, l'instant chassait l'instant, le présent à peine accompli était déjà le passé sans retour. . . .

. . . .

. . . .

— Humilions-nous! dit enfin le Provincial en rouvrant les yeux... En vérité, le sang de cet homme crie trop fort contre moi... Le sang de cet homme!... Non, non, je n'ai pas... je ne veux pas avoir sur les mains le sang de Pierre Maréchal!

Le vieillard s'éloigna du Crucifix, et fit quelques pas en trébuchant. Il semblait hésitant, perplexe, se livrant sans doute quelque rude combat intérieur; il vint s'asseoir à sa table de travail. Sur cette table se trouvaient une écritoire, une plume, une feuille de papier. Le Provincial posa la main sur la page encore blanche.

— Humilions-nous! répéta-t-il une seconde fois... Pourtant, le Dieu jaloux, le Dieu qui tient compte au pécheur du moindre verre d'eau par lui donné en son nom, ce Dieu sait bien ce qu'Actéon de Martincourt a voulu souffrir pour sa Gloire!... J'étais né sous les lambris somptueux, dans les palais

qu'habitent les grands du monde : j'ai préféré ces murailles dénudées, ces froides dalles, cette couche étroite et dure!... Noble de sang, illustre de race... Ah ! n'importe ! humilions-nous, humilions-nous ! Buvons jusqu'à la lie ce calice volontaire !... Je ne veux pas avoir sur les mains le sang de Pierre Maréchal !

Le révérend Recteur prit une plume et se mit à tracer quelques lignes hâtées.

— Demain, disait-il à haute voix tout en écrivant, demain, cet aveu de mon péché, cette confession partira pour Rome... oui, demain...

Le Provincial interrompit sa lettre, et se tournant vers le Crucifix de cuivre :

— ... pourvu que le Dieu protecteur des humbles daigne accorder cette nuit, rien que cette nuit ! au superbe qui veut s'humilier !

Et parlant ainsi, le P. de Martincourt regardait fixement le Dieu de la Croix, comme s'il eût proposé à la morne image de conclure quelque pacte redoutable.

De nouveau cependant, il se courba sur la lettre et ses doigts écrivirent :

II

PARCE, DOMINE, PARCE POPULO TUO.

» *Au R. P. Aqua-Viva, Supérieur géné-*
» *ral de la Compagnie de Jésus — à lui*
» *seul.*

» Vingt-deuxième nuit de mai.

» C'est vers vous que je crie, ô mon père, vers
» vous qui êtes mon Dieu et mon Christ vivant !...
» O mon père ! qui donc a osé dire : *Jésus nous a*
» *sauvés de la Malédiction, en se faisant Malé-*
» *diction lui-même ?*... Fallacieuse assurance ! dé-
» cevante promesse ! Non, non, cela n'est pas, et
» l'Apôtre a menti au Monde ! Il a menti, lui qui
» savait la Parole : *Vous aurez toujours des pau-*
» *vres parmi vous*... Hélas ! si tel est l'arrêt de
» l'Immuable Sagesse, si toujours parmi nous doi-
» vent se rencontrer des êtres condamnés à la pau-
» vreté et à la faim — toujours, sans doute, existe-
» ront parmi nous des créatures vouées au déses-

» poir et à la damnation! Le grain ne germe-t-il
» pas au sillon pour le broiement de la meule?
» l'agneau ne naît-il pas dans l'étable pour le cou-
» teau de l'abattoir?... Ah! pardon, mon père, si
» ma plume ose tracer de tels blasphèmes! par-
» don!... mais, en vérité, le doute m'environne et
» l'effroi me mord le cœur!... Ayez pitié! Qu'un
» seul mot tombé de votre bouche rende la paix
» et le calme à mon âme! Que votre Parole daigne
» m'apprendre si j'ai réellement commis l'iniquité;
» si ma main bientôt souillée de sang est devant le
» Seigneur une main homicide!!...

» Mes dernières lettres vous en ont instruit : un
» homme a été par moi livré à l'épée du Siècle —
» un homme qui avait projet de frapper le Roi jus-
» que dans son Louvre... Oh! je l'ai déjà dit, je le
» répète encore : soyez sans crainte! Le sacrement
» redoutable n'a pas été violé, le sceau de la con-
» fession est demeuré intact... Quand, il y a trois
» ans, le jour même de la Commémoration des
» Morts, Pierre Maréchal, venu exprès à Douai,
» m'avoua spontanément son dessein, il s'adres-
» sait non pas au prêtre, mais à l'homme. A ge-
» noux près de moi, Pierre Maréchal pouvait res-
» sembler peut-être au coupable qui s'humilie : il
» n'était vraiment que le superbe qui s'exalte, le

» tentateur qui séduit et suborne! L'amour — et
» quel amour, mon père! — l'amour charnel de
» l'Enfer, non pas le repentir, non pas la contri-
» tion, le jetait ainsi à mes pieds... Oh! pareille
» confidence faite par cet orgueilleux, la tête haute,
» l'œil hardi, la voix assurée, pareille confidence,
» je le jure, ne fut jamais une confession!...
» D'ailleurs, inébranlable en son vouloir, ce dé-
» moniaque m'a depuis lors — il y a huit jours à
» peine — répété son propos : et cette fois nous
» conversions ensemble, hors le tribunal de la pé-
» nitence. Aussi, le Conseil de la Province consulté
» a-t-il répondu : Il faut parler!

» J'ai parlé.

» Et pourtant, j'ai péché, ignominieusement pé-
» ché!... A mes frères, j'ai pu céler en partie la
» vérité ; mais à vous, père miséricordieux, je dois
» la dire entière. — Eh bien! l'homme livré de la
» sorte est l'ennemi de ma race, la haine de mon
» âme, le frisson de ma chair!!...

» *Tu suceras le venin de l'aspic, et la morsure
» de la vipère te tuera,* » m'avaient annoncé les
» Livres dans une nuit exécrable où, moi, prêtre de
» l'Éternel, je ne craignis pas d'interroger Sa-
» tan!... O Dieu! tu sais quelle pensée germa
» dans mon cœur, quand, blême, secoué par
» l'épouvante, j'appris ainsi que mon destin était

» le destin de mon père, le destin de tous les
» miens — l'agonie dans le sang!!... Non, ah!
» non! cela ne pouvait être... Je ne voulus pas que
» cela fût!!

» La vipère!... il fallait trouver la vipère!...
» Mais où se cachait-elle?... Et je cherchai, je cher-
» chai longtemps... et je trouvai enfin! Oui, je
» trouvai : je découvris à des signes infaillibles le
» scorpion venimeux, l'aspic muet!... Il était près
» de moi, vivant à mes côtés, élevé par mes soins,
» nourri par ma main, me prodiguant les baisers
» qui empoisonnent, les caresses qui assassinent—
» et celui-là, ô rage de l'Enfer! celui-là c'était le
» descendant d'une damnée, le petit-fils d'un dé-
» mon dont la morsure a déjà tué tous les miens!...
» La mère et l'enfant s'unissant pour parfaire l'œu-
» vre de la Mort!... Les Livres n'avaient donc pas
» menti!...

» Oh! ne souriez pas, mon père! Ne dites pas :
» Qu'on traite ce fou selon sa folie!... Pierre Ma-
» réchal est bien le scorpion venimeux, l'aspic
» muet que m'ont annoncé les Livres : son nom
» seul contient écrits et mon destin et ma
» perte!..... »

Le P. de Martincourt interrompit sa lettre; il

réfléchit un instant, puis traça lentement et en gros caractères les mots qui suivent :

« PETRUS MARESCALLUS PRESBITER SACERDOS »

Laissant aller de nouveau sa main, il reprit le cours de ses pénibles aveux.

« .....Que de fois, l'œil fixé sur ces quatre mots,
» durant les insomnies brûlantes, j'ai fait parler
» les lettres! Que de fois les lettres interrogées
» m'ont répondu, confirmant les menaces renfer-
» mées dans les Livres!... Effroyable, formelle
» comme une sentence, l'anagramme du nom de
» cet homme me disait, me disait sans cesse :

« PLEURE, L'ASPIC SAURA TE MORDRE. »

« Pierre Maréchal! c'était mon arrêt de mort :
» c'était également le tien!..... La main qui frappe
» le serpent trouble-t-elle la divine harmonie du
» monde? Le pied qui écrase la vipère offense-t-il
» l'adorable Architecte de l'univers? Non, non :
» et nos pieux casuistes, nos saints auteurs par
» moi pris pour juges ont unanimement condamné
» mes scrupules..... »

Vingt volumes de reliures comme de formats

divers, étaient amoncelés sur la table. Le P. de Martincourt se mit à les feuilleter d'un doigt rapide, relevant attentivement les textes, les transcrivant ensuite :

« .....J'ouvre les *Aphorismes* de notre P. Emma-
» nuel Sa, et j'y lis : — « On peut tuer l'homme qui
» se prépare à vous tuer : pareil acte est légitime
» défense et non pas homicide. »

« ..... Être homicide ! détruire la créature faite à
» l'image de mon Dieu ! répandre le sang racheté
» par le sang de la Grande Victime !! Mon cœur
» s'épouvantait, mon être se révoltait... J'étais
» clerc, prêtre, religieux : je n'osais ! — Ose donc,
» puisque tu ne saurais pécher contre la Justice »
» me disaient alors à l'envi tous nos docteurs, « le
» clerc ou le religieux ne peut être soumis à d'au-
» tres règles que le laïque, lorsqu'il défend le sou-
» verain bien donné à l'homme : la Vie ! » ... « Qui
» t'oblige d'aimer actuellement un prochain, la
» cause imminente, la cause fatale de ta mort ? » ...
« Ignores-tu que l'Amour de soi-même, *sui ipsius*
» *dilectio*, est un amour divinement, éternellement,
» immuablement voulu : le Créateur gardien des
» êtres l'a providentiellement déposé au cœur de
» sa créature. » .... Donc « frapper celui qui se pré-
» pare à frapper, ce n'est pas haïr autrui, c'est

» s'aimer soi-même »... Eh quoi! « ton ennemi a
» versé le poison dans ton verre; ton ennemi tourne
» la tête... et tu croirais pécher contre la Justice
» en offrant habilement ce poison à ses propres
» lèvres? » ..... Va! « tuer ainsi, ce n'est plus tuer,
» c'est simplement se sauver soi-même. »

» Formidables, mais logiques conséquences d'une
» vérité première, discutées, développées, démon-
» trées, rendues probables par les plus illustres
» de nos théologiens : un Léonard Lessius, un Adam
» Tanner, un Henriquez, un Rebel, un Grégoire
» de Valence, un Valère Reginald — l'honneur et
» l'édification de notre glorieuse Compagnie!...
» O mon père, pouvais-je douter encore? pou-
» vais-je sans présomption et sans fol orgueil oppo-
» ser les ténèbres de ma raison à l'encontre d'un
» si lumineux enseignement?

» L'avouerai-je cependant? j'hésitais toujours.
» Un scrupule me tourmentait. — La poussière hu-
» maine est-elle d'un si haut prix, et mon misé-
» rable corps valait-il tant de soins? Ah! que ne
» m'était-il donné d'affecter, d'appliquer à notre
» salut public l'acte de mon salut privé... de tra-
» vailler, même en telle occurrence, à la plus
» Grande Gloire de Dieu!.... *Et quærens inveni;*
» *percutienti apertum est.....*

» Ce fut alors vous, mon père, oui vous, ô mon

» Christ, qui, faisant luire votre flambeau dans » ma nuit, m'avez indiqué du doigt la route à » suivre.

» Vers ce temps-là notre P. Azor de Lorca pu- » blia son *Traité des Institutions morales*, nota- » ble ouvrage, examiné par quatre délégués de » notre Compagnie, hautement approuvé de tous » nos supérieurs — bien plus, spécialement recom- » mandé par vous-même à l'étude et à la médi- » tation.

» Pour sauver la République, demandait le pro- » fond casuiste, est-il permis de livrer un innocent » entre les mains d'un tyran, son ennemi, c'est-à- » dire de livrer l'innocent à un trépas certain? »

» Et vous, mon père, vous qui approuviez » cet écrit, avez répondu à la question terrible : « Oui, tu peux livrer l'innocent, si la mort de » l'innocent doit profiter à la République. »

» Vous parliez ainsi..... et moi j'écoutais, je » méditais — je compris! Alors, oh! alors plus de » doute en mon âme, plus de tremblement à mon » bras!... Depuis longtemps, Pierre Maréchal se » débattait, tour à tour en proie à la fureur et à » l'épouvante. Misérable jouet de l'Enfer, il vint » me poursuivre jusqu'en ma retraite de Douai. » Ce jour-là, je soufflai sur ce possédé, je l'encou- » rageai, je l'excitai, je lui mis le couteau à la

» main, puis — eh bien! je l'avoue maintenant
» sans crainte comme sans remords — puis,
» quand l'heure fut venue, je le dénonçai.....
» J'avais sauvé la République !...

« Et quelle République, Seigneur! Non pas un
» empire terrestre, vil ramas d'hommes que l'épée
» rassemble, que l'épée disperse, mais ta Répu-
» blique, ô Jésus-Christ, celle que nous avons fon-
» dée pour l'exaltation de ta Gloire !... Ressorts
» mystérieux de ta Providence! Ainsi tu faisais
» servir à tes fins divines et mes terreurs et ma
» haine, tout enfin, tout, jusqu'à mon péché ! Je
» n'étais plus ce Martincourt, rejeton suprême
» d'une race maudite, l'ennemi fatal du petit-fils
» de la Damnée : je devenais l'instrument même
» poussé par ton doigt!... Naguère le parricide
» Châtel, accusant les Jésuites, avait été l'ouvrier
» de leur martyre — un Jésuite, aujourd'hui, li-
» vrant le parricide Maréchal, allait être l'artisan
» de leur sécurité! Enfin nous allions pouvoir... »

Le Recteur Vice-Provincial n'acheva pas la phrase commencée, mais rejetant sa plume :

— Pourquoi donc, s'écria-t-il en se levant, pourquoi, lorsque tant d'illustres théologiens, mes professeurs de sagesse, maîtres bien plus grands

que moi devant l'Éternel, me répètent avec assurance : « Tu n'as pas péché » — une voix, une implacable voix murmure-t-elle sans répit à mon oreille : « Lâche!... lâche infâme!!»... Lâche?... Que me veut cette injure? N'ai-je pas depuis vingt-trois années abjuré l'honneur selon le Monde pour ne connaître que l'honneur selon la règle de mon Ordre!... Lâche?... Silence! ma conscience, puisque la conscience de mes supérieurs m'approuve... Silence!... Encore?... Ah! esclave de la Bête, je saurai bien dompter ta rébellion!

Le révérend Jésuite avait relevé la manche droite de sa soutane, et mis à nu un bras amaigri. Autour de ce bras s'enroulait un anneau de fer, hideux instrument de macération et de pénitence, large bracelet garni de pointes aiguës enfoncées déjà dans la chair.

— Tiens! tiens, orgueilleux!!

Et de sa main gauche, l'expiateur poussa vivement un ressort. Les dents d'acier pénétrèrent plus avant; deux gouttes de sang coulèrent lentement le long des nerfs révoltés :

— Mais tais-toi donc, Satan! poursuivait avec exaltation le P. de Martincourt; tais-toi!... ou sinon la discipline aux nœuds de plomb....

Il se pencha pour saisir le fouet de mortification; mais sa main n'exécuta pas la menace de sa

bouche. Soudain le vieillard se retourna plein d'épouvante :

— On a ri..... bégaya-t-il. Qui donc a osé rire?

Et ses yeux se portèrent hagards vers le crucifix cloué contre la muraille. Il regarda, et ses dents s'entre-choquèrent, ses jambes se dérobèrent sous lui; lourdement il tomba sur les deux genoux :

— O Jésus ! balbutia-t-il éperdu, pourquoi me railles-tu de la sorte en tordant tes membres sur le bois de ta croix?... Oui, oui, tu es le Dieu terrible, le Dieu qui lit au fond des âmes, le Dieu qui sonde les cœurs et les reins!... Les sophismes de ces hommes de sang te font rire, et tu tressailles secoué par une sourde colère !.. Pitié, Seigneur!.. pitié!... Va ! le meutrier est souvent plus à plaïndre que la victime; le crime plus digne d'un de tes regards que l'innocence !... Dieu ! Dieu !!... O Toi qui as dit : « Bienheureux ceux-là qui pleurent ! » — daigne permettre au Maudit de verser une larme!!

Pour la seconde fois, le Provincial se retourna brusquement : un homme était entré dans la cellule et se tenait derrière lui.

III

JUSTICE A L'ŒUVRE.

— Que voulez-vous? demanda impérieusement le P. de Martincourt; qui vous rend assez hardi pour épier ainsi ma prière?

Le P. Louis Picardet — c'était lui — s'inclina, et d'une voix que l'émotion faisait tremblante :

— Votre Révérence me pardonnera d'avoir troublé sa méditation... J'ai discrètement frappé deux fois à sa porte : mais, toute à ses oraisons, votre Révérence n'a pas entendu... J'ai osé entrer, parce que le temps presse, parce que l'heure est proche... Mon père, un grand danger, je le crains, vous menace, menace la Communauté entière!..

Le P. Picardet tendit à son Supérieur une lettre encore fermée, qu'il tenait à la main.

« *Au R. P. Louis Picardet,* disait la suscription, *à lui seul.* »

— Cette lettre m'est adressée par le Procureur Général du Parlement. Un exprès est à la porte,

qui attend impatiemment ma réponse... Ma réponse, vous le savez, mon révérend père, ce n'est pas à moi, c'est à vous seul qu'il appartient de la faire.

Le Provincial rompit le cachet et ouvrit le pli; puis, s'approchant de la lumière, il lut à haute voix :

« Monsieur mon fils, un père, quel que soit son
» enfant, est toujours père. Sachez-le donc, d'im-
» minents périls sont suspendus sur votre tête.
» Une femme de théâtre, la fille Dieudonnée, a
» dénoncé le Recteur de votre maison : cet homme
» est perdu. L'étrange amitié qui depuis si long-
» temps unit le Vice-Provincial au détestable par-
» ricide est chose à présent connue des juges. La
» fille Dieudonnée a même vu causer en grand
» mystère votre Supérieur et l'accusé, une heure
» avant le départ de ce dernier pour Paris... Hélas!
» les Varade et les Guignard ont donc trouvé un
» émule!... Le couteau meurtrier a été mis aux
» mains de Maréchal par la propre main du P. de
» Martincourt!... La déposition tardive de la comé-
» dienne a ravivé les haines mal éteintes de ce Par-
» lement. La Cour est rentrée en séance. Jamais
» délibération ne fut plus orageuse! Au milieu du
» tumulte, le conseiller Feuret demandait qu'on

» décrétât cette nuit même votre Provincial... Que » pouvais-je faire?... J'ai dû rendre des conclu- » sions absolument conformes... L'arrestation de » M. de Martincourt va être, n'en doutez pas, le » signal de mesures rigoureuses contre tous les » religieux de votre Ordre.

» Quant à vous, mon fils, vous avez fait com- » mettre à votre père une forfaiture. Deux lettres » avaient été par vous remises au Procureur Géné- » ral : il n'en existe plus qu'une aujourd'hui, » une seule — celle qui n'est pas de votre main... » Crime contre mon Roi, crime contre mon hon- » neur!.. Ruine de ma fortune ici-bas! Perte de mon » salut éternel!... Dieu et mon Roi me le pardonne- » ront-ils jamais!.. Et qui sait? demain peut-être, » irai-je occuper dans les prisons du Palais ce » même cachot auquel j'ai voulu vous soustraire?.. » Eh bien! pour seule récompense, je vous en prie, » je vous en supplie, veuillez exaucer ma prière! » Partez, partez sans retard!... Vous trouverez in- » clus dans cette lettre un passeport signé par moi. » J'ai cru bon de laisser en blanc le nom comme » le signalement du porteur : vous pourrez donc » prendre tel titre, telle qualité qu'il vous plaira. » Avec un peu de diligence, vous aurez atteint en » deux jours les terres du Roi d'Espagne... Mais en- » core un coup, partez!.. fuyez!.. cette nuit... à

» l'instant. Au nom de votre mère, je vous conjure
» de m'obéir !.. Ne me réduisez pas à porter votre
» deuil ! Ne contraignez pas un père à répandre le
» sang de son propre enfant ! »

— Qu'avez-vous résolu? demanda le P. de Martincourt au P. Louis Picardet. Et celui-ci, sans lever les yeux :

— Votre Révérence le sait; il est écrit : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ! »

Le Provincial approuva d'un signe de tête l'à-propos de cette parole. Le P. Picardet reprit :

— Mais vous, hélas ! vous mon Supérieur, vous qui êtes à la fois mon père et ma mère, ma seule et véritable famille, qu'allez-vous devenir? Votre vie est en péril; la mort s'approche... Ah ! par pitié ! prenez ce passeport; mettez-y votre nom, gagnez à l'instant les terres du Roi Catholique!... N'est-il pas également écrit : « Si l'on vous persécute dans un lieu, fuyez dans un autre ! »

En même temps le P. Picardet tendait le passeport que venait de lui octroyer le désespoir paternel.

Le P. de Martincourt prit ce passeport, et fixant sur son subordonné un regard scrutateur :

— Si vous restez, que pensez-vous faire ?

La paupière toujours baissée, le P. Picardet répondit :

— Peut-être la main du père tremblera-t-elle davantage en frappant un fils, que celle du procureur général en frappant un prêtre?

— Et tout ce peuple, demanda encore le P. de Martincourt, ce peuple saint dont Dieu m'a remis ici la conduite?

Le P. Louis garda le silence. Un éclair d'orgueil brilla dans l'œil du Provincial.

— Quand Barrière, dit-il, eut dénoncé le recteur Varade, le recteur Varade prit la fuite : voici comment, en semblable occurrence, agit le recteur de Martincourt.

Il approcha le passeport du flambeau qui brûlait sur la table : le papier s'enflamma et s'envola bientôt en matière légère.

Alors, le P. Picardet tomba aux genoux de son Supérieur, et lui saisissant les mains, y posa silencieusement les lèvres.

Des coups pressés retentirent à la porte du collége. Presque aussitôt le révérend portier, Angelo Doria — des Doria de Gênes — entra dans la cellule, blême et défait.

— *Pater carissime!* des hommes de justice sont dans la rue : ils m'ordonnent d'ouvrir...

— Ouvrez ! répondit simplement le Provincial.

Pâle et frémissant, le P. Louis était demeuré dans son humble posture :

— Maître ! disait-il, au moins réfugiez-vous jusqu'au jour dans la crypte de notre chapelle ! La nuit est froide et pluvieuse : sans respect pour votre âge, les Sénateurs du peuple ont préparé les menottes ; leurs soldats vous traîneront enchaîné par les rues...

Au dehors, les coups redoublèrent de violence.

— Qu'attendez-vous donc ? demanda durement le Provincial au P. Doria ; si la petite porte n'est pas assez large pour ces Messieurs de Justice, qu'on ouvre la grande !

Le P. Doria se retira tout hésitant.

— Vous, mon fils, vous, mon cher Louis, reprit le Recteur, allez réveiller nos frères... Qu'une dernière fois je puisse les voir, une dernière fois encore les bénir !

Il releva le P. Picardet et l'embrassa avec effusion. Celui-ci sortit sans pouvoir comprimer ses sanglots.

IV

OBÉIS ET DORS!

Le Provincial poussa vivement la porte de sa cellule et la referma. Tombant alors à deux genoux :

— Seigneur ! Seigneur ! l'heure du combat a sonné ! Accorde-moi le triomphe... non pas pour moi, mais pour ton peuple !

Il fixait un œil suppliant sur le Christ de la muraille :

— O mon Dieu ! tu ne saurais m'abandonner à la vengeance de la Morte !... De ma victoire maintenant dépend la victoire des tiens !

La grande porte du collége tournant sur ses gonds fit entendre un grincement lointain. Peu à peu la cour, le parloir, la chapelle s'emplirent de rumeurs, de fracas, de tumulte : la Justice humaine faisait son entrée dans la retraite de Dieu.

A ce bruit, le P. de Martincourt se releva.

— Gérard !... Gérard !... Gérard !... répéta-t-il par trois fois... à mon aide !!

Une étrange métamorphose venait de s'opérer en la personne du Recteur. Ce n'était plus ce vieillard tout à l'heure courbé sous le remords et secoué par l'épouvante : sa taille s'était redressée, son œil brillait plein de flammes. Arrogant et superbe, le P. de Martincourt se tenait au milieu de la chambre, la tête haute et fière, la main impérieusement étendue dans l'espace. On eût dit un maître sommant quelque invisible esclave d'avoir à se soumettre et à s'incliner.

— Je veux! s'écria-t-il tout à coup; j'ordonne!... je commande!!........... Substance mystérieuse, ô Toi que surent toujours faire obéir les maîtres de la science, Alkindus, Avicenne, Pomponace, et ce Paracelse, un dieu humain, créateur d'hommes! — impalpable élément qui, dans ta course d'un pôle à l'autre pôle, enveloppes et la Terre et les Cieux, l'Esprit comme la Matière! — fluide magique, rayons descendant sans cesse de l'étoile vers l'homme, pour sans cesse remonter de l'homme vers l'étoile! — Éther! — sois l'instrument dont il plaît à mon Ame de se servir!... Qu'au choc de ma volonté, tes impondérables atomes s'émeuvent! qu'ils tressaillent pareils à l'air sonore aux moindres vibrations de la harpe! qu'ils portent ma Pensée vers cette pensée que j'ai résolu d'anéantir!

Le fascinateur s'arrêta un instant, laissant tomber son front comme sous le faix d'une fatigue accablante. Bientôt toutefois, se redressant avec une énergie nouvelle, les muscles de la face immobiles, la prunelle fixe et dilatée, il reprit d'une voix plus dominatrice encore :

— Et toi, fils de la Damnée, ô mon frère par le sang, ô mon frère par la malédiction, pensée esclave de ma Pensée ! Je commande : obéis !... Dors !!... mais dors le sommeil redoutable, le sommeil de la mort vivante !... Que tes yeux ouverts ne voient plus !... Que tes oreilles cessent d'entendre !... Qu'insensibles aux touchers de la gêne, tes membres ne sentent ni le fer, ni le feu !.. Et pourtant que ta langue déliée parle !.. Oui ! qu'elle parle pour être ta dénonciatrice, l'ouvrière de ta condamnation, l'instrument de mon propre salut !... Raconte ce que tes yeux ont vu, ce que ton cœur connaît ! Raconte les âpres baisers, les embrassements brûlants, les cuisantes voluptés dans lesquelles, corps et âme, tu t'es rué, bête immonde, là-bas.. dans la clairière silencieuse... au milieu du cercle de feu !....... Dors ! te dis-je... Obéis !... je commande !!

L'incantateur se tut... Un cliquetis d'armes réson-

nant sous les voûtes lui annonça que les Gens de Justice approchaient.

Ouvrant la porte de sa cellule, le Provincial s'avança dans le couloir.

A droite et à gauche de l'étroit passage, le P. Picardet, le P. Doria, la Communauté entière des Jésuites, muette et recueillie, priait à genoux... Plus loin, à l'extrémité de la galerie, sur les derniers degrés de l'escalier, s'échelonnaient quinze archers et leurs exempts, pistolet amorcé, épée au poing.

Le vieillard se dirigea lentement vers eux.

En l'apercevant, le Lieutenant criminel se détacha de sa petite troupe, et s'inclinant avec respect :

— Que Votre Révérence me pardonne.. J'ai un cruel devoir à remplir... Monsieur de Martincourt, au nom du Roi, je vous arrête !

LIVRE SIXIÈME

LÈSE-MAJESTÉ DIVINE

I

UN GRAND ALLEMAND.

Monsieur Épiménidès Aloysius Ponticus Secundus, *Philosophus et Medicus*, c'est-à-dire, en langue du sot peuple de France, Monsieur Louis von der Brücke fils, était l'héritier du nom, le successeur des gloires du platonicien Ponticus Lipsius, ce docteur doctissime dont la science avait été si fatale à la virginité de Diane Artémis. C'était un homme très-vaniteux, très-haineux, très-crasseux : de plus, il était allemand. Le Vicentin Joannes Imperialis — *Philosophus et Medicus* également, celui-là — nous a conservé dans son *Museum Physicum* la fort laide figure de cet insigne personnage, non sans l'agrémenter de fort belles épigraphes ; apophthegmes en hébreu, gnomes en grec, légendes en latin.

» *Je suis un médecin, je suis un philosophe cent*
» *et cent fois immortel*, proclame le moins pom-

» peux de ces tétrastiques; *la Germanie me pleure;*
» *la Gaule me détient jalouse; la Bretagne me*
» *désire en m'ouvrant ses bras... Soleil coruscant,*
» *j'éclaire, j'éblouis trois mondes!* »

J'éclaire, j'éblouis trois mondes!... Avec quelle noble simplicité ces habiles gens en *us* ont toujours eu le talent de dire les choses!

Quoi qu'il en soit, et en dépit d'un si terrible débat entre les peuples, c'était d'abord sur l'Allemagne que ce soleil coruscant avait brillé : Ponticus Secundus était Allemand, Allemand *intus et in cute,* ce qu'on appelle Allemand.

Mosbach sur l'Elzbach était sa patrie.

Saxon par son père, Franconien par sa mère, Rhénan par lui-même, Ponticus Secundus formait donc un Πάν absolument teutonique.

A douze ans, ce rare génie savait déjà ce qu'est tenu de savoir un être venu au monde en qualité de prodige : la Totalité des connaissances humaines;

A vingt ans, *anno ætatis suæ vigesimo primo nondùm expleto,* ce pansophiste von der Brücke — *unicus est phenix!* — coiffait le bonnet professoral *Artium Medicarum cathedram ascendebat,* en l'illustrissime Université de Heidelberg, *in Rupertino doctrinarum percelebri emporio illo;* enseignant philosophiquement aux peuples la science

de purger ou de saigner d'après les phases de la lune, *Germanicas nationes Germanicè docens;*

A trente ans, le gymnasiatre von der Brücke devenait archiatre, archiatre préposé aux sacrées entrailles de S. A. S. Friderich IV (ligne Simmern) comte-palatin du Rhin, seigneur de Mosbach, Bochsberg, Simmern, Frankenthal, Heidelberg, Bretten, Ladenburg, Lidenfels, Gross Umstadt, Klein Umstadt; archidapifère et Prince-Électeur du Saint-Empire : — un noble souverain, vigoureux penseur, non moins vigoureux buveur, et qui avait bien changé jusqu'à trois fois son Dieu, l'adorant tour à tour à la luthérienne, à la catholique, puis à la luthérienne encore, suivant les scrupules de sa conscience et les variations de sa bourse : *Schlecht und Recht!*

Trop heureux von der Brücke, si, comprenant son bonheur, il eut appliqué son étude exclusive à contenter son maître, son Palatin : un Auguste vraiment magnifique!... Mais non! tous ces fils de Teutsch sont ainsi faits — pliant bas l'échine et levant haut la main pour mieux recevoir carolus, écus, ducatons; puis, quand ils ont poche pleine, mordant les doigts d'où est tombée l'aumône!... O Vaterland!!

Un soir, il était advenu qu'à la taverne du

Faisan doré, cet insigne Ponticus, ayant couronné, puis absorbé quatre pleins cratères, avait roulé sous la table... Or, durant son sommeil, le vieux Génie de la vieille Allemagne lui étant apparu, l'avait si bien touché de son aile, qu'en se réveillant Ponticus résolvait facilement le plus difficile des problèmes psycho-physiologiques : Ponticus connaissait le siége et l'habitacle de l'Ame humaine !

Le siége et l'habitacle de l'Ame humaine ! Quelle découverte !... Oui ; mais par les Nornes arbitres de la vie, quelle audace !... Car il faut savoir qu'en ce temps-là le péripatéticien Hermann Erhabenbergbewohner, Arminius Montanus Excelsior, affirmait avoir fait la même découverte : lui aussi, Monsieur Montanus, connaissait le siége et l'habitacle de l'Ame humaine.

« L'âme est cardiaque ; elle loge au cœur, » enseignait depuis vingt années ce premier archiatre de l'Altesse Palatine, ce recteur de l'Université de Heidelberg.

Et depuis vingt années, en le Schlos Palatin, en l'Université de Heidelberg, toutes les âmes étaient cardiaques... *Magister dixerat !*

Cardiaque, l'âme humaine ? *Doch halt !...* A hypothèse, hypothèse et demie ; à grand Allemand, Allemand plus grand encore ; à Jean Tet-

zel, Martin Luther — à Montanus, Ponticus!....

Donc, moins d'une heure après son réveil, Ponticus Secundus avait su composer méthode nouvelle, la synthétiser discursivement, la relever de lemmes, d'enthymèmes, d'épichérèmes, en ratiociner la zètétique par baralipton et baroco... L'âme humaine n'était plus cardiaque ; elle devenait cérébrale : elle abandonnait le cœur pour aller loger au cerveau.

Le cœur ou le cerveau? Terrible alternative pour les âmes des habitants du Palatinat! Bientôt Heidelberg entier, depuis la *Kanzlei* jusqu'au *Zeughaus*, le quartier Saint-Pierre comme le quartier Saint-Esprit, fut en proie aux horreurs de la guerre scientifique ; bientôt une haine violente, irréconciliable, armait les uns contre les autres Cérébraux et Cardiaques.... Tous les soirs, dans le Trink-saal du *Faisan doré*, transformée en *Auditorium Magnum*, le galénique Ponticus soupait et dogmatisait ; — tous les soirs, dans le Trink-saal du *Faisan argenté*, l'aristotélique Montanus soupait également, également dogmatisait... Puis, autour d'eux, disciples, écoliers, étudiants d'accourir : ici, Messieurs les Cœurs enflammés ; là, Messieurs les Crânes pensants : Messieurs les Philistins partout!... Et l'on argumentait, et l'on syllogisait, et l'on buvait.

— L'âme est cardiaque ! s'écriait Montanus ; car l'âme, c'est la vie ; or, la vie, c'est la chaleur du sang ; or, la chaleur du sang, ce sont les veines ; or, les veines sont l'essence même du cœur !

— Oui, oui... Mais les esprits vitaux ? répliquait le triomphant Ponticus : *Ecquid ?*... Les esprits vitaux, qu'en fais-tu, *nebulo triplex, infande carnifex, schnapphahn ?*

Chaque matin, sur les neuf heures, Arminius Montanus Excelsior gravissait le Schlos, et tout en inspectant la langue de l'Altesse Palatine, disait :

— Altesse ! le propre d'un État bien organisé est d'avoir une capitale, une capitale située à égale distance de ses frontières — Rome, Babylone, Heidelberg !... Or, le cœur tient le milieu du corps, *ergò*, l'âme a le cœur pour résidence, le cœur pour capitale !

Ainsi parlait Montanus, et l'Électeur archidapifère du Saint-Empire approuvait, inclinant la tête du côté gauche... Mais à dix heures, Ponticus à son tour gravissait le Schlos, tâtait le pouls sérénissime, et disait :

— Altesse ! le propre de la Puissance Royale est le trône, le trône qui s'élève au-dessus du sol, le trône qui vous rapproche, ô monarque, des cieux !... Or, le cerveau est le trône du corps hu-

main, *ergò*, l'âme est assise dans le cerveau, le cerveau son véritable trône.

Ainsi parlait Ponticus, et l'Électeur archidapifère du Saint-Empire approuvait encore, inclinant la tête du côté droit. Toutefois, devant promulguer son Hénotique, le sage Friderich se sentait perplexe ; il en perdait le manger, même le boire, et, dans la tristesse de son esprit, à peine trouvait-il plaisir maintenant à voir schlaguer ses dragons et ses reîtres.

Une situation aussi tendue devait se dénouer violemment : violemment elle se dénoua.

Il arriva donc en ces jours-là qu'une femme du quartier de *Münch* mit au monde, non sans louables efforts, un enfant orné de deux têtes... Un enfant ! était-ce bien un seul, un unique enfant? Telle fut la question que se posa la mère d'abord, le révérend doyen de *Hylig Geist* ensuite. Un seul cœur à la vérité, mais deux têtes! *Quid juris canonici?*... Deux âmes rationnelles, où simplement une âme? Le révérend doyen consulta saint Augustin, et saint Augustin consulté — Enchirid. c. 87. Epist. 63. *ad Vitalem* — répondit : « Deux âmes. » Donc deux baptêmes... et par deux fois l'eau sainte descendit sur les cerveaux de l'enfant dédoublé..... Les Cérébraux triomphaient !

Or. le soir même du jour où la double tête

avait reçu le premier des sacrements de joie, le victorieux Ponticus, entouré de ses fidèles satellites, Messieurs les Crânes pensants, faisait irruption dans l'*Auditorium Magnum* du péripatétique Montanus. Ce fut une mémorable bataille : coups d'arguments, coups de poing, coups de wiederkommen! Le-sang coula... Au matin, cinq corps mortels gisaient sur le carreau en l'honneur de l'âme immortelle.

Douze heures après ce conflit meurtrier, Friderich IV mandait en son Schlos, en sa chambre seigneuriale, par devers sa face, les chefs des belligérants. L'Altesse Palatine tenait Cour plénière. Elle avait en tête son bonnet d'hermine, en main sa boule d'or. Autour d'Elle siégeaient ministres et conseillers, les poliatres de ses bonnes villes, les archiatres de Sa bonne Personne. Devant Elle s'étalait sur une table le monstre à deux têtes, objet du litige.

— Argumentez d'abord, enjoignit sévèrement le Père des peuples du Palatinat ; ensuite, vous dissèquerez !

On argumenta.

Arminius Montanus Excelsior invoqua Parménidès, Diogène, Empédocle.

Aloysius Épiménidès Ponticus Secundus riposta par Straton, Érasistrate, Érophile, Galien. Il cita

le cas de Pallas, jaillissant tout armée de la tête de Jupiter...

Tels furent les topiques fournis par les profanes. Le Conseil ne trouva pas la démonstration suffisante.

On passa aux textes sacrés.

— Il est dit, allégua Montanus : « *Où est ton trésor, là est ton cœur.* » Et plus loin : « *La bouche parle suivant l'abondance du cœur.* » Et ailleurs : « *Quelles pensées mauvaises roulez-vous dans vos cœurs ?* »

Mais Ponticus s'écria :

— Il est écrit : « *Je verserai sur ta tête le trésor de mes grâces.* » Et plus loin : « *Qu'il soit rendu grâce à ta tête !* » Et ailleurs : « *Je t'instituerai le gardien de ma tête !* » ... Quoi ! poursuivit-il s'exaltant jusqu'à l'éloquence, j'ai déjà pour moi Hésiode, Pallas, Jupiter ! Il me faut plus encore : il me faut saint Paul... et j'ai saint Paul lui-même ! Le disciple de Gamaliel a dit : « *Le Christ est la tête de l'Église.* »

— Disséquez ! commanda péremptoirement le Palatin du Rhin.

On disséqua.

Les bistouris rencontrèrent un seul cœur.

— Une seule âme ! murmura Montanus ; *Me Herclè !* voilà qui est net !

Les bistouris mirent à nu deux cerveaux.

— Deux âmes ! exclama Ponticus. Νὴ τὸν Δία, voilà qui est lucide !!

C'était net, c'était lucide en effet.

Donc, une moitié du Conseil se déclara cardiaque, l'autre moitié cérébrale. Il fallut s'en remettre à l'infaillibilité du prince.

Alors Friderich le Sage, un jour plein, une pleine nuit, se mit à penser... Et lorsque de rechef, le soleil éclaira les châtaigneraies du Geissberg, le Salomon du Neckar, formula son arrêt. Un troisième grand Allemand venu de Rostock, médecin également, également philosophe, et de plus *Restitutor atque Restaurator in integrum* des doctrines d'Epicure, le lui avait inspiré.

« L'âme rationnelle ne logeait pas au cœur,
» moins encore au cerveau : l'âme rationnelle
» logeait dans l'estomac. »

Ainsi décida le sage Friderich. Le Conseil applaudit ; les peuples s'inclinèrent. Montanus se prosterna.

Plus fier, Ponticus sentit en son Moi subjectif gronder d'altières révoltes... Un soir, au *Faisan doré*, il engloutit coup sur coup six hanaps, et soudain, ce que la nature n'avait jamais pu faire, l'indignation le fit. De ce cerveau, siége d'une âme

rationnelle, jaillirent en un instant trois décades d'iambes archilochiens.

« Tu te crois un Périclès, osait dire Ponticus
» invectivant son prince, un Périclès à bonnet de
» fourrure : hélas ! tu n'es qu'un Machanidas, un
» Machanidas à tête d'âne !! »

La satire entière se poursuivait ainsi, empreinte d'une aménité, d'un esprit, d'un haut goût tout germaniques. Le sage Friderich voulut lire le factum, comprit qu'il était grec, se le fit traduire, en jugea les dangers... et bientôt Ponticus, descendu dans les oubliettes du Schlos, pouvait longuement méditer sur le périlleux plaisir d'insulter aux Majestés sereines...

Mais ces comtes Palatins du Rhin ont des trésors d'indulgence !

Un an après telle déconvenue, M. Epiménidès Aloysius Ponticus Secundus, ce grand Allemand méconnu du Vaterland, avait licence de transporter son génie à Dijon, en ce pays de France, l'habituel refuge de tous les grands Allemands méconnus.

Soleil coruscant, il se levait sur un nouveau monde!

II

IBANT OBSCURI.

Ce soir-là donc, vingt-quatre mai 1610, M. Louis von der Brücke fils, ce persécuté des rois et des princes, était rentré chez lui, dans l'asile de sa fortune, rue du Vertbois. Tout le jour, l'insigne anatomiste avait coupé, taillé, tranché; maintenant, il soupait. Son repas terminé, M. von der Brücke fils avait ajouté un chapitre nouveau à son *Misoïatron*, notable ouvrage, destiné à jeter de siècle en siècle un indélébile ridicule sur le nom de l'ignorant et servile Montanus. Enfin, content de sa journée, M. von der Brücke fils s'était résigné à goûter le sommeil. Mais quel sommeil!... Un sommeil savant, pesant, pédant — un sommeil germanique...

Deux coups heurtés à la porte de sa maison n'eurent pas le don de troubler le dormeur.. Séduit, capté par les mirages de ses doctes songes, Ponticus Secundus se voyait assis dans une chaire

de philosophie, loin de l'ingrate Allemagne, de la France imbécile, par delà les mers, au pays de Bretagne, en la cité d'Oxford, dans le collége de *Christ-Church* : il éblouissait un troisième monde!... Coiffé de la barrette carrée, Ponticus écoutait ses propres périodes latines ; il apercevait rangées autour de lui et l'élite des jeunes *noblemen* vêtus d'étoffe d'or, et la multitude des *scholars* drapés dans leurs robes de laine. Le beau rêve!...

Une tempête de coups ébranlant son logis, fit dresser le dormeur en sursaut. Ponticus courut à sa fenêtre. La pluie tombait sur la rue, et dans la rue, sous la pluie, se tenait un homme enveloppé d'un manteau.

— Ouvrez ! ouvrez ! mille noms du diable ! cria l'homme au manteau.

M. von der Brücke reconnut la voix de maître Crochard, qui pestait, jurait, sacrait... Maître Crochard ! Pourquoi donc, sans être aucunement bâtonné, cet huissier pestait-il, jurait-il, sacrait-il?...

M. von der Brücke, s'habillant à la hâte, descendit et ouvrit.

— Partons, morbleu ! partons vite ! s'écria l'audiencier ; Monseigneur vous réclame... Ah ! ah ! Il se passe d'étranges choses là-bas !

Là-bas?... L'esprit inductif de M. von der Brücke comprit qu'en la bouche d'un huissier, « là-bas »

signifiait le Palais. Fermant alors sa porte, il se mit en marche...

Et tous deux, perdus dans l'ombre, sous la pluie, sous le vent, ils allaient obscurs dans la nuit solitaire — M. Louis von der Brücke, le médecin philosophe, M. Jean-Baptiste Crochard, le premier des sergents à verge.

III

SORCIER!

Le docte von der Brücke n'avait point erré dans ses hypothèses : c'était bien au Palais que l'ordre de Monseigneur Bruslart mandait le savant homme.

Les abords de la Maison de Justice offraient en ce moment le spectacle d'une animation insolite. Malgré l'heure de la nuit, plusieurs carrosses stationnaient sur la place, et, pour se garer du froid, les laquais avaient allumé un grand feu. Rangée autour de la flamme, cette valetaille bouffonnait à plaisir, se gaussant et se gourmant ; aucuns même avaient dégaîné la rapière et s'estafiladaient en l'honneur de leurs maîtres. Plus loin, couchés contre les marches du parvis, divers personnages de mine sinistre dormaient le nez dans leurs manteaux. Des archers, des exempts, l'épée au poing, faisaient gravement sentinelle, tandis que le Prévôt de Maréchaussée marquait le pas tout en devisant avec son Lieutenant.

Sur un signe de l'huissier Crochard, un vantail fut entre-baillé, et M. von der Brücke entra.

Dans la première salle, la *salle de Saint-Louis,* à présent obscure et silencieuse, l'insigne anatomiste entrevit dans la pénombre plusieurs hommes de Justice entourant un prisonnier. Ce prisonnier portait soutane et habit de jésuite ; il avait les menottes aux mains, et se tenait assis sur la sellette, près laquelle s'était agenouillé le régicide Maréchal.

M. von der Brücke passa outre. Il traversa successivement les *Audiences Publiques* et la *Grand' Chambre.* Arrivé en cet endroit, l'huissier Crochard frappa discrètement à une petite porte ; cette petite porte s'ouvrit.

M. von der Brücke était dans la *salle de la Question.*

La salle de la Question était alors et fut longtemps encore une logette exiguë, donnant sur la salle même de la Grand'Chambre. Une simple cloison — barrière impuissante contre les cris, les hurlements, les imprécations des torturés, — la séparait du lieu où siégeait la Cour suprême. Aussi le Parlement avait-il maintes fois protesté contre un voisinage trop souvent fatal à la calme majesté de ses audiences...

L'étroit réduit regorgeait de monde. A la lueur des flambeaux, M. von der Brücke aperçut d'abord le Premier Président et les trois Commissaires instructeurs, Nicolas Bruslart, Claude Bretagne, Benoist Giroux. Ces Messieurs causaient à voix basse, en grande animation. Dans un coin de la pièce, le Procureur général Picardet se tenait debout, pâle et taciturne ; près de lui, assis sur deux escabelles, le greffier de la Cour, Joly, et le greffier du Parquet, Moutonnet, colligeaient ensemble leurs doubles procès-verbaux. Ponticus Secundus reconnut également et Monsieur Jean, dit *Tollard*, le maître-tourmenteur, et M. Philippe Barbonnet, le médecin ordinaire de la Question. Ce jeune M. Barbonnet agitait entre ses doigts un gobelet rempli de vin, tout en regardant maître Jean avec stupeur.

Au milieu de la chambre, sur la dalle maculée, gisait étendu le corps de Maréchal. Blême et rigide, les yeux fixes, les cheveux collés par la sueur, la bouche souillée par une écume sanglante, Pierre semblait n'être plus qu'un cadavre. Ses mains emprisonnées dans les grésillons pendaient à la corde d'estrapade; ses pieds chaussés des brodequins avaient été serrés jusqu'au troisième coin. La souffrance avait dû être atroce, car le buste du patient s'était tordu sur lui-même, alors que les

jambes maintenues par les planchettes demeuraient immobiles. Évidemment, Monsieur Jean, dit Tollard, était un bien habile homme.

Le Premier Président fit un pas vers Ponticus :

— Maître, lui dit-il, la Cour a besoin de votre science : un fait extraordinaire vient de se produire... Regardez!

Du doigt, Monsieur le Premier désignait le corps couché à terre. Ponticus tâta le pouls du supplicié, et, d'un ton doctoral :

— Le sujet est mort.

— Non ! répondit M. Barbonnet, le médecin ordinaire ; non, le sujet n'est qu'endormi.

— Greffier, commanda Monseigneur Bruslart, faites lecture à maître Ponticus de votre procès-verbal ; cette lecture lui apprendra ce qu'il doit savoir.

Le greffier Moutonnet quitta son escabelle, et, s'approchant de la lumière, commença d'une voix tremblante :

» *Du vingt-quatre mai seize cent dix, à la levée*
» *de la Cour, en la chambre de la Question :*

» *Par-devant Monsieur le Premier Président*
» *Denis Bruslart, Monsieur le Président Nicolas*
» *Bruslart, Messieurs les conseillers Claude Bre-*
» *tagne et Benoist Giroux, a été mandé Pierre Ma-*

» *réchal, accusé et convaincu d'avoir prémédité un*
» *parricide contre la personne du feu Roi; et, le*
» *serment de lui pris, exhorté de prévenir le tour-*
» *ment, et s'en rédimer par la reconnaissance de la*
» *vérité; qui l'avait induit, persuadé, fortifié à ce*
» *méchant acte, à qui il en avait communiqué*
» *et conféré :*

» *A gardé le silence.*

» *Attaché alors aux cordes destinées à la Ques-*
» *tion, et étant étendu à la renverse sur le banc à*
» *ce requis, les cordes attachées aux pieds et aux*
» *mains; au premier trait de corde,*

» *Interrogé qui lui avait donné conseil de tuer*
» *le feu roi :*

» *Ledit Maréchal s'est mis à rire;*

» *Qui étaient ses complices :*

» *A dit personne vivante;*

» *S'il connaissait le P. de Martincourt :*

» *A dit qu'il ne le connaissait.*

» *Avons fait donner le deuxième trait de corde.*

» *Interrogé s'il n'avait été longtemps ami et*
» *familier du P. de Martincourt :*

» *A répondu que l'excès des tourments le pour-*
» *rait faire calomnier et accuser l'innocent, mais*
» *qu'il rétractait d'avance les mensonges que lui*
» *arracherait la douleur.*

» *Avons fait donner le troisième trait de corde,*

» *et son corps ayant délaissé le banc sur lequel* » *il était étendu, ne portant plus que sur les* » *quatre membres liés, s'est écrié à haute voix* » *Maréchal :*

» — *Jésus! Jésus! ayez pitié de moi!*

» *Et incontinent est entré l'accusé en sueur* » *universelle; la parole lui a failli et il est tombé* » *en pâmoison.*

» *L'avons fait descendre, lui avons fait mettre* » *du vin à la bouche, et la parole revenant, avons* » *commencé la Question des brodequins.*

» *Et le premier coin mis :*

» *S'est écrié avec force qu'il ne parlerait pas.*

» *Mis le deuxième coin :*

» *Maréchal a insulté ses juges, disant :*

» — *Misérables! ne craignez-vous pas Dieu, vous* » *qui traitez ainsi la créature faite à son image?*

» *Mis le troisième coin :*

» *S'est mis Maréchal à trembler de tous ses* » *membres, a roulé des yeux hagards, a sué la* » *sueur de sang, et a crié :*

» — *Dieu! Dieu!... je vais parler...*

» *Et le greffier s'étant rapproché, Maréchal dit :*

» — *L'amour du Diable...*

» *Et soudain, au grand étonnement de tous,* » *n'a pu achever sa phrase et s'est endormi.* »

— Maître Ponticus, dit Monsieur le Premier, quand la lecture fut achevée; vous l'avez entendu: ce meurtrier, ce traître, ce parricide allait enfin parler; soudain sa bouche s'est tue, ses lèvres se sont serrées, il est tombé dans une incompréhensible stupeur... L'effrayant sommeil!... Nous l'avons piqué avec les aiguilles, brûlé au feu ardent, et il n'a rien senti!... Vit-il? Est-il mort?... Quoi! l'estrapade, le brodequin, les grésillons, la serviette, le moine du camp n'auront pas raison de ce taciturne!... Maître, la Cour fait appel à votre ingéniosité. Il faut que le dormeur s'éveille... il faut qu'il sente les gênes... il faut qu'il parle!

— Si nous risquions une tentative suprême? fit observer le médecin Barbonnet. Jean, mon ami Jean! encore de l'eau froide sur le patient! Moi, je vais m'efforcer de lui faire avaler du vin.

Ponticus Secundus haussa contemptueusement les épaules.

— Maître Barbonnet, c'est inutile! dit à son tour Monsieur le Premier. Dix fois déjà vous avez essayé ce remède habituel: dix fois, il n'a pu réussir.

— Essayons pourtant! continua l'obstiné Barbonnet. Ou je ne suis qu'un sot, ou cet homme a dû manger ce matin une énorme quantité de savon. On fait trafic dans nos prisons de certaine drogue,

mélange de savon et de stramoine, qui stupéfie les nerfs, paralyse le cerveau, engourdit la douleur.

— Maître Barbonnet!

— Monseigneur, je l'affirme; c'est d'ailleurs chose bien connue. Tout récemment, dans une des geôles de votre ressort, un misérable, un capitaine de voleurs, s'est endormi en plein jeu d'estrapade, et....

— Le grand François ?... Je sais, Monsieur... je sais... N'insistez pas, maître Barbonnet : l'espèce n'est pas la même !

Et tournant le dos au médecin ordinaire, le Premier Président jeta sur M. von der Brücke un regard anxieux.

Alors le grand Allemand se mit à sourire, et se croisant les bras :

— Plaise la Cour prendre soin qu'en dépit des Ordonnances, on questionne l'inculpé selon la méthode des Inquisiteurs.

— Des Inquisiteurs? demanda Monsieur le Premier.

— Oui, Monseigneur. Nous allons mettre à nu le prétendu cadavre, puis, nous lui raserons soigneusement les cheveux et la barbe... Allons! allons! monsieur Jean, à l'ouvrage! et... cherchons l'amulette !

— L'amulette? s'écria presque ricanant le jeune médecin Barbonnet.

— Oui, l'amulette, Monsieur! la *membranula phylacteriaca* de Sprengerus, l'*amolimentum characteristicum* de Grillandus!... Avez-vous lu Grillandus, Monsieur?... Non?... Eh bien, tant pis!... Vous autres français, vous ne saurez jamais lire...

Ayant ainsi tancé son présomptueux confrère, M. von der Brücke s'agenouilla près du corps de Maréchal, et, tout en aidant le tourmenteur Tollard, l'illustre Allemand parlait, gesticulait, dogmatisait.

— Débarrassons d'abord le sujet des brodequins et des grésillons. Ce sont d'ailleurs tortures par trop primitives, de simples jeux d'enfants... Est-ce fait?... Bien!... Maintenant, soulevez cette tête, monsieur Jean... Si la bouche ne veut pas s'ouvrir, brisez les dents... Oui, oui, nous saurons la trouver, l'*Abraxas*, l'*Abracadabra!*... Ah! Messeigneurs, j'ai vu à Ratisbonne des choses assurément extraordinaires; j'ai vu sur un bûcher huit hérétiques, huit relaps que le feu refusait obstinément de consumer. Le peuple criait au miracle! L'Inquisiteur de la Dépravation, un pieux et savant Dominicain, fit dépouiller ces maléfiques de leurs cilices, et on trouva sur eux, enfoncées entre la chair et la peau, huit amulettes qui éteignaient la flamme!...

Recte ! recte, monsieur Jean ! vous êtes parvenu à desceller ces lèvres : examinons de près la gorge et le palais... Rien ! je ne vois rien encore !... Toutefois, ne perdons pas courage... A Varel, Messeigneurs, à Varel en Kniphausen, j'ai fait condamner une femme... ah ! l'abominable femme !... Elle avait tissu dans ses vêtements un *bascanion*, un fil magique, un... Eh ! eh ! qu'est ceci ?... Mais je lui déchirai sa robe, comme je déchire cette soutane ; je mis à nu son épaule, comme je..... De la lumière !... de la lumière !!... Il s'agit bien vraiment d'une amulette à présent !... Ah ! *Jesu pie !* Messeigneurs, qu'ai-je vu ?

M. Jean, dit Tollard, approcha un des flambeaux.

— Là !... là ! continuait l'anatomiste ; regardez !... regardez !

Le Premier Président, les Commissaires instructeurs, le Procureur général se penchèrent tour à tour, et regardèrent. De son doigt étendu, M. von der Brücke leur désignait l'épaule de Maréchal, et, gravée sur cette épaule, une étroite cicatrice d'aspect étrange et mystérieux.

— Le signe de la Bête ! s'écria Ponticus d'une voix triomphante. *Der Teuffel !* le beau stigmate !... C'est à la fois la serre d'un épervier, la griffe d'un chat, la patte d'un lièvre, la main d'un bouffon !... *Sakrament ! Der Teuffel !* le beau stigmate !

Monsieur le Premier examina de rechef.

— En effet, dit-il; serre d'épervier, griffe de chat, patte de lièvre, main de bouffon!... Indices irréfragables!... Martinette a marqué cet homme!

— Sorcier !! opina le rapporteur Giroux. Sorcier et parricide ! Lèse-Majesté divine s'alliant à Lèse-Majesté humaine!... Ce prêtre détestable doit être dégradé sur le grand hourd, avant qu'on livre son corps maudit au bras séculier!

Le jeune médecin Barbonnet étudiait attentivement la cicatrice infernale.

— Est-ce bien la griffe de Martinette? essaya-t-il d'objecter timidement. J'avais déjà remarqué ce *sinus*; mais dans ma pratique, j'ai vu si souvent...

— C'est la griffe de Martinette! répliqua péremptoirement Ponticus; le signe de la Bête! le stigmate démoniaque! la tessère diabolique!... Autant de peuples, autant de noms... Je connais mes auteurs, Monsieur!... Charondas le décrit *stigma famosum imperfectissimè delineatum, prorsùs omnis expers sensus*... Nosseigneurs du Parlement le savent : dans les conventicules et synagogues sabbatiques, le sorcier se prosterne devant Belzébuth, et Belzébuth étend la main sur son féal. L'endroit qu'a touché cette main est pour jamais marqué; c'est le

baptême de la damnation!... Monsieur Jean, prêtez-moi une de vos aiguilles.

Le tourmenteur Jean prit dans un sac de cuir une tige acérée, longue de plusieurs pouces, et la présenta respectueusement.

— On égorge un enfant non baptisé, poursuivit von der Brücke en brandissant l'aiguille; on fait bouillir le sang du nouveau-né sur un rite magique; on enduit de ce philtre la cicatrice d'enfer, et la cicatrice devient insensible... Vous allez voir!

Se penchant sur le sujet, l'expérimentateur piqua le stigmate, et lentement fit pénétrer l'acier dans la chair. La forme humaine étendue sur la dalle demeura rigide, immobile. Ponticus retira l'aiguille : pas une goutte de sang ne sortit de la plaie.

— Cet homme, dit encore le grand Allemand, a reçu du démon le don de l'*insensibilité taciturne*. Le sorcier, vous le savez, Messeigneurs, le sorcier mis aux gênes ne peut parler, ne peut crier, ne peut pleurer. Au moindre signe de défaillance, le féroce Léviathan accourt, étrangle son suppôt et lui enlève l'âme...... Messeigneurs, la science se déclare impuissante; à l'Église seule de raviver ce cadavre! L'eau bénite sera plus efficace que vos brodequins; l'exorciste, plus habile que vos questionnaires!

— Huissier Crochard ! commanda le Premier Président; qu'on aille sur l'heure avertir le doyen archiprêtre de Notre-Dame!

— Hâtez-vous! reprit Ponticus baissant mystérieusement la voix, hâtez-vous ! Satan se voit découvert; il ne tardera guère à se venger! Je prévois des choses formidables... Avant une heure, cette étroite cicatrice va s'élargir; la griffe de Martinette prendra la forme d'une gueule menaçante ; cette gueule s'entr'ouvrira; une langue terrible en sortira, une langue qui crachera sur nous et le soufre et le feu!

— Mais hâtez-vous donc, huissier Crochard ! s'écria le chef de la Cour. Allez!... et prenez mon carrosse!

S'éloignant du démoniaque, Monsieur le Premier, les Commissaires enquêteurs, le Procureur général, les deux médecins, Jean le tourmenteur vinrent appuyer leur dos contre la muraille. Chacun se taisait. Seul, M. Barbonnet osa rompre le silence solennel :

— La griffe de Martinette? grommela-t-il; le signe de la Bête?... L'Esprit du Mal troublant l'ordre émanant de l'Esprit du Bien?... Pourtant de puissants génies, Erasme, Lavathère, Magius...

— Maître Barbonnet! fit en interrompant Monseigneur Bruslart; trève de libertinage! Gardez-

vous d'invoquer ici des sceptiques, des huguenots, des athées !... Les Livres Saints nous ont révélé la possession démoniaque ; les Pères de l'Église y ont universellement cru ; toujours nos Parlements l'ont impitoyablement poursuivie. Pareille croyance, j'imagine, n'est en rien contraire aux maximes de l'Église Gallicane ?

— Lisez le conseiller de Lancre ! dit à son tour dédaigneusement le conseiller Giroux.

— Lisez le président Bodin ! ajouta le président Bruslart fils.

Et Messire Picardet, sortant enfin de sa muette immobilité :

— Monsieur, lisez Papon !

IV

VADE RETRO!

La veillée se prolongea longtemps ainsi, morne d'abord et angoisseuse. L'orage, qui depuis la nuit tombée n'avait cessé de faire entendre au loin sa grande voix, se rapprochait plus éclatant et plus sonore; les coups de tonnerre se succédaient d'instant en instant, tandis que la pluie bruissait en cinglant la façade du Palais.

Debout et toujours adossés à la muraille, Présidents ou Commissaires, chacun écoutait, plein d'une vague terreur, résonner les menaces du ciel. Le docte von der Brücke cependant s'évertuait de son mieux à guérir ce malaise. Jamais l'insigne Allemand n'avait montré science plus pétillante. Ce savant homme, qui avait lu Grillandus, connaissait bien d'autres choses encore. Tour à tour, il raconta les qualités surprenantes de la pierre de Memphis, et les stupéfiantes vertus de la poudre de jaspe, mêlée à la moëlle du caméléon. Ces Mes-

sieurs de la Cour hochaient la tête avec bienveillance : maître Barbonnet commençait à admirer. Fier d'un tel succès, Ponticus poussa l'audace jusqu'à solliciter de Monsieur le Premier l'octroi gracieux d'un pendu — mais d'un pendu si nouveau pendu, que la *mousse usnée* n'aurait pas eu le temps de tapisser son crâne. Protecteur éclairé de la science, Monseigneur promit libéralement le pendu ; même il abandonna d'avance la dépouille du plus prochain suicidé de son ressort.

Ces agréables propos, d'autres semblables, aidèrent à passer une heure ou deux.

Enfin l'huissier Crochard vint avertir que les exorcistes étaient là. Presque aussitôt le chant des psaumes éveilla les échos du Palais.

Le président Nicolas Bruslart, le conseiller Bretagne, le conseiller Giroux sortirent et gagnèrent l'entrée de la Grand'Chambre. Là, l'Église et le Parlement échangèrent révérences, compliments, courtes harangues ; puis, le Parlement cédant gracieusement le pas, l'Église commença son défilé triomphal.

— « *In te, Domine, speravi ! non confundar* » *in æternum !* »

Et Messire l'archiprêtre de Notre-Dame se mit en marche...

Pour combattre son rude combat, le champion de Dieu avait endossé une sainte armure : l'aube, le camail, l'étole violette. Devant lui s'avançaient ses vicaires munis des remèdes de l'exorcisme ; derrière lui, deux pères capucins psalmodiaient, cagoule sur la face, cierge à la main.

Parvenue à la salle de la Question, la petite procession s'arrêta. Messire l'archiprêtre saisit un goupillon et par trois fois lança l'eau bénite, par trois fois fit sur lui-même le signe de la croix ; puis, ces salutaires précautions prises, curé, vicaires, capucins, président, conseillers, chacun entra.

Le sentiment de sa haute dignité n'avait pas permis à Monseigneur Bruslart de se porter à la rencontre d'un simple doyen de paroisse ; toutefois, à l'arrivée de l'exorciste, il s'inclina, fit un pas en avant, et montrant Pierre Maréchal :

— Messire, voici le possédé... et voici la marque.

Le curé de Notre-Dame regarda le stigmate.

— *Tessera diaboli!* dit-il avec assurance. Quoi ! sorcier et possédé à la fois ? Espèce rare, presque introuvable ! D'ordinaire, en son inconstance, le démon dédaigne ses propres suppôts : il préfère hanter des âmes plus innocentes... J'ai vu pourtant un cas semblable aux prisons de l'Inquisition, à

Dôle : la Mathurine Duvernois. Possédée, sorcière et loup-garou, elle avait dévoré quatre enfants. Les vénérables juges étaient dans un cruel embarras : la Mathurine avait-elle eu son libre arbitre ?... le Malin, au contraire, était-il seul coupable ?... Au reste, la femme fût brûlée.

— Il y a, fit observer Monseigneur Bruslart, gens plus détestables encore que sorciers loups-garous dévoreurs d'enfants : ce sont les fils lorsqu'ils veulent meurtrir leur père ; les sujets quand ils rêvent d'assassiner leur roi !

— *Infandum !* répliqua l'archiprêtre... Nous allons donc donner la chasse à la Bête !... Est-il nécessaire de lier le démoniaque ? Ces Messieurs de la Cour ne seront-ils pas épouvantés par ses hurlements, par ses convulsions ?... Non ?... Eh bien ! qu'on le laisse ainsi !... Pour moi, je ne crains rien : j'ai dompté tant de démons ! Voilà douze ans que Monsieur de Langres, mon évêque, me commet aux exorcismes !... En quelle langue Messeigneurs souhaitent-ils que Satan leur parle ? En hébreu ?... en grec ?... en latin ?... en français ?... en patois ?...

— En français, dit le Premier Président.

— En français ?... soit !

Sur l'indication du curé de Notre-Dame, maître Jean le Tollard et M. Barbonnet le médecin soulevèrent le corps inerte, et le maintinrent assis.

La cérémonie commença.

D'une voix lente, l'exorciste murmura d'abord ces prières mystérieuses, au rhythme desquelles les démons se tordent sur eux-mêmes, comme le fer ardent aux morsures de la tenaille. Il supplia en ses obsécrations « le Dieu Saint, Père Tout-Puissant, qui a voué aux éternelles flammes le Tyran-Apostat :

— « O Dieu ! répands ta terreur sur la Bête qui » extermine ta Vigne ; donne confiance à tes ser- » viteurs contre le plus inique des Dragons !... Va- » t-il se rire de toi ? va-t-il s'écrier, comme jadis » Pharaon : — Je ne le connais pas, ce Dieu, et » je garde Israël ! »

Le révérend archiprêtre saisit de nouveau son goupillon ; de nouveau, il aspergea d'eau bénite l'assemblée entière ; puis, étendant la main sur le possédé, et posant l'étole sur la tête immobile :
— « Le lion de la tribu de Juda a vaincu ; elle a » vaincu, la racine de David ! »

Un silence solennel régnait dans la salle. Chacun, serré par l'angoisse, prêtait l'œil aux premières convulsions, l'oreille aux prochains hurlements du démon. L'exorciste était parvenu au moment redoutable : il interpellait Satan lui-même :

— Esprit immonde, je t'ordonne !... Qui que tu sois, réponds ! Quel est ton nom ?

Le champion de Dieu se tut, attendant une réponse, et comme la réponse tardait :

— Ah ! tu veux céler ton nom ? Eh bien ! moi, le ministre du Christ, moi, son indigne serviteur, je saurai te l'arracher, ce nom !...... Es-tu l'un de ces Puissants du Mal, nés jadis pour le Bien, Création antérieure à toute Création, Esprit premier des Esprits dans chacun des Neuf Chœurs?...

Lucifer !

Belzébuth !

Léviathan !

Es-tu le Démon de la Nuit, un des quatorze grands Chiens rampants? Viens-tu, molosse immense, viens-tu le soir hurler ta rage et ta douleur autour des églises ou des cloîtres solitaires ?...

Sathiel !

Jana !

Onoscélidès !

Es-tu le Démon du Jour, le Démon qui parcourt les déserts de l'Asie ? La nuit, bête hideuse tu te couches accroupie sur la pierre des sépulcres damnés : quel vent du Midi t'a donc roulé dans ses tourbillons? quel souffle empesté t'a poussé jus-

qu'à nous?... Démon de la Concupiscence, Démon de la Luxure...

Ô Déber, est-ce toi?...

Réponds! réponds!... Es-tu l'un des Esprits du Feu, de l'Air ou de la Terre?... Veilles-tu sur les trésors enfouis?... Rampes-tu sous le sol?.. Vogues-tu sur les eaux?

Parle! par ma voix Dieu commande!... Parle! Prince des Captivités, Fauteur des Illusions, Elilim, Scédim, Larve, Lémure, Dragon!.......

L'objurgateur fit une pause nouvelle; il épiait un geste, un mouvement, un mot.. L'Ennemi sans doute allait obéir!... mais l'Ennemi n'obéissait pas...

La colère empourpra le front du vénérable archiprêtre :

— Le brasier!... qu'on approche le brasier! cria-t-il.

M. von der Brücke poussa le réchaud qui servait à rougir les instruments de torture. Le curé de Notre-Dame prit une pincée de soufre, plusieurs grains d'encens, et jeta le tout sur les charbons ardents. En même temps, un de ses vicaires lui présentait une feuille de papier; sur cette feuille étaient écrites cinq lettres : S. A. T. A. N.

— Maudit! Maudit! murmura frénétiquement

l'exorciste, voici un nom : le nom de ton chef, de ton maître, de ton roi !... Regarde : je le pose sur le brasier, dans le feu de soufre, dans le feu d'encens !... Que ces flammes te soient plus douloureuses que les flammes mêmes de l'éternel Abîme !... Et maintenant, tu vas parler, je pense !... Comment es-tu venu dans le corps de cet homme? Quel pacte, exprès ou tacite, a pu lier celui-ci — un prêtre du Dieu de pureté — à toi l'Impur, à toi l'Excrément du Ciel ?... S'est-il prosterné honteusement, pâle, tremblant, le front contre terre, le visage voilé de ses mains? Et toi, prenant en pitié tant de lâcheté, as-tu fait entendre ta voix redoutable, sans laisser voir ta face repoussante ?

Ou bien, dans son audace, étendant son manteau sur le sol, son manteau de vassal, ce damné a-t-il osé s'enfermer dans le cercle de flammes, dans le cercle dont la forme insulte à la Croix ?... O Maudit ! as-tu surgi devant ses yeux, sceptre à la main, couronne sur la tête ?... Et ce signe, ce stigmate hideux que ta griffe imprima sur cette épaule, est-il preuve de servage, preuve de mancipation ? Est-il l'ignoble parodie du saint baptême, la marque indélébile que ni les vers du cercueil, ni la pourriture du tombeau n'effaceront jamais plus ? Tache immonde! au jour de Colère, au jour de Jugement,

l'Antechrist te regardera pour reconnaître les siens !....

Parle-donc, Satan!... parle-donc!!

L'exorciste s'arrêta fort ému. L'un des Capucins ses acolytes s'était penché sur la tessère infernale, et l'œil jovial, la bouche en quine-mine, menaçait de son doigt levé la cicatrice diabolique.

— Grand Dieu! que faites-vous, mon Père?...

Et le curé de Notre-Dame saisit la main déjà prête à envoyer une nasarde.

— Ce que je fais, Messire?... Vous le voyez : je nargue, j'incague le Démon! Son orgueil...

Mais l'archiprêtre :

— Par le Christ éternel, cessez ce badinage !..... On ne plaisante pas avec le Serpent!... C'est chose pitoyable, mes révérends Pères, qu'il vous faille sans cesse faire ainsi les goguenards et les vantards !... Avez-vous oublié l'histoire du Dominicain? Voulez-vous de nouveau condamner le Malin à hanter les latrines d'un couvent?

Le Capucin connaissait sans doute cette terrible aventure, car il se releva pensif, et recula de quelques pas.

— Tenez, mon Père, poursuivit l'archiprêtre s'exaltant de plus en plus, voici comme on doit en user avec l'Immonde!

Et se penchant à son tour sur le muet cadavre, de son poing fermé le doyen de Notre-Dame souffleta le visage de marbre. La tête de Pierre Maréchal tomba en arrière et rebondit sur la dalle.

Soudain un même cri, cri de surprise et d'émoi, sortit de toutes les poitrines : le corps inanimé venait de bouger.

Lentement la tête se redressa, puis le buste ; les genoux se posèrent sur le sol : l'homme fit un effort : — il était debout !

Le conjurateur des Puissances tourna vers le Premier Président un œil anxieux; néanmoins, sans chercher à décliner le combat :

— « Je t'ordonne, reprit-il, Dragon antique, au » nom du Juge des vivants et des morts, au nom » de ton Créateur, le Créateur du Monde... »

Le possédé fit un pas vers la porte restée ouverte.

Chacun le contemplait avec stupeur.

Il avançait par saccades, semblable à l'automate que pousse un ressort, les membres rigides, les yeux fermés...

Par deux fois, maître Jean Tollard voulut lui barrer la route : — par deux fois, sans effort,

Pierre l'écarta, le courba jusqu'à terre et passa outre.

Le tourmenteur lança un blasphême, et se mit à la poursuite du sorcier d'Enfer.

— Laissez-le! laissez-le ! cria l'exorciste : le démon qui l'agite va choisir lui-même son refuge... Prenez un flambeau, et suivons-le !...

V

O MORT, RÉPONDS-MOI!

Les assistants quittèrent en désordre la chambre de la Question. Le curé de Notre-Dame marchait le premier, s'attachant en désespéré à son démoniaque, le pressant, le talonnant, le harcelant de la plus formidable des exécrations :

« — Écoute-moi, et tremble, Satan, ennemi de la Foi, — Fléau du genre humain — Conducteur de la mort — Ravisseur de la vie — Corrupteur de la justice — Racine du mal — Fomenteur des vices — Séducteur des hommes — Vendeur des nations — Incitateur de l'envie — Origine de l'avarice — Cause des désordres — Excitateur des douleurs !... »

Et à chaque épithète, le goupillon de jouer, l'eau bénite de pleuvoir !

Mais insensible aux invectives, Pierre Maréchal allait, allait toujours, d'un pas métrique, égal, régulier.

C'était chose sinistre et grotesque à voir — ce mort subitement ravivé, traversant impassible les hautes salles silencieuses, et pêle-mêle derrière lui, étraquant sa piste, prêtres, juges, bourreaux...

L'homme avait déjà franchi la Grand'Chambre dans toute sa longueur.

En ce moment la nature sembla vouloir à tant de terreurs ajouter une terreur nouvelle. L'orage qui grondait sourdement au loin s'abattit sur la ville; secoué par les rafales, le Palais parut trembler jusque dans ses fondements; la bise s'engouffrait gémissante dans les corridors sans fin; les vitres grinçaient fouettées, flagellées par la pluie...

Tout à coup un éclair jaillit, illuminant l'horreur de cette male-nuit: — brusquement la foudre éclata.

A ce choc, comme poussée par une invisible main, la porte des Audiences publiques s'ouvrit à deux battants.

Un étrange spectacle s'offrit à tous les yeux.

Dans la vaste salle, subitement éclairée, les flambeaux montrèrent le P. de Martincourt, debout, la tête haute, le visage terrible, les deux bras jetés en avant. Muet et impassible au milieu du grand fracas de la nature, cet homme étendait ses mains captives comme s'il eût voulu diriger la tourmente,

comme s'il eût commandé à la tempête de mugir ou de se taire...

Chacun, à cet aspect, fit halte ; chacun attendit avec effroi.

— A genoux! ordonna brièvement la voix du Provincial.

Un cri aigu répondit à cette voix ; le démoniaque s'arrêta et se prit à frissonner de tous ses membres.

— Voyez! voyez! répétait Ponticus ; l'eau bénite a pénétré sa chair ; l'eau bénite le brûle... Il est vaincu! il est vaincu, l'Ennemi superbe!... *Vicimus*!!

Le possédé avait fait un bond en arrière, et frémissant, s'agitait, se débattait. On eût dit une bête féroce sous l'œil d'un impitoyable dompteur... Enfin, tombant à genoux, lentement, lentement, il rampa jusqu'aux pieds du Provincial.

Celui-ci lui posa son talon sur la tête.

Pendant quelques instants, le P. de Martincourt regarda fixement cette Justice humaine et cette Justice divine aux abois.

— Mon père, disait l'exorciste, vous êtes sans doute plus saint que nous aux yeux de l'Éternel : un signe de votre main fait courber les Démons... A vous donc de parler au nom du Dieu vivant!

Mais le Provincial, sans lui répondre :

— O hommes ! hommes puissants devant l'homme !... Quoi ! vous semblez stupéfaits, parce que l'âme qui habite le corps que voici n'a pas daigné palpiter au toucher de la gêne!... En vérité, Messieurs, c'est grand'pitié que l'impalpable substance se soit refusée à sentir l'aiguillon de votre fer, la brûlure de votre feu!... Parmi vous cependant, je reconnais des savants selon la science humaine, médecins dont il est écrit : « Guéris-toi toi-même!... » Eh bien! qu'ils ordonnent à l'œil qui ne voit plus de voir, à l'oreille qui n'entend plus d'entendre!

Le docteur von der Brücke baissa le front. Le jeune M. Barbonnet ne souffla mot.

— Monsieur!!... essaya de dire le Premier Président.

D'un geste, le Provincial lui coupa la parole :

— Vos archers, vos exempts, Monseigneur, sont venus dans la nuit; ils ont heurté à ma porte et ma porte s'est ouverte; ils ont demandé le vieillard et le vieillard s'est offert à eux; ils l'ont traîné devant votre face; le voici : que réclamez-vous de lui?

Monsieur le Premier réprima un mouvement de colère, et désignant du doigt Maréchal toujours prosterné :

— Puisque Dieu, Monsieur, vous donne sur cet

homme si merveilleux pouvoir, commandez!... Que cet homme parle!

Le P. de Martincourt secoua la tête :

— Dieu seul, Monseigneur, a le pouvoir de soulever le linceul de Lazare ! Moi, un pécheur misérable... moi, sous le coup de votre décret... moi, accusé de meurtre, d'homicide...

Le Procureur général s'approcha vivement :

— Mon père ! mon père! — de ses mains il pressait les deux mains garrottées — par pitié, achevez le miracle!... Que cet homme, cause de votre martyre, devienne l'artisan de votre gloire!... Il y va de votre salut, du salut de la vénérable Compagnie tout entière...

Le Provincial se dégagea de l'ardente étreinte :

— En vérité, Monsieur le Procureur général!... en vérité, on daignera mettre en balance le témoignage que Dieu veut porter lui-même avec le témoignage d'une fille de rien, d'une comédienne, d'une infâme?... Qu'on me débarrasse de ces entraves!

Sur un signe du Premier Président, maître Jean Tollard enleva les menottes. L'archiprêtre de Notre-Dame dépouilla le surplis et l'étole, puis les présenta respectueusement au nouvel athlète de Dieu. Mais celui-ci écarta la sainte armure, et se jetant à deux genoux :

— La victoire! la victoire, Seigneur!!... et qu'ensuite ton bras s'abatte implacable, selon ta Justice et selon mes œuvres!

Ainsi parla le révérend Jésuite. Alors, se redressant, il étendit la main sur le possédé, et d'une voix dure, impérieuse, menaçante :

— O mort! je le veux : parle!... parle-moi!!

VI

LA BIEN-AIMÉE.

O mort! je le veux : parle!... parle-moi!!...

La face du cadavre interpellé se contracta; tour à tour la douleur, la colère, l'épouvante posèrent leur masque sur ce visage; bientôt le sang colora de teintes rosées la pâle figure; la poitrine se souleva, s'abaissa sans effort; les lèvres s'entr'ouvrirent prêtes à parler.

C'était un miracle, un étrange miracle : le trépassé revenait à la vie.

— *Responde, mortue!*

Le mort répondit.

« — Là-bas... là-bas... vers le jour levant...
» baignée par les lourdes vagues d'une mer immo-
» bile, je vois une ville qui dresse ses murailles,
» blanches sous un ciel toujours bleu..... De toutes

» parts, des hommes armés l'environnent, des
» hommes vêtus de mailles, coiffés du turban. A
» l'Orient comme à l'Occident, au Nord et au Midi,
» leurs tentes surmontées du croissant sont plan-
» tées dans la plaine poudreuse; les kandjars et
» les lances brillent au soleil; les trompettes son-
» nent, les chevaux hennissent — les Croyants se
» massent pour le combat!... Et là-bas, dans la
» cité en détresse, rongé par la maladie, exténué par
» la faim, un peuple entier est en prières, atten-
» dant l'heure où le cimeterre fauchera dans le
» sang... O Dieu du Calvaire, Christ de Bethléem!
» c'est ta dernière ville qu'ils te vont prendre!...
» Sauve ton peuple, car la mort est sur lui!....

» .....La nuit est venue. Au lever de l'aurore,
» l'assaut!

» Dans une salle basse, écrasée, pliant sous le
» faix du donjon, un homme est assis, farouche et
» soucieux. Un manteau blanc recouvre son har-
» nois; sur son épaule s'étale la croix rouge, la
» croix du Temple. Pourquoi donc se tient-il,
» celui-ci, loin du péril? Que n'a-t-il suivi ses
» frères décidés à mourir?..... Il est seul; et pour-
» tant ses lèvres ont remué; dans le silence, sa
» voix s'est fait entendre. A qui peuvent s'adresser
» les supplications de sa bouche? à qui......... Mais
» dans l'ombre une voix a répondu à sa voix... Oh

» l'immonde idole, qui parle ainsi le parler de
» l'homme! Ses cheveux ont l'éclat de l'or, sa
» barbe reluit comme l'argent, ses yeux lancent
» des flammes plus sinistres que les feux de l'En-
» fer... Baphomet!!... le Templier implore Ba-
» phomet!!

» — Sauve ce peuple qui va périr!.. Je le veux!
» je l'ordonne! Le pacte signé sur le sépulcre du
» Dieu crucifié t'a donné à moi comme esclave...
» Sauve ce peuple! Obéis; je commande!

» — Non, non! ce peuple et toi, vous périrez
» demain dans votre iniquité! Il plaît à l'esclave
» de se poser en maître; il lui plaît que le maître
» devienne l'esclave!... Le pacte? Insensé! où sont
» les témoins pour l'attester, ce pacte?... Ose donc
» invoquer l'Eloha, pour qu'il le fasse respecter!

» — Sauve ce peuple! Et de nouveau j'irai sur
» la montagne; j'étendrai mon manteau sous tes
» pieds, je courberai mon front dans la poussière
» et je t'adorerai pour le Roi du Monde!

» — Non! non!... Ton hommage aujourd'hui
» m'importune... il m'en faut d'autres!... Tu as
» été pesé et trouvé trop léger; tu as été jugé, et
» tu es condamné!... Demain, nous nous verrons
» face à face : ce ne sera pas sur la montagne!

» — Pitié, pitié!.. Frappe ce peuple, si tel est
» ton vouloir; mais moi, laisse-moi vivre!... O

» Maudit, écoute! Là, derrière cette muraille, j'ai
» caché une femme, une fille de Dieu qui, m'aimant
» jusqu'au sacrilége, a quitté son couvent pour me
» suivre. En ce moment, elle agonise, elle meurt!
» en ce moment elle se repent!... Un prêtre va
» venir, qui peut encore sauver cette âme! Eh
» bien! cette âme... ô Maudit, la veux-tu? Je te la
» donne!... Parle! j'écarte le prêtre, et la femme
» expire sans sacrements, sans prières... Oui?...
» oui?... tu acceptes?... Prends-la donc! Elle, toute
» sa race, toute la mienne, nous serons tes liges,
» tes féaux d'âge en âge!... Prends-la... mais, ô
» Maudit, que demain je vive!!

» ... Ah!!... une porte s'est ouverte... La femme
» vient d'entrer en chancelant : elle a tout en-
» tendu!... Immobile, elle regarde en silence celui
» qui l'a vendue. Que de colère dans son œil noir!
» Que d'indignation sur sa lèvre tremblante!...
» Hé quoi? une larme a coulé de sa paupière...
» ses mains se joignent, se tendent vers le ciel...
» elle va prier... Oh le misérable!! il l'a frappée,
» frappée au cœur, avant qu'un seul mot ait pu
» monter vers le Dieu qui pardonne!.....

» Maintenant l'œuvre est consommée!... L'ombre
» s'épaissit; tout devient confus, vague, sans cou-
» leur... Pourtant je l'entrevois encore, gisant à
» terre, couchée dans son voile blanc. Ses che-

» veux blonds sont épandus sur ses épaules; son
» œil me fixe morne, hagard, réflétant l'épouvante
» de l'Enfer, les angoisses de la damnation...

» La nuit m'enveloppe plus épaisse...

» Rien!... je ne vois plus rien! »

L'extatique parleur s'interrompit. Épuisé sans doute par un si long effort, il semblait vouloir rentrer dans son premier sommeil. De nouveau la voix du P. de Martincourt l'interpella brutalement :

— Quoi? tu ne vois plus rien?... Tu mens, je le sais... Allons! regarde mieux!... Il faut, il faut que tu voies encore!

Et du doigt le Provincial toucha le front couvert de sueur.

A ce contact, tel qu'un enfant craintif sous la férule du maître, le Voyant secoua sa torpeur passagère. Il reprit :

— « La nuit... toujours autour de moi la nuit,
» profonde, impénétrable... L'année chasse l'an-
» née, les siècles accomplis tombent un à un dans
» l'éternité... Chaque heure, chaque minute, cha-
» que instant, un soupir se fait entendre, une vie
» s'éteint, une âme s'envole... Oh! que de pous-
» sière humaine mêlée à ce sol foulé par nos pas!

» Que d'âmes voltigeant près de nous, mystérieuses
» compagnes, essaims flottant dans l'espace, invi-
» sibles et muets !...
» Ah !!..... Je vois !...

» Mes yeux, à la clarté d'un flambeau, aperçoi-
» vent une chambre, humble et modeste séjour...
» Quelle sinistre solitude en la pauvre demeure !
» Sur un lit, une femme aux cheveux blancs est
» étendue, qui semble dormir... Oui, elle dort...
» elle dort ainsi depuis deux nuits ce sommeil sans
» réveil que nous dormirons tous... Dieu ! Dieu !!
» le visage de ma mère !!!... Et moi, depuis deux
» nuits, et je prie et je pleure, stupide, inerte,
» anéanti... Que la veillée des morts est longue,
» et pourtant qu'elle est courte ! Allez, oh ! plus len-
» tement allez, heures trop rapides ! Laissez-moi
» goûter, laissez-moi épuiser l'âpre bonheur de
» mon désespoir !... car demain, chère dépouille,
» dès l'aube naissante ils vont venir, hélas !
» pour te prendre à moi — pour te donner au
» tombeau !

» Qui donc s'est assis au chevet de la morte ? La
» porte de la chambre est cependant restée close ;
» mon oreille attentive n'a perçu le bruit d'aucun
» pas... Une femme !... Dieudonnée, sans doute ?
» Pauvre fille, comme moi tu perds une mère, la
» mère qui recueillit ton abandon, et abrita ton

» dénuement... Mais non! Ce n'est point toi, ma
» Dieudonnée...

» La femme écarte en souriant son voile; elle me
» regarde, et, palpitant, je courbe la tête... Quelle
» étrange et lugubre beauté!... Qui donc es-tu, toi
» qui viens me visiter ainsi à l'heure de mon isole-
» ment et de ma désolation? Où donc ai-je aperçu
» la pâleur de ton front? où donc, l'éclair scintil-
» lant de tes yeux? A ton aspect, le sang s'est
» glacé dans mes veines; mon cœur défaillant a
» cessé de battre; une angoisse douloureuse a sus-
» pendu ma vie... Quoi! entrevue à peine et déjà
» tant aimée!... Oh! ne me quitte pas si tôt! Reste,
» toi qui ne pleures pas, reste auprès de celui qui
» pleure!... Taciturne, tu te tiens maintenant au
» seuil de la porte; tu m'invites à te suivre. Un
» pouvoir inconnu m'entraîne derrière toi... Je ne
» veux pas, je ne... Non! mes pas s'attachent à tes
» pas... Aie pitié!... Si pour toi j'abandonne la
» morte, quelle voix murmurera sur elle les prières
» suprêmes? quelles mains confieront à la terre la
» délaissée?...

» Va! tu es sans pitié... Ton bras m'a soulevé
» dans l'espace; l'un à l'autre enlacés, nous
» fuyons, nous glissons, nous volons, pareils au
» tourbillon d'automne. Déjà sans doute, et l'église
» et sa haute tour ne sont plus à l'horizon qu'une

» brume lointaine... Oh! permets-moi de tourner » la tête ; laisse-moi jeter un dernier regard sur le » toit de celle que je ne dois pas revoir ; laisse-moi... » Non! non! dans ce rapide instant, tu n'aurais, » brouillard léger, qu'à t'évanouir! Mon œil peut-» être ne te retrouverait point!... Et toujours nous » allons plus loin, encore plus loin... Ton pied ne » frôle pas la terre ; l'herbe des champs ne garde » point ta trace... et devant toi cependant, les » grands arbres écartent leurs branchages, les » taillis s'abaissent comme courbés par la bise de » l'hiver... Qui donc es-tu? qui donc es-tu?

» Arrêtons-nous ! Haletant, je ne puis te suivre... » Quel mystérieux silence dans cette clairière dé-» serte! Vois: la forêt nous enveloppe, pleine d'om-» bres et de terreurs. Tout se tait. Le chêne étend » vers nous ses rameaux immobiles ; la feuille » même du tremble a cessé de frissonner au vent. » Vois : la lune verse sur nos fronts ses rayons les » plus doux! Viens, ô ma bien-aimée, et que ce lit » de bruyère nous soit une couche nuptiale!... Ah! » comme un dard aigu, une pensée m'a traversé » le cœur... Et Dieudonnée?... Oh! ne tourne pas » ainsi ton œil courroucé vers mon œil éperdu... » Tu le veux?... eh bien! que ce souvenir de-» vienne pour moi le passé sans retour! Qu'impor-» tent les larmes de celle qui pleure à celui qui a

» trouvé le sourire?... Oui, qui que tu sois, je » t'aime et je t'appartiens! Mes mains brûlantes » étreignent ta main glacée; ma tête s'incline sur » ton épaule... Va : mon cœur est libre de lâches » désirs, d'appétits de la terre. Perdus dans le vaste » silence de cette nuit enchantée, goûtons tous deux » le grand amour, le grand bonheur, le grand » repos !

» O solitude! ô profonde paix! ivresse de mes » sens, ravissement de mon cœur!... Quels eni- » vrants parfums s'exhalent de ces bois! Le vent » s'élève et vient rafraîchir mon visage; le feuillage » sonore a parlé : la forêt nous envoie une har- » monie étrange... A nos pieds, dans la vallée, le » ruisseau chante sur la grève; caché sous les » hautes herbes le grillon fait entendre son cri mé- » lancolique... et la voix d'une cloche lointaine a » passé jusqu'à mon oreille...... O! bien-aimée, la » Nature entière célèbre nos fiançailles!...

» .... Maintenant le vent siffle et gémit; l'ou- » ragan courbe les bouleaux frémissants; les sapins » se tordent comme des roseaux!... Écoute!... Le » bois se remplit de clameurs menaçantes... dans » la vallée, le torrent mugit tumultueux... près » de nous, la cloche redouble son glas déses- » péré!... Qu'ai-je vu?... Poussée par la rafale, une » nuée immense s'avance en tourbillon; tour à tour

» elle rase le sol ou plane dans les airs : on dirait
» un vol de corbeaux se hâtant vers la curée...
» Fuyons ! oh ! fuyons !!... Non : l'effroi me serre
» le cœur, la terreur me cloue sur place, l'épou-
» vante............

» ....Le Sabbat ! le Sabbat !!..............

» ... La forêt s'est éclairée; chaque arbre prend
» une forme humaine; de chaque bruyère se déta-
» che un être hideux !... Démons des nuits, sorcières
» d'enfer, ils s'étreignent l'un l'autre, et chassés,
» flagellés par la bise, ils s'élèvent, retombent,
» s'élèvent encore, sans répit et sans trève !... O les
» horribles cris, les atroces blasphèmes !... Est-ce
» ainsi que savent rire les damnés ?

» Quel est celui-là qui vient de surgir au centre
» de la clairière ? Triste, plein de mélancolie, il est
» assis sur un trône d'ébène... Mais son doigt fait
» un signe, et soudain tout s'arrête. Le vent ne
» tord plus les grands arbres, le ruisseau s'écoule
» sans fracas, la cloche interrompt son chant funé-
» raire : — l'affreux tourbillon s'abat sur le sol...
» Qui donc est-il, celui auquel obéit ainsi l'Enfer ?

» Lui !!... c'est Lui !!... et je suis devant sa face !
» O terreur ! son œil s'est abaissé sur moi. Il com-
» mande, Il ordonne, Il veut que je m'approche !...
» Non ! non ! je n'irai pas, je... Quoi ! maudite trop
» aimée, tu me saisis par la main, et tu m'en-

» traînes... Un baiser de toi?... mes genoux flé-
» chissent... mon front se penche... me voici pros-
» terné... Atroce douleur! de sa main Il m'a tou-
» ché l'épaule : tels qu'un fer chaud, ses ongles
» m'ont brûlé les chairs, m'ont pénétré les os!...
» Je t'ai donc perdue, ô mon âme immortelle! Je
» suis à Lui! je suis damné!!

» L'effroyable orgie! les infâmes baisers! les
» accouplements immondes!... Verse-moi ce vin,
» maudite! verse, te dis-je! Qu'aux clartés bleuâ-
» tres des brasiers de soufre, l'ivresse me gagne,
» l'ivresse me possède, l'ivresse me fasse oublier
» ce que je suis désormais, hélas!... et ce que
» j'aime!... O mon âme immortelle, je t'ai donc
» perdue!... Du vin! encore du vin!... Hah!!... ce
» couteau... laisse-moi prendre ce couteau!... De-
» main, je partirai; je marcherai longtemps; j'irai
» jusque dans sa ville tuer le tyran, l'héritier d'Hé-
» rode, le Bourbon! Ses soldats, ses bourreaux me
» prendront; ils coucheront mon corps sur la roue,
» ils attelleront les chevaux à mes membres; je
» souffrirai toutes les tortures humaines : — mais
» peut-être sauverai-je mon âme?..... peut-être
» aussi la tienne... bien-aimée!... Sois-moi pro-
» pice, ô Dieu éternel! Pieux Jésus..... Ciel!
» quelle épouvantable clameur!... La nuée s'est dé-
» chirée... un éclair brille... la foudre tombe à

» mes pieds... je suis renversé sur le sol ! !.......

» Où donc étais-je ?... Quoi ! rien ? plus rien ?
» Vision, mirage, fantômes : tout s'est évanoui !...
» Déjà l'aube naissante blanchit les hautes cîmes ;
» déjà la voix matinale du coq arrive jusqu'à moi...
» Partons !... O mon cœur, garde bien ton secret !
» Et toi, reste sur ma poitrine, ô couteau volé à
» l'Enfer, instrument de mon rachat, gage su-
» prême de notre délivrance ! »

Le P. de Martincourt leva son doigt étendu sur le front du démoniaque. Alors, les lèvres qui parlaient se turent et la tête retomba en arrière : l'amant de la damnée reprit le cours de son pesant sommeil.

Le Provincial fit un pas vers le Premier Président, et regardant en face le vieillard ému :

« — Demain, je partirai, dit-il d'un ton solennel ; je marcherai longtemps ; j'irai jusque dans sa ville tuer le tyran, l'héritier d'Hérode, le Bourbon !...

Peut-être ainsi sauverai-je mon âme?... peut-être la tienne... bien-aimée ! »

Monseigneur Bruslart paraissait confus. Pour la première fois, il s'inclina devant le Jésuite, et d'une voix contrainte :

— Mon père, l'antique adage est vrai : « *Errare humanum est.* » Les Héliastes eux-mêmes, ces Juges présidiaux d'Athènes, ont bien condamné Socrate !... Mon père, vous êtes libre.

Le Procureur général Picardet se pencha jusqu'à l'oreille du saint vainqueur :

— *Pater, peccavi!* murmura-t-il; puis, se relevant et s'adressant aux Conseillers-commissaires :

— Plaise la Cour ordonner qu'on applique la loi « *Si quis alicui* » à l'infâme calomniatrice, à la fille Dieudonnée.

LIVRE SEPTIÈME

MALEDICTUS
MALEFICUS, MALEFICIATUS.

I

LE LANCER.

La nuit touchait presque à son terme, quand le P. de Martincourt sortit, libre enfin, de ces hautes salles où deux heures auparavant il était entré captif. Monseigneur Bruslart et le Procureur général avaient voulu l'accompagner jusqu'au seuil de la dernière porte. La pluie continuait à tomber, mais le vent s'apaisait par degrés, et l'orage ne faisait plus entendre que de lointaines colères. La place du Palais s'étendait déserte; l'ouragan, en éteignant les feux, avait dispersé laquais ou soldats, et rendu au carrefour sa solitude coutumière.

— Mon révérend Père, dit le Premier Président, la ville en cet instant est un cloaque : veuillez attendre; on va vous quérir un carrosse.

Le Jésuite s'inclina :

— L'écarlate et l'hermine, Monseigneur, peuvent craindre les souillures de la boue : l'humble robe de laine n'a point d'aussi poignants soucis.

— Mon Père, dit à son tour M. Picardet, vous ne sauriez vous aventurer seul à pareille heure ; les rues de notre cité sont peu sûres et...

Le P. de Martincourt avait déjà descendu les premières marches du parvis. Il s'arrêta, et jetant un regard altier sur le donneur d'avis :

— *Omnia mecum porto*, Monsieur le Procureur général. Un pauvre religieux ne redoute guère les rôdeurs de nuit : pour toute richesse, il n'a que l'indigence du Christ; pour tous ennemis, les ennemis de son Dieu.

Il ramena sur sa poitrine le pan de son manteau, salua et se mit en route.

— Le superbe! grommela Monseigneur Bruslart.

Un ricanement moqueur fit tourner la tête au vieux Président... Un homme en haillons venait de se détacher de la muraille, et s'élançait plein d'une ardeur étrange sur la trace du Provincial.

— C'est Jacques! c'est la Vipère! dit le Procureur général à Monsieur le Premier. Vous voyez le plus habile, le plus madré des limiers de ma police. Il tient à honneur sans doute de flairer et de

suivre le révérend Recteur... Mes hommes, Monseigneur, sont gens de zèle.

Pendant quelque temps les deux magistrats observèrent les allures bizarres du limier de police. Il se glissait le long des maisons closes, faisait brusquement halte, puis brusquement reprenait sa course.

Enfin, toujours à distance du Provincial, Jacques s'enfonça plus avant dans l'ombre et disparut.

II

A QUOI BON T'ENFUIR DE DEVANT LE LION...

La nuit était profonde, sinistre, sépulcrale. La pluie tombait glacée ; le vent sifflait en gémissant.....

Le Jésuite s'éloignait d'un pied rapide... Quand il eut franchi la place du Palais, quand il se fut engagé dans les ruelles obscures, il sentit son cœur se serrer, sa chair frémir. Lui, tout à l'heure si hautain, à la clarté des flambeaux, sous le regard des hommes, se voyant seul à présent, il tremblait devant les ténèbres.

— Orgueilleux ! murmurait-il ; retourne en arrière ! Tu as fait pacte avec Dieu, pacte jusqu'au lever du jour... et le lever du jour est proche !

Cependant, il allait, il allait.......

Mais un incompréhensible malaise alourdissait son corps, retardait sa marche : Actéon de Martincourt avait peur.

De carrefours en carrefours, de quartiers en

quartiers, le vieillard avait parcouru les deux tiers de sa route. Quelques ruelles encore... Soudain, il s'arrêta et prêta l'oreille.

Un bruit de pas résonnait sourdement, au loin, dans le silence.

Le Provincial prit une allure plus hâtée — derrière lui le bruit des pas devint plus distinct. On le suivait... Haletant, le Provincial tourna la tête — dans le chemin désert, malgré l'épais brouillard, il entrevit un homme qui s'acharnait à sa piste... Le Provincial se mit à courir — l'homme se mit à courir à son tour... Plein d'angoisse, le P. de Martincourt jeta un regard de détresse autour de lui : toutes les portes étaient closes ; pas une lumière ne brillait aux fenêtres. Heurter à une maison, quérir du secours... le fugitif n'osait. Un seul moment — et il était atteint, il était perdu peut-être !.....

Maintenant, cet errant de la nuit courait, volait au hasard. Et les rues se croisaient, s'entre'croisaient, s'étendant toujours, toujours plus longues !... Enfin, le vieux recteur poussa un cri de joie... Là... devant lui... c'était son couvent bien-aimé... c'était le salut... c'était la vie !!

D'un bond désespéré, il s'élança contre la porte.

Il s'élança... Mais, presque aussitôt, un blasphème retentit dans la nuit : le Jésuite venait de glisser

sur le pavé fangeux; de toute sa hauteur, il était tombé sur le sol.

— Père Doria! Père Doria! cria-t-il, essayant de se relever.

Au même instant, une main le saisit à la gorge et le renversa dans la boue. Le P. de Martincourt regarda l'agresseur, et avec une clameur terrible :

— Jacques Le Lion!!

— Oui, Jacques Le Lion! répondit une voix railleuse. Je le savais ; tu as bonne mémoire : voilà pourtant vingt-trois années que tu ne m'as pas vu d'aussi près!

— Jacques Le Lion! bégaya le vieillard dont les dents claquaient d'épouvante.

— Oui, oui, Jacques Le Lion, répondit encore la voix; le clerc que tu as fouaillé comme un chien, l'homme que tu as enfermé vivant dans une tombe, le père dont tu as volé la fille!

— Que me veux-tu? demanda le Provincial cherchant à rassembler ses forces.

— Te tuer.

Et relevant la main, Jacques arracha de sa ceinture un long couteau à la pointe effilée.

Le Jésuite profita de ce répit. Il se dégagea vivement et se rua contre la porte toujours close :

— Père Doria! Père Doria!!... C'est moi! c'est moi! Ouvrez!...

Le misérable heurtait du poing, heurtait du pied, heurtait de la tête.

— Il ne t'ouvrira pas, fit Jacques Le Lion qui de nouveau renversa le Provincial et le tint cloué contre la muraille.

— Père Doria!! Père Doria!!!

— Il ne t'ouvrira pas, te dis-je! Tu l'as si bien châtié sans doute, que lui aussi il se venge!

Le prêtre terrassé tenta un violent effort pour rompre l'étreinte: Jacques leva son poing et le couteau s'abattit..... L'acier glissa sur le bras du vieillard, laboura les chairs, et pénétra dans l'épaule, à la naissance du cou. Un hurlement de rage secoua la poitrine du blessé :

— Démons de l'Enfer! suis-je condamné à périr de la sorte?

— N'invoque pas l'Enfer, répondit Jacques en poussant le couteau plus avant. L'Enfer est proche : pense à Dieu!... Va, ne te débats pas ainsi : il est trop tard!... On m'appelle la Vipère, l'Aspic venimeux et muet : ma morsure vient de te tuer!

Le P. de Martincourt tourna vers lui un œil hagard :

— L'Aspic venimeux et muet!!...

— Merci de ton cadeau! poursuivit l'implacable Jacques. Ton ducat d'or m'a permis de choisir une bonne lame, une lame dont le poison ne pardonne

pas : Gédéon Lévy me l'a vendue de confiance..... Messire, nul n'échappe à sa destinée!

Le Provincial ne luttait plus. Il paraissait terrifié ; des mots, des sons confus s'arrêtaient à ses lèvres, s'étranglaient dans sa gorge. Soudain, il jeta un rire nerveux, et d'une voix stridente :

— « A quoi bon t'enfuir de devant le lion, si, t'appuyant au mur de ta maison, tu vois la vipère surgir et te mordre !... »

Alors laissant aller sa tête en arrière, il demeura sans mouvement.

La rue, pour un instant, redevint silencieuse. Étendu sur le pavé, le vieillard gisait inerte — et la pluie tombait bruissante sur le corps pantelant — et le sang coulait de la blessure, mêlant son filet rouge à la boue du ruisseau, à la fange du chemin.

Le premier, Jacques reprit la parole :

— Actéon de Martincourt, votre heure est venue; les poisons de Gédéon Lévy bravent les remèdes... Actéon de Martincourt, n'avez-vous rien à dire à Dieu?

Jacques attendit : aucune voix ne répondit à sa voix.

— Actéon de Martincourt, ne voulez-vous pas demander pardon à Dieu, vous qui avez fait d'un

honnête homme un assassin, d'une fille innocente une infâme?

La tête immobile se souleva lentement; la bouche contractée s'entr'ouvrit pleine de rage; et avec un nouveau rire :

— « Éloignez-vous de moi, maudit, et allez au feu éternel!... » Non, non! Les Livres en auront menti!... Jacques! par pitié... Jacques, l'absolution!

— L'absolution?

— Oui, oui, l'absolution!... Je le sens : ma vie s'éteint... L'absolution!... N'es-tu pas prêtre?

— Prêtre en état de péché mortel...

— Et moi, étais-je en état de grâce, quand jadis j'écoutais l'aveu de tes fautes?

— Prêtre suspens, Messire, prêtre interdit...

— N'importe! n'importe!... L'absolution! l'absolution!!

Et devançant la réponse, le suppliant commença le balbutiement du *Confiteor*.

Tout à coup, d'un mouvement irrésistible, le captif fit lâcher prise à son ennemi; il arracha le couteau fiché dans son épaule; puis, se dressant sur les genoux, la prunelle dilatée, le doigt étendu :

— La voici! la voici!!... Elle est là!... là!!

Jacques Le Lion se retourna. Derrière lui, la rue se déroulait déserte; les ténèbres enveloppaient

29

toujours l'horizon de leurs voiles épais. Dans le ciel cependant, une teinte blafarde annonçait l'approche du matin...

De nouveau, la Vipère voulut enlacer sa victime : sa victime l'écarta de nouveau. Le P. de Martincourt se traînait sur les coudes, et palpitant, anhélant, râlant, interpellait quelque invisible fantôme.

— Je te hais, damnée ! toi qui accours t'abattre sur moi à mon heure suprême ; je te hais!... Quoi? tu viens rire de mon agonie, comme tu as ri de l'agonie de tous les miens!... Je te hais !!... Oui, je meurs, et avec moi s'éteint ma race de Maudits. Mais écoute : les tiens vont périr avec moi ! Le dernier de tes enfants, ce Pierre que tu harcelles de tes jalouses tendresses... eh bien ! il aimait une femme et il en était aimé ! Lui, le dernier des tiens, il pouvait perpétuer ton sang : j'en ai fait un prêtre !... et ton sang périra pour jamais avec lui!... et ta lignée bâtarde ne volera pas la place de ma lignée légitime!....... Ah! ne m'approche pas!... ne m'approche pas !!!......... Écoute encore... Je meurs... mais sache-le bien, ce Pierret, on fils et ton amant ; ce Pierre, ô Bête immonde, ne me survivra pas!... Va donc, va le consoler sur le bûcher où bientôt ils arracheront ses vêtements de prêtre ; va pleurer sur ce cher enfant, quand le bourreau lui tranchera le poing, quand les quatre chevaux... Hah!

hah!!... misérable!... tes ongles s'enfoncent dans ma gorge... tu me fais mal... tu me broyes le cœur... tu.................. Maudit soit donc le Christ qui m'abandonne à toi!!

D'un sursaut convulsif, l'agonisant se dressa debout. Alors, battant l'air de ses bras, et avec le hoquet du râle :

— Damné! damné!... je suis damné!!

Lourdement le corps retomba sur la face.

L'aurore se levait : déjà les premières blancheurs de l'aube s'étendaient vers l'Orient, et le jour naissant éclaira Jacques Le Lion, curé de Hortes, contemplant, muet d'horreur, celui-là dont le nom avait été sur terre : Actéon Le Mauldict, seigneur de Martincourt.

LIVRE HUITIEME

LA FLEUR DE LYS

I

DE LA TRIBU DE LÉVI.

Rabbi Gédéon Lévy, fils d'Éléazar, petit-fils de Samuel, arrière-neveu de Mardochée, était juif judaïsant, juif de corps et juif d'âme : il l'était également de profession. — L'Innominable a commandé : « Tu extermineras l'infidèle et l'enfant de l'infidèle à la façon de l'interdit... » Strict observateur de la Loi, rabbi Gédéon Lévy exterminait donc l'infidèle et l'enfant de l'infidèle d'une façon digne de l'interdit : il pratiquait sur eux le mohatra et le nivet, l'anatocisme et la palintocie, le percentage au denier cinq. Il trafiquait en outre de vieilles nippes et de vieilles fripes, et maquignonnait force chevaux ensellés, couronnés ou morveux. D'ailleurs, docteur des moins doctes, et rabbin des moins cabalistes, tenant pour lettre close le Yetsira comme le Zohar, ayant à peine ouï parler de l'ange Métatron lui-même... mais

grand par sa foi, ce Gédéon Lévy ! zélateur de Jéhovah, poussant aux fêtes des *Trompettes* un souffle religieux dans la corne du bélier, écartant pieusement de sa bouche la chair du lapin, ce quadrupède qui rumine, non moins que celle du pourceau, cet autre qui ne rumine pas ; enfin, au saint jeûne de *Kippour*, laissant « fondre sa graisse » devant le Seigneur !

Rabbi Gédéon avait eu jadis un frère, comme lui fils d'Éléazar, petit-fils de Samuel, arrière-neveu de Mardochée, lévite comme lui — un frère retourné dans le sein d'Abraham au mois d'Adar 5368, en pleine fête de *Purim* : lamentable contretemps. En telle occurrence, rabbi Gédéon avait bien mérité du Dieu de Moïse. Il ne s'était pas souillé au contact de la chose morte, commettant à d'autres le soin de la laver sur la table de marbre, puis de l'inhumer debout, les pieds sur le sol, position plus commode pour se mettre en marche quand rugira l'Éternel, et gagner la vallée de Josaphat. Toutefois rabbi Gédéon avait recueilli l'héritage, en épousant la fille du défunt bien-aimé, la quadragénaire et stérile Blimelê.

Cette Blimelê était une grande Juive aux grands yeux, au grand nez, aux grandes dents, consumée, elle aussi, par le zèle de la maison de Jéhovah. Pour le salut d'Israël, elle eût bravement cloué les

tempes d'un Cananéen, voire même partagé la couche d'un Ninivite. Aucun Cananéen cependant ne s'était encore offert à son bon-vouloir, et le seul Ninivite ayant jamais frappé à sa porte était Monsieur le Lieutenant criminel, escorté de ses archers. Rabbi Gédéon et sa digne compagne s'en étaient allés jusqu'à deux fois dans les Conciergeries du Roi, sous l'inculpation de peccadilles diverses : vol d'enfants, débit de faux poids ou de fausse monnaie, fabrication de philtres trop efficaces — philtres pour ramener les amants volages, philtres pour tuer le bœuf de son ennemi, philtres pour sauver l'honneur des vierges.

Persécutions superflues ! L'innocente Blimelê avait toujours su déjouer ces ruses amalécites.

« Eh quoi ! Juda se servir de mesures trom-
» peuses ? Benjamin user du double épha ? Aaron
» sacrifier à Molock les nouveau-nés ?... O Père
» Abraham ! !... »

Ainsi avait dit par deux fois la femme quadragénaire et stérile ; et par deux fois les Princes et les Sénateurs des Gentils avaient cru la parole de sa bouche.

Pourtant le bon peuple dijonnais conservait d'abominables préventions contre cette fille de Jacob. Aussi quand dame Blémille — c'était son nom de par la ville — se montrait d'aventure à l'entrée

de quelque rue, vite chaque mère poussait au logis son petit enfant; chaque père se tenait devant sa porte, un bâton à la main.

Ce vénérable couple occupait au parvis Notre-Dame un bouge étroit et sordide. C'est là qu'aux jours de sabbat, hommes, femmes, enfants, l'Israël bourguignon tout entier, se réunissaient pour se sanctifier selon le repos de l'Éternel... Temple étrange, ce réduit! de matériaux moins superbes que le cèdre du Liban, — où daignait néanmoins résider et se complaire Celui qui Est!... Au seuil de l'échoppe, quelques vieilles hardes balançaient sous l'enseigne leur hideuse saleté : pourpoints de pédescaux, bottes de reîtres, panaches de caciques, vertugadins de Cléopâtre, collerettes d'empereurs romains!... Gueuserie menteuse! affirmaient les commères: car ils étaient riches, très-riches même, ces étaleurs de pauvreté! Ils gardaient, entassés dans leur arrière-boutique, les trésors de Salomon : or trébuchant, diamant en poudre, pommades à la graisse de pendu, onguents au mœconium... Vierge Marie! que ne rouait-on pareille canaille!

Et c'est ainsi qu'objets d'horreur pour la gent infidèle, rabbi Gédéon Lévy et dame Blémille son épouse, traversaient en cette cité de Dijon, leur Babylone, toutes les douleurs de la Captivité.

Mais pleins d'une foi robuste, ils riaient l'un et l'autre de tant de haine, et dans leur âme répondaient *raca* à la folie de ces fous... Qu'importe, en effet, l'estime d'un chrétien mangeur de pourceau, quand on est citoyen d'un peuple qui doit un jour posséder le royaume de la Terre?

II

LES HAUTS FAITS D'ISRAEL.

Le soir du sixième jour du mois de Sivan, l'an 5370 de la Création — qui fut le 27 mai 1610 — à la tombée de la nuit, une femme enveloppée d'un sombre manteau s'arrêtait devant l'échoppe de Gédéon Lévy. Les vantaux étaient fermés, la maison complètement close : aucun bruit ne se faisait entendre en ce mystérieux logis. La femme appuya son oreille contre les volets; puis elle frappa trois coups à intervalles égaux. A cet appel, un judas pratiqué dans la devanture de la boutique se leva, encadrant la maigre figure de dame Blémille.

— Qui frappe ainsi? grommela la juive d'une voix rude.

— C'est moi, répliqua la femme au manteau; moi, Nina Hermosa... Je viens fidèle au rendez-vous donné.

Le judas fut baissé; bientôt une clef grinça dans

la serrure, et la porte du réduit roula sur ses gonds. Dame Blémille approcha vivement le flambeau qu'elle tenait du visage de Dieudonnée, et l'examinant avec défiance :

— C'est bien vous? dit-elle. Entrez.

La Nina pénétra dans la sordide échoppe. Aussitôt dame Blémille verrouilla la porte, et la cadenassa solidement.

— M'apportez-vous l'argent? demanda brutalement la juive.

— Voici la somme, répondit la comédienne qui semblait fort troublée; voici cent cinquante pistoles en or : le prix convenu.

Elle tendit à la vieille une bourse de soie. Dame Blémille posa son flambeau sur un bahut crasseux, délia la bourse, répandit les pistoles, les compta, les fit trébucher, et entre-bâillant un tiroir du meuble, y entassa fébrilement tout cet or étalé... Et elle riait, cette fille d'Abraham, tandis que sa main hâtive refermait la cachette; elle riait, en montrant ses longues dents, en clignant ses grands yeux allumés par la concupiscence.

— Venez! dit-elle enfin à la Nina.

Elle ouvrit une porte au fond de la boutique, et poussa devant elle la visiteuse.

La Nina se trouva introduite dans une salle d'assez vaste dimension, qu'éclairaient plusieurs flam-

beaux. Au centre de cétte pièce s'étendait une large table que recouvrait un drap pareil à un linceul: sous ce voile, un objet soigneusement dissimulé saillissait en arêtes bizarres. A l'entour, se tenaient silencieux une douzaine de Juifs, à la barbe épaisse, aux cheveux noirs et roux, fripiers ou maquignons bien connus dans la ville. Rabbi Gédéon Lévy présidait la réunion. Chacun de ces hommes avait en main soit un fouet de cordes garnies de plomb, soit un bouquet d'orties mêlées de ronces... La brusque entrée de Dieudonnée fut accueillie par un grognement de colère.

— Rabbi! dit dame Blémille à son époux, c'est la Nina Hermosa : tu sais ce qui l'amène... Et vous, frères! poursuivit-elle s'adressant à l'Israël assemblé, vous pouvez continuer; celle-ci n'est pas à craindre; elle ne parlera pas.

— Continuez! répéta rabbi Gédéon.

Le voile qui recouvrait la table fut enlevé, et laissa voir un Crucifix de bois d'un travail barbare, d'un aspect repoussant. Jamais ouvrage n'avait présenté plus grossier modèle de naïveté sauvage. On eût dit que l'artisan s'était complu à faire exprimer par ce bois les angoisses, les affres, les tortures de l'agonie. Il avait choisi le moment solennel où Tout allait être consommé. Le supplicié du Golgotha tordait ses membres en d'atroces contor-

sions, la sueur distillait sur ses joues flétries, la bouche humaine s'entr'ouvrait crispée pour livrer passage au souffle divin!... Chose étrange! des doigts sacriléges avaient osé compléter cette œuvre en couronnant le Fils de l'Homme de vraies épines arrachées aux arbres de la Judée, en mutilant une seconde fois les pieds et les mains déjà cloués à la croix!...

A peine le voile fut-il tombé qu'une clameur furieuse retentit dans la salle : la troupe des Juifs se rua forcenée sur le bois insensible. C'était spectacle hideux à voir cette curée d'hommes abattue sur ce Dieu! Ils le flagellaient à l'envi de leurs fouets plombés, remplissant l'air de hurlements aigus, d'effroyables blasphèmes :

— Tiens! tiens! fils du centurion! criaient-ils; enfant de l'adultère!... Encore, encore ce coup venu de moi!... Eh! eh! relève-toi donc, ô Messie! et si vraiment tu es fils de Dieu, que nous périssions tous à l'instant!

Muette de terreur, la Nina s'était reculée jusqu'au fond de la salle.

Dame Blémille s'approcha d'elle, et lui tendant un paquet de cordes :

— Viens, la belle! viens le flageller aussi!

La Nina repoussa le bras de la mégère.

— Frappe-le donc! continuait dame Blémille en-

traînant Dieudonnée vers la table. N'es-tu pas comme nous l'excommuniée de sa loi? comme nous, n'as-tu pas, grâce à lui, la sépulture des loups et des chiens?

Pour la seconde fois, Dieudonnée repoussa l'infâme lanière :

— Non! dit-elle d'une voix vibrante, non!... Je n'outragerai pas avec vous Celui-là qui eut pitié de la Madeleine parce qu'elle avait souffert; Celui-là qui daigna l'abriter sous son pardon et sous son amour!

Alors, se penchant sur le bois profané, la comédienne osa poser ses lèvres sur les pieds du Dieu des Miséricordes.

III

L'ANGE AIME ISRAEL.

Un hurlement de rage sortit de toutes les poitrines.

— Ah ! chienne!... ah! chrétienne infâme! vociféraient les Juifs, et de leur poing levé, plusieurs menaçaient la pauvre fille. Dame Blémille eut peur sans doute, car ouvrant vivement une porte, elle poussa Dieudonnée loin de cet horrible lieu.

La pièce où la Nina venait d'entrer était une chambre étroite, entièrement boisée de chêne, réduit lugubre et délabré... Dieudonnée se sentait glacée d'effroi.

— Au nom du ciel, dame Blémille! murmura-t-elle ; donnez-moi vite ce que je vous ai payé... et laissez-moi partir!

Dame Blémille la regarda bien en face :

— Ce que tu m'as payé?... Ah çà! te figures-tu, la belle donneuse de baisers, que pour cent cin-

quante pistoles, je vais risquer la hart, la corde ou le feu ?

— Que voulez-vous dire ? demanda la Nina stupéfaite.

— Cent pistoles de plus ! riposta la juive, et elle tendit impudemment la main.

La comédienne eut un geste de désespoir :

— Cent pistoles !... cent pistoles !... En vérité, je ne les ai pas... je les ai déjà données !... Ah ! Madame, ayez pitié de moi !

— Cent pistoles ! répétait l'impitoyable juive ; sinon, va-t-en !... Libre à toi, si tu l'oses, d'aller te plaindre de mon petit emprunt au grand Procureur, ton ennemi... ou à ce beau Président, ton ami !

Sans montrer souci de l'offense, Dieudonnée avait arraché de son bras un superbe bracelet.

— Ceci vaut bien cent pistoles ? s'écria-t-elle suppliante.

Dame Blémille saisit la parure, la soupesa, la tourna, la retourna, parut supputer la valeur de l'émeraude, le prix du diamant ; enfin, hochant la tête d'un air aimable :

— Allons, allons !... passe pour aujourd'hui !... La fois prochaine, j'exigerai davantage.

S'approchant de la muraille, dame Blémille promena lentement sa main sur les lambris. Soudain

la boiserie glissa, et le panneau déplacé découvrit une mystérieuse cachette.

C'était une armoire profonde, coupée en casiers divers, où vingt et vingt fioles de cristal et de plomb jetaient dans l'ombre leur scintillant éclat. Dame Blémille semblait transfigurée. Son œil étincelait, son échine s'était redressée, un fier sourire courait sur son visage. Elle s'empara du bras de Dieudonnée, et amenant la visiteuse devant l'abominable droguier :

— Contemple, ma fille, contemple ce que ta haine m'a demandé. Voici la mort! voici les poisons!... Ils sont là, innombrables comme sont eux-mêmes les germes de destruction qui vivent et respirent en eux : doux ou atroces, rapides ou lents, selon le pouvoir maléfique qui les habite... D'abord ceux qui allument dans le corps humain un feu plus dévorant que la flamme : la cantharide et la salamandre, l'arsenic, le mercure, le cuivre, le plomb, l'antimoine et leurs sublimés qui brûlent le sang!... Ensuite ceux qui sont pour les esprits animaux glace et stupeur : l'opium, la ciguë, l'aconit, le napellus, l'ellébore!... Ah! ah! tu regardes de ce côté? — tu regardes les venins!... La vipère, le scorpion, l'aspic et le basilic m'ont abandonné leur virus redoutable!... Voici encore le gypsus assus! voici le diamant en poudre!...

Détourne les yeux, ma fille, car là, dans cette fiole brillante, se trouve le suc de l'herbe magique, de l'herbe démoniaque : la Mandragore! Je la cueillis moi-même, cette Maudite, à la première heure du premier jour de Ros Haschanah. Il m'en souvient. J'errais dans la campagne au lever de l'aurore, quand je m'aheurtai à la plante infâme. Appuyée sur ses deux pieds semblables aux pieds de l'homme, elle étalait, l'impudente ! ses rameaux au soleil. Elle m'aperçut, et me reconnut sans doute ; car aussitôt elle poussa un effroyable cri, puis, frappée de terreur, se mit à pleurer tout le venin de ses membres. Je m'approchai, et sans pitié pour de pareilles larmes, je la saisis par le corps, je l'arrachai du sol : un flot de sang jaillit et m'éclaboussa la face !

Dame Blémille interrompit son surprenant récit. Le bruit d'une cloche tintant un glas funèbre s'était fait entendre, et à cette voix avaient répondu les voix des autres églises.

— C'est le bourdon de Saint-Bénigne, dit la Juive. Le rabbin chrétien, le Pierre Maréchal, sort de sa prison ; il se dirige vers le hourd du parvis. Demain matin, au Morimont, on le brûlera. La joyeuse fête, ma fille ! l'amusant spectacle !... J'ai acheté d'avance à maître Tollard deux os calcinés pour en faire une amulette.

Dieudonnée était devenue mortellement pâle ; prise d'une subite faiblesse, elle se laissa tomber contre la muraille.

— Qu'as-tu donc, la belle? demanda l'empoisonneuse. Comme te voilà émue, frissonnante, prête à défaillir!... Ah! je sais... Le grand procureur Picardet, l'impur Homan, t'a donné hier une de ses caresses... et tu souffres, mignonne!

— Le poison! le poison! s'écria impétueusement la Nina : pour Dieu, vite le poison!

Mais l'impassible Juive :

— Donc tu souffres, chère belle... tu souffres, et pour te venger, tu veux qu'il meure?

— Non! répondit Dieudonnée; pas lui!... Moi!

La vendeuse de philtres lâcha le bras de la comédienne; elle étendit ses doigts vers l'armoire vénéfique, et saisissant une fiole de plomb hermétiquement soudée :

— Écoute-moi bien, Nina! Je t'aime, car tu hais ce que je hais. Je te veux aujourd'hui donner le poison terrible, le poison merveilleux, le poison implacable. Nulle autre que moi ne connaît son secret. Une juive du Ghetto, Sarah Cahen, fille de Rachel, me l'a vendu pour de l'or... pour beaucoup d'or... Pendant quinze ans, la fille de Rachel put impunément arracher son venin au laurier, son virus à l'amandier sauvage; pendant quinze ans, elle sut

braver en paix la sotte ignorance des rabbins chrétiens et des juges amalécites... Va! des nobles, des cardinaux, des papes ont goûté son amer breuvage : ceux-là, ils ne sont plus!... Raziel, l'Ange de la Vie, l'Ange de la Mort, avait dit en songe à Sarah : « Il faut tuer ainsi... » L'Ange aime Israël!

Dame Blémille baissa la voix; sa parole n'arriva plus à l'oreille de Dieudonnée que comme un léger murmure :

— Écoute encore, et comprends!... Tu verseras quelques gouttes de ce philtre dans la boisson de ton ennemi, et la mort viendra pour lui prompte et sans souffrance. Si tu la veux plus rapide, tu tremperas une aiguille dans cette fiole; puis tu piqueras la créature par toi condamnée — là — ou là...

Et l'empoisonneuse allongeant un doigt sur le visage de Dieudonnée, toucha successivement les carotides et l'artère temporale.

— Donne! donne donc! répéta celle-ci en tendant la main.

Mais la vieille s'était emparée de cette main, et, la face penchée, en examinait attentivement les lignes. Une grimace railleuse plissa la bouche de la mégère :

— Prends, ma fille! prends ma belle! Le men-

songe n'est pas dans ton cœur... En vérité, la Mort est bien sur toi!

Dieudonnée saisit avidement le flacon, et l'élevant jusqu'à ses lèvres, y déposa un baiser passionné.

— Maintenant, laisse-moi partir! dit-elle à la Juive.

Dame Blémille ouvrit une porte masquée dans le mur, et la Nina s'élança dans la rue. La porte se referma derrière elle.

D'un pied rapide, la comédienne prit sa course, et presque aussitôt s'arrêta défaillante : elle porta vivement la main vers son épaule droite. Son front était baigné de sueur, ses membres grelottaient. Elle voulut étendre les bras pour chercher un appui; mais ses yeux se voilèrent, ses jambes fléchirent : elle tomba sur le sol...

Longtemps elle demeura inanimée, battue par le vent glacé du soir, mouillée par l'eau croupie du ruisseau. Enfin le Dieu pitoyable parut avoir pitié : la misérable femme rouvrit les yeux... La nuit était avancée; déjà la lune déclinait sur l'horizon. D'un violent effort, Dieudonnée se releva et reprit sa marche... Bientôt elle heurtait éperdue à la porte du fermier des Prisons.

IV

VERS LE HOURD.

Neuf heures!!...

Le gros bourdon de Saint-Bénigne s'ébranla péniblement : les cloches des seize églises s'ébranlèrent à leur tour, rendant note pour note, glas pour glas.

Aussitôt une sinistre clameur, haro immense, monta vers le ciel : le parricide Pierre Maréchal sortait de la Conciergerie.

Au parvis Saint-Bénigne, un échafaud — un échafaud au Morimont... Hourd pour l'Église — hourd pour le Roi... Dégradation du prêtre avant écartèlement du citoyen : dégradation aux flambeaux — écartèlement au soleil... Fête de nuit et fête de jour.

Par les rues, s'amassait, s'entassait le peuple

bourguignon accouru de dix lieues à la ronde : canaille, racaille, fripaille; rustres des champs, bourgeois des villes.

Bien avant la tombée de la nuit, leur défilé avait commencé. Ils arrivaient par charrois de Fontaine, de Genlis, de Mirebeau, de Sombernon, de Saint-Seine, joyeux de vin, batifolant à la franquette, hurlant d'interminables lanterlus... Les heureux, les favoris du sort avaient pris place sur le parvis, à proximité de l'échafaud; les autres stationnaient aux abords de la prison; les malchanceux s'étaient plantés sur le chemin que devait suivre le cortége. Sans façon les femmes s'asseyaient sur le pavé du Roi; les hommes faisaient pied de grue, mille et mille en vérité où, en procession de Fête-Dieu, ils eussent à peine tenu cent... Et ils riaient les beaux gars, s'envoyant de groupe à groupe quolibets et sobriquets, se montrant, pour user le temps, le haut bûcher et son prochain feu de joie, imitant la grimace du pendu, le hoquet du supplicié... Parfois, au plus épais de la cohue se poussait, bâton à la main, une troupe de malandrins, sabouleurs, rameurs de galères, piquant de ci, piquant de là quelque bourse ou quelque manteau; parfois aussi un archer facétieux lançait son cheval en pleine bagarre, ruadant de droite, ruadant de gauche, bref, faisant de l'ordre.

Au Parvis, en face du grand hourd de l'église, se dressait une estrade destinée à Messieurs de la Cour, à leurs cognats, à leurs agnats. Ils donnaient la comédie : donc ils avaient droit aux meilleures places. Galante attention de Monsieur le Premier, le plus aimable comme le plus austère des Présidents.

De bonne heure, ces gradins réservés aux seules hermines de marque s'étaient trouvés remplis. Ici MM. du Parlement, là MM. de la Chambre des Comptes ; plus loin MM. les Conseillers au bailliage. Partout c'étaient robins en pourpoint ou en soutanelle ; partout nobles dames étalant jupes empesées et collerettes de dentelle : Présidentes, Procureuses, Conseillères. Quand une de ces dames les Présidentes entrait, ces dames les Conseillères se levaient aussitôt, offrant avec empressement leur propre siége, qu'avec non moins d'empressement madame la Présidente se hâtait de refuser. Puis révérences, compliments, embrassades d'aller leur train : « Ah ! ma mignonnette !... Ah ! mon adorée !... Ah ! mon âme, ma chère âme !... encore une heure, une longue heure d'attente !!... Pour prendre patience, un peu de ces friandises, de ces dragées, de ce cotignac, de ces muscadins !! » Et l'on causait, on jasait, on médisait, on riait...

Tous les cabarets, auberges, hôtelleries, ayant

enseigne ou simple bouchon, étaient ouverts.

Sur la place Saint-Bénigne, le cabaret de la *Pomme de Pin* étincelait de lumière. Dans la cuisine l'âtre flambait, les broches tournaient, la valetaille se démenait effarée...

Au premier étage, bombance!

La troupe non pareille du sieur de Belle-Épine faisait débauche, débauche aux frais du fermier des Prisons... L'amoureux Démocle Beau-Soleil s'était juché sur une table, et, le verre en main, chantait les gloires de M. de Blandimont :

— *Io Pæan!* mes enfants!... Blandimont est absent, mais c'est un Mécène!... A la santé de Blandimont! Blandimont, *atavis edite regibus!!*

— Buvons à Blandimont! cria la salle d'une seule voix...

Et l'on but à Blandimont.

Mademoiselle Belle-Rose Frascatine quitta brusquement la conversation d'un très-tendre barbon.

— Où donc est la Nina? demanda-t-elle.

Démocle Beau-Soleil se versa une douzième rasade, puis, avec la mimique de ses plus beaux rôles :

Dans un cachot affreux, plaintive, abandonnée....

Le directeur Belle-Épine se leva de table, et

s'approchant de Frascatine, lui posa lourdement trois doigts sur l'épaule. Mademoiselle Belle-Rose poussa un petit cri de douleur; un bruyant éclat de rire salua cette facétie directoriale.

— *Amen!* fit en larmoyant Démocle Beau-Soleil; *Lugete veneres cupidinesque!... De Profundis!*

— Pauvre Nina! s'écria le barbon sexagénaire... Bast! entre nous, c'était une caillette!

— Une suzette!

— Une nitouche!

— Une pecque!

— Une pécore!

Et le barbon, fredonnant un hallali lamentable :

— Ninette, Ninon!... Tontaine, tonton!

Ce *requiem* fut suivi d'un assez long silence. Tout à coup Mademoiselle Belle-Rose se pencha hors la fenêtre, et battant des mains :

— Les voici! les voici! cria-t-elle. Voici le cortége!

Le cortége approchait...

C'était un fort beau cortége en vérité, plaisant et galant, bien fait pour soulever l'admiration de Mademoiselle Frascatine Belle-Rose.

D'abord cavalcades et caracoles : Messieurs les archers, leur prévôt en tête, bottés, housés, épe-

ronnés, la moustache en croc, le plumet au vent, en dignes gentilshommes;

A distance respectueuse de la ruade, Messieurs les gardes bourgeoises, guerriers ventrus, joufflus, fourbus, pliant sous leur hallebarde... et gris comme en un jour de patrouille;

Messieurs de la Cour prévôtale, lieutenant de robe longue et lieutenant de robe courte; plus, les greffiers d'iceux Catons, tous drapés de noir, en gens qui portent le deuil de ceux qu'ils vont pendre.

Chapeau bas! c'est l'Eglise!... Frères majeurs, frères mineurs, chantant d'une voix sépulcrale, agitant leur barbe de dolente façon; puis les Pénitents : les noirs, les bleus, les blancs; toutes les benoîtes confréries de la ville... *Bone Deus!* qu'un dévôt personnage est laid, quand il a cagoule sur la face et cierge jaune à la main!

Ah! les tourmenteurs!... et derrière eux le souverain maître de la corde, de la barre, du coupe-ret, des verges et des lys, le dernier ministre du Roi : le bourreau!... Comme il s'avance superbe, tout de rouge habillé : on dirait Monseigneur le Premier Président en personne!

— Le voici!... le voici!!

La foule immobile s'agita; un sourd murmure courut les rangs. La charrette s'avançait.

Debout sur le tombereau ignominieux, se tenait Pierre Maréchal, en habit sacerdotal, paré de l'aube, de l'étole et de la chasuble.

— Ha! ha! le méchant!

— Ho! ho!... le traître!

— Tue! tue! le parricide!!

La charrette approcha.

— Vive le Roi!...

Une pluie de projectiles, boue du ruisseau, cailloux du chemin, s'abattit sur le régicide... En ce temps-là, les peuples aimaient tant les rois!

Impassible, Pierre Maréchal n'abaissa point la tête, ne ferma pas les yeux.

La charrette passa.

— Bandit! glapit à son balcon Mademoiselle Frascatine Belle-Rose. Elle détacha de ses lèvres son verre à moitié plein et le jeta sur la charrette.

Et cependant, là-haut, sculpté au portail de Saint-Bénigne, dominant le bûcher et l'estrade, les juges et le condamné — ces honnêtes gens et cet infâme — un grand Christ de pierre regardait tout cela.

V

SUR LE HOURD.

Dix heures !!...

Au milieu du parvis Saint-Bénigne s'élevait un échafaud ; sur l'échafaud, un autel scintillant de cierges et de lumières : le hourd de l'Église.

Là, sur un trône, en costume pontifical, le révérendissime Monsieur de Langres ; car ainsi qu'il faut évêque pour consacrer, faut-il évêque pour désacrer ;

Aux côtés de Sa Grandeur, trois abbés crossés et mîtrés : M. l'abbé de Clairvaux, M. l'abbé de Molême, M. l'abbé de Châtillon ; messires les archidiacres, le grand chantre, l'official, deux curés archiprêtres en simple dalmatique, faisant fonction de diacres ;

A droite et à gauche, MM. les chanoines, immobiles dans leurs belles chapes de soie ;

Plus loin, la Justice séculière : MM. les Gens du Roi, respectueusement debout : au milieu d'eux,

assis dans son fauteuil, M. le Procureur général en robe rouge;

Tout au bas, sous le hourd, double haie d'archers écartant la canaille.

La cloche du beffroi, les cloches des seize églises suspendirent leur glas : la charrette était au pied de l'échafaud.

— *Miserere meî!* entonnèrent les chanoines de leurs voix barytonnantes. Aussitôt la foule mit chapelet au vent.

Deux servants s'avancèrent vers le condamné. Ils déposèrent un missel entre ses bras, l'amenèrent jusqu'au trône où siégeait Monsieur de Langres, et le firent agenouiller.

La cérémonie commença.

Portant violemment la main sur le prêtre devant lui prosterné, l'évêque arracha coup sur coup : la chasuble et l'étole, cette double cuirasse que ne peuvent transpercer les traits du démon; — la ceinture, cette corde qui soutient les reins dans le rude sentier de la vie; — le manipule, image des biens de la terre offerts au Seigneur; — l'aube enfin et l'amict, blanche parure qui ne saurait recouvrir un corps souillé par le péché. Un des diacres vint présenter au célébrant de longs ciseaux : par trois fois, sous les doigts de l'évêque, les cheveux

du clerc dégradé tombèrent coupés ignominieusement.

Maintenant, cet homme n'était plus prêtre : le Paraclet l'avait déserté.

Et pourtant, tout n'était pas encore consommé pour lui.

Les Gens du Roi se rapprochèrent de l'autel. D'un geste, l'évêque leur désigna Maréchal, abandonnant au Siècle celui-là qui n'était plus à l'Église : le Roi pouvait se faire justice.

Le Prévôt étendit son épée sur le condamné, et les exécuteurs publics s'en emparèrent. Ils le dépouillèrent de la soutane, l'habillèrent d'une longue robe, partie rouge, partie jaune, et le coiffèrent d'un bonnet à grelots... Ainsi vêtu, Pierre fut brutalement poussé jusqu'au bord de l'estrade : une torche à sa droite — une torche à sa gauche... Le fou était traité selon sa folie.

Un joyeux haro salua cette parade joyeuse. Le populaire s'éclatait de rire; les femmes se dressaient sur la pointe des pieds; les pères hissaient les enfants sur leurs épaules... Un prêtre dégradé ! un prêtre sorcier ! un prêtre parricide ! — peste ! c'est chose qu'on ne montre qu'une fois à sa famille !...

Tout à coup une clameur retentissante s'éleva du milieu de cette foule en liesse... Lancé par un

inconnu — quelque huguenot, sans doute — un large couteau de boucher venait de tomber sur l'échafaud, aux pieds mêmes du Procureur général.

En deux bonds, le condamné atteignit l'arme offerte à son désespoir.

Clercs et magistrats s'écartèrent en désordre. Mais le Procureur général n'eut pas le temps de quitter son fauteuil. Muet, cloué par l'épouvante, il jeta un œil hagard sur l'homme par lui livré hier à la torture, demain au bûcher.

Alors, à la clarté des torches, on put voir Pierre Maréchal agiter le couteau et l'acier scintiller dans la nuit.

Soudain le bras menaçant s'arrêta, les doigts crispés s'ouvrirent; le couteau retomba sur le plancher du hourd...

En un instant le régicide fut entouré, terrassé, garrotté.

— Pourquoi trembler ainsi? disait Pierre avec un étrange sourire. Si ma main s'est levée pour le meurtre, elle s'est levée sur moi seul... Allez! votre fête sera complète! Moi aussi, je veux la mort horrible, sous la tenaille et par l'écartèlement — car celle-là... pour moi c'est la mort expiatoire... pour Elle, c'est la rédemption!

VI

DANS LA GEOLE.

— Minuit!!... Encore dix heures à vivre!

Le guichetier Michaud — un guichetier d'importance — posa son falot à terre :

— Or ça, dépêchons, l'homme!.. Une dernière fois que l'on vous boucle!

Pierre Maréchal tendit à la cadène ses membres disloqués. Le guichetier Michaud souleva le cep, le grillon, la grue, les ajusta tour à tour et en fit pénétrer les aspérités dans l'épiderme saignant. Pierre ne put réprimer un léger tressaillement de douleur.

Le guichetier Michaud se mit à ricaner bruyamment :

— Hein, l'ami, ça chatouille?.. Bah! tu te gratteras demain, quand le compère Tollard te versera ta chopine de plomb fondu...

Et prenant à sa ceinture une lime, une tenaille,

un marteau, de plus belle il lima, tenailla, martela.

M. de Blandimont, s'approcha.

— Voilà qui est parfait, dit-il; tout est bien selon la règle... Michaud, tu passeras la nuit en travers de la porte.

— Responsable sur ta tête! ajouta le Lieutenant criminel ; puis frappant sur l'épaule du fermier des Prisons : Mon cher Blandimont, voici pour demain l'ordonnance de la cérémonie : à six heures, dernière séance à l'extraordinaire; à neuf heures, confession du parricide : deux confesseurs, l'archiprêtre de Notre-Dame et le R. P. Louis Picardet, jésuite...

— Heureux drôle! s'écria M. de Blandimont; deux confesseurs... sûr d'aller en paradis!...

— Enfin, très-cher, à dix heures, au Morimont.

— Au retour, nous dînerons ensemble.

Ces Messieurs se retirèrent un à un, en faisant des façons de bonne compagnie. Michaud sortit le dernier.

La porte fut refermée, embarrée, verrouillée. Le prisonnier était laissé à sa solitude, à sa méditation — peut-être à son sommeil.

Enfin!!... enfin il était seul, bien seul, dans l'hor-

reur de son cachot!... Lourdement Pierre s'affaissa sur lui-même... L'heure fuyait, l'instant poussait l'instant; la nuit courait à l'aurore, amenant derrière elle un jour sans lendemain — et lui, dans la torpeur de sa pensé, il demeurait ainsi, corps inerte, vivant pareil à un mort... Il ne souffrait pas; non, en vérité, pas du tout. Ses membres tuméfiés, vingt fois brisés par l'estrapade, ne lui faisaient plus mal; à peine sentait-il la pesanteur de la chaîne, les foulures de la menotte... Pourtant, il entendait. Le pas cadencé des sentinelles, les rumeurs lointaines de la rue, le glas entrecoupé des cloches arrivaient à son oreille, musique bizarre, confus murmure... Oui, il entendait; — même, il trouvait plaisir à entendre... Et il voyait également. Ses yeux dilatés, fixant les ténèbres apercevaient — apercevaient nettement — et le hourd avec ses torches, et l'autel avec ses cierges, et l'évêque, et les moines, et les prêtres... et plus loin, tourbe désordonnée s'agitant dans la brume, le peuple, le joyeux peuple!... La hideuse chose à voir, ô mon Dieu! — cette curée de l'échafaud!! Quoi! ces filles en atours de fête, ces hommes alourdis par l'ivresse, ces mères élevant leurs nourrissons pour leur montrer, dès la mamelle, la parade de l'agonie humaine, c'était donc cela qui s'appelle le peuple!!... Et l'Église, ton Église, ô

Jésus-Christ!... que savait-elle offrir, la consolatrice! au misérable sur qui le bras des hommes s'abattait implacable? — des prêtres en surplis pour lui chanter vivant ses funérailles! un évêque en rochet, pour lui façonner avant le bourreau, une toilette de supplicié!... Seigneur! ô Seigneur!!... et il se rencontrerait encore de tes créatures qui voudraient mourir pour ces choses-là!...

Pierre s'était redressé. Semblable à celui que la folie sèvre de larmes, taciturne il regardait maintenant la solitude, le vide, l'abandon de tout son être. Plus âpre que la plus âpre gêne, une pensée subite venait de lui tordre le cœur : « Et Elle!... Elle, la bien-aimée... celle de qui la main avait armé sa main!... pourquoi se tenait-elle loin de lui? Que ne s'asseyait-elle à son chevet en telles heures de doute, d'abattement, de désolation? pourquoi..... »

Un rire affreux, déchirant ses lèvres, fut par le condamné poussé vers le ciel comme un blasphême. Mais aussitôt, misérable railleur, il retomba terrassé; sa poitrine se souleva en convulsions, son front s'inclina sans force : le Dieu bon, l'Être clément avait eu pitié de ce désespéré. Pierre pleurait.

Longtemps, s'enivrant de ses larmes, il troubla par ses sanglots le vaste silence de la prison...

La fatigue l'accablait; sa tête glissa contre la muraille; ses paupières s'abaissèrent appesanties. Bientôt tous les bruits d'ici-bas, fracas de la rue, clameurs du peuple, tintement des cloches s'éteignirent un à un...

Pierre dormait le sommeil de sa dernière nuit.

VII

RANÇON.

Depuis une heure déjà, vaincu par le sommeil, Pierre laissait fuir le temps, sans penser et sans souffrir, quand il lui sembla que son œil recevait le don d'apercevoir par delà les murailles de son cachot.

Devant lui s'ouvrait une chambre étroite, à la voûte surbaissée, aux parois humides et comme distillant des larmes. Deux hommes vêtus de noir s'y tenaient assis, qui devisaient à voix basse. Pierre n'entendait pas leurs discours; pourtant son nom — il le devinait — revenait souvent sur leurs lèvres; son nom, et celui qu'il portait désormais parmi les hommes : le Parricide!...

Mais voilà que d'autres personnages étaient entrés dans la salle... Les hideux visages! Comme à leur aspect, le frisson courait par les membres!...

Ceux-là, c'étaient les tourmenteurs; ceux-là; c'étaient les bourreaux!...

Ils poussaient une femme devant eux...

Frêle et chétive créature! Pourquoi ces cordes qui serraient tes mains?... Qui donc étais-tu? Où Pierre t'avait-il rencontrée sur le chemin de sa vie mortelle?... Ton nom?... il l'avait oublié : et cependant il te connaissait. Ce visage de marbre, ces longs cheveux, ce front décoloré, il les avait déjà vus... Oui, il te connaissait... Et tu le connaissais aussi, car ton œil l'ayant cherché dans l'ombre, l'avait de suite aperçu, de suite s'était tourné vers lui.........

Hah! hah!!... Par treize fois, ils ont, sur l'épaule nue de la femme, levé la corde aux nœuds de plomb — par treize fois ils l'ont abattue dans le sang!.... Et la femme, silencieuse, immobile, l'œil toujours fixé sur Pierre, la femme regarde... la femme sourit!...

Ils ont achevé leur œuvre : l'ignominieuse lanière échappe à leurs mains lassées..... Un des hommes vêtus de noir se lève à son tour :

« A présent, la marque pour l'infâme!... L'in-
» fâme n'a pas craint d'accuser... la parole de
» l'infâme a été trouvée mensongère... »

En un coin de la chambre, un réchaud faisait

briller dans la nuit ses charbons ardents. Sur ces charbons était posé un fer de forme étrange. L'exécuteur de justice saisit le fer, l'approcha des épaules lacérées, l'appliqua sur la chair frémissante...

Et toujours silencieuse, la femme regardait Pierre... mais le sourire n'eut pas la force d'entr'ouvrir ses lèvres : fléchissant sur elle-même, elle était tombée sur la dalle........

Maintenant le Voyant se sentait enveloppé d'une ombre épaisse — impénétrable nuit, la nuit de ceux qu'enserre le tombeau.

Il lui semblait que son âme, délivrée des liens charnels, ayant secoué la boue humaine, planait dans l'espace, plus libre et plus légère. Au-dessous d'elle, sur terre, il apercevait, étendue sans sépulture, une chose morte — et une indicible tristesse s'empara de lui, car cette chose-là, c'était son corps...

Or, à chaque seconde du temps, à chacun des instants de l'éternité, un grand bruit se faisait entendre — le bruit de l'Abîme : rires ou sanglots ; chants de joie ou cris de douleur; blasphêmes de ceux-là qui ont faim, de ceux-là qui meurent ou qui tuent parce qu'ils ont faim... Et la fumée du péché obscurcissait le Ciel ; adultères du riche;

prostitutions du pauvre; iniquités du juge; hypocrisies du prêtre; crimes de l'oppresseur; forfaits de l'opprimé — toutes les abominations de la Terre!... Et l'odeur du sang répandu sans relâche montait, montait vers le Patient, vers l'Implacable, vers l'Éternel... Puis, c'était la moisson humaine, fauchée sans cesse, sans cesse renaissante : âmes des trépassés, millions essaims de millions flottant dans l'éther, pareils à ces insectes de l'été, quand ils tourbillonnent dans les derniers rayons du jour... O Mort, corruption ferment d'incorruptibilité! ô Mort, germe d'immortalité! ô Mort, mère de la Vie!...

Et ces âmes accouraient de tous les points de l'Infini, pour être jugées au jugement de leurs œuvres.

Pierre retrouvait tout ce qu'il avait connu, tout ce qu'il avait aimé, tout ce qu'il avait pleuré : les compagnons de son enfance, son père, sa mère, depuis longtemps expirés; il leur souriait, il les appelait : — chacun d'eux le regardait tristement : nul n'osait s'approcher de lui.

Là-bas, là-bas, par delà les mondes, par delà les sphères, une lueur éclatante rayonnait pleine de splendeur, descendant jusqu'aux basses régions de la nuit... Et chaque âme se hâtait, dirigeant son

vol vers la lumière... Lui aussi, Pierre avait soif de ce jour,.. il voulait s'abîmer dans cet océan de clarté... il s'élançait... il prenait son essor... Tel que la phalène nocturne aux premiers feux du soleil, pesamment il retombait ébloui...

Voilà qu'il se sentit doucement enlacé ; un pouvoir mystérieux le souleva dans l'espace : une âme s'était attachée à son âme... Oh ! comme d'un vol égal ils traversaient tous deux l'étendue, poussés par un même désir, portés par un même bonheur !...

Mais à leurs côtés, s'avançait aussi une forme humaine, légère comme eux, comme eux rapide. Celle-là, Pierre la regardait, la regardait encore, muet d'épouvante — car celle-là, c'était son œuvre qui le suivait devant Dieu...

Son œuvre !... Hélas ! ces longs cheveux blonds n'avaient-ils pas caressé son visage? Ces yeux brillants ne s'étaient-ils pas fixés sur son œil égaré... dans l'exécrable nuit... au milieu de la forêt silencieuse... parmi les baisers, parmi les voluptés immondes ?...

La bien-aimée !!... quoi ! la bien-aimée qu'osait vomir l'Enfer !!... De quelle haine ton amant te détestait aujourd'hui ! Comme il eût souhaité te fuir !... Mais semblable à ces loups affamés, qui, dans les nuits neigeuses, escortent sur la lisière

des bois le voyageur attardé, s'arrêtant quand il s'arrête, reprenant leur course quand il se remet en marche — telle, implacable compagne, la Damnée voletait sans trêve, s'acharnait sans merci !...

Soudain, secoué par le frisson, le pêcheur recula. Une voix avait passé jusqu'à lui, une voix qui disait : « Pierre, Pierre ! que me veux-tu ? » La voix disait encore : « Parce que tu as abusé de la » plus noble chose que j'aie mise au cœur de » l'homme — qui est l'amour ; parce que par » l'amour tu as perverti une de mes créatures, que » tu l'as abandonnée à son désespoir et que tu ne » l'as pas relevée dans son ignominie... éloigne-» toi : ma haine est sur toi ! »

Et comme le misérable se taisait, la Parole reprit, désignant la Damnée : « Regarde celle-là !... » Un pacte t'a vendu à elle : tu lui appartiens, car » il n'y a pas de rançon !... » Mais une voix avait osé répondre à la Voix de Celui qui jugeait, de Celui qui condamnait : « Seigneur ! disait-elle, ô » Seigneur, aie pitié ! voici la rançon. »

Et, baissant son regard sur la terre, Pierre aperçut, expiré, un corps de femme, couvert de plaies, marqué d'infamie... Et Pierre poussa un cri déchirant : — il venait de reconnaître Dieudonnée !

VIII

LIBERTÉ.

C'était bien en effet Dieudonnée dont la main s'était appuyée sur l'épaule de Pierre endormi, Dieudonnée qui avait pu pénétrer jusque dans le cachot.

La comédienne avait revêtu, comme pour un jour de fête, ses plus brillants atours : une large dentelle entourait son cou, de longues pendeloques scintillaient à ses oreilles. La fumeuse clarté d'une lanterne posée à terre éclairait son visage, en ce moment plus pâle que l'agonie.

— Pierre, dit-elle à voix basse, j'ai osé interrompre ton sommeil... ton dernier sommeil; mais ton rêve m'a paru si affreux que meilleure encore pour toi m'a semblé la veille... D'ailleurs, l'heure est proche; il faut nous hâter...

— Que voulez-vous donc, Dieudonnée? demanda le jeune homme.

La misérable femme se laissa tomber à genoux,

— Pierre! c'est moi qui dans mon abjection, t'ai dénoncé; moi qui, pour me venger de toi, t'ai livré aux juges, aux questionnaires, au bourreau...

Le prisonnier se souleva, se pencha vers la femme agenouillée... et comme il sentait sur sa main couler des larmes :

— Ne pleurez pas, ma sœur, dit-il à l'éplorée; ne pleurez pas, puisque je vous ai pardonné.

La Nina redressa la tête :

— Pierre, ce n'est pas votre pitié que j'implore... et je n'ai plus besoin de votre pardon!

Une clameur confuse, venue du dehors, ne lui permit pas d'achever sa pensée. La foule s'attroupait déjà aux portes de la Conciergerie, criant, hurlant, vociférant.

— Ah! fit le condamné avec un sourire, ils s'impatientent...

— Écoute-moi bien, Pierre! reprit Dieudonnée d'un ton plus ferme. Je t'ai vu cette nuit, au parvis Saint-Bénigne, sur le grand hourd; je t'ai vu livré à la risée d'une plèbe grossière et féroce... et j'ai juré que l'homme aimé par moi jusqu'au crime ne subirait pas deux fois pareil avilissement!

En même temps, la Nina dénouait les attaches de sa coiffure, et ses cheveux tombèrent à flots sur son épaule. Un bruit sec et métallique sonna sur la dalle du cachot. Se baissant à terre, la comédienne

ramassa un petit objet dont elle s'empara vivement. C'était cette même fiole par elle acquise au poids de l'or en la maison de Gédéon Lévy.

— Regarde! dit-elle avec exaltation : voici la liberté!... J'ai su, en cachant cette fiole sous mes cheveux, la faire passer jusqu'à toi : je te l'offre comme le présent le plus cher qu'aient jamais pu t'offrir mon amour et mon désespoir... Une seule goutte de ce breuvage!... c'est la mort sans souffrance, la mort sans ignominie!

Toute palpitante, elle tendait le précieux poison. De ses mains enchaînées, le captif écarta la main de la Nina, et d'un accent empreint d'une douce fermeté :

— Merci, Dieudonnée, de votre bienveillance pour moi... mais, en vérité, je ne me tuerai point.

La Nina tressaillit, et rapprochant son visage du visage de son amant :

— Pourtant, tu n'es pas lâche? murmura-t-elle à voix basse.

— Je ne le crois pas, repartit gravement le jeune homme.

— Pourquoi donc alors hésites-tu? As-tu bu toute honte? Ont-ils, sur cet échafaud, dégradé jusqu'à ton âme?... Écoute!... écoute hurler derrière ces murailles ce peuple accouru pour voir ton agonie :

hier il se pressait de même à ma parade! Je le faisais rire!... A ton tour maintenant!

— Dieudonnée! fit le prisonnier qui la regardait avec compassion; Dieudonnée, je vous le répète, je ne me tuerai point.

D'un geste de désespoir, la femme jeta loin d'elle la fiole de plomb.

Il y eut entre ces deux êtres un assez long moment de silence; la première, Nina reprit la parole :

— Je comprends, dit-elle d'une voix lente; le disciple du Provincial Martincourt désire mourir en état de grâce?

— J'ai foi en la merci de Dieu, répondit simplement le condamné.

La femme saisit les mains du jeune homme, et fixant sur lui un regard ardent :

— Tu ne l'aimes donc plus, Elle?... oh! ne trembles pas de la sorte... Elle, pour qui tu m'as délaissée... Elle, pour qui tu t'es fait prêtre... Elle, pour qui tu voulais brûler durant l'éternité entière?

Pierre se dégagea de l'étreinte passionnée de la comédienne, et se rejetant en arrière :

— Taisez-vous!... par le Dieu vivant, taisez-vous!

Puis, levant les yeux et avec un sourire :

— Oui, je braverai injures et outrages; j'aurai

volupté à sentir les morsures de la tenaille, à me tordre aux chocs de l'écartèlement... mais vous, ô Seigneur! appliquerez-vous le mérite de mes tortures passagères aux éternelles tortures de Celle que j'aime?

Dieudonnée poussa un cri de rage...

La porte s'ouvrit, et le guichetier Michaud entra dans la geôle.

— La demi-heure est écoulée, enjoignit-il brutalement à Dieudonnée : il faut partir!

La Nina fit un pas vers lui, et le dévisageant d'un œil menaçant :

— Dites à Monsieur de Blandimont, dites à votre chef que je désire rester : il me plaît de me passer cette fantaisie!

Elle arracha les diamants qui brillaient à ses oreilles, et les jetant à l'homme :

— Tenez, tenez!... Voici encore pour vous... Il me faut une heure, entendez-vous?... une heure entière!

L'homme empocha la parure et sortit en haussant les épaules.

Quand la porte de la geôle se fut refermée, Dieudonnée vint s'agenouiller de nouveau près du

condamné, et s'emparant de ses mains, posa contre cet appui son front brûlant.

Trois heures sonnèrent aux horloges de la ville.

— Trois heures! dit Pierre en rompant le silence; le jour va bientôt poindre, les Gens de Justice ne peuvent tarder à venir... Il serait dangereux pour vous, Dieudonnée, d'être surprise en ces lieux : il faut nous séparer...

— Nous séparer?... Oh non! je ne te quitte plus!... Tu m'as abandonnée une première fois : je te le jure, tu ne m'abandonneras pas une seconde!

La voix de la Nina était sourde; ses yeux jetaient une sombre flamme : elle ajouta :

— Puisque tu refuses de mourir avec moi, il ne me reste plus qu'à mourir devant toi.

Un léger mouvement d'ironie entr'ouvrit les lèvres du prisonnier.

— Qui donc vous oblige à mourir, Dieudonnée?... Que peut avoir de commun la triste fin d'un chétif vicaire de campagne, d'un Pierre Maréchal, avec la brillante destinée que le monde réserve à l'illustre comédienne, à la Nina Hermosa?...

Il s'arrêta; un sanglot venait d'interrompre sa dure parole : la Nina Hermosa pleurait.

— Dieu!... ô Dieu! balbutiait-elle, c'est par trop cruel à lui de m'outrager de la sorte! — et un flot de larmes jaillit de ses paupières — Ma brillante

destinée!... Mais l'amour que tu portes à cette créature morte a donc éteint les dernières lueurs de ta raison?... Es-tu si bien en dehors des choses d'ici-bas que tu ne t'es pas même demandé par quel miracle d'abjection les portes de cette geôle se sont ouvertes devant la Nina Hermosa !

Pierre écarta son visage, et voulut dégager ses mains des mains de la comédienne. De ses doigts crispés, celle-ci étreignit le bras de son amant, et lançant un rire sauvage :

— Oh ! toi... tu ne vas pas être plus infâme pour moi que l'infamie même de tous ces hommes!

Sans résistance, Pierre abandonna ses mains.

— Ma brillante destinée, comme il dit!! poursuivit la Nina... Tiens, tiens!... regarde ce qu'elle est, ma brillante destinée!

Elle se leva brusquement, et d'un geste emporté, déchirant la dentelle qui entourait son cou, mit à nu son épaule droite :

— Mais approche donc! murmurait-elle d'une voix désespérée : approche... et regarde!

Pierre se pencha vers elle, et un cri d'horreur sortit de sa poitrine.

— La fleur de lys! s'écria-t-il avec épouvante.

— Oui, la fleur de lys, reprit Dieudonnée... l'ignoble fleur de lys sur l'illustre comédienne!... Voilà comme ils ont tenu leur parole!... voilà

comme ils m'ont récompensée d'avoir accusé Monsieur de Martincourt!... d'avoir essayé de te sauver, mon pauvre ami!...

Tous deux, ils se turent. Un violent combat semblait se livrer dans le cœur de Maréchal. Rougissant et pâlissant tour à tour, tantôt Pierre contemplait et la femme et la marque d'infamie; tantôt il détournait la tête, comme si le honteux stigmate lui eût brûlé les yeux... Et cependant, la mort dans l'âme, mais souriant parmi ses larmes, Dieudonnée épiait avidement chacune des convulsions de cet être si cher que bouleversait le remords.

— Tu le vois, reprit-elle avec une douceur résignée; tu le vois, mon ami; il ne me reste plus qu'à mourir... ici... devant toi; car demain, pour moi c'est la rue, c'est la fange; demain, ce sont les Filles Repenties, c'est...

— Silence!... par pitié, silence! cria le jeune homme.

Et laissant tomber ses lèvres sur la main de la pauvre fille :

— Va; sois aimée, sois beaucoup aimée!... toi qui as tant souffert!

Longtemps ils restèrent ainsi, mêlant les pleurs de leurs yeux, les sanglots de leurs âmes; longtemps, dans cette nuit voluptueuse, ils savourèrent

jusqu'à l'ivresse la désespérance de leur bonheur.

Pour la seconde fois, une bruyante clameur retentit au dehors : le populaire se prenait d'impatience.

— Qu'est-ce donc? demanda le prisonnier, qui, les paupières closes, avait incliné son visage sur l'épaule de Dieudonnée.

Celle-ci comprima un frisson et parut secouer un songe.

— Allons, dit-elle avec égarement, il faut se hâter.....

D'un mouvement insensible, elle écarta son épaule et laissa glisser la tête du bien-aimé sur ses genoux; puis étendant le bras, elle ramassa la fiole de plomb par elle jetée à terre.

— Qu'est-ce donc? demanda de nouveau le jeune homme d'une voix éteinte.

— Le jour! répondit simplement Dieudonnée.

— Ah! mon dernier jour...

— Non, Pierre! notre premier jour!...

Et doucement Dieudonnée lui posa la main sur les yeux.

— Pierre, reprit-elle avec passion, ô mon Pierre!... te rappelles-tu ce soir, où lentement nous suivions ensemble les rives de la Saône débordée?... Au-dessous de nous, le fleuve se précipitait avec un sourd murmure, entraînant dans son

tourbillon les épaves arrachées à la plaine. Nous regardions avec terreur cette colère inconsciente... et toi, tu me dis : « Je voudrais, tandis que nous nous aimons de la sorte, qu'un même flot nous emportât tous deux, et dans son linceul nous roulât embrassés jusqu'à l'Océan, notre grande tombe!... » O Pierre! le vœu que tu formais ainsi, quand tu croyais aimer, qu'il soit accompli aujourd'hui que tu aimes!... Que la Mort nous prenne! que l'Éternité nous reçoive enlacés l'un à l'autre!

Dieudonnée se tut, mais rapidement entr'ouvrant son corsage, elle en tira une longue épingle d'or. Elle approcha la pointe du cou de Pierre Maréchal :

— La Juive me l'a bien dit, fit-elle à voix basse; c'est là qu'il faut piquer.

Elle poussa la tige acérée : l'épingle s'enfonça non loin de la carotide.

Pierre laissa échapper un léger cri de douleur et voulut porter ses mains captives vers la blessure. Dieudonnée l'en empêcha.

— Ne me résiste pas! murmurait sa voix caressante : ne me résiste pas!... O mon Pierre, pour toi, c'est la liberté!... pour nous deux, c'est l'amour! l'amour éternel! l'amour sans fin!!

Le jeune homme referma les yeux et se mit à sourire.

Alors, par deux fois, la femme trempa l'aiguille dans le poison — par deux fois le poison fut inoculé dans la plaie saignante.

Déjà l'aube faisait pâlir la nuit. Bientôt un rayon du jour naissant tomba sur la dalle du cachot.

Au dehors, le grand murmure du peuple croissait, croissait plus sonore, tandis que dominant ces rumeurs humaines, la cloche de Saint-Bénigne envoyait vers Dieu les premiers tintements de la Prime...

— Pierre, demanda Dieudonnée, souffres-tu beaucoup?

Comme il ne répondait pas, elle lui prit les deux mains : ces mains étaient roides, insensibles, glacées; le pouls était remonté jusqu'au milieu du bras; la tête s'était renversée en arrière — la mort approchait.

Tout à coup le moribond fit un mouvement; une convulsion rejeta sa tête en avant; un tressaillement tétanique secoua ses membres :

— Que me veux-tu? bégayait-il d'une voix rauque; pourquoi tant de menaces sur ton visage? pourquoi ton œil me raille-t-il de la sorte?... Dis, dis,... que me veux-tu?

— C'est la Damnée! balbutia Dieudonnée avec

terreur : l'implacable Damnée!... Ah! l'Enfer est sans pitié!

Mais tendrement elle avait ramené la tête de l'agonisant sur ses genoux, et de nouveau lui fermant les paupières :

— Pourquoi donc le bien-aimé a-t-il peur d'un rayon du jour?... Il est si beau, ce jour! C'est le jour de nos épousailles... Écoute! la cloche nous appelle joyeuse, la foule empressée des parents et des amis nous attend avec impatience... Viens! oh viens!... partons!

Pour la seconde fois, les yeux éteints du moribond se rouvrirent; pour la seconde fois, sa voix se fit entendre, déjà plus faible :

— Que me veux-tu? que me veut ton effroyable rire? que demande ta parole furieuse?... Ah! tu souhaitais le meurtre! tu avais soif de mon sang! Il te fallait, à toi la morte, un corps vivant en pâture! Il te fallait des tortures humaines pour adoucir tes éternelles tortures!... Tu ne m'as jamais aimé!... Va-t-en! spectre insatiable!... va-t-en! tu me fais horreur!!

Mais Dieudonnée :

— Pourquoi donc le bien-aimé a-t-il peur d'un rayon du jour?... Voici que sa lumière amène une fête nouvelle, une fête plus radieuse encore!... Quelle allégresse sous notre toit! Comme en nos

cœurs rit, chante, pleure le bonheur!... De mes doigts, j'ai tressé les fleurs les plus belles; de mes doigts, j'ai paré le berceau du nouveau-né!... Qu'il est charmant, le nouveau-né! qu'il est charmant dans son sommeil! Sa lèvre s'entr'ouvre rosée; il murmure tout bas des mots mystérieux... Ah! il s'éveille... il sourit... il tend vers nous ses petits bras... Pierre! il sait déjà aimer!

Elle n'en put dire davantage. Le mourant avait collé sa lèvre sur la main de la pauvre fille :

— Dieudonnée! murmura sa voix expirante; Dieudonnée, sois bénie!... je t'aime!!...

Ce furent ses dernières paroles. Il abaissa ses paupières et parut tomber dans un sommeil profond. Les muscles tendus se relachèrent et le frisson qui l'agitait s'arrêta... Dieudonnée appuya l'oreille contre son cœur : son cœur battait encore. Enfin, la bouche de Pierre éprouva une légère contraction; un faible râle s'étouffa dans sa poitrine; sa tête retomba inerte : Pierre Maréchal était mort.

— Mort! mort!... il est mort, mon Pierre!! cria Nina d'une voix étranglée.

Ses bras soulevèrent le corps déjà froid; frémissantes, ses lèvres voulurent s'approcher des lèvres entr'ouvertes; mais presque aussitôt :

— Non! pas un tel baiser!... le baiser donné à la Mort doit être un baiser chaste...

Et chastement sa bouche se posa sur ce front glacé, sur cette pensée éteinte.

Alors, elle ramassa la fiole, et un instant la contempla pensive. Sa main trembla.

— Pourquoi donc ai-je peur? demanda-t-elle à voix haute... Oh non! reprit-elle, Dieu ne saurait désunir dans la vie ceux qui ont cherché à s'unir dans la mort!... Plus pitoyable que les hommes, il ne séparera pas le prêtre et la comédienne!

Lentement elle avala le contenu de la fiole.

— O Clément! dit-elle encore... ô Miséricordieux!... ô Père!

Quand, un quart d'heure après, les gens de justice pénétrèrent dans la geôle, ils trouvèrent Pierre et Dieudonnée tous les deux gisant à terre — morts tous les deux.

FIN.

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

PREMIÈRE PARTIE

LIVRE PREMIER

I. *Page* 6. — Aux ordres du sieur Jean-Jacques.....

Le maréchal de Trivulce ne porte pas d'autre nom dans les Mémoires de ses contemporains que celui de *sieur Jean-Jacques*. Voir notamment les Mémoires de Fleurange.

Page 8. — S'étonnait que le bon pape Alexandre ne sût pas dire la messe.....

Ce trait se trouve rapporté en son *Diarium* par Burchard, qui fut longtemps clerc des cérémonies pontificales auprès du pape Alexandre VI.

II. *Page* 12. — La sentence grecque parrhésos.....

Cette étrange étymologie : *Parisien* venant de Παρρησος, est donnée très-sérieusement par Rebuffe dans son Commentaire sur le Concordat de 1515.

Pages 12, 14, 15. — Astréa.....

Phœbé Astræa, qualification donnée par certains auteurs de la Renaissance à Diane, présidant à la Nuit. Il faut se garder de confondre la Phœbé Astræa, avec l'Astrea, fille de Thémis, déesse de la Justice et régulatrice de l'Age d'or, plus communément appelée par les latins Virgo (*Jam redit et*

Virgo, redeunt Saturnia regna...) — Phœbus Apollon, dieu du Jour et frère de Diane, prend aussi parfois, chez les mêmes auteurs, le nom de d'Astrœus, l'Astre par excellence.— *Phœbus Astrœus* — *Phœbé Astrœa.* On sait également que le nom d'*Astrée* fut donné par Honoré d'Urfat à un roman *pastoral* demeuré longtemps fameux.

III. *Page* 20. — Ne tuez pas du moins par esprit homicide.....

« Vir equestris (un noble) ad duellum provocatus, potest illud acceptare, ne timiditatis notam apud alios incurrat. » Cette proposition se trouve développée par les casuistes suivants : le jésuite Layman, le jésuite Hurtado de Mendoza, Bannez, Navarrus, Sotus, Caramuel, etc., etc. Je me suis borné à résumer brièvement leur longue dissertation. —Voici, au surplus, l'opinion de Layman : « Si eo loco res sita sit ut vir equestris in aulâ regiâ, Principis favore, ob ignaviæ suspicionem excidere debeat, non audeo damnare eum qui meræ defensionis gratiâ provocanti paruerit, juxtà doctrinam Navarri. Nam si, ob defensionem bonorum, hominem mutilare vel occidere fas est, multò magis si ità necesse sit ad defendendum honorem vel avertendam contumeliam. »

Page 21. — Rien ne vous oblige à l'épouser, mon fils.....

« An corruptor virginis, sub spe matrimonii, teneatur eam ducere, quandò ex animo promisit. Respondet M. Serra, 2. questio. 62, artic. 2 : Non teneri virum, si ipse sit nobilior vel opulentior. » — Idem. tradit Thom, Mag. Corradus..., etc..., etc...

IV. *Page* 29. — Au surplus, prélat des plus canoniques.....

Voir, au sujet de la *résidence* comme de la *pluralité des bénéfices*, les doléances du Clergé aux procès-verbaux des Assemblées générales, pendant tout le seizième siècle. Le cas

n'était pas rare, même au dix-septième siècle, de laïques ayant titre d'évêques et gouvernement de diocèse. On sait notamment que Bossuet fut promu à l'âge de vingt-cinq ans à l'archidiaconat de Sarrebourg, puis au grand archidiaconat de Metz, par le duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV, et, après celui-ci, par Mazarin, tous les deux évêques de Metz, sans être même dans les Ordres.

Page 32. — Un pape prêtre des prêtres et roi des rois.....

Pontifex maximus caput sanctitatis, *nunquàm falsus*, *nunquàm fallens*, etc. — autant de propositions formulées par l'école déjà appelée ultramontaine, et maintes fois soutenues en Sorbonne, au seizième comme au dix-septième siècle. — Les six articles de 1663 furent rédigés pour interdire à l'avenir de pareilles propositions.

LIVRE DEUXIÈME

I. *Page* 40. — Condamnait le prêtre suspens à déterrer l'impur cadavre......

L'excommunication prononcée contre tout ecclésiastique ensevelissant ou laissant ensevelir un hérétique en lieu saint est une excommunication de celles dites non réservées et générales. L'obligation pour l'excommunié d'exhumer de ses propres mains le corps de l'hérétique est également de droit absolu. Voici, d'ailleurs, le texte du canon :

« Quicumque hæreticos... præsumpserint ecclesiasticæ » tradere sepulturæ... excommunicationis sententiæ se no- » verint subjacere, nec absolutionis beneficium mereantur, » nisi propriis manibus extumulent publicè, et projiciant » hujus modi corpora damnatorum et locus ille perpetuò ca- » reat sepultura. » (*De Heret.* lib. VI. Quicumque...)

Voir les Commentaires du cardinal Cajétan, Pierre de Navarre, Tolet, etc.

II. *Page* 47. — Point de subvention, moins encore de décime.....

On sait que le roi de France ne pouvait prélever d'impôts sur le clergé (subvention, décime) qu'après un vote conforme des députés des quinze provinces ecclésiastiques réunis en assemblée générale. — On tint une assemblée générale restée fameuse en 1586. — V. Fleury. *Inst. Eccl.* II, 252.

Page 50. — La délation est chose pieuse.....

Voir le livre intitulé : *Summula peccatorum*, composé par le cardinal Cajétan — et les Commentaires de Gaugéric au mot *Detractio.* — Douai, 1613.

Page 52. — J'ai donc suivi la règle tracée par le Divin Maître.....

« Si peccavit frater tuus, corripe eum inter te et ipsum so- » lum. Si autem te non audierit, dic Ecclesiæ. » S. Math. XVIII. Voir les Commentaires du cardinal Cajétan. *Summula peccatorum*, au mot *Correction fraternelle.* — Salmeron, t. IV, Tract. 17 sur l'Évangile. — Suares. Disput. 8, *de Charitate.* — Hurtado de Mendoza, vol. II. Disput. 163. — Voir également Fleury. *Inst. Eccl.*.

III. *Page* 67. — Statuant sur un cas réservé.....

Le crime du confesseur avec sa pénitente est le quinzième des cas réservés à l'évêque dans l'énumération donnée par Fleury, dans l'*Instit. Eccles.* I, 292.

Page 67. — Ayant évité le scandale d'un jugement public.....

« Sine strepitû et figura judicii, et sola facti veritate inspecta. — *Concil. Trident.* Sessio XXV, caput. xiv. »

IV. *Page* 69. — On y fustigeait bien parfois.....

La peine du fouet, considérée comme *Correction paternelle*,

était encore en vigueur dans l'Église, à la fin du dix-septième siècle. Le cardinal Cajétan disait d'elle : « Ad hunc modum » spectat verberatio clericorum quà naturalis pater corripit » filios et magister discipulos. » Les Ordonnances royaux et les Commentaires des jurisconsultes, durant tout le seizième siècle, s'efforcèrent de réglementer et d'adoucir cette peine souvent atroce. — Voir notamment la Paraphrase du procureur général Gilles Bourdin, sur l'Ordonnance de 1539, art. 5.

L'évêque qui condamnait un de ses clercs à la peine de la verge avait faculté de faire exécuter sa sentence par un prêtre ; mais les prélats inférieurs (grands-vicaires, archidiacres, abbés, etc.), étaient tenus de donner un certain nombre de coups de leur propre main.

« Episcopus per clericum, inferiores verò prelati per se ipsos clericum verberant ..Ad hunc modum spectat verberatio quà naturalis pater corripit filios, et magister discipulos. » Card. CAJETAN. loc. cit., caput. x.

Page 77. — S'abattirent sur la marque infernale.....

Ce stigmate, cette *griffe de Martinette*, comme l'appelaient les sorciers brûlés à Mantes, à la fin du seizième siècle, était la trace que laissait la propre main du Diable sur le corps de ceux qui se vouaient à lui, eux et leur postérité. Les théologiens du quinzième et du seizième siècle établissent volontiers un parallèle entre cette marque de perdition indélébile, se perpétuant de génération en génération, et le signe mystique du baptême. Les démonographes del Rio, Lancre, Loyer ne sont pas d'accord sur la forme de ce stigmate. Tantôt ce stigmate représente une serre d'oiseau : épervier ou bien hibou ; tantôt une patte de lièvre, de chat ou de chien. — Voir del Rio, *Disquisit, Magic.*, l. II, *q.* XXI. Cologne 1599. — Voir aussi les pièces du procès du prêtre sorcier Gaufridi, condamné par le Parlement d'Aix, en 1611 ; de Marthe Brossier, d'Urbain Grandier, de Madeleine de Mandols..., etc., etc...

LIVRE TROISIÈME

I. *Page* 86. — La châsse des trois Rois Mages.....

Le Trésor épiscopal de Langres garda précieusement, jusqu'à la Révolution française, les crânes des trois Rois Mages, reliques vraiment authentiques, prétendait-on. Le Trésor fut dispersé en 1793, et les crânes disparurent. Chacun a pu voir à Cologne trois autres têtes des Rois Mages, sans doute non moins authentiques.

II. *Pages* 94 et sqq.

Tout ce chapitre est rigoureusement conforme à l'esprit des Livres et Traités de Démonologie de Bodin, Lancre et Del Rio. — L'acte sacrilége commis par M. de Martincourt se compose de deux parties distinctes : 1° *la Messe noire;* 2° *la vaine Observance.* Cette superstition était tellement répandue au quinzième et au seizième siècle, que presque tous les papes en firent l'objet de Bulles spéciales.

Pages 100, 101. — Scadrac, Mesçac, Habbed-Négo.....

Les noms de Scadrac, Mesçac, et Habbed-Nego sont, on le sait, les noms des trois compagnons de Daniel. Une superstition chrétienne, fort en crédit au Moyen Age, voulait que les trois jeunes Hébreux, devenus des magiciens distingués, aient pu acquérir le secret de se maintenir en vie jusqu'à l'arrivée du Messie; maîtres souverains des astres, ils auraient contraint l'Étoile dont parle l'Évangile de saint Mathieu à marcher devant eux, pour qu'elle leur indiquât l'endroit où était né le Christ. La tradition populaire a donné d'autres noms à ces Rois Mages.

Page 100. — Aovoth.....

Aovoth, mot qui se rencontre chez les démonographes, est un mot composé de deux noms, signifiant tout à la fois

et le démon qui habite l'évocateur, et l'évocateur habité par le démon, c'est-à-dire, la résultante même du pacte.

Pages 100, 101. — Nachas, Kisam, Kaschaph.. ..

Nachas, Kisam, Kaschaph : noms de la théurgie hébraïque. — Voir pour plus de détails DEL RIO, *Disq. Mag.*, l. II, cap. II. Cologne, 1599. Ici, comme dans le chapitre entier, je me suis efforcé avant tout, non de faire un Cours de science cabalistique, mais de reproduire exactement la science démonologique au seizième siècle.

Page 103. — Schemhamphorasch.....

Del Rio s'exprime ainsi au sujet de ce nom bizarre : « Sunt Cabalistæ qui constituunt plura principia, nam quinquaginta portis (intelligentiæ) addunt litteras XXII alphabeti, et sic faciunt numerum LXXII, quem vocant SCHEMHAMPHORASCH, nomen expositorium Dei, et dicunt esse numerum LXXII Angelorum præsidium orbis, et per quos invocatos eduntur miracula ab hominibus. Hoc docuere Carnitof. et Recanath. et alii... »

On sait que l'idée d'un Dieu à la fois actif et passif, créateur de toute chose, et se reproduisant en toute chose créée, remplit les livres de la Cabale. C'est l'idée panthéistique, si fréquemment rencontrée dans la philosophie ancienne, et que de nos jours une certaine philosophie allemande a voulu reproduire.

Page 104. — Chien terrestre.....

Ce nom de *Chien terrestre* est fréquemment donné par les démonographes aux démons et autres esprits immondes qui viennent obséder les hommes.

Pages 104, 105. — Esprits terrestres, Esprits aériens...

Toute cette énumération d'Esprits terrestres et d'Esprits aériens est empruntée à la Cabale. D'après la philosophie cabalistique, toute chose créée étant une émanation du

Créateur, possède une vie active, pareille à la vie même de ce Créateur. Le soleil, la neige, la pluie, les rivières, etc., sont autant d'êtres animés, Génies perpétuellement issus de Dieu, et retournant perpétuellement à Dieu. On voit combien ces doctrines se rapprochent du néo-platonisme et du panthéisme païens.

SECONDE PARTIE

LIVRE PREMIER

I. *Page* 111. — M. Picardet.....

Messire Hugues Picardet était Procureur général au Parlement de Dijon, en l'année 1610. Nous avons de lui un recueil de Harangues, imprimé en 1612.

Pour tout ce qui concerne l'état et la situation du Parlement de Bourgogne, en 1610, je me suis inspiré du curieux ouvrage intitulé : *Le Parlement de Bourgogne, par Pierre Palliot, parisien, imprimeur du Roy, et du révérendissime évêque et duc de Langres*, 1649. — J'ai trouvé aussi d'intéressants renseignements dans *Le Parlement de Bourgogne*, par M. le président de La Cuisine.

II. *Page* 129. — Un village entier de sorciers huguenots.....

Cette incroyable histoire se trouve racontée tout au long dans Del Rio. — *Disquisit. mag.*, l. II. Cologne, 1599.

III. *Page* 134. — *Eadem die lunæ.....*

J'ai reproduit, dans ce chapitre, les formules et le style des procès-verbaux de l'Inquisition, tels qu'ils se trouvent au *Procès des Templiers*. Docum. inéd. sur l'Hist. de France.

Page 145. — Car les frères du Temple..... leurs enfants égorgés.....

Ce fait invraisemblable se trouve mentionné dans la *Chronique de Saint-Denis.*

Page 146. — Le chevalier Gérard avait été transféré à Paris.....

Les Templiers, convaincus de « crimes atroces, » furent tous transférés à Paris. Voir au *Procès des Templiers.* Docum. inéd. sur l'Hist. de France.

Page 146. — Pour seul châtiment un blason diffamé.....

Un des châtiments communément imposés au Moyen Age par un suzerain à un vassal coupable de félonie, était la *diffamation* du blason. Elle consistait en l'obligation de certaines modifications injurieuses apportées aux armoiries, telles, par exemple, que le *contournement* du casque, qui, regardant à senestre, devenait timbre de bâtard.

IV. *Page* 155. — Hypocrites, penseriez-vous avoir violé le sabbat....

Plaidoyers de M. L. Dollé, « advocat en la Cour du Parlement, pour les Curés contre les Jésuites, des 13 et 16 juillet 1594. » — *Mémoires de la Ligue.* T. IV. — 1599. — J'ai résumé dans ce chapitre la doctrine des Parlements à la fin du seizième siècle. Ces Cours de Justice prétendaient exiger des confesseurs la révélation de la confession en cas de crime de lèse-majesté. — V. les Procédures contre Barrière, Châtel, Ravaillac, etc.

VIII. *Page* 195. — Ho! ho! ho! Messieurs.....

Voir, dans Scudéry, la *Comédie des Comédiens*, et les *Prologues* recueillis par les frères Parfaict.

Page 200. — Le Crucifix a tourné les yeux vers moi.....

Voir au procès de Châtel et au procès de Ravaillac le rôle terrible joué par les hallucinations extatiques, dans les deux régicides commis par ces hommes. — Ravaillac, notamment, voyait des hosties voltiger devant lui, et ce furent les larmes d'un *Ecce Homo*, situé à l'entrée d'Étampes, qui le déterminèrent à tuer Henri IV.

LIVRE DEUXIÈME

I. *Page* 203. — Il était noble.....

L'entrée au Parlement conférait, *ipso facto*, la noblesse, quelle que fût l'origine première de celui qui achetait la charge.

Page 207. — Il occupait double siége au Parlement.....

Ce cumul de deux siéges dans un même Parlement était assez fréquent, d'autant plus que la Chambre des Enquêtes et celle des Requêtes étaient considérées comme inférieures à la Grand'Chambre et à la Tournelle. Une charge de Président aux Requêtes pouvait coûter 70,000 livres; une charge de Président à la Grand'Chambre était évaluée 110,000 livres au commencement du dix-septième siècle.

Page 212. — N'osant plus assassiner, on envoûte.....

On sait que l'*envoûtement* consistait à piquer, avec une aiguille magique, une figurine de cire représentant son ennemi, et que chaque coup d'aiguille était une blessure faite à cet ennemi. Les pratiques d'envoûtement contre Henri IV furent très-nombreuses, surtout à la fin de son règne.

Page 214. — Un enfant chrétien mangé.....

Un arrêt du Parlement de Metz, de 1669, condamne à mort quatre Juifs convaincus d'un pareil crime.

II. *Page* 222. — Chez le comédien Beau-Soleil.....

Le goût pour les comédiens, de la part des dames de haut rang, forme un des traits de mœurs les plus curieux de la vie domestique au dix-septième siècle. On connaît l'anecdote du comédien Baron, venant quérir sa *coiffe de nuit* chez une Présidente, certain soir de gala.

III. *Page* 223. — La troupe de Belle-Épine.....

Ce chapitre, ainsi que le suivant, n'est pas une œuvre de pure fantaisie, mais bien une étude rigoureusement exacte sur le théâtre français, à la fin du seizième siècle. Scudéry, dans sa *Comédie des Comédiens* m'a fourni de précieuses indications sur les allures des gens de théâtre, contemporains de Henri IV et de la régence de Marie de Médicis. Cette curieuse pièce (la *Comédie des Comédiens*) est à peine de quelques années postérieure à l'époque dont nous nous occupons, c'est-à-dire antérieure de plus de 30 ans au *Roman comique* de Scarron, qui a trop généralement servi de modèle à tous ceux qui, de nos jours, ont voulu, au théâtre ou dans le roman, peindre les mœurs de la vieille scène française. — Le recueil, fait au dix-huitième siècle, par les frères Parfaict, m'a donné les noms et les costumes des acteurs à la mode, au temps de Henri IV. J'ai choisi trois spécimens de la littérature dramatique en honneur à cette époque : la *farce*, la *pastorale* et le *prologue*.

Page 224. — *La farce du mariage de Frascatine.....*

Cette *Farce récréative*, *plaisante et nouvelle* est de l'année 1610. Je la reproduis ici, tout en élaguant ce qu'elle contient de par trop risqué. Il serait impossible, absolument impossible, de la donner telle quelle. J'en ai conservé néanmoins quelques traits, facilement reconnaissables.

Page 229. — Jamais Dijon n'avait vu semblable fête.....

Toute cette scène de désordre, cris du parterre, invasion des laquais, horions et gourmades, se trouve indiquée dans les *Prologues* de Bruscambille, et donne une idée assez étrange de la police des théâtres à cette époque.

Page 230. — Je suis le Prologue.....

Voir les deux recueils intitulés : *Les Fantaisies de Bruscambille, contenant plusieurs Discours, Parades, Harangues et Prologues facétieux*, 1612, et : *Les plaisants Paradoxes de Gros-Guillaume, et autres Discours comiques, le tout tiré de l'escarcelle de son imagination*, 1614. — Je me suis surtout servi, non sans les avoir considérablement émondés, des quatre Prologues suivants : *En faveur du Galimatias, aux Messieurs de la Bazoche, Contre les Impatients, Contre les Censeurs.*

IV. *Page* 242. — Alcée portait sur sa tête un large chapeau.....

Je décris le costume de la Nina, d'après une gravure qui se trouve en tête de la pièce d'*Alcée*, dans l'édition des œuvres de Hardy (tome IV) publiée en 1625. Il en est de même pour le costume de Démocle, dont j'ai parlé plus haut.

LIVRE TROISIÈME

II. *Page* 258. — Confidence n'est pas confession.....

Cette lettre et l'épisode qui s'y rapporte, si osés qu'ils puissent paraître à première vue, ne constituent pas cependant la violation d'une règle canonique. Je crois devoir reproduire ici, pour repondre d'avance à certaines objections, quelques-uns des textes théologiques que j'ai consultés, et dont je me suis servi.

— « Duo sunt casus, quibus liceat revelare in confessione » audita : primus est quandò pœnitens sacerdoti licentiam

» revelandi concessit... Secundus casus est, si sacerdos » idem aliundè vel aliâ viâ extra confessionem, antè vel » post eam, resciverit : quem admittunt in delictis committendis Abbas et alii (Farinacius, Menochius, Gabrielus, » Augustinus de Ancona). Sed idem in commissis censent » communiter theologi (SOTUS, *de XVIII Quæst.*, IV. art. 6, NAVARRUS 101. MASCARDUS. D. BONAVENTURA et cæteri). — Ratio » efficax id persuadet ; nec enim per confessionem sacerdos » amittit jus quod antè habebat, neque id quod postea » aliundè illi comparatum. Quod si amitteret, confessio ver» geret in damnum publicum, nam fraudibus patrocinaretur » et judicia everteret. » (DEL RIO, *de Sigillo confessionis*, p. 999. » édit. 1599) — Si non in sacramentali confessione, sed » secretum committendo dicatur alicui : hoc tibi dico in pœ» nitentiâ, seu sub sigillo confessionis — non proptereà » obligat ibi sigillum confessionis, quià sigillum confessio» nis non potest inveniri sinè sacramentali confessione... » Et scito quod hujus modi secreta extrà sacramentalem » confessionem dicta sub sigillo, si audiens non acceptat » se recipere sub sigillo, non tenetur ; si verò acceptat, te» netur ex promissione suâ : juxtà aliorum jura secreto» rum, minùs tamen quàm si jurasset tenere secretum : » quià furamentum est majus vinculum quam promissio » assimilandi sigillum confessionis. » Cardinal CAJÉTAN, *Peccatorum Summula.*, *Sigil. confess.*, p. 93, 94. Édit. 1613.

Le commentateur de Cajétan cite, en outre, dans le même sens : NAVARRUS, ch. IV et XXVI ; le Jésuite TOLET, *Instruct.*, l. III ; MEDINA, l. I, ch. VI. — « Sigillum confessionis non » oritur ex quavis confessione, sed tantùm ex ea quæ est » sacramentalis... Itaquè qui accedit ad confessionem animo » seducendi confessarium, non confitetur sacramentaliter, » ac proindè non inducit sigillum. Si contingat sacerdotem » peccatum sibi confessum aliâ viâ cognoscere, poterit illud » ob justam utilitatem aut necessitatem, manifestare ; ad» hibitâ tamen cautione ne quisquam illud tanquam in » confessione cognitum revelari suspicetur. » (GANGERICUS HISPANUS *ad Cajetanum*, p. 95.)

Enfin, je citerai, pour terminer le texte suivant de Sylvestre Prieras : « Confessarium ab fractione sigilli posse re-
» valato etiam pœnitente, ejus peccatum grave in aliquò
» casù revelare, nimirum : quandò quis confitetur se velle
» facere aliquod malum, puto homicidium, quandò adest
» firmum propositum committendi, secùs si confiteretur
» aliquandò consentire, aliquandò dissentire. » (*Verb. Confess.* 3 *quæst.* 5.)

LIVRE QUATRIÈME.

I. *Page* 275. — M. Antoine Joly.....

Messire Antoine Joly est indiqué dans l'ouvrage de Palliot (1649) comme greffier en chef du Parlement de Dijon, en l'année 1610.

Page 278. — Grand'Chambre, Tournelle et Requêtes réunies.....

D'après l'ouvrage de Palliot, le Parlement de Bourgogne comprenait, en 1610, soixante-trois membres, dont six présidents. Ils sont ici nommés par ordre d'ancienneté et de préséance.

II. *Page* 290. — Harangue de Monsieur le Premier Président Denis Bruslart.....

Le discours que je mets ici dans la bouche du président Denis Bruslart peut donner une idée fidèle de ce qu'était l'éloquence judiciaire à la fin du seizième siècle. Il existe, notamment pour le Parlement de Dijon, un Recueil de Mercuriales des plus curieux. C'est la collection des harangues prononcées par le procureur général H. Picardet, l'avocat général Xaintonge ; collection éditée en 1614.

V. *Page* 308. — Ces Messieurs du Séminaire.....

Les établissements religieux, dits séminaires, recomman-

dés à la sollicitude des évêques par le Concile de Trente, s'étaient multipliés à la fin du seizième siècle. L'Ordonnance de Blois, 1579, avait même consacré plusieurs de ses articles à la réglementation de ces écoles.

VI. *Page* 321. — Les gens du Roi..... n'ont pas d'avis à émettre... leur rôle leur donne seulement droit de supplier.....

On a vu, dans le cours de ce récit, combien était vif, au seizième et au dix-septième siècle, l'antagonisme qui divisait les Gens du Roi et les Parlements, ces *Messieurs debout* et ces *Messieurs assis*. Jaloux de leur autorité souveraine, les Parlements s'étaient toujours efforcés de maintenir les Gens du Roi dans une condition d'infériorité humiliante. Au Parlement de Paris, les membres du Parquet ne pouvaient prendre la parole que debout et le genou ployé, comme s'ils se fussent adressés à leur souverain. Pareil usage s'était également introduit dans les Parlements de province. Dans leurs conclusions, les Gens du Roi ne devaient point se servir de ces mots : *il nous semble* ou *nous sommes d'avis*, mais de cette expression : *nous supplions*. On vit maintes fois des procureurs et des avocats généraux appelés à la barre devant les Chambres réunies pour être admonestés publiquement sur la manière dont ils remplissaient leurs fonctions. Enfin, on alla au Parlement de Bourgogne jusqu'à créer un syndicat composé de deux ou trois Conseillers, chargés de surveiller la conduite des Gens du Roi. Cet abaissement continu de leurs fonctions dans tous les Parlements de France avait fini par leur enlever tout prestige, comme toute utilité. Aussi, dès le seizième siècle, le chancelier Lhospital avait-il réclamé la suppression d'une pareille institution comme étant plutôt fâcheuse que nécessaire. — On sait que, de nos jours, un mouvement en sens inverse a lieu, et que, depuis soixante ans, la tendance du pouvoir royal est de faire des Procureurs généraux les égaux des Premiers Présidents et presque les régulateurs des Compagnies judiciaires.

VIII. *Page* 333. — Complices.....

Les paroles que je mets ici dans la bouche de Pierre Maréchal peuvent donner une idée de l'éloquence singulièrement énergique en honneur à la fin du seizième siècle. Elles sont inspirées de cet esprit de démagogie chrétienne, fort répandu à cette époque. On sait quels ardents champions de pareilles doctrines trouvèrent alors parmi les Jésuites. La plupart des ouvrages de ces religieux furent condamnés au feu par arrêt des Parlements. Voici d'ailleurs une série de textes, où la théorie du régicide nécessaire est nettement exprimée.

— Tyrannice gubernans potest spoliari publico judicio : latâ sententiâ potest quisque fieri executor ; potest deponi a populo, etiam qui juravit ei obedientiam perpetuam, si monitus non vult corrigi... Tunc quisque de populo potest occidere tyrannum, si aliud non est remedium : est enim publicus hostis. EMMANUEL SA, *Aphorismes des Confesseurs.* Cologne, 1590.

— Tota Respublica censetur gerere justum bellum contrà tyrannum et ita civis quilibet, ut miles quidam Reipublicæ, potest eum occidere. GRÉGOIRE DE VALENCE, *Commentaires théologiques.* (1608.)

— Matrem carissimam aut uxorem, si in conspectû vexari videas, neque succurras, cum possis, crudelis sis ignaviæque et impietatis reprehensionem incurras ; patriam cui amplius quam parentibus debemus, vexandam, exagitandam pro libidine tyranno relinquas ! Apage tantum nefas, tantamque ignaviam ! Si vita, si laus, si fortunæ periclitandæ sunt, patriam tamen periculo, patriam exitio liberabinus. JOANNES MARIANA. *De Rege et Regis institutione libri tres.* (1605.)

— Cum hostis publicus sit, malisque omnibus patriam opprimat, verèque et propriè tyranni nomen induat, amoveatur quâcumque ratione, exuatque quam violenter occupavit potestatem. ID., *ibid.*

— Eadem facultas (Principem ferro perimendi) esto cuiquam privato qui, spe impunitatis abjectâ, neglectâ salute,

in conatum juvandi Rempublicam ingredi voluerit. Id. *ibid.*

— Qui votis publicis favens Tyrannum perimere tentarit, haud quaquam iniquè eum fecisse existimato..... Juris in aperto est, fas fore tyrannum perimere. Id. *ibid.*

— Miseram planè vitam tyranni, cujus ea conditio est ut qui occiderit, in magna tum gratia, tum laude futurus sit. Hoc omne genus pestiferum et exitiale ex hominum communitate exterminare gloriosum est. Enim verò membra quædam secantur, si putrida sunt, ne reliquum corpus inficiant. Sic ista, in hominis specie, bestiæ immanitas à Republicâ, tanquam a corpore, amoveri debet, ferroque exscindi. Id. *ibid.*)

Voici un spécimen des déclamations des Jésuites contre Henri IV, en l'année 1606 :

« Disce, Roma, ab hoc Galliæ quadrigario charretier), ab hâc hominum ructatoriâ carne, ab hoc stomacho cruditante de visceribus Iberorum, ab hoc Oceani sanguinum natatore..... Rex (Henricus) tyrannus, oppressor libertatis..... nullus in hanc belluam homo miles erit : nullus Pontifex nobilissimum regnum securi eximet vitæ donabit ! » (Clarus Bonarscius. *Amphiteatrum honoris.* (1606.)

Voir également l'ouvrage du jésuite Jacques Keller, intitulé : « *Tyrannicidium, seu scitum catholicorum de tyranni internecione.* » (1611.)

LIVRE CINQUIÈME.

II. *Page* 365. — Pleure, l'aspic saura te mordre.....

La superstition consistant à faire parler les lettres et à trouver dans une série de noms ou même dans un seul nom un sens mystérieux et caché était universellement répandue au seizième siècle. La *Satire Ménippée* en offre de fréquents exemples ; et l'on sait quelle fureur excita dans le peuple la découverte que les mots : *Henri de Valois*, avaient pour anagramme : *Vilain Herodes.*

Page 365. — Nos pieux casuistes ont unaninement condamné mes scrupules.....

Je crois nécessaire, pour prévenir ici certaines objections, de citer différents textes de casuites, appartenant à la Compagnie de Jésus, et contemporains de l'époque où se passe notre récit. J'emprunte ces textes au troisième volume de l'Enquête dirigée par les Parlements contre les Jésuites en 1761 et 1762.

— Potes paratum te occidere, priusquàm te invadat, occidere : est enim id te defendere. Itaque non condemnandi qui occidunt eos a quibus alioqui essent occidendi. EMMANUEL SA. *Aphorismes.* (1590.)

— Utrùm vero si religiosus nolit fugere, sed se tueri, peccet contra justitiam ledendo vel occidendo invasorem, quæri potest. Puto non peccare contra justitiam, maximè si vita vel fortuna invaduntur. Non enim ex justitiâ tenetur fugere; et hæc bona talia sunt ut possit ea defendere. LÉONARD LESSIUS. *de Justitiâ et Jure cœterisque virtutibus cardinalibus.*

— Quæritur utrum pro defensione rerum temporalium possit quis licitè occidere. Communis theologorum sententia est id licere. Nam in tali casù non tenetur quis tunc actû diligere vitam proximi. Ergo poterit licitè, ex hâc dilectione sui ipsius, velle removere id quod pugnat hic et nunc cum hâc efficaci sui ipsiùs dilectione; et consequenter poterit occidere; quippe est semetipsum diligere. GRÉGOIRE DE VALENCE, *Commentaires théologiques.* (1609.)

— Quod hactenùs de laïcis dictum est etiam intelligendumvidetur de clericis et religiosis. ADAM TANNER, *Théologie scolastique.* Assert. 4.

— Si parasti mihi venenum, illud possum aliqua industria in te convertere... licitum est mihi te occidere... Duas statuemus conclusiones : prior est quod si quis ad defensionem necessariam sui simul et rerum suarum, servato moderamine, occidat aggressorem, occidat licitè; posterior conclusio est quod pro solis etiam rebus aggressor licitè occidi potest. VALÈRE REGINALD, *Pratique de la Pénitence.*

Page 368. — Tu peux livrer l'innocent à la mort.....

— Quæritur, pro salute Reipublicæ an liceat tradere civem innocentem in manus hostis, a quo certè interimendum?... Hoc esse licitum, nimirum tradere innocentem civem tyranno, non quidem ut interimatur ab eo, sed ut Respublica tueatur, etiam si innocens a tyranno occidentus est. Azor de Lorca. *Instit. Morales.* — Le livre d'Azor de Lorca, publié avec permission et recommandation spéciale du général Aqua-Viva et de divers Provinciaux, avait été préalablement examiné par quatre théologiens de la Société de Jésus. Il est inscrit avec éloges dans la bibliothèque des écrivains de la Société.

IV. *Page* 378. — Obéis et dors!.....

La scène de *magnétisme animal* que j'introduis ici n'est point, comme on pourrait le croire, un anachronisme. La théorie du magnétisme animal, oubliée pendant quelque temps, et remise en honneur à la fin du siècle dernier par Mesmer et ses disciples, fut enseignée pendant tout le Moyen Age. L'astrologie judiciaire était une des conséquences de cette doctrine, et Paracelse, à la fin du seizième siècle, créa toute une école de magnétiseurs. Del Rio raconte avoir vu, à Anvers, un sorcier condamné par l'Inquisition, en 1599, qui, par le magnétisme animal, guérissait de loin toutes les maladies, endormait qui lui plaisait, faisait cent autres choses aussi merveilleuses. La théorie de l'influence d'une volonté sur une autre volonté, d'une âme sur une autre âme (efficax prædominatio spiritus sui spiritû alterius), se trouve tout au long développée dans Pomponace et dans Paracelse. Ils affirment que la volonté, se transportant, à l'aide d'un fluide invisible, nommé éther, vers une autre volonté, peut *fasciner* jusqu'aux choses inanimées. — Voir au surplus Del Rio, à l'ouvrage si souvent cité : *Disquisitiones magicæ*, l. II, quæst. 2, t. II.

LIVRE SIXIÈME.

I. *Page* 386. — Le siége et l'habitacle de l'âme humaine.....

Le problème de la localisation de l'âme humaine fut une des questions les plus agitées dans l'antiquité et au Moyen Age. Au seizième et au dix-septième siècle, la querelle entre les Cérébraux et les Cardiaques était encore des plus vives, en Allemagne surtout. Je reproduis exactement dans ce chapitre les arguments des deux Écoles, si burlesques qu'ils paraissent au premier abord.

Page 388. — L'âme a le cœur pour résidence, le cœur pour capitale.....

« Animal esse instar civitatis benè legibus institutæ. . . situs cordis sedem obtinet principalem : in medio enim est, ut undique attingi non longo intervallo possit. » Thomas Reinesius, *Schola jureconsultorum medica.* — Leipsick. (1661.) — Voir également l'ouvrage de Joannes Imperialis, intitulé : *De humano ingenio.*, L. I, page 50 et ssq. — Venise. (1640.)

Page 389. — L'âme est assise dans le cerveau, son véritable trône.....

« Reliquum igitur est ut potissima humanæ mentis sedes in cerebro collocetur : quod quum omnium viscerum excellentissimum sit ac cœlo propius ; magni instar regis in elatâ arce præsidet, sensusque omnes quasi apparitores ac satellites habet... Cælum excelsum est, et cœlum deorum est domicilium, ita cerebrum rationalis animæ sedes æstimari debet. Reinesius. L. III, *loc. cit.*

Page 389. — Deux âmes rationnelles ou simplement une âme ?.....

Voir dans Reinesius et dans le médecin Imperialis cette

grotesque et trop véritable histoire. Ce fut à Palerme qu'eut lieu le mémorable débat au sujet de l'enfant à deux têtes, vers l'année 1612. La question posée devant les diverses Facultés était la suivante : « Duone capita an duo pectora ad duo animalia efformanda requirantur? »

III. *Page* 404. — On fait trafic dans nos prisons d'un mélange de savon et de stramoine.....

Voir le *Procès criminel* du sieur Claude Le Brun de la Rochette, au mot : *Question*, l. II, page 132.

Page 404. — Un capitaine de voleurs s'est endormi.....

« J'ay veu en l'année 1608, que de quatres voleurs qui » estoient prisonniers, le chef nommé Grand François, » homme d'une hauteur gigantale, appliqué à la Question, » s'y endormit, et luy furent à force de tirer emportés les » poulces des deux pieds sans qu'il fist aucune desmontra- » tion de douleur et jusques à ce que l'un de ses compagnons » descouvrit qu'il avoit mangé du savon, qui a force de stu- » péfier les nerfs : et le remède contre ceste ruse est de don- » ner du vin...» Id., *ibid.*

Page 404. — Nous lui raserons les cheveux et la barbe.....

« Debent capilli capitis et barbæ abradi...» Les divers détails qui suivent sont empruntés aux *Disquisitiones Magicæ* de Del Rio (*édit. Cologne 1599*); au *Malleus Maleficorum* de Springer (*édit. Lyon 1592*); à la *Demonomania* de Bodin (*édit. Paris 1580*); au *Discours des sorciers* de Boguet (*édit. Paris 1603*); au *Tableau de l'inconstance des démons* de Pierre de Lancre (*édit. Paris 1612*).

Page 405. — Huit amulettes qui éteignaient la flamme.....

Cette histoire est rapportée par Springer, et commentée par Del Rio. Ces amulettes se trouvaient être des reines d'abeilles (*réges apium*). Je n'ai pas osé donner ce dernier détail par respect pour mes lecteurs.

Page 406. — Serre d'épervier, griffe de chat.....

Nous l'avons déjà dit plus haut : ce sont les signes même de la possession démoniaque. Tous les démonographes sont unanimes à cet égard. Nous ne reviendrons pas sur ce sujet : le texte du récit contient en lui-même une explication suffisante.

Page 408. — On enduit de ce philtre.....

« Quod maleficium tradunt Inquisitores Germani componi ex corde vel aliis membris infantuli non baptizati, violenter necati, et in pulverem redacti ; quibus cineribus corpori inspersis, adversus torturam hanc vim consequuntur... » SPRINGER, *Mall. Malefic.*, IX, 14. — DEL RIO. *Disq. Magic.*, V. 9.

Page 408. — L'expérimentateur piqua le stigmate et fit pénétrer l'acier dans la chair.....

La croyance à la *marque des sorciers* était universelle à la fin du seizième siècle. Cette marque pouvait se rencontrer sur n'importe quelle partie du corps, suivant le bon plaisir du démon. Elle était facilement reconnaissable, quelle que fût sa forme, parce qu'elle était dénuée de toute sensibilité. Souvent même le corps entier du sorcier était absolument insensible. Je crois utile de citer ici deux exemples de ce phénomène démoniaque, l'un emprunté aux procès-verbaux des Inquisiteurs, l'autre aux procès-verbaux des Parlements.

Le procès-verbal du nommé Claude Nicolas, condamné à

être brûlé par les Inquisiteurs de la comté de Bourgogne, en 1629, décrit ainsi la marque : « ... Et ledict Claude ayant
» esté rasé par tout son corps, fut trouvée une marque soubs
» le bras droit un peu élevé, comme une lentille de mesme
» couleur, dans laquelle a esté fichée une épingle dix ou
» doulze fois sans que d'icelle soit sortie aulcune humeur,
» ni sang ou sérozité, bien que fichée en grande longueur
» et jusques à la teste. Laquelle marque lesdicts médecins
» et chirurgiens ont jugée estre prestigieuse et diabolique et
» de celles dont le démon a accoutumé de marquer les sor-
» ciers. » — En moins de vingt-cinq ans, plus de quinze cents sorciers furent brûlés par arrêt de l'Inquisition dans la seule comté de Bourgogne : le principal chef d'accusation relevé contre eux était d'avoir la marque insensible. Au reste, la méthode de l'aiguille n'appartenait pas seulement aux Inquisiteurs dominicains, on la trouve pratiquée dans tous les procès de sorcellerie jugés par les Parlements. En 1611, le Parlement de Provence commet deux médecins et deux chirurgiens pour examiner la marque diabolique, découverte sur la demoiselle de Mandols. Ils la reconnaissent pour « une cicatrice grisâtre, en la façon d'une vieille cica-
» trice de médiocre grandeur, sise au-dessus de l'avant-pied
» droit. Nous avons fait piquer avec une aiguille, laquelle a
» pénétré dedans icelle marque deux grands doigts de tra-
» vers, sans que la demoiselle ait aperçu ni senti aucune
» douleur, ni sorti de la piquure aucun sang ni aucune sorte
» d'humeur. Après elle nous a présenté le pied gauche au-
» quel, à l'instant, sans autre recherche, nous avons décou-
» vert une marque bleuâtre et livide à l'avant-pied, assez
» près du petit orteil, dedans laquelle avons fait mettre l'ai-
» guille et poussé droitement jusqu'à un bon pouce...
» Toutes ces marques apparentes et insensibles ne se peu-
» vent rapporter qu'à une cause extraordinaire surpassant
» toutes les espèces de maladies qui arrivent ordinairement
» au corps humain...» Quant à Urbain Grandier, il portait la marque au pouce et à l'épaule. Il fut soumis à l'expérience de l'aiguille, et ses deux cicatrices furent, comme d'habitude,

trouvées et déclarées insensibles.... Je pourrais multiplier les citations, si je ne craignais d'allonger par trop cette note. L'exactitude de pareils faits se manifestant partout et partout dûment constatés, ne saurait être mise en doute. A la fin du dix-septième siècle, la célèbre École de Montpellier croyait, dans son scepticisme, avoir trouvé l'explication la plus irréfutable de ces phénomènes : « Cette insensibilité de » peau est propre, disait-elle, à la disposition des tempéra- » ments des mélancoliques, dont le sang est si grossier qu'il » n'en peut sortir par de petites plaies. » De nos jours, mieux inspirée et plus claire, sans doute, en ses explications, la science médicale attribue cette insensibilité complète à des phénomènes physiologiques et pathologiques, provenant de troubles nerveux graves, tels que l'hystérie, l'hypocondrie, etc.

Page 409. — La griffe de Martinette prendra la forme d'une gueule menaçante.....

« Vidi ego magno tumore cuidam dæmoniaco collum repentè intumuisse ; quo tamen brevì subsidente, mox linguam exeruit, quæ ità sensim nobis intuentibus angebatur, vix ut ore contineri posset... » (REINESIUS, *Schola jureconsultorum medica.*, l. II, sect. 2, ch. v.) — On remarquera cette expression du médecin : je l'ai vu — *vidi ego.*

Page 410 — Lisez le conseiller de Lancre.....

Pierre de Lancre, conseiller du Parlement de Bordeaux, auteur du *Tableau de l'inconstance des mauvais Anges et des Démons.* — Jean Bodin, président au Présidial de Laon, auteur de la *Démonomanie.* — Papon, lieutenant-général au bailliage de Montbrison, a publié en 1556 une collection fameuse des Arrêts des Parlements.

IV. *Page* 414. — La Mathurine Duvernois.....

Voir BOGUET, *Discours des Sorciers.* — Lyon (1608).

Page 415. — O Dieu, répands ta terreur.....

Ce sont les prières même de l'exorcisme. Voir au *Rituel romain.*

Page 416. — Est-tu l'un des Puissants du mal.....

Cette classification et cette nomenclature de démons sont celles qu'adopte DEL RIO, dans son livre, *Disq. Magic.*

Page 418. — Je le pose sur le brasier.....

BOGUET, *Discours des Sorciers*, et R. P. MENGO, *Flagellum dæmonum*, recommandent comme très-efficace la pratique de brûler le nom du diable.

Page 419. — Avez-vous oublié l'histoire du Dominicain ?.....

Voir dans DEL RIO cette bizarre et ridicule histoire.

LIVRE HUITIÈME.

II. *Page* 460. — Le voile qui recouvrait la table fut enlevé.....

La scène que je décris ici est empruntée à un procès célèbre qui se déroula devant le Parlement de Metz, vers le milieu du dix-septième siècle. De nombreuses enquêtes faites auparavant sur les mœurs et usages des Juifs les avaient convaincus de crimes énormes : » impiétés, billonage, usure, vols d'enfants, outrages à l'image de Jésus-Christ dans leurs réunions et synagogues. » A la suite de ces Enquêtes, un édit de Louis XIII, du 23 avril 1615, ordonna aux Juifs de sortir du royaume : cet édit ne fut pas exécuté.

III. *Page* 465. — Poisons doux ou atroces, rapides ou lents.....

Je donne ici la classification des poisons, telle que l'enseignait la science médicale au dix-septième siècle. Les termes dont je me sers sont empruntés aux procès de la Brinvilliers et de la Voisin. — Quant à la Mandragore, dont je parle plus loin, j'en donne la légende telle qu'elle était crue au quinzième et au seizième siècle.

V. *Page* 477. — Sur le hourd.....

Il y eut au seizième siècle, et même au commencement du dix-septième, un assez grand nombre de dégradations solennelles de prêtres; puis cet usage disparut à peu près complètement. Il fut remplacé par la dégradation verbale. (Fleury, *Instit. ecclés.*, II, 171.) — Voir également dans les *Chroniques de Douai*, publiées par M. le président Taillar, la description de la dégradation solennelle du prêtre Garcette, au seizième siècle.

FIN DES NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

TIMOR MALEFICUS

LIVRE PREMIER

ACTÉON LE MAULDICT DE MARTINCOURT

LIVRE DEUXIÈME

ULTRA SANGUINIS EFFUSIONEM

LIVRE TROISIÈME

ELLE !!

SECONDE PARTIE

AMOR MALEFICUS

LIVRE PREMIER

PAR UN BEAU JOUR DE MAI

LIVRE DEUXIÈME

LA DIVINE ALCÉE

LIVRE TROISIÈME

LA VIPÈRE

LIVRE QUATRIÈME

LÈSE-MAJESTÉ HUMAINE

LIVRE CINQUIÈME

A. M. D. G.

LIVRE SIXIÈME

LÈSE-MAJESTÉ DIVINE

LIVRE SEPTIÈME

MALEDICTUS, MALEFICUS, MALEFICIATUS

LIVRE HUITIÈME

LA FLEUR DE LYS

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

Fontainebleau. — Imprimerie de Ernest BOURGES.

IMPRIMERIE E. BOURGES, A FONTAINEBLEAU.